TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 116 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 26 - LUNDI 27 OCTOBRE 1980

LE MONDE DIMANCHE



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 5 kr.; Espagne, 80 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 rls.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 40 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

La tension remonte en Pologne après la modification des statuts du syndicat Solidarité par le tribunal de Varsovie

Le comité directeur de Solidarité se réunira lundi 27 octobre à Gdansk, pour tirer les conclusions de la journée des dupes du vendredi : le tribunal de Varsovie a donné à ces syndicats indépendants une personnalité juridique en enregistrant leurs statuts, mais le juge en a modifié le libellé en mentionnant notamment le rôle dirigeant du parti communiste.

Cette manipulation porte atteinte à la crédibilité du pouvoir et fait monter la tension.

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Les applaudissements n'ont pas laissé le président terminer sa phrase : « *Premièrement, le tribunal accepte l'enregistrement des statuts...* » Les doigts se lèvent dans le V de la victoire, on se congratule, un énorme cri de joie soulève la salle d'audience. On l'entend dans les couloirs où des centaines de personnes, justiciables, sympathisants, avocats, secrétaires, attendent de savoir depuis le matin, contenus par le service d'ordre syndical qui a investi l'austère palais de justice.

Le président, M. Koscielniak, jette un regard glacial à la salle, condamne cette atteinte à la dignité de la justice et suspend en représailles l'audience pour cinq minutes. Cela n'impressionne personne, et personne ne penserait à se demander ce qui pourrait bien y avoir dans le « deuxièmement » qu'annonce pourtant ce « premièrement ». L'huissier réclame le calme. La cour revient. La salle se lève discrètement. Les trois juges s'asseyent, arborant, sous l'aigle polonais, cet air d'ennui hautain qu'affectionnent les magistrats du monde entier, et le choc en retour est violent — pour ceux du moins qui se donnent la peine d'écouter la suite de la lecture du jugement.

Entre le refus, politiquement difficile, d'enregistrer les statuts de Solidarité, et leur acceptation — improbable après les veto politiques répétés dont ils avaient fait l'objet, — le pouvoir a trouvé sa solution : enregistrer, mais après avoir retranché ce qui gênait et ajouté ce qu'il estimait manquer. Le président Koscielniak enchaîne donc : « *Deuxièmement, le tribunal a complété le contenu du paragraphe I des statuts par la formule suivante : « Le syndicat (...) se fonde sur » les principes de la propriété » socialiste des moyens de production qui constituent eux-mêmes la base du système » socialiste existant en Pologne ; » reconnaît que le POUP exerce » le rôle dirigeant dans l'Etat* [et] *ne conteste pas le système » établi d'alliances internationales.* »

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 2.)

Les apprentis sorciers

Quel apprenti sorcier a poussé un juge de Varsovie à remanier un texte qui ne lui appartenait pas ? L'initiative du tribunal chargé d'enregistrer le syndicat Solidarité est lourde de conséquences. Le magistrat pouvait refuser les statuts qui lui étaient soumis en arguant qu'ils n'étaient pas conformes aux lois. Non sans risque, car les millions d'ouvriers qui ont adhéré à la nouvelle organisation étaient bien décidés à obtenir la reconnaissance de leurs droits. Une telle méthode du moins eût été franche. Le pouvoir a choisi le pire des procédés. Il a fait semblant de donner satisfaction aux syndicalistes. Dans le même temps, il a humilié ses interlocuteurs et peut-être anéanti ce qui restait de confiance entre l'autorité et la « société ».

Le bureau politique avait pourtant multiplié les concessions depuis deux mois pour obtenir la paix sociale. La gestation de syndicats indépendants constituait un phénomène historique dans le système communiste, et tout récemment M. Kania a assuré que le processus de renouveau était irréversible. Dès le mois d'août, on pouvait toutefois penser que, harcelés par leur allié soviétique, les dirigeants s'efforceraient de reprendre peu à peu ce qu'ils avaient abandonné. Du moins devaient-ils chercher d'abord à rétablir ou à établir enfin le dialogue, donc traiter avec sérieux leurs interlocuteurs.

L'affaire de l'enregistrement des statuts risque de remettre en cause tout ce qui a été péniblement acquis. Le pouvoir voulait absolument voir figurer dans le texte la reconnaissance du rôle dirigeant du parti. Les responsables de Solidarité répondirent, non sans logique, qu'une organisation apolitique ne peut insérer une telle clause dans son règlement. Elle accepte le régime établi. Il ne faut pas lui en demander davantage. Elle admet que le parti guide l'Etat, mais, elle-même, elle entend rester étrangère au P.C. ; elle n'a pas, dans ses textes propres, à afficher des positions dans un domaine qui n'est pas de sa compétence.

Pour faire taire ceux qui les accusent de menées anti-socialistes, les syndicalistes ont rappelé dans un document annexe qu'ils étaient résolus à appliquer l'accord de Gdansk signé en août par le gouvernement et les fondateurs de Solidarité. Cet accord prend acte du rôle du parti dans le pays. Un protocole qui conclut une négociation tient compte des points de vue de chaque partenaire. Il n'est pas de même nature qu'un texte consignant des objectifs propres à l'un de ces partenaires. En insérant dans ses statuts le paragraphe contesté, Solidarité n'aurait-il pas admis implicitement que le rôle dirigeant du parti s'applique aussi au syndicat indépendant ?

Le juge a fait fi de ces « subtilités ». Dans un document annexe, les syndicalistes s'en tiennent à l'accord de Gdansk. Donc, il suffit de mixer document annexe et statuts. Le juge a agi à l'insu des dirigeants syndicaux. Il est évident qu'il ne l'a pas fait de son propre chef.

A moins de manquer du sens de la psychologie la plus élémentaire, les autorités qui sont à l'origine de ce coup semblent résignées à l'épreuve de force, et cela dans les pires conditions. M. Walesa s'impose un délai de réflexion avant de riposter. Jusqu'à présent, il préférait éviter une grève générale illimitée qui achèverait de détruire l'économie nationale. Mais, en lui infligeant un camouflet, le tribunal n'a-t-il pas ébranlé les hommes qui modéraient le mécontentement populaire ?

Le Parlement iranien se prononce sur le sort des otages américains

A la veille de la réunion du Parlement iranien qui doit, en principe, fixer les modalités de la libération des otages de Téhéran, l'incertitude régnait, ce samedi 25 octobre, sur le sort des cinquante-deux diplomates américains détenus en Iran depuis le 4 novembre 1979. Le président Carter a mis en garde ses compatriotes, dont l'optimisme est entretenu par les spéculations des chaînes de télévision, contre des « déceptions très amères ». Les dirigeants américains justifient leur extrême prudence par l'absence de toute « donnée nouvelle ».

Sur le terrain, l'occupation « totale et définitive » de Khorramchahr, annoncée vendredi par Bagdad, a été démentie moins d'une heure plus tard par le conseil supérieur de défense iranien. Celui-ci a indiqué que non seulement les combats continuent dans la ville, mais que les Iraniens tiennent le pont reliant Khorramchahr à Abadan, sur le fleuve Karoun, dont la prise avait été aussi annoncée par les Irakiens.

Si le succès irakien était, cette fois, confirmé, les forces de Bagdad auraient réussi à ouvrir une brèche importante dans le dispositif iranien, et Abadan serait menacé. La pression irakienne pourrait, de toute manière, inciter les députés iraniens, qui décideront dimanche du sort des otages, à faire preuve de plus de souplesse. Officiellement, Téhéran *s'élève contre toute idée de troc* des otages contre des pièces de rechange d'armement. L'ayatollah Ali Khameini, membre du conseil supérieur de défense et de la commission parlementaire chargée des otages, a dit vendredi qu'il ne fallait pas oublier que son pays était « *en guerre avec les Etats-Unis* », et qu'un « *tel marché serait indécent* ».

Ces propos pourraient toutefois constituer, dans un pays en état de guerre contre l'Irak, considéré comme un « *allié des Etats-Unis* », une tentative de préparer l'opinion — toujours aussi anti-américaine — à une « *solution honorable* ».

Plusieurs indices montrent en effet que les dirigeants religieux sont décidés à « *tourner la page des otages* ». Samedi, un responsable du ministère iranien des affaires étrangères, cité par l'A.F.P., a déclaré que le problème des otages « *pourrait être résolu prochainement, compte tenu de la situation actuelle* » et qu'un « *certain nombre de parlementaires sont favorables à une libération d'au moins certains d'entre eux* » maintenant que « *les Américains ont admis qu'ils souhaitaient répondre aux conditions posées par l'ayatollah Khomeiny à cette libération* ».

L'hodjatoleslam Moussavi Khoeini, connu pour ses liens avec les « *étudiants islamiques* », s'est montré conciliant, affirmant que les conditions posées par le comité parlementaire seront les mêmes, en principe, que celles énoncées par l'imam « *à titre d'indication* » pour le Parlement. Le tout-puissant ayatollah Beheshti, dirigeant du parti républicain islamique, qui domine le Parlement, a nuancé cet avis, laissant entendre que « *certains détails pourraient être différents* ». L'ayatollah Rafsandjani, président du Majlis, avait il y a quelques jours affirmé pour sa part que de « *nouvelles conditions* » pourraient être posées par les députés.

De toute manière, la prudence semble être de rigueur aussi bien à Washington qu'à Téhéran. Le porte-parole du premier ministre iranien, M. Ali Radjaï après avoir démenti, samedi, les propos que lui prêtait une chaîne de télévision américaine sur une libération des premiers otages dès dimanche, a ajouté : « *M. Radjaï adoptera sans aucun doute la position qui sera exprimée, dimanche, par le Parlement.* »

(Lire nos informations page 3.)

POINT

Hors du parti

« Nous ne reconnaissons pas aux hommes dont les interventions à l'intérieur du parti convergent avec les attaques lancées du dehors par nos ennemis la « liberté » de propager dans nos rangs leurs conceptions destructives et anticommunistes. Mieux, nous prenons la liberté de les mettre hors du parti. » Ces phrases, prononcées par Maurice Thorez au quatorzième congrès du P.C.F., en juillet 1956, retrouvent aujourd'hui leur actualité, avec la mesure d'exclusion prise à l'encontre de M. Jean Kéhayan.

Quoi de commun entre le trouble qui avait saisi de nombreux communistes après les révélations du rapport Khrouchtchev sur le stalinisme et l'esprit de fronde qui anime une partie d'entre eux depuis la rupture de l'union de la gauche ? Le même sentiment d'impuissance devant une direction et un appareil qui décident seuls de l'orientation donnée aux aspirations des militants. Le même effarement devant la cécité volontaire sur les pays de l'Est.

M. Kéhayan, auteur, avec Mme Nina Kéhayan, son épouse, d'un livre sur l'Union soviétique qui est devenu, en deux ans, un best-seller, estime que la direction ne laisse aux communistes en désaccord avec sa ligne d'autre moyen, pour se faire entendre, que de ne pas voter pour le candidat de leur parti en avril 1981. L'appui que M. Kéhayan reçoit, par exemple, de M. Henri Cohen, vétéran du P.C.F., et qu'il contribua, avec Gabriel Péri, à implanter dans la région marseillaise, montre que cette attitude n'est pas aussi isolée qu'elle pourrait le paraître.

Cependant, ce choix, illogique puisqu'il consiste à demeurer membre d'un parti pour lequel on ne vote pas, permet à la direction de justifier une sanction qui vise, au-delà de celui qui en est l'objet, ceux qui seraient tentés par des formes moins spectaculaires de résistance passive. L'exemple donné par cinq conseillers de Paris, refusant de s'engager dans une campagne électorale dont les objectifs n'ont pas été débattus au sein du parti, inquiète les dirigeants. En condamnant M. Jean Elleinstein, en excluant M Kéhayan, les responsables communistes suggèrent l'amalgame traditionnel entre critique de la direction et volonté d'affaiblir le parti.

« Le Monde » commencera, dans son prochain numéro la publication d'une grande enquête

Les États-Unis à la veille de l'élection présidentielle

LA COMMUNAUTÉ JUIVE « APRÈS COPERNIC »

Un entretien avec M. Henri Hajdenberg

La contestation des dirigeants officiels de la communauté juive apparue ces dernières années s'est accentuée après l'attentat commis rue Copernic. Créé sur l'initiative de quelques jeunes, critiques à l'égard d'institutions qu'ils estiment vieillies et timorées, le Renouveau juif entend faire écho à une affirmation nouvelle et plus tranchée du judaïsme français (« le Monde » des 18 et 19-20 octobre). Nous donnons ici la parole à son principal dirigeant, M. Henri Hajdenberg, après avoir recueilli dans « le Monde » du 25 octobre les propos de M. Guy de Rothschild, président du Fonds social juif unifié.

« Il manque un leadership politique et idéologique »

« Craignez-vous la résurgence d'un antisémitisme de masse ?

— L'antisémitisme latent est une donnée dans notre pays. Les traces laissées notamment par l'enseignement chrétien jusqu'à Vatican II, par l'occupation nazie et la propagande de Vichy, n'ont pas toutes disparu dans la conscience populaire. Mais ce que nous vivons aujourd'hui est un épiphénomène : des groupes marginaux tentent de greffer leur violence et leur idéologie sur ce qu'ils pensent être un terrain favorable. L'expression ouverte de l'antisémitisme était jusqu'à présent très difficile. Il restait trop d'interdits, liés au sentiment de culpabilité aux lendemains de l'holocauste. Pour certains, ces interdits sont levés... Mais ce serait faire leur jeu que de dire — du fait de leur violence ou des tribunes qu'on leur accorde trop généreusement — que la France connaît aujourd'hui un vrai climat d'antisémitisme.

» Je crois au contraire que des attentats comme celui de la rue Copernic créent, parce qu'ils sont trop odieux, une réaction de rejet et suscitent un élan de solidarité de la part des non-juifs.

» Cependant, le climat actuel de terrorisme et de violence raciste inquiète légitimement juifs et non-juifs.

Propos recueillis par DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Action pour actions

L'Etat, c'est officiel, aidera les sociétés anonymes qui le souhaiteraient à distribuer gratuitement 3 % au maximum de leurs actions à leurs employés, ce qui fait dire à M. Giscard d'Estaing : « Peu à peu, nous ferons des Français des propriétaires de la France. »

Mais il est probable que ce « nous » recouvre essentiellement une notion royale et héréditaire, car, au rythme où est menée cette opération, l'idée du président ne sera pleinement réalisée que dans quelques millénaires, voire quand les poules auront des dents.

MICHEL CASTE.

« LA VIE EN BLEU », DE JACQUES FRÉMONTIER

La planète ouvrière

Jacques Frémontier possède une personnalité attachante. Nanti du prestigieux passeport de l'ENA qui ouvre la voie royale de la république bourgeoise, bien parti pour réussir une carrière de notable dans la presse, il passe avec armes et bagages au parti communiste : Mai 68 est passé par là. En 1971, il publie ce que d'aucuns virent alors comme le prix d'une « conversion » : *la Forteresse ouvrière : Renault* (Fayard), un dithyrambe sans complexe à la gloire des militants communistes et cégétistes de la Régie. Il abandonne ses responsabilités journalistiques dans la presse de son parti au moment de la « remise en ordre » et ne se prive pas de dire son fait à la direction du P.C. malgré les désagréments que cela comporte. Cet homme fait preuve de caractère et cela méritait d'être salué.

C'est dire si Jacques Frémontier, qui goûte peu l'eau tiède, est tout entier dans son dernier livre *la Vie en bleu : voyage en culture ouvrière*. En donnant la parole à ceux qui ne l'ont pas, il la prend aussi, lui qui n'en manque guère, au point d'envahir parfois le propos de ses interviewés et d'imposer sa subjectivité. De même, dans l'introduction et la conclusion, il prévient (esquive ?) les critiques éventuelles par une dialectique spécieuse qui rappelle de fâcheuses habitudes. On peut le lui dire puisqu' « *il ne fait plus commerce des idées inattaquables* ». Ces réserves faites, pressons-nous d'écrire que le séjour sur « la planète ouvrière » de Jacques Frémontier, irritant et provoquant, est aussi passionnant.

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 15.)

EUROPE

Pologne

La tension monte entre le syndicat Solidarité et le pouvoir

(Suite de la première page.)

Tout cela était chose entendue pour les syndicats depuis la signature des accords de Gdansk, et M. Walesa vient de le répéter à l'audience. Tout cela était dit — par les références faites à la Constitution et aux accords du 31 août — dans les statuts déposés au tribunal le 24 septembre. Mais cette formulation-là, le syndicat n'en voulait pas. D'abord parce qu'il se refuse à privilégier des points de la Constitution et des accords par rapport à d'autres. Ensuite parce qu'il voit là un moyen pour le parti de commencer à grignoter leur indépendance et de les « *normaliser* ». Enfin, parce que la base, dès la veille de la signature des accords et surtout depuis que cette épreuve de force s'était engagée, ne voulait rien céder.

Le droit de grève

Ce n'est pas tout. Le président poursuit : « *Le tribunal supprime des statuts les normes réglant les problèmes de la grève, et introduit à la place l'article suivant : « Si le syndicat (...) épuise tous » les moyens à sa portée, il peut » prendre la décision d'une grève. » L'organisation de la grève ne » peut être en contradiction avec » les normes légales en vigueur.* »

Défini ainsi, dans les statuts du syndicat de surcroît, le droit de grève accordé par les accords de Gdansk et qu'il est prévu de reconnaître par la loi, est à peu près réduit à néant. Solidarité avait prévu d'elle-même dans son texte des règles contraignantes limitant son exercice, excluant les mouvements « sauvages ». Elles sont balayées d'un revers de la main sans souci de leur modération, au profit d'une clause de style.

C'est d'abord la rage froide qui l'emporte chez les responsables des organisations régionales présents dans la salle. « *Voilà ce dont sont capables les communistes* », laisse échapper un ouvrier des chantiers de Gdansk, membre du parti au demeurant. Jamais il n'aurait dit cela pendant la grève ni même une heure plus tôt. « *On peut vous citer* », demandent les journalistes éberlués ? « *Certainement* », répond-il. Le groupe Lech Walesa en tête sort au pas de charge du palais de justice. La foule dehors, quand elle comprend ce qui s'est réellement passé, devient houleuse, et l'on évite la manifestation de peu. *Les délégués se retrouvent au* Club des intellectuels catholiques (K.I.K.), un grand appartement près de l'université où se côtoient d'ordinaire de vieilles *dames charmantes, la fine fleur* de l'intelligence polonaise et de jeunes militants ardents. M. Lech Walesa veut tout de suite calmer les esprits en exprimant qu'il faut prendre le temps de la réflexion et ne rien décider avant la réunion nationale hebdomadaire de lundi à Gdansk.

« *Non, nous décidons maintenant !* » répondent les délégués qui sont nombreux à vouloir appeler à la grève immédiatement. Tous disent qu'ils ne peuvent *rentrer chez eux sans avoir une* riposte à proposer. L'un des avocats du syndicat tente de dire que l'important est l'enregistrement et qu'il faut faire appel *pour le reste. C'est un vieux mi*litant de l'opposition : on le respecte mais on ne l'écoute pas. M. Walesa laisse la colère s'essouffler en mots et fait voter une motion parlant d'une « *mutilation sans précédent, illégale et* (faite) *sans l'accord de la commission nationale de Solidarité* » ; d'une « *mise en question unilatérale des accords de Gdansk et des principes du contrat social qui les constituent* », de « *violation du droit fondamental à la liberté syndicale* ». Le texte se conclut ainsi : « *La décision du tribunal est un exemple frappant de non-respect de la loi. Toute la responsabilité de la persistance de la tension sociale autour de l'enregistrement incombera aux autorités.* »

Mais, en fait, le désarroi est évident, car si ce jugement est un monstre juridique, aussi étranger à la logique qu'à la loi, il est aussi d'une remarquable habileté politique. La riposte modérée — l'appel que les syndicats ont déjà décidé d'interjeter — comporte deux risques : l'enlisement dans une longue procédure judiciaire et surtout la suspension de l'enregistrement — dangereuse pour les syndicats les plus faibles — et dont les autorités auront beau jeu de dire qu'elles ne portent pas la responsabilité.

La difficile riposte

La riposte dure — la grève — est très délicate. D'abord, parce qu'il est difficile de faire une grève contre un jugement, même si personne ne doute de son caractère politique. Ensuite, parce que cette grève prendrait d'elle-même un tour très politique dans la mesure où il serait aisé de la dire menée contre le rôle dirigeant du parti, les alliances de la Pologne et le socialisme.

Et avant même qu'une riposte soit définie, le jugement jette le doute sur les responsables de Solidarité *soupçonnés d'avoir* cédé aux pressions des autorités, et aiguise — en obligeant à un débat tactique difficile — les divisions existant naturellement *à l'état latent pour l'instant dans* Solidarité.

Vendredi après-midi, lorsque les premières nouvelles de l'audience sont parvenues en province, le premier réflexe des ouvriers dans deux villes au moins, Gdansk et Walbrzych, a été d'accuser de trahison les dirigeants de Solidarité.

A Walbrzych, une foule furieuse était à deux doigts de prendre d'assaut le local du syndicat avant qu'on ne parvienne à lui expliquer cette situation inconcevable : la modification des statuts internes d'une organisation par un tribunal habilité uniquement à en vérifier la conformité à la loi. *La brève allusion faite,* vendredi soir, par la télévision à l'appel interjeté par les syndicats ne suffira pas, de ce point de vue, à la population pour comprendre ce qui s'est passé réellement. Mais cette journée des dupes qu'ont vécue les dirigeants de Solidarité, et qui avaient tout imaginé, sauf cela, risque de ne pas en être une seulement pour eux, mais aussi pour la Pologne tout entière. Les négociations salariales par branche qui se déroulent actuellement se passent mal, tant en raison de l'importance irréaliste des revendications que de l'impréparation des négociateurs gouvernementaux et de leur mauvaise volonté parfois.

La grève des chemins de fer menace si nettement, en ce moment, qu'on a pu voir vendredi soir à la télévision le ministre des transports expliquer que les chiffres des augmentations demandées, qu'il avait indiqués deux jours plus tôt au journal télévisé étaient inexacts, que les négociations allaient se poursuivre et qu'il fallait que cesse la grève de la faim entamée cette semaine par trente-quatre délégués des cheminots (*le Monde* du 24 octobre). Chaque jour, les responsables locaux de Solidarité appellent à la modération des revendications et arrêtent les grèves sauvages en expliquant qu'elles sont dangereuses pour l'économie et inutiles maintenant qu'un « vrai syndicat » peut défendre les intérêts ouvriers. Jeudi, M. Walesa en personne est allé convaincre les vingt-quatre mille ouvriers des usines d'Ursus d'arrêter une grève qui menaçait, au bout de trois heures, de faire boule de neige. Ces responsables ont désormais beaucoup moins d'arguments pour se faire entendre, si ce n'est moins de volonté de le faire. Les tensions purement sociales d'aujourd'hui pourraient déboucher, dans ces conditions, sur une seconde crise grave en trois mois — peut-être pas seulement catastrophique pour l'économie.

Et plus profondément, ce coup de force juridique porte un sérieux coup aux frêles possibilités de voir s'instaurer *grâce aux* syndicats indépendants le dialogue social dont la Pologne a besoin. Il restera impossible, pour ne prendre qu'un seul exemple, *d'augmenter la productivité* tragiquement basse de l'industrie tant que les ouvriers, les ingénieurs et les directeurs ne se seront pas convaincus que c'est là leur intérêt *personnel* et *celui* du pays. Cela ne pourrait se faire que grâce à l'établissement d'un contrat social librement défini et qui ne peut se fonder que sur *l'établissement d'un climat* de confiance. Les nouveaux dirigeants le disaient en prenant les leviers de commande : la direction a besoin de « crédibilité ». Ce *n'est certainement pas ainsi* qu'on la gagne. Et c'est sûrement de cette manière, en cédant aux injonctions intérieures et extérieures de faire preuve de fermeté, *qu'on fait dangereusement* monter la tension politique.

BERNARD GUETTA.

Berlin-Est

« Des contradictions et des divergences » se sont exprimées à la conférence des partis communistes

Berlin-Est (*A.F.P.*). — La conférence « *sur la lutte contre l'impérialisme et pour le progrès social* » qui réunissait, depuis lundi 20 octobre à Berlin-Est, cent seize partis communistes, *organisations révolutionnaires* et mouvements de libération nationale, s'est achevée le 24 octobre.

Au cours de la séance de clôture, M. Axen, membre du bureau politique du SED (parti socialiste unifié de R.D.A.), a reconnu que les discussions avaient fait ressortir des « *différences de conceptions et de conditions de lutte* » dans les pays du tiers-monde.

M. Gremetz, secrétaire du comité central du P.C.F., a affirmé, pour sa part, que la *conférence ne correspondait pas* à une tentative centralisatrice du P.C. soviétique pour l'élaboration d'une stratégie commune. « *Organisée sans document préparatoire ni document final, elle a donné lieu à un échange de vues diversifié montrant aussi des contradictions et des divergences* », a-t-il déclaré. Cette *rencontre, a-t-il ajouté,* correspond au désir exprimé en 1976 par M. Marchais, à la conférence des partis communistes et ouvriers de Berlin, de trouver des formes plus « *souples* » de coopération et d'échange, et elle s'inscrit dans la ligne des réunions tenues cette année à Paris et à Bruxelles.

M. Gremetz a déploré les attaques formulées lors de la séance d'ouverture par les P.C. soviétique et est-allemand contre la Chine. Il a cependant souligné que le P.C.F. « *considère que la politique étrangère de Pékin tourne le dos à la lutte contre l'impérialisme, mais qu'il se réserve de le dire en France* ».

Le rapport du principal groupe de travail souligne la nécessité de « *poursuivre la lutte contre la politique de confrontation menée par l'impérialisme* » et de lutter « *pour la limitation des armements et pour le désarmement* ». Il dénonce notamment les « *tendances expansionnistes et néo-colonialistes de l'impérialisme ouest-allemand* » qui amènent la R.F.A. « *à appuyer la course aux armements nucléaires et à adopter un comportement revanchard envers la R.D.A. et d'autres pays socialistes* ».

M. Giuliano Procacci, sénateur communiste italien, avait critiqué mardi l'intervention soviétique en Afghanistan et l'assistance militaire du Vietnam au Cambodge. Il avait insisté sur la nécessité de respecter « *l'unité et l'autonomie* » du Mouvement des non-alignés.

En Tchécoslovaquie

M. KIRILENKO FAIT DES ALLUSIONS TRANSPARENTES A LA SITUATION EN POLOGNE.

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Kirilenko, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du P.C. soviétique, poursuit sa « visite d'amitié » en Tchécoslovaquie par une tournée en province. A Plzen, il a évoqué implicitement la situation en Pologne en dressant notamment la ligne de conduite que doivent suivre les dirigeants communistes : « *Nos ennemis de classe utilisent les difficultés apparues au cours de la construction du socialisme pour miner les fondements du nouveau système social*, a-t-il déclaré, selon l'agence Tass. *Les tâches de cette construction doivent être résolues en luttant contre les intrigues de l'impérialisme et des forces contre-révolutionnaires, en bref, sous le feu de l'ennemi de classe.* »

Après avoir indiqué que « *le destin de nos pays, leur présent et leur avenir, sont indissolublement liés aux partis communistes* », il a déclaré : « *Plus le parti travaille activement au plus profond des masses en tant qu'avant-garde de la classe ouvrière, mieux il sent le pouls de la vie, les demandes et l'état d'esprit des travailleurs. Plus vite seront résolues les contradictions, surmontées les difficultés, plus sûr sera le mouvement en avant de la société vers de nouveaux sommets. En agissant ainsi, le parti remplit avec succès sa haute mission de dirigeant politique et d'organisateur du peuple.* »

Le dirigeant a insisté sur « *l'unité indispensable* », « *le travail au coude à coude* », « *l'unité et la volonté de la classe ouvrière et de tous les travailleurs* », tout en mettant l'accent sur l'« *autonomie* » des organisations publiques de masse. Il a marqué les limites de cette autonomie, quand il a conclu : « *Les partis communistes font en sorte que ces organisations remplissent leurs tâches et leurs fonctions pour la cause de tout le peuple et du développement du socialisme.* » — D. V.

● *Un comité* a été créé, à Paris, pour la célébration du 28e anniversaire de l'indépendance de Chypre. Présidé par M. Alain Poher, il comprend, notamment, MM. Edgar Faure, Maurice Schumann, Maurice Druon, Pierre Marcilhacy, Alain Vivien, Jacques Baumel et de nombreux universitaires, professeurs à la Sorbonne et au Collège de France. Les membres de ce comité ont tenu à l'ambassade de Chypre, sous la présidence de l'ambassadeur, M. Jean Peristiany, une réunion de travail afin d'arrêter les manifestations qui, à Paris, marqueront cet anniversaire : une « semaine de Chypre » et une conférence au Sénat de M. Peristiany.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- **ENQUÊTE** : Les Etats-Unis à la veille de l'élection présidentielle.
- **IDÉES** : La publicité.
- **ILE-DE-FRANCE** : Le sort des nomades.
- « **LE MONDE DE L'ÉCONOMIE** » : L'économie française, thème essentiel d'une campagne électorale qui s'ouvre.

Union soviétique

Aucun remède n'a été trouvé aux causes de l'échec économique

De notre correspondant

Moscou. — L'absence de tout mot de remerciement dans l'intervention de M. Brejnev au Soviet suprême annonçant la retraite de M. Kossyguine avait surpris. L'oubli est réparé. Le secrétaire général du P.C. a adressé, vendredi 24 octobre, un télégramme à l'ancien chef du gouvernement. Il le remercie « *sincèrement pour son travail fructueux effectué pendant de longues années à des postes élevés au sein du parti et du gouvernement soviétiques* ».

Si les raisons de santé invoquées par M. Kossyguine pour justifier sa démission ne sont pas mises en doute, les conditions de son départ n'en donnent pas moins lieu à des questions. Les observateurs se demandent si, *compte tenu de la mauvaise* situation économique, le président du conseil sortant ne va pas être tenu pour responsable des difficultés. Même si sa *démission* n'est pas la conséquence de l'échec économique, elle peut se révéler utile en de pareilles circonstances.

Car, malgré les affirmations *sans cesse* renouvelées sur « *la justesse de la stratégie économique du parti* », que répète encore la *Pravda* ce samedi, l'échec est patent. Il suffit pour s'en *convaincre de* lire les *discours* des responsables depuis quelques années, notamment ceux de M. Brejnev, pour voir que les mêmes défauts et les mêmes *erreurs sont dénoncés*, sans qu'aucun remède n'y soit apporté.

Deux exemples illustrent l'échec de la politique économique au cours des cinq dernières années : *l'incapacité à assurer l'approvi*sionnement correct de la population et la non-réalisation des principaux objectifs du dixième plan. Le mauvais approvisionnement touche les produits alimentaires et les biens de consommation courante. Les dirigeants reconnaissent que les « conditions objectives » (mauvaises conditions climatiques, etc.) n'expliquent pas tout. Parfois, la récolte est médiocre (ce sera encore le cas cette année pour les céréales, les pommes de terre, la betterave à sucre), mais si elle est bonne, on manque de main-d'œuvre pour la ramasser, ou on ne peut la stocker, ou encore les moyens de transport vers les lieux de consommation font défaut, quand la récolte n'est pas détournée pour être vendue au marché noir.

Laisser-aller

Le bureau politique a décidé un programme alimentaire intégré, dans lequel sera traité à la fois le développement de l'agriculture et des branches industrielles annexes. Ce programme agro-industriel sera planifié et géré comme un tout, depuis la récolte à la commercialisation, en passant par le stockage, le transport, la transformation. Mais ce n'est pas la première fois que l'on parle d'une intégration agriculture-industrie, et les décisions se sont toujours heurtées à des « conditions subjectives », c'est-à-dire au laisser-aller général.

Pour la réalisation du 10e Plan (1976-1980), l'examen de quelques agrégats suffit à montrer que l'on est loin du compte. Ce quinquennat devait assurer le passage de l'économie à un développement intensif fondé sur l'exploitation rationnelle et économique des ressources naturelles et sur une forte augmentation de la productivité, pour compenser la rareté croissante de la main-d'œuvre. La tâche n'a pas été menée à bien et devra être poursuivie pendant les années 80, a annoncé M. Brejnev, tout en reconnaissant que « *le tournant vers l'efficacité* » a été entravé par un mécanisme de gestion et de planification qui n'est pas à la hauteur des exigences modernes.

Il manque dix points pour que l'objectif d'augmentation de la productivité du travail en cinq ans ait été atteint (17 % au *lieu des 27 % prévus* par le Plan). Pour le revenu national de la production industrielle (industrie lourde comme biens de consommation), les résultats sont tous *inférieurs à l'hypothèse basse* du plan. L'industrie produira cette année 90 milliards de roubles de moins que le minimum prévu par le plan (1).

La même remarque vaut pour des secteurs ou des catégories de produits particulièrement importants pour le développement. La production d'électricité sera inférieure de 200 milliards de kilowatts-heure à l'objectif. C'est seulement en 1981 que l'industrie électrique atteindra l'objectif décidé en 1976 pour 1980. La production de charbon atteindra 644 millions de tonnes, à comparer avec la fourchette 780-810 millions inscrits dans le plan ; celle du pétrole, environ 600 millions de tonnes (plan : entre 620 et 640) — là encore, la croissance de la production a pris plus d'un an de retard. La production *de gaz : 385 milliards* de mètres-cubes (400 à 435 milliards selon le plan) ; celle de l'acier : 134 millions de tonnes (contre un objectif de 160 à 170). La situation est particulièrement grave pour les engrais minéraux, où la production n'atteindra cette année que 95 millions de tonnes contre un objectif de 143 millions, ainsi que pour le ciment (113 millions de tonnes contre 143).

Au contraire, les objectifs du Plan ont été formellement atteints dans le secteur social. Le volume global des prestations sociales est légèrement supérieur à ce qui avait été prévu, alors que le salaire mensuel moyen des ouvriers et des *employés* s'élève cette année à 171 roubles (l'objectif était de 170 roubles). Mais M. Brejnev a admis à mots couverts qu'il ne servait à rien de distribuer du *papier-monnaie* s'il n'existait aucune contre-partie suffisante en biens de consommation.

DANIEL VERNET.

(1) Au cours officiel, 1 rouble = 6,50 F.

Grande-Bretagne

Mme Thatcher envisagerait de freiner discrètement les dépenses militaires

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher a demandé, vendredi 24 octobre, à M. Pym, ministre de la défense, d'ouvrir une enquête sur la diffusion par l'agence Press Association de documents confidentiels concernant les crédits de la défense nationale. Cette indiscrétion provoque de vifs remous dans les milieux politiques. Les documents révèlent l'opposition entre le ministère des finances, d'une part, déterminé à réduire les crédits militaires et les chefs d'état-major des trois armes, d'autre part, appuyés par les hauts fonctionnaires de la défense soucieux de limiter les réductions envisagées. Ils mettent aussi en évidence la traditionnelle bataille entre les trois armes, chacune cherchant à obtenir une part plus grande du « gâteau ».

En attendant les résultats de l'enquête *confiée aux services* spéciaux, les milieux politiques attribuent à des militaires ou à des hauts fonctionnaires de la défense la responsabilité des fuites visant, selon eux, à mobiliser les députés conservateurs contre le ministère des finances.

La réduction des crédits envisagée va non seulement à l'encontre des promesses faites par Mme Thatcher pendant sa campagne électorale, mais contredit aussi l'engagement pris par la Grande-Bretagne envers l'OTAN d'augmenter de 3 % annuellement en monnaie constante ses dépenses militaires entre 1981 et 1984.

M. Biffen, secrétaire au Trésor, responsable de l'application du programme de compression des dépenses envisage, *en effet*, une réduction annuelle de 400 millions, sinon même de 500 millions de livres, des dépenses militaires pour les trois prochaines années. Le *budget militaire* n'augmenterait ainsi que de 1,5 % l'année prochaine. Ce ralentissement a des raisons politiques : le gouvernement ne veut pas se rendre impopulaire en réduisant les crédits sociaux et éducatifs, alors qu'il augmenterait ceux de la défense.

A cela, les chefs militaires répondent que, dans ce cas, il faut repenser l'ensemble de la politique militaire et que la Grande-Bretagne doit cesser de vouloir jouer le rôle d'une superpuissance.

Les fuites embarrassent Mme Thatcher. Apparemment, elle soutient M. Biffen, mais elle pourrait favoriser un compromis *sur le montant* des crédits à réduire. L'opposition ne manquera pas de souligner la contradiction d'un gouvernement qui tient le langage de la plus grande fermeté à l'Union soviétique, tout en se montrant incapable de tenir ses engagements en matière de défense. Enfin, l'extension probable, jusqu'à la prochaine année fiscale en avril, du moratoire imposé aux dépenses militaires, qui devait expirer en novembre, mécontente les industriels travaillant pour la défense nationale. Les fournisseurs militaires estiment que ce moratoire entraînera la faillite de centaines de petites entreprises sous-traitantes, *dont certaines spécialisées* dans la haute technologie.

HENRI PIERRE.

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE EN TUNISIE

M. Barre donne son aval à la création d'une banque franco-tunisienne d'investissements

Accueilli vendredi 24 octobre à Tunis avec les honneurs habituellement réservés aux chefs d'Etat, M. Barre a donné l'aval du gouvernement français au projet de création d'une banque franco-tunisienne d'investissements à laquelle seraient associés des capitaux arabes pour la réalisation des plans tunisiens de développement industriel (« le Monde » du 25 octobre). Cette approbation devait être confirmée dans un communiqué publié au terme des entretiens qui ont eu lieu samedi matin 25 octobre entre MM. Monory, ministre de l'économie; Cointat, ministre du commerce extérieur, et leurs collègues tunisiens.

Une délégation comprenant des représentants de la Banque de Paris et des Pays-Bas, de la B.N.P. et du Crédit agricole se rendra à Tunis à la mi-novembre pour poursuivre avec le ministre tunisien des finances la mise au point de cette opération. Après avoir visité le site de Carthage, M. Barre devait être reçu samedi en fin de matinée par le président Bourguiba, puis se rendre en visite privée dans la région d'Hammamet. La délégation française devait regagner Paris dimanche matin.

De notre envoyé spécial

Tunis. — Si la France veut vraiment manifester son amitié aux Tunisiens, il faut qu'elle les aide à gagner leur pari de la prochaine décennie : créer soixante-cinq mille emplois par an, doubler les investissements en les portant à vingt milliards de dollars pendant le VIe Plan quinquennal (1982-1986), réduire le déficit commercial, bref, donner au pays l'espoir d'atteindre, en l'an 2000, le niveau de vie des nations développées. Il y va de l'intérêt de la France et de l'Europe, parce que seul un important progrès économique sera le gage de la stabilité politique de la Tunisie dans une région du monde en proie à la rivalité des idéologies totalitaires. Et ne serait-ce pas la meilleure façon de concrétiser les louables discours de la France sur la nécessité du dialogue Nord-Sud et du « trilogue » ?

C'est en substance ce que le premier ministre tunisien, M. Mzali, a courtoisement déclaré à M. Barre et aux autres membres de la délégation française à l'occasion des entretiens de vendredi. *« Si nous ne procédons pas à un renouvellement et à un approfondissement de notre coopération, elle risque de s'enliser dans une routine préjudiciable à l'exemplarité que nous ne cessons de lui souhaiter*, a-t-il notamment indiqué dans un premier échange de toasts. *La Tunisie occupe une place privilégiée dans la communauté des nations arabes et islamiques (...) dans le concert des nations africaines, elle ambitionne de servir de trait d'union entre ces communautés et le monde industrialisé, en particulier la France, dont la politique internationale, conduite avec clairvoyance par le président Giscard d'Estaing, a fait un partenaire privilégié pour les nations arabes, islamiques et africaines. Pourquoi, ensemble, ne saisissons-nous pas cette conjoncture historique pour faire du dialogue Nord-Sud et du « trilogue » plus qu'un sujet de conférence et de réunion, un domaine concret où les applications pratiques viendront démontrer, par la vertu et la contagion de l'exemple, l'efficacité de la démarche ? »*

M. Barre a répondu à M. Mzali que la France entend *« apporter la preuve concrète de l'amitié très profonde qui l'unit à la Tunisie »*. *« Nous estimons comme vous*, a-t-il dit, *qu'il est nécessaire de donner une impulsion nouvelle à notre coopération, notamment dans les domaines économique, bancaire et financier. Rien de ce qui touche votre pays ne nous est indifférent. La stabilité en Méditerranée, donc l'indépendance et la sécurité des Etats riverains, notamment la Tunisie, sont un objectif auquel mon pays, comme le vôtre, est profondément attaché. »*

Pour manifester la bonne volonté de la France, M. Barre a donc apporté la garantie de son gouvernement au projet de création de la banque franco-tunisienne d'investissements, dont il est question depuis plusieurs mois. La France désire toutefois que cet instrument soit efficace. Elle estime qu'il convient d'étudier soigneusement les projets à financer en priorité. En outre, la délégation française a souligné l'*« importance psychologique »* que revêtirait, aux yeux des détenteurs de capitaux, le déblocage des fonds français retenus en Tunisie depuis 1956. M. Monory et le ministre tunisien des finances, M. Moalla, devaient s'efforcer de parvenir à un accord de principe sur ce point samedi matin.

La mise en pratique du « trilogue »

Sachant l'importance que les Tunisiens attachent à l'instauration d'un « trilogue » entre l'Europe, les pays producteurs de pétrole et les pays africains en voie de développement, M. Barre avait demandé au conseiller technique chargé de ce dossier à la présidence, M. Henry Jean-Baptiste, de faire partie de la délégation. Celui-ci s'est entretenu avec le ministre tunisien des affaires étrangères, M. Belkhoja, et plusieurs idées ont été débattues. Il est notamment envisagé que les entreprises françaises œuvrant dans les pays arabes puissent utiliser de la main-d'œuvre tunisienne, ce qui serait une façon de contourner l'arrêt de l'immigration tunisienne vers la France. Il a été convenu d'autre part de prendre des initiatives dans le domaine culturel. C'est ainsi que des professeurs tunisiens de français et d'arabe pourraient prochainement exercer à Djibouti pour le compte du gouvernement français.

M. Barre a terminé la première journée de sa visite à Tunis en se promenant à pied dans le centre de la ville. Il s'est rendu jusqu'au petit restaurant où il prenait chaque pour ses repas à l'époque où il enseignait à Tunis, de 1951 à 1954.

ALAIN ROLLAT.

● *M. Frans Andriessen* sera le candidat néerlandais au poste de membre de la nouvelle Commission européenne, qui entrera en fonction le 1er janvier 1981, en remplacement de M. Hank Vredeling, qui s'occupait des affaires sociales dans l'ancienne commission. Agé de cinquante et un ans, ancien ministre des finances, il appartient à l'aile droite de la démocratie chrétienne néerlandaise (C.D.A.). — *(Corresp.)*

● *Le prochain sommet annuel franco-italien* aura lieu fin novembre en Italie, annonce l'Elysée. On précise, de source italienne, que la rencontre se tiendra à Rome entre les 28 et 30 novembre, et précédera le conseil européen, qui doit se réunir à Luxembourg les 1er et 2 décembre.

● *Le premier ministre britannique*, Mme Thatcher, et le chancelier Schmidt se rencontreront les 16 et 17 novembre à Bonn, dans le cadre des consultations régulières germano-britanniques. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Australie

● EMEUTE DANS UNE PRISON. — Treize détenus d'une prison proche de Sydney ont été hospitalisés, vendredi 24 octobre, après qu'une émeute ait entraîné l'intervention des forces de l'ordre. Plus de cent prisonniers avaient refusé la veille de réintégrer leurs cellules et pris position sur le toit de la prison. — *(A.F.P.)*

Cap-Vert

● ELECTIONS. — Le président Aristides Pereira a annoncé, récemment, que les premières élections législatives se dérouleront au Cap-Vert le 7 décembre prochain. *(Reuter.)*

Chine

● INQUIETUDE AMERICAINE à propos du dernier essai nucléaire chinois. Les Etats-Unis ont exprimé vendredi 23 octobre leur *« inquiétude »* devant les *« dangers potentiels »* de l'essai nucléaire chinois du 16 octobre. Des représentations ont été adressées à ce sujet aux autorités chinoises par l'ambassade des Etats-Unis à Pékin. — *(A.F.P., Reuter.)*

Colombie

● BILAN GOUVERNEMENTAL DE LA GUERILLA. — La guerilla a causé la mort de cent vingt-huit policiers ou militaires et de quatre cent dix-sept paysans au cours des trois dernières années, a annoncé, mercredi 22 octobre, le ministre de la défense. Les organisations sentations ont été adressées DE LA GUERILLA. — La guéde guérilla ont, selon lui, attaqué trois bases militaires et cent cinquante-deux établissements bancaires, au cours de cette période. Les guérilleros ont obtenu environ 4 millions de dollars à la suite de quatre-vingt-huit enlèvements et dix extorsions de fonds. Selon le général Camacho, les guérilleros colombiens seraient au nombre de mille huit cent trente, et se répartissent en cinq groupes ; *« Mouvement du 19 avril »* (M 19, extrême gauche). *« Forces armées révolutionnaires de Colombie »* (FARC, procommuniste), *« Armée de libération nationale »* (ELN, procastriste), *« Armée populaire de libération »* (ELP, *ouvrier d'autodéfense »* (trotkiste). — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● CINQ CONDAMNATIONS A MORT. — Un tribunal militaire a condamné samedi 25 octobre cinq personnes à mort et sept autres à la prison à vie. Tous les accusés étaient jugés en raison de leur participation au soulèvement armé de la ville de Kwangju, qui en mai dernier aurait fait plus de trois cents morts. — *(A.P., Reuter.)*

Espagne

● Mme ROSA POSADA a été désignée comme secrétaire d'Etat à l'information par le conseil des ministres, réuni vendredi 24 octobre à Madrid. Elle remplace M. Josep Melia, nommé gouverneur général pour la Catalogne. Mme Rosa Posada, âgée de quarante ans, est membre de l'Union du centre démocratique (U.C.D.), le parti gouvernemental. Elle est avocate et assurait jusqu'à maintenant les fonctions de directeur général à la coordination de l'administration générale de l'Etat. — *(A.F.P.)*

Grèce

● LE RETOUR DANS L'OTAN. — Par 182 voix contre 300 députés, le gouvernement Rallis a obtenu la confiance de la Chambre sur la réintégration de la Grèce dans les structures militaires de l'OTAN, dans la nuit du 24 au 25 octobre. Aux quatre-vingt-quatorze membres du parti socialiste se sont joints dans l'opposition vingt députés indépendants et membres du parti social-démocrate de M. Jean Pesmazoglou. Ces derniers, tout en se déclarant favorables à l'objet du vote, ont affirmé qu'ils refusaient la confiance à M. Rallis. — *(A.F.P.)*.

Irlande du Nord

● ATTENTAT. — Sept personnes dont sept jeunes recrues de la police nord-irlandaise, ont été blessées, le 23 octobre, par l'explosion d'une bombe dans une voiture à Enniskillen, dans le sud de l'Ulster. L'attentat a été revendiqué par l'IRA provisoire. — *(A.F.P.)*.

Namibie

● ECHEC DES NEGOCIATIONS. — Les négociations qui viennent d'avoir lieu entre une délégation des Nations unies et Pretoria sur l'avenir de la Namibie semblent avoir abouti à un échec. Les deux parties se sont refusées à confirmer l'échec. Mais, de source informée, on indique que M. Urquhart, secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des affaires politiques, et la délégation qu'il conduit n'ont pu obtenir une date ferme de cessez-le-feu. — *(Reuter)*.

Philippines

● LES ATTENTATS DE MANILLE. — Selon le *Washington Post*, le ministre de la défense philippin, M. Juan Ponce Enrile, a accusé, vendredi 23 octobre, des *« activistes chrétiens »* d'être responsables de la vague d'attentats à la bombe récemment revendiqués par le *« mouvement du 6 avril »*, et dont le dernier, le 19 octobre, visait le président Marcos *(le Monde* du 21 octobre).

Thaïlande

● Un attentat à la grenade, au milieu d'une fête locale, le samedi 25 octobre, a fait dix morts et une cinquantaine de blessés dans la province d'Udon Thani, dans le nord-est.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE ET LE SORT DES OTAGES AMÉRICAINS

M. Carter met l'opinion en garde contre un optimisme prématuré

De notre correspondant

Washington. — Rien n'y a fait : ni les démentis officiels ni le rappel des déceptions passées. La plupart des Américains ont commencé leur week-end avec la conviction que l'affaire des otages était sur le point de se conclure. Même les familles des cinquante-deux prisonniers — devenues si sceptiques après les mécomptes des derniers mois — manifestaient vendredi un certain optimisme. Quelques-unes projetaient un voyage à Wiesbaden en République fédérale pour y accueillir leur parent et en étaient même à réclamer aux autorités le prix du billet. Elles refusaient avec indignation les offres d'organes de presse écrite ou télévisée qui proposaient de prendre en charge leurs frais en échange de récits exclusifs.

Les milieux officiels ont passé la journée de vendredi à démentir toutes sortes de rumeurs. Non, aucun préparatif n'était en cours à Washington. Non, le secrétaire d'Etat, M. Muskie, ne s'apprêtait pas à partir pour Wiesbaden qui compte le plus grand hôpital américain d'Europe. On ne savait rien d'un rassemblement des otages dans la capitale iranienne confié à l'Associated Press par *« un homme d'affaires de Téhéran »*. Rien non plus d'un départ fixé à dimanche selon *« un diplomate de haut rang aux Nations unies »*, cité par N.B.C.

M. Carter a réagi vendredi à ces supputations : *« Je n'ai aucun moyen de savoir que les otages pourraient rentrer à la maison. Escompter qu'ils le feront ce week-end, la semaine prochaine ou la suivante est susceptible de conduire à des déceptions très amères. »* Il s'en est pris à la presse, oubliant sa propre part de responsabilité dans la vague de rumeurs. L'optimisme de commande affiché depuis quelque temps par le candidat démocrate n'a pu qu'encourager de telles hypothèses.

Le département d'Etat déclarait vendredi soir n'avoir officiellement reçu aucune proposition iranienne. Les responsables refusaient de confirmer une information selon laquelle seule une partie des otages pourrait être libérée. Une telle hypothèse, remarquait-on, poserait *« un vrai problème »* au gouvernement.

Une grande enquête du « Washington Post »

Si l'Iran est en première page du *Washington Post* ce samedi matin 25 octobre, c'est aussi pour une autre raison, moins actuelle. Le quotidien commence la publication d'une série de six articles sur *« la chute du chah »*, après avoir enquêté pendant cinq mois et recueilli un millier de pages de documents.

M. Carter est sur la sellette dès la première ligne. *Le Post* ne l'accuse pas d'avoir abandonné le chah prématurément, comme on le dit souvent, mais, au contraire, de s'être obstiné à le soutenir. Le président aurait engagé le souverain à mater la révolution, fût-ce par la force, malgré l'avis de plusieurs de ses conseillers. Le chah rechignait. *« Il était intérieurement convaincu*, écrit le quotidien, *que la force ne pouvait prévaloir longtemps. Il savait qu'il était en train de mourir lentement d'un cancer et était soucieux de laisser une nation stable que son jeune fils pourrait diriger »*.

Le *Washington Post* raconte dans ce premier article comment M. Carter avait progressivement resserré ses liens avec le chah depuis 1977. Et comment ce défenseur des droits de l'homme *« ferma les yeux sur la violation des droits de l'homme en Iran »*.

Publiée juste avant l'élection présidentielle du 4 novembre, l'enquête risque de donner quelques arguments à M. Reagan. Le candidat républicain dispose d'un avocat de plus en plus bavard en la personne de M. Kissinger qui s'est encore exprimé vendredi à propos de l'Iran. L'ancien secrétaire d'Etat a jugé dangereux l'envoi éventuel de matériel militaire à Téhéran en échange des otages. Interrogé sur son propre avenir dans une administration républicaine, il a déclaré : *« Honnêtement, je ne prévois pas de revenir au gouvernement »*. Mais tout le monde est convaincu qu'il en meurt d'envie et répondrait immédiatement à un appel du président Reagan.

ROBERT SOLÉ.

La prise « définitive » de Khorramchahr

« Les soldats de Khomeiny sont chassés à jamais... »

De notre envoyé spécial

Bagdad. — C'est vendredi 24 octobre à 14 h. 30 que la prise « définitive » de Khorramchahr (Mohammara pour l'Irak) a été annoncée (nos dernières éditions du 25 otobre).

Le « communiqué n° 99 » de l'état-major est un bulletin de victoire qui félicite *« l'armée qui a pris Mohammara et le peuple irakien, soldats, officiers, militants de l'armée populaire, gardes-frontières et membres de la police pour leur volonté de défendre la souveraineté, l'honneur et les principes de l'Irak »*. Le texte affirme que *« les soldats de Khomeiny ont été vaincus et chassés à jamais de Mohammara »* et exalte la *« portée historique de la libération de cette ville arabe »*.

La radio et la télévision ont donné lecture du télégramme du commandant des « forces de Qaddissieh », le général Abou Chahid, le « père du martyr », ainsi nommé depuis que son fils, un lieutenant-colonel, est mort sur le front, annonçant au président-maréchal Saddam Hussein la chute de la ville. Le chef de l'Etat a, en retour, félicité les soldats qui *« apportent la liberté au peuple arabe de l'Arabistan »*.

Le ministère de l'information a indiqué que les journalistes pourraient être emmenés lundi à Khorramchahr.

Tous les organes de presse, ce samedi matin, sont entièrement consacrés à cette victoire, qui éclipse les autres nouvelles, à l'exception d'une seule : la contre-proposition de l'Irak tendant à permettre l'évacuation des bateaux se trouvant dans le Chatt el-Arab sous l'égide de la Croix-Rouge internationale. En plaçant cette opération sur le plan humanitaire, Bagdad maintient le principe de sa souveraineté sur la voie d'eau et entend prouver sa bonne volonté tout en éludant la suggestion de M. Waldheim, acceptée par Téhéran, aux termes de laquelle les bateaux auraient arboré le pavillon des Nations unies. L'Irak craignait qu'une telle solution pût être considérée comme une concession sur le principe de sa souveraineté.

PAUL BALTA.

Egypte

La visite du chef de l'État israélien marque une étape importante de la « normalisation »

De notre correspondant

Le Caire. — Le président Itzhak Navon, accompagné d'une cinquantaine de personnalités israéliennes politiques ou culturelles, effectue sa première visite officielle en Egypte du dimanche 26 au jeudi 30 octobre. Ce voyage répond aux trois visites, dont l'une d'Etat, que le président Sadate a faites en Israël.

Bien que le chef de l'Etat israélien ait un rôle purement représentatif, sa venue au Caire y est regardée comme une étape importante de la normalisation des relations entre les deux pays, à un moment où ce processus marque le pas et où un certain désenchantement est perceptible chez les deux peuples.

L'idée chère à M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, selon laquelle la normalisation ferait un pas chaque fois qu'un progrès serait acquis sur la voie de l'autonomie palestinienne, n'ayant pas reçu de caution juridique dans le traité de paix, n'a pas disparu pour autant de la tactique égyptienne. *« Pour ne pas être accusés de ne pas respecter leurs engagements, les dirigeants égyptiens signent des accords, mais ils ne les appliquent pas ou ils les appliquent peu »*, constatent les Israéliens.

Les conventions prévues par le traité dans plusieurs domaines (aviation civile, culture, commerce, agriculture, postes, transports routiers, tourisme) ont été conclues, mais celles d'entre elles qui doivent être ratifiées par le Parlement du Caire ne l'ont pas encore été. Toutefois, les cinq vols hebdomadaires entre Le Caire et Tel-Aviv ont lieu sans entraves et quelque cent mille personnes, surtout des Palestiniens et des touristes israéliens ou étrangers, ont franchi le poste-frontière terrestre égypto-israélien d'El-Arich, depuis son ouverture cette année. De même, les navires israéliens utilisent librement le canal de Suez, et le pétrole sinaïtique continue, en vertu d'un accord *ad hoc*, d'alimenter Israël.

Les Israéliens se plaignent du refus égyptien de laisser les échanges commerciaux bilatéraux, au demeurant modestes, utiliser la voie de terre. Ils affirment que les Egyptiens sont découragés par leur gouvernement et que leurs collègues israéliens sont boudés au Caire. Résultat : nombreuses marchandises israéliennes disponibles en Egypte, comme la bière, y entrent en contrebande. Il y a plus grave : nombre de simples citoyens égyptiens qui avaient reçu d'anciens amis juifs d'Egypte devenus Israéliens ont été inquiétés par la police secrète. *« Ceci est contraire à l'esprit du traité de paix »*, estiment les Israéliens.

Les Egyptiens ripostent en disant : *« Le cabinet Begin ne respecte pas l'esprit du traité concernant les Palestiniens. »* Naturellement, M. Navon, dont les deux discours prévus ont été avalisés par M. Begin, ne se risquera guère à aborder des sujets de haute politique lors de ses deux tête-à-tête avec le raïs. Mais on lui prête l'intention d'utiliser au Caire les atouts qu'il possède — son appartenance au parti d'opposition travailliste, son arabophonie et ses origines orientales, sa réputation d'homme de culture — pour faire progresser la normalisation dans des domaines non politiques, comme la coopération universitaire ou le libre accès aérien à partir d'Israël — remis en question ces jours derniers — au monastère sinaïtique de Sainte-Catherine.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

AFRIQUE

Afrique du Sud : le vent du surplace

III. — Changer sans innover ?

Admise encore confusément par la population blanche que le premier ministre, M. Pieter Botha, convie à s'adapter au « changement », la nécessité de réformes en Afrique du Sud reste cantonnée, selon les « non blancs », dans la réthorique des vœux pieux. Les Noirs dénoncent le *refus obstiné d'une citoyenneté commune* et de l'assouplissement du régime des « pass » (laissez passer). Tout aussi amers, les Métis *se sont solidarisés* avec les Noirs tandis que la jeunesse ne cesse de se radicaliser (« le Monde » des 24 et 25 octobre).

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Johannesburg. — « *Le processus est lent, il est contrôlé ; il n'en est pas moins révolutionnaire* », telle est la thèse du Dr Leistner, directeur de l'Africa Institute. « *Il serait temps que les réformes prennent une tournure concrète* », titre, de son côté, le *Sunday Times* de Johannesburg. « *Ce dont nous parlons maintenant, c'est de confédération — le terme n'est plus interdit — et de coopération économique à travers des frontières souples. C'est un nouveau jeu* », a affirmé tout récemment M. Gerhard de Kock, nouveau gouverneur de la Reserve Bank, la banque centrale sud-africaine.

Ballons d'essai ? Fausses manœuvres ? Initiatives individuelles ou projets officiels ? En Afrique du Sud, les propositions de réformes pleuvent depuis l'an dernier sans qu'on sache toujours de quels appuis elles bénéficient. Dans le langage officiel, les termes de « *confédération* », de « *constellation* », de « *frontières souples* » reviennent de plus en plus souvent. On oppose la « *rationalité économique* » aux « *nécessités politiques* ». « *Au cœur du débat*, nous explique l'un des conseillers de M. Oppenheimer, magnat de l'Anglo-American, *vous retrouvez l'intégration économique et la séparation politique. Peut-on réaliser la première sans remettre en cause la seconde ? C'est la question-clé* ».

A l'origine, les neuf bantoustans, qui représentent *13 % de la* superficie du territoire sud-africain, devaient former des entités politiques et économiques à part. Sur le reste du territoire, les Noirs auraient été considérés comme des étrangers, c'est-à-dire rattachés aux « *foyers tribaux bantoux* » dont ils sont censés être originaires, même quand ils n'entretiennent plus de liens avec ces foyers depuis plusieurs générations. Ils n'auraient pas bénéficié de la citoyenneté sud-africaine. Sur le plan pratique, ils auraient donc constitué une main-d'œuvre à bon marché et sans droits au service d'un empire agro-industriel blanc. Mais, si ce concept de l'*apartheid* rigide a été remis en cause, les Blancs d'Afrique du Sud sont loin de lui avoir trouvé une alternative qui leur convienne.

Le besoin d'ouvriers qualifiés

Le boom économique qui s'est amorcé l'an dernier contribue à *précipiter* l'abandon de ces poches de sous-développement, de ce tiers-monde sud-africain que sont les bantoustans. Ce pays industrialisé a besoin de cent mille travailleurs qualifiés pour que sa croissance économique actuelle se maintienne et non d'un réservoir de quelques millions de manœuvres. « *Il est manifeste que la population blanche ne peut satisfaire à ces besoins, même si on lui ajoute les Métis et les Indiens. Il faut donc d'urgence former des Noirs* », a dit récemment M. Oppenheimer. Le magnat en a tiré plusieurs conclusions : le budget de l'éducation ne peut plus continuer de consacrer à l'étudiant blanc dix fois plus qu'à l'étudiant noir et trois fois plus qu'à l'étudiant métis ou indien ; l'allégement des impôts *et l'augmentation de 32 % du* budget de l'éducation, décidés cette année en faveur des Noirs, demeurent insuffisants : les programmes d'enseignement pour les Noirs doivent être refondus en faveur du technique, etc.

M. Oppenheimer préconise des réformes qui, dans le contexte sud-africain, sont plus audacieuses : rétablir la mobilité du travailleur noir, « *entravée par un labyrinthe de lois et de réglementations* » ; « *accepter le fait que les Noirs font partie intégrante de notre population urbaine et agir en conséquence* » ; enfin et surtout « *reconnaître que la discrimination raciale et la libre entreprise sont fondamentalement incompatibles et que l'inaptitude à supprimer l'une débouchera sur la destruction de l'autre* ».

Le gouvernement actuel n'est pas insensible aux intérêts du secteur privé et, fin 1979, lors d'un entretien avec les principaux hommes d'affaires, M. Pieter Botha *leur a donné* des assurances. Selon M. Oppenheimer, le premier ministre a alors « *associé avec raison la croissance de la libre entreprise, la fin de la discrimination raciale et sa nouvelle politique de « constellation d'Etats » dans une même et unique stratégie* ». M. Botha tient d'autant plus compte de l'opinion des milieux d'affaires qu'il souhaite rendre le régime sud-africain plus « *acceptable* » par les pays étrangers. La recherche d'une « *sphère de co-prospérité économique* » en Afrique australe dépend, notamment, de la *normalisation* des relations de la République avec les Etats proches, tous membres de l'Organisation de l'unité africaine.

Mais, sur le plan pratique, le « *changement* » dont on parle tant en Afrique du Sud ne s'est guère matérialisé. Selon Mme Suzman, député de l'opposition, « *aucune loi n'a été votée au Parlement en l'espace de dix-huit mois* ». Elle ajoute : « *En ce qui concerne les pass, le gouvernement a peut-être décidé de faciliter la vie des Noirs urbanisés, mais il veut toujours enrayer un éventuel afflux des habitants des bantoustans, et de toute façon la bureaucratie est tellement lourde que rien ou presque n'a changé. Quant aux baux de quatre-vingt-dix-neuf ans que le gouvernement a autorisé d'accorder aux Noirs de Soweto, ils constitueraient sans doute une promesse d'accès à la propriété s'ils avaient un effet concret. Mais l'an dernier, il n'y a pas eu plus de huit cents dossiers pris en considération.* » Même son de cloche chez M. Oppenheimer : « *On ne peut même pas dire, sans se leurrer, qu'un progrès important est intervenu dans la réalisation des espoirs que la rencontre avec le premier ministre avait soulevés.* »

Depuis qu'il assure la succession de M. Vorster à la tête du gouvernement et du parti nationaliste, largement majoritaire au Parlement, M. Pieter Botha a consacré une bonne partie de son énergie à remettre de l'ordre dans sa propre maison, celle des Afrikaners. Le scandale de l'information, le « *Muldergate* », auquel avaient été mêlées plusieurs personnalités du cabinet précédent et qui avait éclaboussé l'ancien premier ministre M. Vorster, avait été l'un des signes de l'usure du pouvoir. M. Botha a fait place nette, et l'un de ses hommes de confiance, M. « *Pik* » Botha, ministre des affaires étrangères, coiffe désormais l'information.

Un cabinet de technocrates

Petit à petit, le premier ministre, qui fut longtemps responsable de la défense, a placé ses hommes à des postes-clés. C'est le cas du général Malan, ancien responsable de la guerre en Namibie, qui vient d'hériter de la lourde tâche d'intégrer *la défense dans la* stratégie globale de la puissance sud-africaine, dont le potentiel nucléaire ne fait aucun doute. C'est également celui de M. Viljoen, président de la *Brotherbond*, société « *secrète* » des Afrikaners, ancien administrateur civil de la Namibie, qui a fait également sa rentrée au sein du gouvernement le 6 octobre, au poste de l'éducation, considéré comme l'un des plus difficiles.

M. Pieter Botha a formé ainsi un gouvernement de « technocrates » tout en écartant progressivement les politiciens qui lui plaisent le moins, notamment le docteur Treurnicht : le chef de file des *Verkrampte* (crispés), pour avoir conservé la direction de la branche du Transvaal du Parti nationaliste, n'en a pas moins été relégué à un poste obscur du cabinet. Chez les Afrikaners, on parle de « minidictature » à propos du chef du gouvernement. Sa *marge de manœuvre commence à s'élargir* sensiblement : en l'espace de dix-huit mois, il a conquis le pouvoir, imposant son autorité d'abord au gouvernement, puis au Parti nationaliste et, enfin, à l'administration.

Cette évolution devrait s'accentuer début 1981. « *Surveillez les élections partielles* », conseille à ce propos Mme Suzman. Il y en aura *plusieurs* afin de remplacer les parlementaires nationalistes « promus » au conseil présidentiel consultatif, au sein duquel ils siégeront aux côtés de Métis et d'Indiens. M. Botha devrait utiliser *la formation de ce conseil* non seulement pour y placer des *Verligte*, des nationalistes « éclairés » qui soutiennent sa politique, mais aussi certains parlementaires incompétents ou trop *Verkrampte*. Tout cela va de pair avec sa volonté de mieux contrôler le Parlement, de faire élire le général Malan et M. Viljoen au Transvaal, dans le prétendu fief du docteur Treurnicht, et de modifier peu à peu le *style* « Westminster » du Parlement du Cap, contesté par les Afrikaners.

Si chacun admet que le pouvoir central se réorganise autour de la personnalité de M. Pieter Botha, les thèses divergent quant à ses intentions. Les *Verkrampte* opposent le thème de l'*unité* du peuple afrikaner au *réalisme* préconisé par les *Verligte*. « *Mais ni les uns ni les autres*, nous assure Mme Suzman, *n'ont encore proposé de remettre en cause trois acquis, à leurs yeux, fondamentaux : le pouvoir politique, la ségrégation résidentielle et celle de l'enseignement. C'est ce qui n'est pas négociable.* »

La formation d'un Conseil présidentiel consultatif, dont sont exclus les Noirs, a été rejetée non seulement par ces derniers mais par les principaux chefs des communautés métisse et indienne. En outre, la police ne donne pas l'impression d'une plus grande souplesse dans la répression des manifestations anti-apartheid. Au protestataire sud-africain « non blanc » on oppose toujours gaz lacrymogène et fusil de chasse. *Les forces se sécurité* ne sont équipées ni de casques ni de boucliers, comme si les demi-mesures n'étaient pas souhaitées.

Mais c'est, encore une fois, sur le plan économique qu'on parle avec le plus de conviction de changement. « *L'attitude du premier ministre*, a également déclaré M. de Kock, *est qu'il n'est pas nécessaire d'attendre, pour établir une coopération économique à l'échelon du sous-continent, que nous nous entendions sur le système politique ou constitutionnel que nous souhaitons. Nous serions tous plus pauvres si nous le faisions. Si les Etats-Unis avaient attendu de savoir combien d'étoiles compterait leur drapeau, leur pays serait aujourd'hui arriéré et sous-développé au lieu d'être la plus grande puissance économique mondiale.* »

Autrement dit, le feu vert gouvernemental aurait été donné aux projets d'intégration économique régionaux ainsi qu'à l'établissement d'une sorte de cordon sanitaire économique aux frontières de la République. « *La constellation se réalise* », ajoute M. de Kock, avec la participation d'une nouvelle banque de développement et en usant de sérieuses incitations à la décentralisation industrielle. Il s'agit d'orienter le développement « *en tenant compte plutôt des réalités économiques que de considérations idéologiques* ». Bref, il s'agit d'une « *nouvelle vision* ».

Parallèlement, la République se dote des moyens de défendre son complexe industriel. Dans d'anciennes mines abandonnées, cinq années de réserves de pétrole ont été stockées. L'armée vient de former huit bataillons de Noirs — les premiers — pour lutter contre la guérilla et la « subversion ». Des unités de contre-guérilla, chargées de la surveillance des frontières, sont entraînées avec l'aide d'anciens cadres blancs de l'armée rhodésienne. Modernes et bien équipées, des unités d'intervention domineraient *tout conflit régional*, au cas où Prétoria déciderait d'intervenir. Enfin, les Sud-Africains refusent toujours de confirmer qu'ils disposent de l'arme atomique mais passent, dans les milieux spécialisés, pour pouvoir parfaitement s'en doter.

L'amorce d'une libéralisation

Les réformes draconiennes, si souvent évoquées par M. Pieter Botha, ne se sont pas encore traduites sur le plan législatif. Pour beaucoup, les Afrikaners n'accepteront jamais de partager le pouvoir qu'ils *monopolisent*, en fait, depuis 1948. Mais, pour le premier ministre, la prochaine session législative, de janvier à juin 1981, offrira une occasion unique de dévoiler ses intentions. Le boom économique, son contrôle du parti nationaliste, la possibilité d'accroître son avantage au cours d'une série d'élections partielles, — tout semble jouer en sa faveur. Il pourrait même, dans la foulée, précipiter les élections législatives — prévues pour 1983 au plus tard — afin de s'assurer *une meilleure* position à la chambre. S'agirait-il d'une dernière chance pour l'amorce d'une libéralisation du régime ?

Il reste que l'Afrique du Sud offre l'image d'une grande confusion. Chez les Noirs, le mouvement de la Conscience Noire a été victime de la répression qui a suivi la révolte de 1976 ; et l'A.N.C. relève aujourd'hui la tête dans le cadre de l'opposition totale au régime. Métis et Indiens ont fini par se décourager face à l'ostracisme dont ils *ont été victimes*, ces dernières années, de la part du pouvoir. Quant au boom économique, il peut tout autant encourager le régime, sans adversaires continentaux, à se replier sur lui-même qu'à s'ouvrir, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Personne ne sait au juste avec quel degré de conviction le gouvernement entend appuyer des plans de développement régionaux. On ne sait pas davantage jusqu'où il compte aller pour faciliter — ou limiter ? — l'intégration économique des Noirs. « *N'oubliez pas*, nous dit un économiste blanc, *que le partage du pouvoir, à l'échelon local, c'est de la dynamite...* » Chez les Afrikaners, le terme « *partage* » fait encore trop peur pour entrer dans les mœurs politiques. Il est même difficile de savoir si M. Pieter Botha est convaincu qu'il faudra un jour en passer par là.

FIN.

AMÉRIQUES

LA FRANCE VA AIDER AU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE PÉTROLIÈRE

M. Antonio Delfim Netto, ministre brésilien du plan, s'est envolé samedi pour Tokyo après une visite de quatre jours à Paris, destinée à préparer le voyage à Paris du président Figuerido, en janvier. Il a été reçu vendredi par M. Giscard d'Estaing. Il s'était librement entretenu les jours précédents avec MM. Monory, Cointat et Giraud.

Le séjour du ministre a permis de réaffecter au secteur pétrolier, à la demande du Brésil, une partie des prêts accordés par la France aux termes du protocole financier signé à Brasilia, en avril. Le Trésor français a, en effet, accordé au Brésil des prêts d'un montant de 2,5 milliards de francs, au taux de 7,5 % avec un délai de grâce de dix ans. A ce prêt s'ajoutent maintenant deux prêts consentis à Pétrobras, la société brésilienne d'hydrocarbures, par un pool bancaire conduit par Paribas pour un montant important. Il servira à l'achat de deux plates-formes off shore et de matériel de forages. Les facilités accordées au Brésil devraient aider M. Netto dans les négociations qu'il aura au Japon, qui se refuserait à ouvrir de nouveaux crédits au Brésil tant que ce pays n'aura pas mis de l'ordre dans sa dette extérieure.



Brésil

DEVANT LA MENACE D'EXPULSION DU PÈRE VITO

L'épiscopat brésilien fait front contre le gouvernement

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. — L'Eglise brésilienne, très sérieusement confortée dans son action par le voyage du pape, serre les rangs pour tenter d'éviter l'expulsion du Père Vito Miracapillo, de nationalité italienne, curé de la paroisse de Ribeirao, dans l'Etat de Pernambouc (*le Monde* du 22 octobre). Symboliquement, le Père Vito est depuis une semaine l'hôte et le protégé à Brasilia de la C.N.B.B. (Conférence nationale des évêques brésiliens). Il réside dans les bâtiments de l'épiscopat dans l'attente d'une décision du tribunal suprême, qui a demandé au gouvernement de surseoir à l'application du décret prédʼéviter l'expulsion du Père Vito Mira? firmé le 22 octobre l'*habeas corpus* accordé le vendredi 17 octobre à la requête d'un avocat de la C.N.B.B.

Les évêques multiplient les manifestations de soutien au Père Vito, un peu dépassé par les événements *et dont la simplicité naturelle* est troublée par les répercussions politiques exceptionnelles de son « affaire ». Le petit curé italien, souriant et timide, a déclenché une tempête *dont il se serait bien passé. Mais la* question n'est plus là. L'épiscopat entend gagner cette bataille contre le gouvernement. Elle est décisive pour son influence et aussi pour l'*accélération d'un processus d'ouverture* politique que la majorité des évêques souhaitent aussi large que possible.

Dom Marcelo Carvalheira, évêque auxiliaire de Paraiba, a déclaré *jeudi que « le jugement du père Vito était un test de l'ouverture ». « J'espère*, a-t-il dit, *que le tribunal se prononcera pour la cause juste, le maintien du père au Brésil, car ce dernier a agi exactement dans le droit fil de notre mission. Il y a une ouverture sans doute, mais il est vrai que le peuple n'est pas totalement indépendant* »... Dom Estevao Avelar Brandao, évêque d'Uberlandia, dans le Minas Gerais, a affirmé le même jour que la seule question était de « *dire oui à sa conscience et à l'Eglise du Christ* ». De tout le Brésil, des religieux, des séminaristes, des représentants des communautés ecclésiastiques de base envoient des messages à Brasilia demandant l'annulation de la mesure d'expulsion.

Les évêques conservateurs, sur la défensive, baissent le ton. Mgr Sales, archevêque de Rio, qui se trouvait à Rome lorsque le décret d'expulsion a été signé par le général Figueiredo, s'est aligné sans trop de mauvaise grâce sur la C.N.B.B. Le cardinal-primat Biandao, archevêque de Salvador, a estimé que le Père Vito « *avait un peu exagéré* », et il s'est implicitement prononcé contre l'expulsion.

A Rome, l'état-major de l'épiscopat brésilien a refusé d'assister au déjeuner offert par l'ambassade du Brésil. Affront sans précédent, renouvelé *à Brasilia cette semaine : aucun* représentant de la C.N.B.B. n'était présent à la messe célébrée à l'occasion du deuxième anniversaire du pontificat de Jean-Paul II.

Le gouvernement multiplie les déclarations apaisantes et affirme qu'il se conformera « *aux décisions du tribunal suprême* ». M. Abi-Ackél, ministre de la justice, a affirmé jeudi que, « *à son avis, il n'y avait pas d'infiltration marxiste dans l'Eglise* ».

Ce n'est pas l'opinion de plusieurs parlementaires du parti gouvernemental (P.D.S., parti démocrate et social) et des généraux de l'aile « dure » de l'armée. Un député de Rio dénonce le « *foyer de rébellion de Nova-Iguazu* (un quartier populaire de la périphérie de Rio-de-Janeiro), *foyer encouragé par l'Eglise* ». Un autre parlementaire gouvernemental réclame l'expulsion de l'évêque espagnol de Sao-Felix-de-Araguaia, dom Pedro Casaldaliga, qu'il juge « *pire que le Père Vito* ». Dom Pedro se bat depuis des années aux côtés des petits paysans pauvres de l'Araguaia, une région pré-amazonienne, contre les grands propriétaires terriens

Au-delà de l'affaire Vito, c'est bien toute la querelle entre partisans et adversaires d'une démocratisation authentique des institutions qui éclate au *grand jour*, avec une violence et une passion qui justifient toutes les inquiétudes.

MARCEL NIEDERGANG.

Algérie

Un appel pour El Asnam

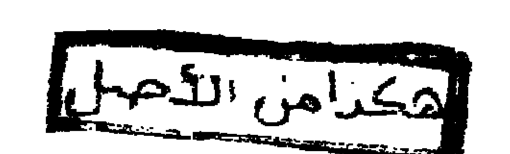
Nous avons reçu la lettre suivante d'un dirigeant de l'Union nationale des femmes algériennes d'El Asnam.

C'est au nom de tous les sinistrés d'El Asnam, victimes du séisme qui a ravagé notre région, que j'adresse un appel aux mères de familles françaises qui pourraient nous apporter une aide ne serait-ce que symbolique.

Le tremblement de terre du 10 octobre dernier ne m'a rien laissé, j'ai perdu mon mari, mes deux enfants, un garçon de onze ans et une fille de sept ans, il ne me reste plus rien sauf la foi en Dieu. Je suis courageuse, et, malgré ce qui m'est arrivé, j'aide *moralement et physiquement* les plus éprouvés que moi.

Ici à El Asnam, les nuits sont très froides (+ 5°) et beaucoup de bébés et d'enfants ont besoin de quoi se blottir et se vêtir. D'avance je les remercie. Je suis toujours à mon poste et je garderai jusqu'à ce que je voie qu'il ne leur manque rien. En nourriture, ça va bien, tout le monde *mange à sa faim. Encore une fois*, mille fois merci par avance.

★ Union nationale des femmes algériennes, El Asnam, Algérie.



Appel national pour la candidature de Michel Debré

150 personnalités lancent un appel à leurs concitoyens en faveur de la candidature de Michel Debré à la Présidence de la République :

"L'action de M. Michel Debré a toujours été éclairée par une ardente volonté de servir notre pays et nos compatriotes.

Jeune commissaire de la République à la Libération, il a aidé le Général de Gaulle, dès la Résistance. Principal auteur de la constitution, Premier Ministre choisi par le fondateur de la V[e] République, il a occupé aussi les plus hautes charges de l'Etat : Justice, Economie et Finances, Affaires Etrangères, Défense Nationale. Il a été sénateur ; il est député, maire, conseiller général. Il a ainsi acquis à tous les niveaux la plus grande expérience des responsabilités publiques. Son désintéressement, son travail acharné, son patriotisme sont connus de tous.

La démarche qu'il entreprend, courageuse et volontaire, est celle d'un homme qui perçoit les périls intérieurs et extérieurs, n'hésite pas à les désigner, et montre les voies qu'il faut choisir pour les surmonter. Il dénonce avec force, et à juste titre, les dangers qui menacent notre société de liberté. Il fait passer "l'air des hauteurs" sur le débat politique, qui en a grand besoin.

C'est pourquoi nous jugeons naturelle et opportune la décision qu'il a prise. Nous nous félicitons qu'elle demeure dans la bonne tradition qui veut qu'une candidature soit extérieure aux formations politiques. Nous souhaitons que les Français et les Françaises, dépassant les cloisonnements politiques, en comprennent le sens et l'importance".

CET APPEL EST SIGNÉ DE :

M. Fernand ANDREANI, *Commandant de Bord à Air France (secteur Concorde)*
M. Pierre ANTHONIOZ, *Grand Croix de la Légion d'Honneur*
M. Robert AUBE, *Ancien Sénateur, Ancien Conseiller Economique et Social*
Le Docteur Jacques AULONG, *Vice-Président du Conseil Général du Lot et Garonne*
M. Jean-Christophe AVERTY, *Réalisateur d'émissions télévisées*
Maître Vincent BADIE, *Ancien Ministre*
Mme Manticeux BARADEL, *Ouvrière textile*
M. Yves BARAU, *Maire de Sainte-Marie, Président du Conseil Régional de la Réunion*
M. Henri BAUS, *Proviseur de Lycée*
Le Professeur Jean-Louis BEAUMONT, *Député du Val de Marne, Maire de Saint-Maur-des-Fossés*
M. Jean de BEER, *Ecrivain, Producteur à France-Culture*
Le Général Pierre de BENOUVILLE, *Député de Paris*
M. Henry BERGER, *Député de Côte d'Or, Président de la Commission des Affaires Sociales à l'Assemblée Nationale*
M. Henri BERNARD, *Architecte, Membre de l'Institut*
M. Jean BERNASCONI, *Ancien Député de Paris*
M. Pierre BILLECOCQ, *Ancien Ministre*
M. Emile BIZET, *Député de la Manche*
M. Jean BOINVILLIERS, *Député du Cher*
M. René BOISSERIE, *Ouvrier-Outilleur*
M. Pierre BOUDOT, *Ecrivain, Professeur à la Sorbonne*
M. Pierre BOURSICOT, *Commissaire de la République honoraire, Président d'honneur du Conseil d'Administration de l'Aéroport de Paris*
L'Amiral Jean BRASSEUR-KERMADEC, *Grand Officier de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération*
M. Léon BRONCHART, *Cheminot, Ancien député, Commandeur de la Légion d'Honneur*
M. Etienne BURIN des ROZIERS, *Ambassadeur de France*
Melle Jacqueline CAILLE, *Maître-Assistant agrégée d'Histoire, Membre de la D.I.F.E.*
M. Pierre CANONGE, *Président de l'Action Etudiante Gaulliste*
M. Jean CASTAGNOU, *Député d'Indre-et-Loire*
Mme Joséphine CERLES, *Directrice d'Ecole Elémentaire*
Le Professeur Jacques CHALUT, *Chef du service radiologie au C.H.U. Saint-Antoine*
M. Albert CHAMBON, *Vice-Président du Centre Européen de Coopération Internationale*
Maître Philippe CHAMPETIER de RIBES, *Avocat à la Cour de Paris, Ancien Premier Secrétaire de la Conférence*
Maître Emile CHARPENTIER, *Doyen des Avocats à la Cour de Paris*
M. Jean-François CHAUVEL, *Ecrivain et Journaliste*
M. Pierre de CHEVIGNY, *Ancien Sénateur de Meurthe et Moselle*
M. Jean COUTEAUD, *Ingénieur Général des Ponts et Chaussées*
M. Jacques CRESSARD, *Député d'Ille et Vilaine*
Le Docteur Paul-Henri CUGNENC, *Ancien Président du Syndicat des Internes des Hôpitaux de Paris*
M. Bernard DECAILLON, *Dessinateur Industriel, Syndicaliste F.O*
M. Jacques DELHALLE, *Député de l'Aube*
M. Marc DEMARNE, *Professeur d'Enseignement général de collège*
Mme Sophie DESMARETS, *Comédienne*
Le Général André DEWIGNY, *Compagnon de la Libération*
M. Claude DHINNIN, *Député du Nord, Maire de La Madeleine*
Mme Marie-Madeleine DIENESCH, *Ancien Ministre, Député des Côtes-du-Nord*
M. Michel DROIT, *de l'Académie Française*
M. Maurice DRUON, *de l'Académie Française, Ancien Ministre, Député de Paris*
Melle Isabelle DUBOIS, *Infirmière*
Mme Sonia ELOY, *Secrétaire Général de l'Association Nationale pour la Fidélité au Général de Gaulle, Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire*
M. Claude EYMARD-DUVERNAY, *Député de Seine-et-Marne*
Le Pasteur Albert FINET
M. Robert FLACELIERE, *Membre de l'Institut*
Le Père Jean FLEURY (S.J.), *Fondateur de l'Aumonerie des Gitans*
M. Xavier FONTANET, *Cadre d'Industrie*
M. Alain FORGEOT, *Conseil de Gestion*
Le Docteur Marcel FORTIER, *Sénateur d'Indre-et-Loire*
M. Bernard FOURNIER, *Président de l'Union des Jeunes pour le Progrès*
M. Jean FOYER, *Ancien Ministre, Député du Maine-et-Loire, Président de la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale*
M. André FROSSARD, *Ecrivain*
Le Général Pierre M. GALLOIS
M. Henri de GASTINES, *Député de la Mayenne*
M. Lucien GAUTIER, *Sénateur, Président du Conseil Général du Maine-et-Loire*
M. Jean de GAULLE
M. Hubert GERMAIN, *ancien Ministre*
M. Olivier GERMAIN-THOMAS, *Ecrivain*
M. Pierre GODEFROY, *Député de la Manche*
M. Michel GOETZ, *Ouvrier Métallurgiste*
M. François GOGUEL, *Ancien Membre du Conseil Constitutionnel, Secrétaire Général Honoraire du Sénat*
Mme Marielle GOITSCHEL, *Championne du Monde de Ski, Médaillée olympique*
Mme Odette GONCET, *Secrétaire Général de la Fédération Internationale pour l'Economie Familiale*
M. Alain GOSSET, *Vice-Président de la Fédération Nationale des Associations d'Elèves en Grandes Ecoles*
M. Yves GUENA, *Ancien Ministre, Député-Maire de Périgueux*
M. Gilbert GRANDVAL, *Ancien Ministre, Président de l'Union Gaulliste*
M. Francis GROUD, *Chauffeur-Routier*
M. Olivier GUICHARD, *Ancien Ministre, Député-Maire de La Baule, Président du Conseil Régional des Pays de Loire*
M. Jean HAMELIN, *Député d'Ille-et-Vilaine*
M. Léo HAMON, *Ancien Ministre, Commandeur de la Légion d'Honneur*
Le Docteur Françoise HAGUENAU, *Directrice de Recherche à l'INSERM*
M. Jean HUERTAS, *Mineur de Fond*
Le Professeur René JOYEUX, *Vice-Président Honoraire national de l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (A.P.E.E.P.)*
Le Professeur B. KERBRAT, *Médecin des Hôpitaux, Président de la Fédération RPR du Finistère*
Mme Claude-Annick KONOPKA, *Pharmacienne*
Le Chanoine André-Paul LABAUME, *Curé de Campagne, Déporté résistant*
M. René LA COMBE, *Député du Maine-et-Loire*
M. Patrick LALLOUR, *Chef d'entreprise*
Le Professeur Alain LARCAN, *Professeur à l'Université de Nancy, Chef du Service d'Urgence et de Réanimation S.A.M.U. Lorraine*
Le Professeur Xavier LECLAINCHE, *Membre et Ancien Président de l'Académie de Médecine*
M. Pierre LEFRANC, *Président de l'Association Nationale d'Action pour la Fidélité au Général de Gaulle*
M. Auguste LEGROS, *Maire de Saint-Denis de la Réunion, Membre de la D.I.F.E.*
M. Louis LE GUEN, *Patron-pêcheur de langoustier*
M. Roger LEONARD, *Premier Président Honoraire de la Cour des Comptes*
M. Guy LLAURENS, *Ancien Président de la Chambre de Commerce de Béziers-Saint Pons, Commerçant*
M. Pierre LONGONE, *Economiste-Démographe*
M. Stéphane MANTION, *Président de la Fédération Nationale des Etudiants de France*
M. Charles MARAL, *Président d'une Association de Cadres dirigeants*
M. Bernard MARCORELLES, *Cadre Commercial*
M. Bernard MARIE, *Député des Pyrénées Atlantiques, Maire de Biarritz*
Le Professeur Julien MARIE, *Pédiatre, Membre de l'Académie de Médecine*
M. René MASSIGLI, *Ambassadeur de France*
Mme Gilberte MATHIAUD, *Mère de Famille, Médaille de la Famille, Administrateur de l'Union Départementale des Associations Familiales d'Indre-et-Loire*
M. Henri MAZEAUD, *Professeur des Facultés de Droit, Membre de l'Institut*
M. Pierre MAZEAUD, *Ancien Ministre, Maire de Saint-Julien-en-Genevois*
M. Antoine MASUREL, *Compagnon de la Libération, Chef d'Entreprise*
M. Jacques MERCIER, *Fondateur de "Famille Chrétienne"*
Le Professeur Robert MERLE d'AUBIGNE, *Membre de l'Académie de Chirurgie*
M. Yves MICHALON, *Publicitaire*
Le Professeur Jean MINNE, *Président Honoraire de la Fédération RPR du Nord*
Le Professeur Philippe MONOD-BROCA, *Membre de l'Académie de Chirurgie, Chef de Service à l'Hôpital Bicêtre*
M. Roger MOREAU, *Sénateur d'Indre-et-Loire*
Maître Jacques MERCIER, *Ancien Député de l'Essonne, Membre du Comité directeur de "France-Israël"*
M. Eugène MOTTE, *Ancien Sénateur*
M. Henri MOULLE, *Député du Cher*
M. Jean-Michel NAULOT, *Attaché de Direction*
M. Lucien NEUWIRTH, *Député de la Loire, Président du Conseil Général de la Loire*
M. André PAILLIEUX, *Délégué C.F.T.C. à l'Assemblée Consultative Provisoire, ancien Député de la Seine*
Le Docteur Max PALLAS, *Président du centre Indépendant, Conseiller Municipal de Bordeaux*
M. Bernard PERRET de CRAY, *Responsable professionnel agricole*
Mme Muriel de PERETTI, *Hôtesse de l'Air*
M. Philippe PESCHAUD, *2[e] DB. Grand Officier de la Légion d'Honneur*
M. Gabriel de POULPIQUET, *Ancien Député*
Maître Bernard PREVOST, *Avocat à la Cour de Paris*
M. Marcel PUJOL, *Ancien Membre du Bureau National de la Confédération Générale des P.M.E.*
M. Pierre RACINE, *Conseiller d'Etat*
M. Georges REPIQUET, *Sénateur de La Réunion*
M. Pascal REY, *cadre d'entreprise*
M. Paul RIVIERE, *Ancien député de la Loire, Commandeur de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération*
Mme Christine de RIVOYRE, *Ecrivain*
M. André ROUSSEL, *Professeur à la Faculté de Médecine, Biologiste des Hôpitaux*
M. André ROUSSIN, *de l'Académie Française*
M. Claude ROUX, *Député de Paris*
M. Louis ROUZEE, *Président honoraire de l'Union Nationale des Officiers de Réserve*
M. Antoine RUFENACHT, *Ancien Ministre, Député de la Seine-Maritime*
M. Gabriel SACREZ, *Président du Conseil Général des Ardennes*
Mme Claude SAINTENY, *Ecrivain*
M. Gaston de SANSAC, *Secrétaire Général du Centre Indépendant, Président du Centre d'Etudes et de Liaisons des Intérêts Régionaux*
Mme Marie-Claire SCAMARONI, *Médaillée de la Résistance, Membre de la D.I.F.E.*
M. Pierre SCHOENDOERFFER, *Cinéaste et Ecrivain*
M. Louis SEIGNER, *Doyen honoraire de la Comédie Française*
Mme Bluette SOLON, *Agrégée de l'Université, Ancienne Elève de l'Ecole Normale Supérieure*
M. Jacques SOURDILLE, *Député des Ardennes, Président du Conseil Régional de Champagne-Ardennes*
M. Roger STEPHANE, *Ecrivain et Producteur de Télévision*
M. Martial TAUGOURDEAU, *Député d'Eure-et-Loir*
M. Jean THIBAULT, *Député de l'Indre*
Melle Janette TOUBLANC, *Kinésithérapeute*
Mme Lucy TOULEMONDE, *Assistante Sociale*
M. Jacques VENDROUX, *Ancien Président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale*
M. Pascal VERCKEN, *Editeur*
Le Professeur de VERNEJOUL, *Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, Ancien Président du Conseil de l'Ordre des Médecins*
M. Pierre VERTADIER, *Ancien Ministre*
M. Daniel VIE, *Vice-Président National d'un mouvement familial catholique, Ancien Administrateur de l'Union Nationale des Associations Familiales*
Mme Laetitia de VOGUE,
M. André-Georges VOISIN, *Député d'Indre-et-Loire, Président du Conseil Général*
M. Marc ZAMANSKI, *Doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Paris*

Les auteurs de cette déclaration appellent ceux qui partagent leur conviction à faire connaître leur adhésion au C.N.S.A.M.D., 1 Rue de Villersexel - 75007 Paris - Téléphone : 544.02.50.

Le Monde

politique

LA DISCUSSION DU BUDGET DE L'ÉDUCATION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Inégalités et égalitarisme

La discussion, puis l'adoption du budget de l'éducation, vendredi 24 octobre, à l'Assemblée nationale, a apporté une confirmation et nourri un désaccord idéologique. La confirmation, c'est qu'il y a de bons et de mauvais députés. Aux premiers — les élus de la majorité — le ministre de l'éducation accepte de répondre. Aux seconds — les représentants de l'opposition — M. Beullac s'adresse sélectivement. Toujours prêt à dialoguer avec « les élus du peuple », le ministre ne peut cependant s'empêcher de penser que les « contacts » avec l'opposition risquent de n'avoir aucun sens dès lors que « le manichéisme, l'amalgame et le procès d'intention » tendent à l'emporter sur l'analyse des faits. Que devient le débat démocratique quand « tout est prétexte à déformation et imprécations » ?

Le désaccord idéologique porte sur la notion d'égalité et d'égalitarisme. L'opposition multiplie les exemples sur les inégalités sociales qui conditionnent, selon elle, l'inégalité des chances ; la majorité et M. Beullac refusent l'uniformité : parlent de « handicaps naturels ». Très vite, le ministre est accusé (par M. Brunhes, P.C.) de « s'appuyer sur la nouvelle droite » et de « mener campagne contre l'idée même d'égalité ».

Sans états d'âme, fort d'un budget dont les crédits régressent pour la deuxième année consécutive, M. Beullac regarde s'accomplir « la rénovation sereine et profonde de notre système éducatif »...

● INEGALITES ET EGALITARISME. — Ce sera le thème dominant de ce débat. La notion d'inégalité et la réalité vécue des inégalités sont bien différentes selon que l'on appartient à la majorité ou à l'opposition. Pour M. PINTE (R.P.R., Yvelines), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, l'égalité des chances, ce n'est pas l'égalitarisme. L'égalité, c'est offrir à chacun *« le maximum de chances en fonction de ses aptitudes »*. M. HERMIER (P.C., Bouches-du-Rhône) préfère les faits : *« L'égalité des chances, parlons-en ! Un élève sur deux quitte l'école dépourvu de toute véritable formation professionnelle. Au cours de la scolarité élémentaire, 62 % des enfants d'ouvriers, 46 % des enfants d'employés redoublent au moins une classe. »* Un exemple encore, rapporté par M. MEXANDEAU (P.S., Calvados). Selon lui, la priorité accordée à l'enseignement privé dans le budget *« conduit à un enseignement séparé et méconnaît les lois de l'égalité en favorisant la sélection à partir de critères sociaux »*. L'inégalité de la politique scolaire du gouvernement, M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine) la voit *« féroce »*. Un chiffre le prouve : *« Un enfant d'ouvrier a neuf fois moins de chances de devenir étudiant en médecine qu'un enfant de cadre supérieur. »*

Mais l'inégalité peut aussi résulter de faits qui apparemment anodins, accroissent les différences ; par exemple entre ruraux et citadins. L'enfant d'un village dont l'école est fermée (parce que le nombre d'élèves est insuffisant), subit un handicap. Handicap de fatigue et de transport pour aller à une école plus lointaine. *« Il est,* note M. DELEHEDDE (P.S., Pas-de-Calais), *dès le départ, victime d'une inégalité. »* M. BEULLAC, ministre de l'éducation, ne confond pas, quant à lui, égalité et égalitarisme. Des deux notions, à l'évidence, il préfère la première. Vaincre les inégalités ? Sans doute pas, mais les corriger, c'est possible, estime le ministre. Il faut *« une pédagogie différenciée »*, car il y a *« des handicaps naturels ou d'origine socio-culturelle »* dont il faut prendre conscience. C'est une réponse. Il y en a d'autres, parfois contradictoires. M. PINTE pense, par exemple, que la suppression des filières dans le premier cycle favorise *« l'apprentissage de la différence, de la tolérance, de la mise en valeur des dons personnels et des valeurs collectives, de l'unité dans la diversité »*. M. BARIANI (U.D.F., Paris) préfère parler de démocratisation de l'enseignement. La démocratisation encore : *« C'est tout le contraire de la facilité ou de l'uniformité »*, assure M. Beullac, tandis que M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) constate simplement que l'enseignement technique accueille en priorité les enfants de la classe ouvrière.

● L'ECOLE PRIVEE. — C'est toujours la grande querelle des socialistes. Jules Ferry va être longuement pris à témoin au cours des débats. Avec 13 milliards 34 millions, *note M. ROYER* (N.I., Indre-et-Loire), rapporteur de la commission des finances, l'enseignement privé voit ses crédits majorés de 22 %. En quatre ans, *ajoute-t-il*, les *crédits* de fonctionnement ont progressé de 121 % ; alors que l'augmentation du budget total de l'éducation est inférieure à 8 % environ à ce taux. L'école privée, insiste M. DEROSIER (P.S., Nord), est l'objet de toute la sollicitude du gouvernement. M. Beullac n'admet pas que les socialistes *« s'octroient »* la notion de laïcité.

● Les maîtres et leurs élèves — Selon M. ROYER, *« l'enseignement vaut ce que valent les enseignants »*. La formation est insuffisante, pour M. BARIANI. Elle est la *« priorité des priorités »* pour le ministre de l'éducation. La formation continue disposera de 800 millions. Ces crédits, *estime-t-il, sont suffisants pour* commencer à appliquer un plan. L'année prochaine, ajoute-t-il, il faudra le double.

M. ROYER a fait la balance des créations et suppressions de postes. Résultat : 2 109 suppressions. Pour les instituteurs, un plan de résorption de l'auxiliariat a été appliqué avec succès, *observe-t-il*. Il reste à faire la même chose pour les professeurs certifiés du second degré. *« En fait de résorption de l'auxiliariat* [par titularisation], *c'est l'orientation vers l'A.N.P.E. dont il faut parler »*, affirme M. TASSY (P.C., Bouches-du-Rhône). Je m'engage à établir un plan de résorption, répondra M. BEULLAC. De toute façon, observe M. FUCHS (U.D.F., Haut-Rhin), il faut développer la responsabilité des enseignants, créer de *« véritables communautés scolaires »*.

Reste le problème du nombre des élèves et de leur accueil. 135 000 places sont créées dans les lycées, indique M. ROYER, mais il y a 230 000 élèves de plus. Les crédits pour les maternelles diminuent de 57 %, déplore-t-il, alors qu'il y a 24 000 élèves de plus. Un tiers des classes maternelles ont plus de trente élèves, souligne M. HERMIER. C'est la même situation dans de nombreuses classes de seconde et de sixième, assure M. LAURAIN (P.S., Moselle). La baisse de la démographie justifie-t-elle les *suppressions de postes* ? M. TASSY refuse cet argument.

● LE CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT. — Pour les gaullistes bien sûr, le point sensible, c'est l'histoire. M. LATAILLADE (R.P.R., Gironde) se montre prolixe sur ce sujet : *« L'histoire, ce calendrier de notre passé et de nos origines, émiettée au hasard des années scolaires, passée à la moulinette avec un peu de géographie, un morceau d'économie et des réminiscences d'instruction civique, ressort à l'autre bout de la chaîne sous la forme d'activités dites « d'éveil »*. L'histoire encore, avec Mme d'HARCOURT N.-I. Hauts-de-Seine) : *« C'est en vain que les enfants chercheraient un fil conducteur dans les manuels. »* Plus d'histoire et, au-delà, plus de références, pense M. Bariani :

● POURSUIVRE OU ARRETER LES ETUDES. — Poursuivre des études, cela veut dire, pour certains, obtenir une bourse. Et, là, une situation choquante, dénoncée par tous. Cent trente et un millions de moins que l'an dernier, deux cent trente-neuf millions qui n'ont pas été utilisés ; en trois ans, le nombre des bourses a diminué de 30 %, notent MM. ROYER et PINTE. *« La gratuité elle-même est sélective »*, explique M. Hermier. Devant l'avalanche de critiques sur ce point, le ministre de l'éducation, à la fin du débat, donne l'assurance formelle que, en 1981, les crédits seront entièrement utilisés, promet que le plafond de ressources sera relevé de 12,5 % et affirme que s'il y a un reliquat des crédits, celui-ci sera affecté à un relèvement différencié des taux des bourses.

Arrêter des études, c'est souvent entrer dans une entreprise ; pour s'y préparer, les stages en entreprise seront étendus. Pour M. RALITE, mettre les jeunes en contact avec le monde du travail, c'est tout autre chose que les *« séquences-éducation »* organisées sans consultation des syndicats, mais avec l'aval du patronat. M. HERAUD (U.D.F., Seine-et-Marne) suggère d'octroyer des aides publiques ou des indemnités forfaitaires aux chefs d'entreprise qui prendraient des stagiaires.

● UN MALAISE ? — Aucun doute à ce sujet, selon M. LATAILLADE. Mais, heureusement, note-t-il, *« une volonté politique se manifeste »*. M. Beullac voit dans ce que l'on qualifie *« un peu trop complaisamment de malaise »* un problème de formation initiale et continue des enseignants. Celle-ci étant, selon lui, insuffisante et inadaptée.

● *POLITISATION ET IDEOLOGIE* — Beaucoup, beaucoup de choses à ce sujet... M. MEXANDEAU n'hésite pas : s'adressant à M. Beullac, il déclare : *« Il n'y a pas beaucoup de différence entre la philosophie qui vous inspire et celle qu'exposent certains hebdomadaires et le Club de l'horloge. »* M. DELEHEDDE est affirmatif : *« Vous reprenez à votre compte de vieilles idéologies dépassées, comme l'idéologie du don, l'idéologie des différences innées. »* M. GAUDIN (U.D.F., Bouches-du-Rhône), conseille la prudence : *« Il convient de maintenir des garde-fous contre l'action politique d'organisations qui ne visent qu'au dénigrement voire au démantèlement, comme la Fédération des parents d'élèves que l'on appelait naguère la Fédération Cornec. »* Mme PRIVAT (P.C., Seine-Maritime), dénonce *« la véritable guerre idéologique à laquelle le gouvernement se livre »*. Quant au ministre, il a lui, une véritable stratégie : *« Mon devoir est de clouer au pilori ceux qui, par leur action politisée, jettent le discrédit sur l'ensemble du monde enseignant. »*

● UN OU DEUX BUDGETS ? — M. Royer n'a aucun doute. *« C'est un budget d'austérité, un budget trop rigide qu'il faudra compléter par un collectif* (budgétaire) ». M. PINTE non plus : *« Pourquoi comprimer les dépenses de fonctionnement des lycées et des collèges quand vous savez parfaitement qu'un collectif sera nécessaire ? »* Une *« rallonge »* donc. En attendant, il faut voter les crédits. M. LAURAIN explique pourquoi cela ne posera pas de difficulté : *« Votre budget pour 1981, sans ambition, contient juste ce qu'il faut pour être voté par une majorité docile. »*

LAURENT ZECCHINI.

La préparation de l'élection présidentielle

Mme GARAUD VEUT ALLER « LE PLUS LOIN POSSIBLE »

Mme Marie-France Garaud, candidate à l'élection présidentielle, a déclaré vendredi 24 octobre, dans une interview à R.T.L. *qu'elle était décidée « à aller le plus loin possible »*. Elle espère recueillir les cinq cents signatures d'élus nécessaires pour parrainer sa candidature. M. Garaud indique que M. Pierre Juillet, qui fut, comme elle, conseiller de Georges Pompidou et de M. Chirac, partage ses idées, et elle estime que c'est, pour le moment, un avantge de ne pas être « empêtrée » comme beaucoup d'hommes politiques dans un appareil de parti.

Mme Françoise Giroud, ancien ministre, a dit de Mme Garaud, à R.T.L. : *« Vous pouvez compter sur elle, elle ne fera pas de la broderie intellectuelle. Elle a choisi un clou, elle tapera dessus. Elle connaît les trucs. Est-ce que son truc prendra, c'est une autre histoire (...) Ce qu'elle vise, ce n'est pas l'Elysée. Dans la partie qui se joue autour du pouvoir, les dieux ont abattu sur la table la dame de pique. Ce n'est pas la carte qui gagne, c'est celle qui fait perdre. »*

● *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., qui était interrogé vendredi 24 octobre au cours d'une conférence de presse sur la candidature de Mme Marie-France Garaud, a constaté la multiplicité des candidatures dans les rangs gaullistes et a ajouté : *« Tel qui voulait rassembler voit aujourd'hui le rassemblement se changer en éparpillement (...). Nous avions déjà eu le tourniquet à l'occasion des élections européennes ; nous avons maintenant le tournis. »*

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, candidat à l'élection présidentielle, a déclaré, vendredi 24 octobre, dans une conférence de presse qu'il faisait depuis vingt ans l'analyse de l'hégémonisme soviétique découvert par Mme Garaud. Il a *rappelé que le Front national* réclame la peine de mort pour les terroristes quels qu'ils soient. *« Les partis de droite*, a-t-il déclaré, *sont les seuls à défendre l'honneur de la police. Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait des sympathisants pour la droite parmi les policiers. »*

Le choix socialiste

par MAURICE DUVERGER

Le *programme* commun reposait sur des équivoques. Même dans sa belle saison, les arrière-pensées fleurissaient derrière les bons sentiments. Parmi ses animateurs, bien peu croyaient qu'une victoire électorale puisse se *prolonger* jusqu'au terme normal de la législature. Chacun espérait tirer son épingle du *jeu après un bout de chemin ensemble* : les socialistes en redorant leur blason par les réformes d'un nouveau front populaire qu'ils auraient dirigé, les communistes en faisant oublier *le coup de Prague par une* participation loyale au gouvernement d'un régime occidental. Sous les démonstrations d'amitié, la méfiance réciproque demeurait vive.

L'alliance de 1972-1977 *restait plausible malgré tout parce qu'elle reposait* sur l'espoir que le parti communiste irait jusqu'au bout de la *transformation nécessaire pour qu'il* puisse entrer pleinement dans le jeu de la démocratie. Il ne pourra pas le faire tant qu'il conservera sa structure monolithique, son intolérance *idéologique*, sa dépendance extérieure. Taillé sur le modèle de l'organisation conçue par Lénine pour exercer une dictature rigoureuse ou *préparer* la révolution qui l'établirait, il n'est pas adapté au *mécanisme* de compromis et de consensus qui développe et maintient la liberté politique.

Même pendant que l'union de la gauche *traversait* sa lune de miel, tout le monde savait que les communistes avaient encore un long chemin à parcourir pour devenir capables de pratiquer un pluralisme authentique. Mais ils semblaient alors s'y engager résolument, justifiant ainsi l'ouverture d'un crédit sur leur *évolution future. Mettre fin au grand* schisme qui empêche un cinquième des citoyens français de s'intégrer dans la communauté nationale, cela valait qu'on se montre généreux, d'autant plus que les termes du contrat et le rapport des forces excluaient la possibilité d'un débordement.

***

Tout a changé depuis que le parti communiste a repris son visage de fer. Peu importent les raisons de cette volte-face. *Qu'il l'ait décidée* de son *propre* mouvement pour ne pas devenir le brillant second des socialistes, ou qu'elle lui ait été imposée par Moscou pour obéir à l'« internationalisme prolétarien », cela n'a guère d'importance. Quand il reviendra quelque jour au printemps d'hier après la période glaciaire où il s'est maintenant enfermé, on n'oubliera pas que celle-ci correspond à sa nature profonde. Rétrospectivement, son libéralisme (très modéré) des années du programme commun prend ainsi figure d'un expédient provisoire, non d'une amorce de transformation définitive. On ne peut plus *rouvrir* de crédit *à qui trompe ainsi la confiance du* prêteur. Tant que la mutation nécessaire de la structure, de l'idéologie et du soviétisme ne sera pas réalisée, les accords ne pourront être que provisoires. Ils ne devront jamais endormir la vigilance du partenaire.

On n'en est pas encore là. Pour le moment, et probablement pour longtemps, aucune alliance de gauche n'est concevable. Le sentiment unitaire des électeurs peut empêcher Georges Marchais de prôner *l'abstention au second tour de scrutin de 1981*, comme il meurt d'envie de le faire. La pression de la base ne l'empêcherait pas d'employer tous les moyens *pour* faire échouer les entreprises d'un président socialiste ou d'une *majorité parlementaire* de gauche. Des convergences temporaires demeurent possibles, à *l'Assemblée* ou dans *le pays : par* exemple, pour voter une réforme favorable aux « travailleurs » ou mener une campagne contre un projet conservateur. *Elles resteront exceptionnelles et limitées : toute l'action* du parti communiste consistant maintenant à *organiser* les exploités, les pauvres, les mécontents dans une contre-société qu'il contrôle et manipule aussi totalement que possible, à *coups* de revendications démagogiques dont le caractère irréalisable exige le maintien dans une *opposition permanente*.

Il *est* très habile dans *une* politique de ce genre, qu'il a pratiquée pendant les quinze ans qui ont précédé le Front populaire et la période qui a suivi la *rupture* de 1947. En face d'un *tel comportement*, le parti socialiste ne dispose d'aucune des deux stratégies entre lesquelles il semble *hésiter : rester fidèle à l'union de la* gauche ou revenir au centrisme de la S.F.I.O. Ni l'une ni l'autre ne sont possibles. La seconde suppose qu'une *fraction* du *centre-droit* accepte des *réformes profondes* qu'aucun des partis de la majorité actuelle n'est vraiment disposé à envisager. La première ne pourrait devenir *plausible* que si le parti communiste se trouvait radicalement transformé ou sérieusement affaibli : chacune de ces hypothèses n'est réalisable qu'au bout d'une longue *étape*.

***

La société française devient mûre pour la *social-démocratie*, qui a créé en Europe *occidentale* les meilleurs systèmes politiques du monde actuel, ou les moins mauvais : comme on voudra. Mais celle-ci montre des signes d'essoufflement après des décennies brillantes. Elle a besoin d'un renouvellement sur la base d'un projet original qui demeure encore dans les limbes. De toute façon, elle ne peut *gouverner* efficacement que si le parti communiste est inexistant ou très faible, comme en Grande-Bretagne, en République fédérale, en Autriche, en Scandinavie. Le nôtre se trouve à contre-courant de l'histoire. Il en freine le *mouvement* au lieu de l'accélérer. Cela porte à croire que son déclin est inéluctable à long terme. Mais on *mobilise* difficilement les électeurs sur des *perspectives* si éloignées. Là se trouve la difficulté fondamentale du *parti socialiste*, qu'il dissimule derrière un conflit de personnes.

● RECTIFICATIF. — Une ligne a sauté à la fin du « Point » des première éditions du *Monde* du 25 octobre, « Trop de vide ». Il fallait lire : *« Quand les discours restent à ce point répétitifs, il est naturel qu'une autre voix, un autre ton, soient bien accueillis. Surtout s'ils viennent troubler l'anesthésie dominante, secouer ce que M. Jobert appelle « la démocratie molle » et affirmer, sans détours, des positions claires et fortes, qu'elles soient de gauche ou de droite... »*

AU SÉNAT

Questions sur les télécommunications et le chômage

M. Jean Cluzel (Union centriste, Allier) a interrogé, vendredi 24 octobre, M. Ségard, secrétaire d'État aux postes et télécommunications, au sujet de l'état des projets de satellites de télédiffusion.

« La coopération franco-allemande décidée le 1er juin 1979, indique M. SEGARD, *a été définie par la convention du 29 avril 1980. Deux satellites seront lancés, chacun couvrant trois canaux d'ondes à frais partagés, soit 625 millions de francs pour la France. Des réunions techniques franco-allemandes se tiennent chaque mois depuis le 19 mai de cette année. L'organisme directeur, qui comprend une quarantaine de personnes, s'est installé à Munich au mois de septembre. Le lancement est prévu pour l'année 1984. »*

Mme PERLICAN (P.C., Paris) attirait l'attention du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications sur le projet d'implantation en grande banlieue de la direction opérationnelle des télécommunications du réseau national. *Le secrétaire d'Etat indique : « Le personnel de cette direction a refusé la décentralisation sur Saint-Quentin-en-Yvelines et parmi les autres communes proposées, c'est pour Montrouge que s'est dégagée une majorité, particulièrement parce qu'il s'agit là d'une commune bien desservie par les transports en commun à partir de Montparnasse, siège actuel de cette direction. »*

M. VIRAPOULLE (Union centriste, Réunion), au nom de MM. TINANT (Union cent., Ardennes) et MARSON (P.C., Seine-Saint-Denis), s'inquiète du sort des chômeurs qui sont privés de toute ressource. M. LIMOUZY, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, leur indique les possibilités actuelles de l'aide sociale, puis précise : *« Un groupe de travail a été chargé d'étudier les remèdes à apporter à la situation précaire qui reste celle de certains chômeurs. L'UNEDIC fournira toutes les informations nécessaires. Le ministre du travail assurera la coordination des systèmes d'aide existants. »* — A. G.

Devant les présidents de conseils généraux

Un État omnipotent devient un État impotent

déclare M. Bonnet

De notre correspondant

Le cinquante et unième congrès des présidents de conseils généraux a siégé à Versailles les 23 et 24 octobre. M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé, jeudi, un télégramme aux congressistes.

Le chef de l'Etat l'a dit une nouvelle fois dans un long télégramme, six ministres sont venus le réaffirmer devant les présidents de conseils généraux : le département demeure le cadre le mieux adapté à des rapports satisfaisants entre le citoyen et l'administration, entre l'Etat et les collectivités locales. Quant à M. Bonnet, ministre de l'intérieur, *il a affirmé : « Le département est devenu l'un des fondements de notre démocratie locale, et c'est pourquoi il sera un bénéficiaire privilégié du développement des responsabilités locales dans le cadre de la loi leur portant réforme. »* Le ministre a reconnu que l'Etat intervient encore dans trop de domaines : *« Un Etat omnipotent devient vite un Etat impotent. »* Le ministre a toutefois souligné que l'extension des compétences des départements dans des domaines aussi importants que la police, la justice, l'aide sociale et la santé et l'éducation ne doit pas conduire à un affaiblissement de l'Etat.

La motion, adoptée à la fin du congrès a précisé que l'assemblée des présidents des conseils généraux approuve cette extension des compétences mais exige qu'elle soit accompagnée d'une compensation financière intégrale, notamment dans le domaine de l'action sanitaire et sociale où le département interviendra plus directement, *« sans toutefois porter atteinte à la nécessaire unité de l'action de santé »*, ainsi que l'a déclaré M. Charles-Henri de Cossé-Brissac (Loire-Atlantique)

C'est sans doute dans le domaine de l'éducation que le département verra son pouvoir s'accroître le plus. Il lui reviendra de prendre en charge l'enseignement du second degré ainsi que les bourses et les transports scolaires. — D. R.

A « APOSTROPHES »

La coulisse du métier politique

La coulisse de la politique, le thème de l'émission « Apostrophes », vendredi 24 octobre sur Antenne 2. Illusion du pouvoir ou pouvoir occulte ? Qui sont les conseillers, les hommes de cabinet, les éminences grises ? Ecrivent-ils l'Histoire à la place de ceux qu'ils servent ? Sont-ils des relais, des intermédiaires redoutés, des confidents ou des indiscrets ? Quelles sont leurs relations avec la presse ? Auteurs de petites phrases et propagandistes zélés ? En fait, techniciens ou politiques, Machiavel ou Talleyrand ? Pour répondre, Catherine Nay d'Europe N° 1, Alain Duhamel d'Antenne 2, Samy Cohen de la Fondation nationale des sciences politiques, Jacques Falzant du Figaro, *et André Laurens du* Monde.

En vérité, il n'y a pas une seule réponse. Les conseillers des ministres et des présidents sont un peu tout cela. Ils sont d'abord ce que leurs maîtres veulent qu'ils soient. Leur rôle, leur influence dépendent de leur personnalité, de celle de leur employeur, des réalités de pouvoir du système dans lequel ils se meuvent. Parfois, c'est vrai, ils corrigent l'histoire et infléchissent les politiques. Mais il y a conseiller et conseiller. Pour un Pierre Juillet et une Marie-France Garaud, il y a des dizaines de sans grade, d'obscurs, de tâcherons, qui ont, plus ou moins, une parcelle de pouvoir. Leur pouvoir, de manière générale, c'est aussi le mystère dont ils savent s'entourer. Ce ne sont pas eux les décideurs. Voilà un mythe détruit. C'est heureux, certains auraient pu croire la démocratie occultée par une cohorte de technocrates masqués...

Relais donc. Et les journalistes ? Confidents ou indiscrets ? Chacun a sa méthode. Il y a ceux qui téléphonent beaucoup à ceux à qui on téléphone, ceux qui se téléphonent entre eux. Bref, tout le monde téléphone, confronte, recoupe, écoute. Il y a ceux — ou celles — pour qui la politique passe par le prisme de leur sensibilité ou de leur affectivité, ceux pour qui il s'agit de « science politique » ceux enfin pour qui « avoir des informations », c'est d'abord un travail d'équipe Acteurs ou spectateurs, confidents, conseillers, narrateurs ont tous un point commun. Ils aiment la politique. Ils ont la vocation, l'ambition, la disponibilité, le désir d'être reconnu, et... un brin de folie. — L. Z.

société

Un entretien avec M. Henri Hajdenberg

(Suite de la première page.)

— Certains juifs — notamment parmi les plus jeunes — misent pourtant moins sur cet élan que sur « leur propre force » et préconisent aujourd'hui l'autodéfense de la communauté... Y êtes-vous favorable ?

— Le terme est mal approprié. Il fait trop référence aux citoyens qui défendent leur bien avec un fusil de chasse. Nous avons, quant à nous, seulement organisé la protection — sans armes — d'un certain nombre d'établissements et de personnes. Il faut rappeler que, devant des menaces précises et des attentats restés impunis, nous avions demandé officiellement une protection de nos établissements... sans rien obtenir. Interdire le stationnement des véhicules devant les synagogues ou les écoles juives était une mesure élémentaire : elle n'a été prise qu'après l'attentat de la rue Copernic. On a senti sur ce plan, comme sur le terrain politique, un certain « lâchage » des pouvoirs publics. Ce n'est plus tout à fait le cas, mais il reste normal que nous prenions, à notre niveau, des dispositions appropriées.

— Il a pourtant suffi, ces derniers jours, d'avoir les cheveux trop ras pour être pris pour un « facho » et courir quelques risques...

— Comme partout, il y a des excités, des gens traumatisés qui réagissent de façon épidermique. Mais tous les responsables de la communauté ont appelé au calme, et ils ont été largement entendus, malgré quelques petites bavures, dont on ne sait d'ailleurs pas si certaines ne sont pas des provocations.

— La réaction de la communauté nationale, dans son ensemble — associations, partis, institutions, élus, gouvernement — a-t-elle été à la mesure de votre attente ?

— En ce qui concerne les partis et les associations diverses, nous avons senti un élan de solidarité. Mais on aurait certainement pu attendre autre chose du premier ministre qu'un lapsus malvenu et, du président de la République, qu'une déclaration venue très tard.

— Et la gauche ?

— On a parlé de récupération, en ce qui la concerne. Je ne connais pas les arrière-pensées de ses dirigeants, mais qu'aurait-on dit si la gauche n'avait pas appelé à réagir ? On doit seulement regretter qu'il n'y ait pas eu de consensus de l'ensemble des partis. Personne, alors, n'aurait pu parler de récupération.

— Les derniers événements paraissent avoir révélé au grand jour un bouillonnement interne de la communauté juive, l'existence même de certaine fractures...

— Je parlerais plutôt d'évolution de cette communauté. Depuis les « Douze heures pour Israël » du 30 mai 1976 que nous avons organisées, la communauté juive, dans ses profondeurs, et en particulier sa jeunesse, a fait irruption face à des institutions dans lesquelles la plupart ne se reconnaissaient pas et ne s'intégraient pas. Le Renouveau juif est devenu le porte-parole de cette nouvelle prise de conscience juive.

— La base contre les notables ?

— C'est trop caricatural. Il y a surtout des changements importants dont les notables doivent tenir compte alors qu'ils ont été, pendant des années, coupés d'une base qui ne s'identifie pas à leur langage ou à leurs attitudes. Les initiatives récentes du Renouveau prouvent qu'il rassemble aujourd'hui le plus grand nombre, alors que l'establishment classique, à l'échelon national, n'est plus représentatif de la nouvelle communauté en train de se construire.

— Votre véritable ambition n'est-elle pas de prendre sa place ?

— La question ne se résume pas à un simple changement de personnes. Il s'agit pour nous de prendre des responsabilités, éventuellement au plus haut niveau, pour que cette communauté exprime enfin ce qu'elle ressent et se fasse entendre des pouvoirs publics.

» Il faut des institutions. Mais il manque un leadership politique et idéologique capable de susciter une impulsion et un élan dans cette communauté.

— Vous voulez souder cette communauté, faire entendre une seule voix claire et ferme. Vous cherchez à l'homogénéiser y compris sur le plan politique. N'est-ce pas faire fi de son caractère foncièrement pluraliste ?

— Cette communauté est bien entendu traversée de courants divers, et son pluralisme, qui constitue une richesse, doit être préservé. Mais il faut souligner, au-delà de sa diversité, son homogénéité sur des points essentiels : sa volonté de maintenir sa spécificité, ses liens avec le peuple juif, et son attachement profond à l'Etat d'Israël.

» Il y a des valeurs du judaïsme qui doivent être transmises de génération en génération. Nous avons une histoire et une culture spécifiques même si beaucoup de ces valeurs sont communes à l'ensemble judéo-chrétien — la démocratie notamment (Israël est le seul pays démocratique du Moyen-Orient).

— Mais pourquoi rechercher une cohésion politique de la communauté ?

— Les juifs doivent être les premiers convaincus de la nécessité d'assurer la survie de leur peuple, et d'abord de sa partie qui vit en Israël. Les juifs sont les premiers concernés par l'avenir de leur peuple. Ils ne se sentent pas pour cela en marge de la communauté française, où ils ont toute leur place et dont ils partagent le destin. Il est donc tout à fait légitime que les juifs s'expriment sur les problèmes qui les concernent. Et dans un monde où seuls comptent les rapports de force, on ne peut vraiment se faire entendre que si l'on constitue un groupe en lui donnant une force politique.

« Vote - sanction »

— Ce qui revient à créer un lobby pro-israélien...

— Je n'aime pas le terme. Il ne correspond pas à la réalité de la vie politique française. En revanche, il est normal, en démocratie, qu'un groupe de gens qui partagent une histoire commune et des options fondamentales veuillent être entendus. Les juifs ne demandent aucun privilège, mais simplement une politique plus juste et plus équilibrée à l'égard d'Israël.

— Votre politique ne risque-t-elle pas, tout de même, de recréer un ghetto ?

— Il ne s'agit en aucune manière d'une politique de retour au ghetto. Ce n'est jamais le juif qui crée le ghetto. Bien au contraire, il a toujours essayé d'y échapper. Les juifs trouvent sans problème leur place dans la société française. Ils partagent sans réticence le destin national mais conservent et transmettent en plus un patrimoine propre qui n'est en rien antagoniste à celui de la nation. Affirmer sa spécificité n'est pas un repli en soi, dans la mesure même où les valeurs du judaïsme sont universalistes.

— Un ou des partis français sont-ils plus disponibles à cette « quête d'identité juive » ?

— Je souhaite personnellement que tous soient ouverts à ce « droit à la différence » et qu'ils nous rejoignent donc également dans la défense du droit à l'existence d'Israël. Mais je constate que l'attitude de ceux qui nous gouvernent ne répond pas à nos aspirations.

— Et ceux qui aspirent à gouverner ?

— Il y a des différences d'attitude entre certains leaders de l'opposition et les responsables du gouvernement. Mais c'est encore insuffisant. Ce n'est pas parce qu'ils nous ont montré une sympathie, somme toute normale dans des circonstances dramatiques, qu'ils emporteront les suffrages des juifs de France.

— Parce que vous pensez pouvoir orienter un « vote juif » ?

— Nous appelons à un « vote-sanction » de tous les Français à l'égard de la politique du président. Et non seulement les juifs. C'est un simple réflexe de dignité de gens qui ne peuvent plus accepter le comportement et la politique de nos gouvernants à l'égard d'Israël et de la communauté juive. Nous savons que cette communauté est traversée de courants divers : elle n'est pas monolithique. Nous voulons seulement lui faire prendre conscience qu'elle ne peut accepter davantage la politique actuellement conduite à l'égard d'Israël. Nous n'imaginons pas pour autant qu'il existe un bloc sociopolitique juif. Nous ne pouvons donc pas appeler les juifs à se porter derrière un candidat...

— Mais vous pouvez les appeler à ne pas voter pour un autre...

— C'est ce que nous faisons.

— N'êtes-vous pas un peu l'homme d'Israël en France ?

— Votre question m'étonne. Aujourd'hui Israël existe. Le juif qui ne sent pas bien en France a donc un choix. Moi, j'ai choisi la France. Mes parents l'ont choisie. Si j'avais choisi Israël, j'y serais aujourd'hui. Je réagis maintenant autant comme Français que comme juif, mais je réagis avec les valeurs qui m'ont été transmises, des valeurs de justice. Or l'élémentaire justice veut que le peuple juif ait droit à un Etat et qu'Israël existe et vive en paix.

— Vous semblez tenté de jouer en France d'un sionisme à l'américaine qui justifie son existence en diaspora par une inconditionnalité à l'égard de la politique israélienne...

— Il est vrai que nous ne sommes pas proches du « sionisme de papa » jusqu'ici connu en France. Mais ne me parlez pas de sionisme à l'américaine !

» Notre originalité veut correspondre, dans la société française actuelle et compte tenu des rapports entre Israël et la diaspora, à l'évolution et aux revendications de la communauté juive d'aujourd'hui : la période que nous connaissons est marquée par un retour aux sources du judaïsme. Le juif n'est plus celui que définissait Sartre ; celui désigné par l'antisémite. Aujourd'hui, il s'affirme juif, d'emblée. Et il se sent viscéralement lié à Israël qui, en redonnant sa terre au peuple juif, lui a rendu sa dignité. L'affirmation nouvelle du judaïsme repose donc sur deux pôles : d'une part, le développement et la transmission du patrimoine historique et culturel ; d'autre part, la solidarité avec toutes les communautés juives opprimées et, avec la partie du peuple juif qui vit en Israël.

— Au prix d'une inconditionnalité à l'égard de ses gouvernants ? On ne vous entend guère critiquer M. Begin...

— Jusqu'à présent, il y a eu un certain blocage dans la communauté juive, au moins psychologique. Nous sommes des juifs de France qui n'avons jamais pris le risque d'être tués sur les fronts du Golan ou du Sinaï. Notre soutien a été jusque-là limité : la collecte de fonds pour Israël est négligeable et nous n'avons jamais su infléchir la politique de notre gouvernement dans un sens plus favorable à l'Etat juif. Cette communauté était donc complexée pour donner son avis au gouvernement israélien.

— Vous ne l'êtes plus ?

— Pour notre part, nous ne sommes pas des inconditionnels de la politique de M. Begin, pas plus que nous n'avons approuvé tous les aspects de la politique des gouvernements précédents. Le seul moyen d'instaurer un vrai dialogue, y compris politique, entre Israël et la diaspora, est de construire une communauté juive forte, digne d'elle-même. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE POUCHIN.

DES COMMUNISTES MARSEILLAIS DÉNONCENT L'ATTITUDE DE LEUR PARTI FACE AU RACISME

Onze communistes marseillais (1) dénoncent l'attitude de leur parti après l'attentat antisémite de la rue Copernic, à Paris, le 3 octobre, et après le meurtre d'un jeune Algérien tué par un C.R.S., le 18 octobre, à Marseille. « *Nous affirmons que notre parti n'a pas fait son devoir face à la violence raciste* », écrivent ces militants.

Ils indiquent que, lors de la manifestation organisée le 4 octobre pour protester contre l'attentat de la rue Copernic, le P.C.F., la C.G.T. et la FEN avaient entraîné leur cortège hors du parcours prévu par le MRAP, afin de se démarquer des autres manifestants. Ces mêmes organisations n'ont pas appelé à la manifestation prévue le 20 octobre, après l'assassinat du jeune Algérien. Les dirigeants départementaux du P.C.F. ont cependant décidé, au dernier moment, de participer à cette manifestation.

Protestant contre cette attitude, ces militants affirment : « *La seule ligne responsable d'un parti révolutionnaire, c'est : contre le racisme, contre le fascisme, unité.* »

(1) M. Jean-José Mesguen ; Mmes Monique Lemée et Monique Cubbels ; MM. Claude Cubbels, Henri Cohen, Gérard Clément ; Mme Renée Clément ; MM. Michel Roux, Jérôme Preydier, Michel Barak et Jean Kebayan.

LE MAIRE DE NICE INTERDIT LA VENTE DES LIVRES ET OBJETS NAZIS

(De notre correspondant.)

Nice. — Les menaces de mort et les divers attentats visant des personnes de confession israélite de la ville de Nice ont amené le maire, M. Jacques Médecin, député (P.R.) des Alpes-Maritimes à signer, le mardi 21 octobre, un arrêté municipal interdisant « *de procéder sur la voie publique à la vente, la distribution et à l'exposition d'objets, de livres de brochures, d'ouvrages divers et de disques faisant l'apologie du nazisme et de l'antisémitisme* ». Cet arrêté, qui s'appuie notamment sur la loi du 1er juillet 1972 réprimant les actes provoquant à la haine et à la discrimination raciale, interdit en outre d' « *arborer tout insigne, badge, emblème ou pièce d'uniforme pouvant rappeler ou évoquer l'idéologie nazie ou toute autre idéologie prônant la discrimination raciale et antisémite* ». — G.P.

La police affirme ne disposer d'« aucune piste sérieuse » dans le rapt de M. Galle

Lyon. — Plus d'une semaine après la remise d'une rançon de 5 millions de francs à deux malfaiteurs (« le Monde » du 21 octobre), la famille de M. Bernard Galle, trente-quatre ans, est toujours sans nouvelle du jeune clerc de notaire. Le préfet délégué de la police à Lyon, M. Jean Chevance, a reconnu, jeudi 23 octobre, dans la soirée, être « très inquiet ». En dépit d'une opération « porte à porte » dans les banlieues est et ouest de Lyon — opération qui a déjà touché quarante-six mille foyers, — les enquêteurs déclarent, en effet, ne disposer d' « aucune piste sérieuse ». De même, la large diffusion de deux enregistrements de conversations téléphoniques avec les ravisseurs n'a pas, pour l'instant, fait progresser l'enquête.

« Le drame de Lyon, résume un haut fonctionnaire en poste dans cette ville, c'est que rien ne s'y passe comme *ailleurs*... » De fait, pour la première fois, en France, des ravisseurs n'ont pas respecté leur « contrat » immoral : libérer leur otage dans un délai de vingt-quatre heures après le versement de la rançon.

Une « affaire lyonnaise »

De notre envoyé spécial

La ville et sa banlieue. Le centre et les quartiers périphériques. Depuis le 22 septembre, date de l'enlèvement de M. Galle, jamais l'attention des enquêteurs ne s'est écartée de l'agglomération lyonnaise. De la commune de Lissieu dans la grande banlieue nord, en passant par le cœur de Lyon — entre Saône et Rhône — jusqu'à Décines, banlieue-béton d'où *surgissent terrains vagues*, entrepôts, champs de maïs et labours, à l'est de la ville, l'unité de lieu est demeurée constante. Par cette *caractéristique topographique*, l'enlèvement de M. Galle est ainsi devenu une « affaire lyonnaise ». De manière indiscutable, absolue.

On n'invente pas Décines-Charpieu ! On ne choisit pas cette banlieue — à deux reprises et pour la phase capitale et délicate de la remise de la rançon, — par hasard. Non ! Décines et ses vingt mille habitants ont vu grandir trop de truands — *d'origine française*, gitane ou *nord-africaine*, qu'importe, — dont Edmond Vidal, patron du « gang des Lyonnais » jugé et condamné en 1977. Décines symbolise la mauvaise face de Lyon. Décines, c'est Lyon aussi, le Lyon profond.

Une « affaire lyonnaise » jusque dans les intonations de l'un des ravisseurs qui n'a pas contrefait sa voix. Une voix à l'accent « *typiquement local* » disent les enquêteurs ; une voix qui charrie les inflexions traînantes que l'on entend dans l'agglomération.

Une « affaire lyonnaise » encore, et de manière presque caricaturale, dans le choix de la victime. Car il fallait connaître, et bien connaître, Lyon pour concevoir, organiser *et réaliser l'enlèvement de M. Galle* et ainsi prétendre ponctionner la fortune supposée de son beau-père, Me Louis Chaine. Il fallait connaître Lyon, ses pouvoirs politiques et financiers, sa savante hiérarchie sociale ou avoir lu l'ouvrage de M. Pierre Mérindol (1), grand reporter au *Progrès de Lyon*. Quel autre livre révèle en effet le Lyon caché, celui du « *sang et de l'argent* » ? Et quelle autre plume souligne le « poids » de ce notaire installé, respectable et discret ? On y peut lire un chapitre intitulé « Les Chaine de Lyon », dans lequel le notaire est visé, « malmené », et finalement présenté comme l'une des plus grosses fortunes lyonnaises après les Mérieux. Me Chaine n'a pas manqué de le montrer du doigt. « *L'origine de l'enlèvement de mon gendre*, a-t-il déclaré à des journalistes, *se trouve peut-être dans le livre épouvantable plein d'allusions et d'inexactitudes, écrit par un journaliste lyonnais...* »

Un notable discret

Me Chaine, qui sortait pour une fois de sa réserve coutumière, est à l'opposé du notable en vue. La *définition qu'il donne de lui-même* résume tout : « *J'appartiens typiquement à ce qu'il est convenu d'appeler une famille de la bonne bourgeoisie catholique lyonnaise.* » Homme politique — président de la fédération C.D.S. du Rhône, ami de Joseph Fontanet et de M. Jacques Barrot, conseiller général depuis 1961, — il passe pour dépourvu d'ambitions de cette nature. Il ne « serre pas les mains ». Homme de dossiers — président de la commission départementale du conseil général et de sa commission économique et financière, — il apparaît peu dans les comptes rendus de la presse régionale. Notaire actif et apprécié — directeur de l'école de notariat de Lyon (1954-1972) et président puis vice-président du conseil supérieur du notariat (1974-1976), conseil avisé des « grandes familles de la cité », conseil de Lyon même, — il sait demeurer en retrait. Bref, cet homme « *extrêmement important qui règne de manière utile sur le département du Rhône* », selon un bon observateur, avait réussi le prodige de rester inconnu du grand public en dépit de ses *mandats*.

L'enlèvement de son gendre est venu rompre, avec brutalité, cette attitude et ce comportement éminemment lyonnais. L'enlèvement de M. Galle le contraint, face aux malfaiteurs, à jouer les premiers rôles (« *Je souhaite mener directement les tractations avec les ravisseurs* »). Il doit, lui et sa famille, passer un contrat de confiance avec la police, ce fut chose faite. Me Chaine et ses proches, pourquoi ne pas le dire, y eurent quelque mérite. Car un mauvais coup leur fut assené par la police, et il partit du ministère de l'intérieur. Les Lyonnais, on l'imagine, n'apprécient pas les bavardages, encore moins lorsqu'ils franchissent le cap de l'indiscrétion pour finir en faute professionnelle. Or Paris — négligence ou bêtise... — ne respecta pas une seconde l'embargo qui devait, de l'avis de Me Chaine et de la police lyonnaise, s'imposer à l'ensemble de la presse au début de l'affaire.

Il s'ensuivit une nervosité légitime, un crédit amenuisé des uns envers les autres. Et si la confiance put être rétablie entre la famille et la police jusqu'au 15 octobre, qui peut dire le rôle de ce premier accroc dans la décision de Me Chaine et ses proches de faire finalement cavalier seul ?

« Les pires des truands »

La police judiciaire lyonnaise n'avait certes pas besoin de ce croc-en-jambe parisien. Malmenée, traumatisée, décapitée, il y a de cela plusieurs années, elle reste marquée par les affaires de proxénétisme révélées en 1972. M. Roger Chaix, ancien préfet délégué à la police à Lyon, pouvait déclarer en 1978 : « *Il n'y a plus de milieu avec un grand M dans cette ville.* » L'actuel titulaire du poste a pu dire, il y a quelques semaines, comme en écho : « *Malheureusement, Lyon est une nouvelle fois le théâtre d'un événement dramatique.* » Lyon n'a pas à en rougir ni à en souffrir, mais c'est ainsi : des affaires criminelles d'importance n'y ont pas été élucidées ou seulement pour partie. Citons l'attaque de la poste centrale de Strasbourg (1971), attribuée à des malfaiteurs lyonnais, le meurtre du P.D.G. de la Société du Grand Hôtel de Lyon, Yves Marin-Laflèche (1974), l'assassinat du juge d'instruction François Renaud (1975), le rapt de Christophe Mérieux, âgé de neuf ans (1975), l'enlèvement de M. Noël Daix, premier juge au tribunal de grande instance (1978)... La liste est longue.

Le calme relatif que connaît Lyon depuis deux ans et demi ne doit pas faire illusion (2). Ce fameux « *milieu* », que l'on déclare à tout propos déstructuré, est en voie de réorganisation. A l'image de cette ville au potentiel économique particulièrement important, il est très puissant. Oui, « *le drame, à Lyon, c'est que rien ne s'y passe comme ailleurs* ». On y croise, dit M. Robert Mesini, chef de la police judiciaire, « *les pires des truands* ».

LAURENT GREILSAMER.

(1) « Lyon, le sang et l'argent », éditions Alain Moreau.

(2) En 1979, selon la préfecture de police, la police judiciaire de Lyon a procédé à onze cents arrestations de délinquants et de criminels : six cent cinquante deux ont été écroués.

SIX CHEFS DE GOUVERNEMENT CONTRE LA PEINE DE MORT

New-York (*A.F.P.*). — Une pétition contre la peine de mort portant les signatures de cent cinquante mille personnalités en provenance d'une centaine de pays a été remise mercredi 22 octobre au secrétaire général de l'ONU, par l'avocat chilien Jose Zalaquett, président du comité exécutif d'Amnesty International. Cet appel, qui proclame la peine capitale incompatible avec les droits fondamentaux de l'homme, a été signé notamment par six premiers ministres en fonction : MM. Schmidt (Allemagne fédérale), Trudeau (Canada), Kreisky (Autriche), Falldin (Suède), Jorgensen (Danemark) et Koivisto (Finlande). Plusieurs anciens chefs d'Etat ou de gouvernement, notamment MM. Desai (Inde), Carlos Andres Perez (Venezuela), Whitlam (Australie), Scheel et Brandt pour la R.F.A. figurent parmi les signataires.

L'appel précise que les pays suivants ont totalement aboli la peine de mort : Cap-Vert, Colombie, Costa-Rica, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Finlande, R.F.A., Honduras, Islande, Luxembourg, Nicaragua, Norvège, Panama, Portugal, îles Salomon, Suède, Uruguay et Venezuela. Les pays qui ont conservé la peine de mort pour certains crimes en temps de guerre sont : Brésil, Canada, îles Fidji, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Israël, Italie, Malte, Mexique, Monaco, Pérou, Nouvelle-Zélande, Espagne, San-Marin, Suisse et Grande-Bretagne.

Cent vingt-huit autres pays ont toujours la peine de mort inscrite dans leur législation.

JUSTICE

Faits et jugements

Deux cents cartes vierges de journalistes découvertes chez un militant de l'ex-FANE.

M. Guy Joly, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé et écroué vendredi 24 octobre M. Mario Ordonnez, vingt-cinq ans, coursier de presse à *Télé-7 Jours*, pour vol et usage de faux documents administratifs. M. Ordonnez, qui aurait fait partie de l'ex-FANE, avait été interpellé le 21 octobre par les policiers chargés d'enquêter sur l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic. Une perquisition opérée à son domicile, 68, avenue Simon-Bolivar, à Paris (19e), a permis aux enquêteurs d'y trouver divers documents relatifs à l'ex-FANE, une carte d'étudiant au Centre international d'études policières de Weimel (Belgique), deux cents cartes de presse vierges et deux cartes de presse portant chacune *une photographie ainsi qu'un* cachet de la direction de *France-Soir*. Il s'agirait toutefois de contrefaçons de la carte d'identité des journalistes professionnels. M. Ordonnez, qui a choisi pour défenseur Me Alain Ollivier, a déclaré qu'il avait acheté 1 000 francs le lot des cartes de presse vierges et qu'il avait dérobé le cachet-tampon de *France-Soir* dans les locaux de ce journal.

Huit Hell's Angels écroués.

Douze jeunes gens, membres d'un club de motards affilié au groupement « Hell's Angels International », ont été interpellés, mercredi 23 octobre, dans la soirée, par des policiers de la deuxième brigade territoriale de Paris, dans leur local de la rue de Crimée (dix-neuvième arrondissement). Ces motards avaient endommagé, quelques heures plus tôt, un café de la rue.

Dans le local, les policiers ont découvert plusieurs armes à feu, dont un pistolet de calibre 6,35, des attestations d'assurances vierges, un lot de manches de pioche et de nerfs de bœuf, ainsi que des chèques volés. Huit de ces douze personnes, dont les deux responsables du club, MM. Christian Busq, âgé de vingt-neuf ans, et Alain Villard, âgé de vingt-huit ans, *ont été déférés au parquet* du tribunal de Paris et écroués.

Dissensions chez les policiers.

MM. Henri Buch, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et José Deltorn, secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), ont chargé leur avocat, Me Jean-Paul Lévy, de faire citer en correctionnelle, pour diffamation, M. Rémy Halbwax, secrétaire général du Syndicat indépendant de la police nationale - gardiens de la paix (S.I.P.N.). Les deux policiers reprochent à leur collègue les termes du communiqué publié le 14 octobre par la presse après la fusillade de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) au cours de laquelle un gardien de la paix, Jean-Claude Gathiung, avait été tué. Dans ce communiqué, le S.I.P.N. déclarait : « *Il est vrai que les graves déclarations de ces derniers jours de syndicalistes irresponsables n'inspirent pas le respect des hommes de l'autorité et des institutions* » (*le Monde* du 15 octobre). L'audience a été fixée au 24 novembre.

D'autre part, au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu vendredi 24 octobre, MM. Roger Brosse, secrétaire général, et Jean-Louis Cerceau, secrétaire adjoint de la fédération Force ouvrière de la police, ont estimé que la police « *n'est pas infestée de néo-nazis* » et que les *déclarations de MM. Deltorn et Buch « ont jeté le discrédit sur l'ensemble du corps policier, sans apporter la moindre preuve* ».

Concernant l'appartenance à F.O. de l'inspecteur Durand, suspendu en raison de ses relations avec les milieux néo-nazis, M. Brosse a indiqué que l'inspecteur — dont le passé néo-fasciste était connu des syndicalistes — leur avait affirmé en 1979 avoir rompu tout lien avec l'extrême droite. « *Quand l'enquête sur les événements de Bologne a montré le contraire*, a précisé M. Brosse, *nous avons immédiatement exclu Durand sans attendre la réunion du conseil de discipline.* »

GRÈVE DE LA FAIM DE TAHITIENS A LA PRISON DE FRESNES

Quatre des sept détenus tahitiens emprisonnés à Fresnes observent une grève de la faim pour bénéficier du régime spécial des prisonniers politiques et demander l'arrêt des expérimentations nucléaires dans le Pacifique. Il s'agit de Charlie Ching, de Prosper Faana, Guy Taéro et Manéa Tefana. Le premier a commencé cette grève le 22 septembre et les trois autres le 6 octobre.

Reconnus coupables de l'assassinat de Pierre d'Anglejean-Chatillon et de l'attentat commis contre la poste centrale de Papeete (Polynésie française), Charlie Ching et Manéa Tefana avaient été condamnés le premier à dix ans de réclusion criminelle et le second à dix ans de travaux forcés par la cour criminelle de Papeete. Prosper Faana et Guy Taéro s'étaient vu infliger cinq ans de réclusion criminelle (le Monde du 6 février *1979). L'arrêt avait été cassé le* 5 décembre 1979. Un nouveau procès doit débuter le 13 janvier prochain devant la cour d'assises des Yvelines à Versailles.

● *Autodéfense*. — Un buraliste de Dorlisheim (Bas-Rhin), M. Georges Denni, a été condamné, mercredi 22 octobre, par le tribunal correctionnel de Saverne, à une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis, pour avoir tué, le 28 février 1978, un cambrioleur, Alain Picard, âgé de vingt ans, qui s'enfuyait de son magasin (*le Monde* du 4 mars 1978). M. Denni avait tiré avec son fusil de chasse sur la voiture d'Alain Picard et de ses complices. Le tribunal a accordé 10 000 francs de dommages et intérêts à la mère de la victime.

● *Un livre sur les agences matrimoniales ne sera pas saisi.* — Le tribunal civil de Paris, présidé par M. Pierre Drai, a débouté, mercredi 22 octobre, deux syndicats de conseillers matrimoniaux et trois agences matrimoniales qui avaient demandé en référé la saisie du livre de Mme Maryse Lapergue, publié par les éditions Alain Moreau, *Dossier A... comme agences matrimoniales*, estimant que l'ensemble de leur profession s'y trouvait attaqué.

Le tribunal a estimé que l'ouvrage ne « *portait pas atteinte à la vie privée de tel ou tel intéressé* » et a rappelé que « *le problème posé par la prolifération — organisée ou non — des agences matrimoniales* » était évoqué « *de multiples parts, dans l'opinion publique, la presse quotidienne ou périodique* ».

RELIGION

L'Église catholique et les divorcés

par JEAN DELUMEAU (*)

Le droit canon de 1917 déclarait les divorcés-remariés « *bigames* » et « *infâmes* » et qualifiait leur « *concubinage* » d'« *adultérin* ». Le schéma du futur droit canon en cours de rédaction évacue ces termes malveillants, ne parle plus de l'interdiction faite aux divorcés-remariés d'être parrains et marraines au baptême ou à la confirmation et reste silencieux sur les sanctions religieuses prévues par le code antérieur (excommunication ou interdit personnel). Depuis 1973, ils peuvent avoir des funérailles religieuses. L'Eglise catholique, à la suite du synode sur la famille, s'avancera-t-elle plus avant sur cette voie ? On peut en douter, et pourtant...

Certes, elle ne remettra jamais en question la doctrine de l'indissolubilité du mariage chrétien formulée par Jésus (*Matthieu* XIX, 1-10). Mais le Seigneur a lui-même prévu une exception : « *Je vous le dis, quiconque répudie sa femme — sauf en cas d'adultère — et en épouse un autre commet un adultère* » (*Matthieu* V, 32 et XIX, 9). C'est ainsi que l'Eglise a lu ce texte pendant plus de dix siècles, et c'est cette exception qu'admettent les orthodoxes et les protestants.

Lactance, saint Hilaire de Poitiers, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome et saint Ambroise tenaient que l'adultère *brise l'union conjugale. Il est vrai* qu'ils ne parlaient pas du remariage. Mais, vu les mœurs et les lois du temps, ce silence équivalait à une permission, qui est formelle chez saint Basile de Césarée. Peut-on, se *demande-t-il, condamner une femme* qui vit avec un mari abandonné ? Réponse : « *Celui qui est abandonné est excusable, et celle qui vit avec lui n'est pas à condamner* » (*Patrologie grecque*, 32 c. 677-678). Quant à saint Epiphane de Salamine, il écrit : « *Celui qui s'est séparé de sa femme pour un motif valable, tel que la fornication, l'adultère ou une autre cause, s'il prend une autre femme ou si la femme prend un autre mari, la Parole divine ne le condamne pas et ne l'exclut ni de l'Eglise ni de la vie, mais elle le supporte à cause de sa faiblesse* » (*Patrologie grecque*, 41, c. 1 024).

Mais plus importants que les textes patristiques sont les décrets conciliaires. Or, le canon 8 du concile œcuménique de Nicée (325) déclare à propos de la réintégration des Novatiens — des puristes qui avaient constitué une église parallèle en Afrique du Nord : « *S'ils veulent revenir à l'Eglise catholique... qu'ils acceptent de partager l'eucharistie avec les digames et ceux qui ont apostasié durant la persécution.* » Les « *digames* » désignent, ici, à la fois les veufs mariés en secondes noces et les divorcés remariés. Plus tard, les conciles régionaux de Vannes (461 et 491), Agde (506), Verberie et Compiègne (756-767) ont accepté le remariage après divorce légitime. Et, de toute façon, il est certain que, durant les neuf premiers siècles, le principe de l'indissolubilité du mariage, jamais mis en question, n'a pas été rigoureusement appliqué.

D'où la nécessité de distinguer entre doctrine et pastorale.

(*) Professeur au Collège de France.

● *Mère Teresa, prix Nobel de la paix, sera reçue lundi 27 octobre, à 15 h. 45, par M. Giscard d'Estaing*, a annoncé M. Jacques Blot, porte-parole adjoint de l'Elysée.

Le président de la République devait rencontrer Mère Teresa lors de son voyage en Inde au mois de janvier dernier, mais celle-ci était malade et ils avaient simplement eu un entretien téléphonique au cours duquel *ils avaient convenu qu'elle viendrait* à l'Elysée lors de son prochain passage en Europe. Mère Teresa se trouve actuellement à Rome, où elle participe au synode sur la famille.

DÉFENSE

SELON UN RAPPORT PARLEMENTAIRE

La force nucléaire française provoquerait actuellement 20 millions de morts et en blesserait autant

La force nucléaire française est susceptible d'entraîner la disparition de 20 millions d'individus et d'en blesser un nombre équivalent en territoire adverse, selon une étude qui tire ses évaluations des effets de la frappe américaine sur Hiroshima. C'est du moins, ce que révèle, pour la première fois, M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, dans le rapport qu'il a consacré au projet de budget de la défense pour 1981, *au nom de la commission* des finances de l'Assemblée nationale.

En 1981, précise le rapporteur, la France alignera cinq sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, portant seize missiles dotés, chacun, d'une charge thermonucléaire mégatonique (1), neuf missiles S-3 enfouis en Haute-Provence et porteurs d'une tête identique et trente-sept bombardiers Mirage-IV équipés, chacun, d'une bombe AN-22 de 60 kilotonnes.

Cette puissance de feu totalise, en données brutes, près de 80 mégatonnes, dont près de 86 % pourraient être tirés par les sous-marins de la force océanique *stratégique*.

« *Sur la base des effets de la frappe qui s'est abattue sur la ville d'Hiroshima*, écrit M. Cressard, *la frappe conjointe délivrée par trois sous-marins, neuf missiles S-3 et trente-sept Mirage-IV (ce qui suppose que tous nos moyens soient disponibles et que toutes nos têtes arrivent au but) serait susceptible d'entraîner le décès de 20 millions d'individus, d'en blesser un nombre équivalent, auquel s'ajouterait une désorganisation majeure des activités nationales adverses.* »

Le rapporteur a retenu, pour ses calculs, le chiffre de trois sous-marins opérationnels sur un total de cinq. Présentement, en effet, la France maintient deux sous-marins constamment en patrouille à la mer et, durant sept mois sur douze, trois unités. D'autre part, il faut noter que l'effet de destruction nucléaire dépend aussi de l'état de la construction des villes visées et des mesures de protection civile des populations.

« *Au travers de ces capacités*, ajoute le rapporteur R.P.R., *notre force apparaît incontestablement dissuasive. Il convient de constater toutefois que l'adversaire durement touché ne serait pas totalement anéanti, le taux de dommage dont nous sommes aujourd'hui capables apparaissant comme un taux minimum qu'il convient de conforter.* »

« *Le passage au système M. 4 devrait nous permettre*, écrit aussi M. Cressard, *d'effectuer un saut très important, notre capacité (avec quatre sous-marins et dix-huit missiles S-3 en ligne) étant susceptible d'atteindre plus de soixante millions de tués et autant de blessés.* »

A partir de 1985, en effet, les sous-marins emporteront seize missiles M-4 équipés chacun de six charges thermonucléaires de 150 kilotonnes à trajectoire indépendante et, trois années auparavant, en 1982, le plateau d'Albion, en Haute-Provence, contiendra dix-huit silos de missiles S-3 (au lieu de neuf actuellement).

Progressivement, les six sous-marins — en service déjà ou en construction pour la dernière unité — qui composent la force océanique stratégique seront équipés de missiles M-4 à l'exception du premier d'entre eux, le *Redoutable*, trop ancien, alors, *pour être modernisé*. Le M-4 devrait totalement équiper les cinq sous-marins restant en 1991. A cette date, cette flotte océanique nucléaire pourrait, grâce à ses missiles à plusieurs têtes, viser 480 cibles différentes.

Le rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale observe cependant que la destruction d'une population adverse (60 millions) égale à la population de la France sera assurée dans dix ans, « *alors même que les capacités de neutralisation des vecteurs et des têtes aura sans doute progressé* ». Il est donc vrai, conclut-il, « *que la poursuite incessante des recherches par les deux très grandes puissances ne peut nous permettre, comme nous l'avions cru un temps, de considérer notre capacité nucléaire comme un acquis intangible* ».

(1) La mégatonne équivaut à la *puissance destructrice* d'un million de tonnes de trinitrotoluène (T.N.T.), l'explosion classique de la dernière guerre mondiale, qui sert, aujourd'hui, de référence aux calculs. La kilotonne équivaut à 1 000 tonnes de T.N.T. La bombe d'Hiroshima, lancée en août 1945, avait une puissance de 18 kilotonnes.

L'inflation a réduit de 25 milliards de F le pouvoir d'achat des armées

Depuis le début de la programmation militaire, qui couvre les dépenses nationales de défense (fonctionnement et équipement *classique ou nucléaire*) de 1977 à 1982, la diminution du pouvoir d'achat des armées françaises due à l'érosion monétaire est évaluée à plus de 25 milliards de francs, soit 34 % du projet de budget pour 1981.

Ces estimations figurent dans le rapport de M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, au nom de la commission des finances de l'Assemblée sur le projet de budget militaire *pour 1981. Il aura* notamment manqué 10 500 millions de francs à l'armée de terre, 8 300 millions à l'armée de l'air, 3 700 millions à la gendarmerie nationale et 3 milliards de francs à la marine.

En 1976, lorsque le gouvernement a présenté au Parlement la loi qui fixait les prévisions de dépenses annuelles entre 1977 et 1982 (ces deux années incluses), ce plan sexennal était fondé, rappelle le rapporteur R.P.R., sur un accroissement du PIB (*produit intérieur brut*) *en* valeur de 11,8 % par an : 4,5 % au titre de la croissance en volume et 7,3 % au titre de l'évolution nominale des prix.

Or, écrit M. Cressard, « *la situation économique a démenti les bases financières sur lesquelles reposaient les travaux du ministère de la défense. La croissance s'est peu à peu ralentie, alors que les prix s'accéléraient* (...) *entraînant d'autant une amputation du pouvoir d'achat des crédits militaires. Cette amputation, faible dans les premières années, n'a cessé de s'affirmer* ».

Le député donne, année par année, la perte enregistrée par les trois armées qui ont toutes été affectées, à l'exclusion de la section dite commune du budget de la défense qui couvre, notamment, les dépenses nucléaires d'études, de recherches et de fabrications d'armes.

Deux raisons sont avancées pour expliquer la perte du pouvoir d'achat des armées : une sous-estimation — volontaire — des indices de prix par le gouvernement et le fait que les fabrications de matériels militaires subissent *de plein fouet l'inflation* générale : en électronique, par exemple, certains prix supportent des « dérives » de prix annuelles de l'ordre de 25 %.

« *Il convient*, observe M. Cressard, *de ne pas minimiser les effets pervers de cette inflation. Celle-ci aura coûté la valeur de soixante avions Mirage 2000 à l'armée de l'air, celle de trois corvettes à la marine et la valeur des matériels de trois divisions blindées à l'armée de terre.* »

Le coût d'équipement d'une division blindée est estimé, en 1980, à 1 980 millions de francs et son coût annuel de fonctionnement (rémunérations, charges sociales, activités, entretien des personnels *et des matériels*) *à 330 millions* de francs. Une corvette vaut à l'achat 790 millions de francs et son fonctionnement annuel est estimé à 34,5 millions de francs. Enfin, un avion Mirage 2000 est évalué à l'achat à 71 millions de francs.

ÉDUCATION

M. Mitterrand et les problèmes universitaires

« Il n'y a de solution que politique » affirme le premier secrétaire du P.S.

Le parti socialiste a organisé, jeudi 23 octobre, à Paris, une rencontre nationale des universitaires. Une soixantaine d'étudiants, d'enseignants et d'élus (parlementaires, conseillers régionaux et maires) ont fait le point sur les actions menées par le P.S. à l'Université au cours de ces dernières années et surtout depuis les suppressions, cet été, du tiers des habilitations à délivrer des diplômes nationaux de deuxième et troisième cycle. Les universitaires ont analysé la « reprise en main » de l'enseignement supérieur « *par la droite giscardienne* » dont la dernière manifestation est, selon eux, la modification de la composition des conseils d'université. Ils ont cherché comment transformer « *une attitude de défense passive en une attitude de défense active* » regrettant, pour certains, la faiblesse des réactions de ce milieu toujours marqué par l'individualisme.

Des intervenants ont déploré que beaucoup d'universitaires socialistes ne soient pas — ou plus — membres d'une organisation syndicale, alors que d'autres, tel M. Pierre Merlin, ancien président de l'université de Paris-VIII, ont critiqué le rôle « *politique* » assuré depuis quelques années par les syndicats d'enseignants. Selon M. Merlin, dans les conseils ou dans les commissions de spécialistes, les syndicats ont eu trop tendance à favoriser les enseignants « *en fonction de leur appartenance à un parti plutôt qu'en raison de critères scientifiques* ».

Les socialistes unis dans le rejet de la « *politique universitaire du pouvoir* » se sont montrés divisés sur la manière de lutter contre ces « *mauvais coups de l'été* ». Au-delà des divisions déjà connues entre membres du P.S. adhérant à la *FEN* ou à la C.F.D.T., *sont apparues des appréciations divergentes sur la* manière de s'opposer à la modification des conseils d'université. Le blocage et le refus d'appliquer la nouvelle loi tels qu'ils sont mis en pratique dans une vingtaine d'universités n'a pas fait l'unanimité.

M. Mitterrand n'a pas souhaité formuler des recommandations tactiques aux militants. Il a appelé les adhérents de son parti « *à poursuivre le combat au jour le jour et à expliquer les raisons de leur lutte dans leur milieu* », mais il leur a surtout expliqué qu'« *il n'y a de solution que politique* ». Pour lui, « *la société dirigeante, qui a sa philosophie de l'éducation possède, grâce à sa majorité au Parlement, les moyens de l'appliquer* ».

« *C'est le pouvoir qui décide, la majorité politique qui impose sa vision. Et rien ne peut empêcher de faire voter une loi Rufenacht ou Sauvage si cette majorité a choisi de modifier la composition des conseils* », a-t-il déclaré. Recommandant aux universitaires de poursuivre des « *batailles courageuses* », M. Mitterrand a affirmé que le plus important restait le changement du « *pouvoir politique* ». — S. B.

« LA SITUATION FAITE AUX ASSISTANTS EST INACCEPTABLE » estime le SNE-Sup

A l'appel du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE - Sup. - FEN) une centaine d'assistants et assimilés ont participé, vendredi 24 octobre, à l'université de Dauphine (Paris-IX), à une journée nationale d'action pour dénoncer « *la situation inacceptable faite à cette catégorie d'universitaires* ». Ces enseignants, aux statuts divers — certains sont titulaires, d'autres sont délégués, vacataires ou simplement contractuels, — considèrent que leur emploi ou leur carrière sont menacés par les compressions de crédits, l'absence de création et de transformation d'emplois et la suppression de formation des deuxième et troisième cycles. « *En plus des travaux dirigés et des travaux pratiques, nous assumons bien souvent des tâches d'enseignement à part entière* » (cours, direction de recherches), explique un assistant de Grenoble, qui remarque que les possibilités de promotion sont rares pour ces enseignants.

Pour M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du SNE-Sup., ces personnels, au nombre de seize mille, soit 38 % des enseignants des universités, ont été victimes « *d'une accumulation de mesures réglementaires qui visent à les marginaliser* ». Evoquant les décrets de septembre 1978, « *pièces maîtresses de la politique gouvernementale pour mettre en cause l'emploi des assistants et leurs conditions de travail* », le secrétaire général du SNE-Sup. a appelé les syndiqués de toutes catégories à défendre ces personnels. Dans les semaines qui viennent, une large consultation doit être organisée auprès des membres du syndicat pour définir « *les formes d'action les mieux adaptées* ». L'éventualité d'un appel à la grève a été envisagée.

JEUNESSE AU PLEIN AIR S'INQUIÈTE DU BUDGET DE L'ÉDUCATION

Les centres de vacances, les centres de loisirs, les classes « nature », la formation des 100 000 animateurs chaque année, ainsi que les activités sportives de 920 000 élèves et de 430 000 adhérents pourraient être sévèrement touchés par le prochain budget du ministère de l'éducation nationale. En effet, 300 postes d'enseignants devraient être supprimés sur les 1 200 mis par le ministère de l'éducation à la disposition de ces mouvements de loisirs.

M. Michel Laserre, secrétaire général de Jeunesse au plein air (J.P.A.), qui groupe la plupart des organisations de vacances et de loisirs de jeunes et de nombreux syndicats d'enseignants, a demandé le mardi 21 octobre « *le report immédiat de cette mesure* ».

SCIENCES

Selon la C.F.D.T.

L'INCIDENT SURVENU EN MARS A LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE SAINT-LAURENT-DES-EAUX ÉTAIT PRÉVISIBLE

(De notre correspondante.)

Blois. — Le second réacteur de la première centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux est arrêté depuis le 13 mars. Une tôle arrachée au carénage intérieur s'était détachée obstruant un canal et *provoquant la fonte de* deux cartouches d'uranium. Sept mois après, la C.F.D.T. accuse : selon elle, des anomalies avaient été constatées avant l'accident dans les mesures de pression du gaz carbonique. Le service d'exploitation et le service technique l'avaient signalé à deux reprises, en indiquant qu'« *il serait bon d'aller voir à l'intérieur* ».

La C.F.D.T. estime donc que « *la responsabilité de la direction est clairement établie* ». L'arrêt du réacteur, qui va durer au moins un an, représente pour E.D.F. un manque à gagner d'environ un milliard de francs.

D'autre part, souligne la C.F.D.T., les manœuvres de réparation qui commencent ont entraîner une augmentation des doses de radiations auxquelles est soumis le personnel. — B. R.

UN DINOSAURE AU JARDIN DES PLANTES

Ecailles verticales sur le dos, épines au bout de la queue, bec corné, un dinosaure de polyester a élu domicile au Jardin des Plantes, devant l'entrée de la galerie de paléontologie du Muséum national d'histoire naturelle. Il s'agit d'un Stégosaure, dinosaure quadrupède et herbivore qui vivait dans l'ouest des Etats-Unis il y a cent quarante millions d'années. L'animal a été sculpté et modelé grandeur nature (5,60 m de long, 3,05 m de haut) le plus fidèlement possible. Le squelette du Stégosaure est bien connu : les paléontologistes peuvent donc reconstituer avec une quasi-certitude les masses musculaires qui « habillaient » les os. *Quant au grain* écailleux et à la couleur (verdâtre) de la peau, ils sont « vraisemblables ».

Le Stégosaure du Jardin des Plantes est né de la collaboration des paléontologistes du Muséum (en particulier de M. Philippe Taquet) et du propriétaire du parc animalier de Saint-Vrain (Essonne). Ce dernier a donné au Muséum l'un des quelque douze dinosaures et reptiles aquatiques sculpés par MM. Jean Lluvé, Dominique Coutelle et Patrick Chassignol pour le parc.

FAITS DIVERS

● *Un avion Breguet-Alizé* de la marine nationale s'est écrasé, vendredi 24 octobre, à l'atterrissage non loin de la base d'Hyères-Palyvestre (Var), pour une raison encore indéterminée. Ses deux occupants : l'enseigne de vaisseau Gérard de Riols de Fonclare, vingt-cinq ans, et le premier maître Jean Claude Isambourg, vingt-neuf ans, ont été tués.

Le Monde

FORMES

humain, ja

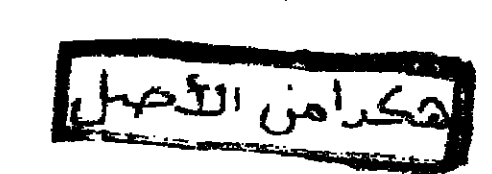
CINÉMA

AU PAL

Films frança



MERCREDI



Le Monde

culture

FORMES

Humain, jamais trop humain

Jean Carton ne progresse pas à contre-courant. Du courant, des courants, il s'en moque. Solidement ancré dans ses certitudes, les remous ne l'entament pas. Qu'on publie donc avec lui les nouvelles directions de la sculpture, même géniales, qui ont pu entraîner ses émules. Qu'on se contente d'admirer la pureté et la plénitude de ses visages, de ses bustes, de ses torses, de ses anatomies, d'où tout accessoire inutile est banni. Carton avance sur la lancée d'un Wlérick, d'un Despiau, d'un Gimond, pour citer seulement les aînés qui l'ont encouragé, qui ont pressenti et reconnu sa valeur. Il confirme leurs dires, le petit peuple de ses bronzes rassemblé ces jours-ci (1) : *l'Etudiante*, par exemple, et sa beauté grave transfigurée par l'esprit, ou le bas-relief perpétuant les traits de George Besson, qui lui a rendu justice, et plus d'une fois, ou telle *Femme penchée en avant*, surprise en plein mouvement, et une trentaine d'autres.

C'est pourtant sur l'excellence de ses dessins que je voudrais insister. Dessins de sculpteur, comme en ont donné la plupart des maîtres de la statuaire. Dessins où la sculpture est sans cesse présente, à la fois préparatoires et aboutis, nullement inférieurs à la sculpture, avec sa vérité, la vérité du geste, sa vie, son relief, son rejet du superflu. Dessins qui ont été exécutés en fonction de la sculpture à venir et qui, à leur corps défendant, pourraient — ce serait dommage — se passer de la sculpture. Car il s'agit bien de corps, rien que de corps. L'homme est l'unique objet des soucis de Carton. L'homme est au centre de son univers, l'homme tel qu'il est et demeure sous ses vêtements. Les sanguines de Carton, ses eaux-fortes, voire ses lithographies, car il grave avec la même maîtrise qu'il dessine, dont beaucoup donnent la réplique aux sculptures, avenue Matignon — et qu'on trouvera reproduites en compagnie d'une quantité d'autres dans l'ouvrage monumental de Roger Passeron (2), — portraits, nus émouvants saisis dans toutes leurs attitudes, témoignent d'un amour de notre mortelle espèce, servi par une main sans défaillance. Réaliste, Carton n'éprouve pas le besoin d'idéaliser ses modèles. Il les représente tels qu'ils sont et, chez les posenses, la perfection académique est rare, même s'il se propose d'illustrer Montherlant ou Paul Valéry. Il ne craint pas de dessiner les courbes d'une femme enceinte. Et c'est de cette splendeur du vrai que naît, évidente, celle de l'œuvre d'art repensée, de l'humain qui n'est jamais trop humain. Mais Roger Passeron l'explicite avec plus de richesse et de bonheur que ne saurait le faire un trop bref commentaire.

René Laubiès est un de ceux qui n'ont pas résisté à la tentation de l'Orient. Le voici qui refait surface après une nouvelle plongée en Inde. Les toiles qu'il vient de ramener d'Orissa (3) marquent une étape de plus dans la voie de la transcendance. Reflets d'une méditation ardente et quasi immatérielle, c'est cependant le minimum de matière prélevée de sa palette qui ramène au jour l'idée pure d'une vision panoramique où se mire l'infini. Le grand nuagiste de naguère persiste à traduire en verts virant au gris, en traînées ocreuses, en sobres et pénétrantes couleurs, ce qui, telle une nette ligne de partage, s'est passé entre terre et ciel. Laubiès atteint une sérénité décrispée. Pour le repos et la joie du spectateur, on l'espère contagieuse.

Pour sa part, Jacques Labrunie sort de son silence beauceron. Non, il inflige le silence à des citadins saouls de vacarme. Il ne s'était pas manifesté à Paris depuis neuf ans. Il fait déferler dans un espace à sa mesure (4) des visions qu'on dirait répétitives. Or, il n'y en pas deux semblables. Ce qui peut donner cette illusion, c'est la tonalité brune de l'ensemble, traversée pourtant d'un feu intérieur, réverbération des *aurores brûlées*. Ces formes, qui semblent lacérées, les dentelles du *vécu assumé*, les *plieres du rêve* et autres *nudités de ton nu*, finissent par aboutir à une sorte d'incantation.

Incantation plus calculée, dans une seconde phase je suppose, la poésie de Jean-Yves Bourgain ne l'est pas moins (5). *Mémoire du Soleil* est un poème à l'état pur en douze épisodes qui, pour en faciliter la lecture, ont pris les noms et, en quelque coin du tableau, portent les symboles des signes du zodiaque. Présentées en début d'année à Cologne avant de l'être au musée d'Angers, ces peintures d'égale dimension (140 × 180 cm) expriment des sensations cosmiques d'une précision méthodiquement conçue. Mais le lyrisme a le dernier mot.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Artfrance, 38, avenue Matignon.

(2) Roger Passeron : *Jean Carton, dessins, gravures*. La Bibliothèque des Arts, 3, place de l'Odéon.

(3) Galerie Weiller, 5 rue Gît-le-Cœur.

(4) Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol.

(5) Tecno, 242, boulevard Saint-Germain.

MUSIQUE

Les concerts de Max Deutsch

L'écriture comme révélateur

Parmi les organismes qui diffusent la musique contemporaine, les Grands Concerts de la Sorbonne ont le privilège de porter un nom prestigieux, un nom comme on n'en fait plus, surtout s'agissant de concerts essentiellement voués à la musique de chambre, et d'avoir conservé le côté artisanal dévolu aux associations par la loi de 1901.

Fondés en 1961 par Max Deutsch, disciple de Schoenberg à Vienne et devenu lui-même professeur — à quatre-vingt-huit ans, il enseigne à l'Ecole normale, — ces concerts poursuivent un double but. D'abord jouer les partitions nouvelles des jeunes compositeurs, non pas dans le souci de leur assurer une consécration précoce, mais pour leur permettre de s'écouter, de prendre contact avec des exécutants et de profiter de leurs conseils, et naturellement de se corriger ; ensuite, confronter ces pages, dont l'écriture n'est pas toujours à la hauteur de l'inspiration, avec l'exemple des grands maîtres du vingtième siècle. Là non plus il ne saurait être question de comparer l'incomparable, mais bien plutôt d'observer et de prendre conscience.

La surface d'un miroir

Les deux premiers concerts de la saison, donnés l'un à l'UNESCO le 9 octobre, l'autre au Gœthe Institut le 21, reflétaient exactement cette conception, et, comme toujours, elle était servie par une pléiade de jeunes interprètes issus aussi bien de l'Orchestre de Paris que de l'Ensemble intercontemporain ou des formations de Radio-France. Ils n'étaient venus là ni par simple dévouement ni pour accroître leur réputation, et pourtant ceux qui ont entendu la Sequenza VIII *de Berio pour violon seul par Maryvonne le Dizes, ou le trio à cordes qu'elle forme avec David Binder et Pierre Strauch dans l'opus 45 de Schoenberg, conserveront le souvenir d'une véritable révélation. Prise entre la transcription, trop littérale pour être fidèle, du* Prélude à l'après-midi d'un faune *pour neuf instruments par Hanns Eisler et celle, pleine d'invention et d'additions personnelles, de la* Kaiservalzer *de Johann Strauss par Schoenberg, la transposition au piano de la* Mort d'Isolde, *véritablement repensée pour le clavier par Liszt, a permis à Daniel Cadé de recréer avec dix doigts, par le biais de la virtuosité, toute la fièvre et l'apaisement d'un des épilogues les plus riches d'émotion lyrique de l'histoire de l'opéra. Paradoxe de la transcription ? Preuve éclatante qu'on n'a jamais tort lorsqu'on s'attaque à ce qui semble impossible.*

*Parmi les œuvres des aînés qui figuraient à ces concerts il faut naturellement citer l'*Andante sostenuto *pour piano et vents de Nikos Skalkotas (1904-1949), élève de Schoenberg à Berlin, et dont le nom est plus connu que la musique. Il s'agit en réalité du mouvement central d'un immense concerto dont la création à Londres exigea trois solistes — ici Héléna Mouzalas. Sortie de son contexte, cette page, dont la pulsation régulière à la croche et une certaine monotonie harmonique évoquent davantage la facture d'Hindemith première manière que celle des Viennois, exerce peu à peu une espèce de fascination : cette régularité imposée devient comme la surface d'un miroir sur laquelle se reflètent les jeux de sonorité nés des divers assemblages des vents et les variations rythmiques. Le dépouillement harmonique conduit lui aussi à cette concentration de l'attention sur des événements qui autrement passeraient inaperçus.*

Les compositions de quatre anciens élèves de Max Deutsch formaient l'autre versant de ces deux programmes. Hevel *de Michel Goldmann (1934), pour ondes Martenot, piano et percussion, donné en début de concert, à froid, par le Trio Deslogère, ne laisse guère de souvenir marquant. En revanche,* Piège 2, *de Jeannine Richer, neuf épisodes pour quintette à cordes dont Alexandre Myrat a su faire ressortir, par une direction à la fois souple et brusque, la fermeté et le lyrisme interne de l'écriture, fait partie de ces œuvres assez rares où l'on ne recherche pas en vain une idée hypothétique ; les unes succèdent naturellement aux autres, claires et toujours traitées de façon intéressante.*

La Chambre de la mère, *extrait de la* Caverne, *d'Ahmed Essyad (1938), quoique d'inspiration très différente, suscite la même remarque, et* Puzzle, *pour quatuor à cordes et piano, de Chantal de Beaumont-Suga (1954), témoigne que l'auteur, à peine sortie de l'Ecole normale de Musique, après avoir emprunté le même chemin, sait, elle aussi, que le souci de l'écriture n'est pas seulement déférence au passé. C'est le révélateur au travers duquel on se découvre soi-même.*

GÉRARD CONDÉ.

LA « 9e SYMPHONIE » A L'OPÉRA

Une amère déception

*On attendait avec intérêt la première apparition du directeur de la musique de l'Opéra de Paris, Silvio Varviso, un chef d'une expérience incontestable (*le Monde *du 5 juillet 1978), à la tête de son orchestre. Amère déception avivée par la solennité de l'œuvre choisie : la* Neuvième Symphonie *de Beethoven, dont l'exécution manquait complètement de style, de relief, parfois de cohésion dans les attaques. Il semblait que les gesticulations de cette silhouette hoffmannesque n'avaient pas de prise sur les instrumentistes.*

La banalité des phrasés, l'absence de modelé et de structures architecturales, les variations inopinées des tempos, ne peuvent être mises sur le compte des musiciens, qui, dans un orchestre, ne sont que des « exécutants » hautement spécialisés, non plus que le bondissement du scherzo d'une souplesse d'automobile lancée sur une route de safari ou les appels de trompettes de l'adagio, mal coordonnés, poussifs et sans impact, pour ne citer que deux exemples.

L'entrée des solistes (Christiane Eda-Pierre, Nadine Denize, Robert Schunk et surtout Theo Adam, avec cette fierté de barde prophétique soutenue par une superbe technique vocale) et les chœurs de Jean Laforge rendaient cependant quelque noblesse à l'interprétation, et la foule qui remplissait le palais Garnier se retira fort satisfaite.

Dans son « Carnet de notes », Opéra mon métier *(1), qui vient de paraître, M. Bernard Lefort écrit qu'à son avis* « le directeur de la musique, lorsqu'il est aussi chef d'orchestre, doit faire preuve d'abnégation en ne dirigeant pas ce pour quoi il n'est pas fait ». *Il parle d'or.*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Editions de la Table Ronde, 212 pages.

JEAN-YVES THIBAUDET

Le coup de pinceau inimitable

Encore un récital Ravel ! On en a tant entendu ces dernières années, et d'enregistrements intégraux... Mais certains pianistes sont comme les fées ; Jean-Yves Thibaudet, dix-huit ans, élève de Reine Gianoli et d'Aldo Ciccolini, prix Robert - Casadesus au concours de Cleveland, est de ceux-là.

Finis les souvenirs ; dès qu'il touche le piano, Ravel reprend une vie nouvelle avec le coup de pinceau inimitable de cette main souple, déliée, libre de ses nuances, comme un oscillographe de grande sensibilité qui transcrit en une gamme de sonorités inouïes les silhouettes poudrées du trio du Menuet antique, *le « vol incertain des papillons crépusculaires »* (Noctuelles), *la mélancolie solitaire des* Oiseaux tristes, *la légende cristalline d'*Ondine *et le sombre paysage du* Gibet *autour de son inexorable note-pivot.*

A cet âge, il reste heureusement à mûrir. Alborada *prendra sans aucun doute plus d'envergure avec le temps. Il découvrira peu à peu le fil d'Ariane qui relie le charme « sentimental » et la détresse secrète derrière les « divertissements inutiles » des* Valses nobles *pour en conter l'histoire, hermétique malgré les apparences. Et dans ce* Scarbo *de jeune chat jouant avec une pelote, de foudroyants déploiements présagent déjà la dimension fabuleuse d'un Samson François.*

JACQUES LONCHAMPT.

EXPOSITIONS

Portraits de Warhol

Tout le monde, ou presque, connaît la boîte de soupe Campbell et Marilyn, qui furent deux des chevaux de bataille « en un certain ordre (d'affiche) assemblés » par Andy Warhol, pop' artiste. Il y eut aussi les Corn flakes, la chaise (électrique), Mao, l'accident, la Joconde... distribués à l'unité ou multipliés (report sérigraphique). Warhol 1979-1980 remet ça. Une longue toile reprend toute cette iconographie ancienne, de consommation courante, classée par tranches de couleurs en binômes (bleu/beige, noir/blanc, rouge/noir, blanc/noir, etc.). Ou alors c'est la Joconde seule reprise sur trois rangées, en beige/blanc, les traits minés par le jeu d'ombre-lumière de l'image initiale, rongés par de grandes traces de brossage. Très peintre.

Mao en trente-six fois (« Thirty small Coloured Mao » (1980), qui figurait à l'exposition, a disparu, un soir entre six et sept, de la galerie. « Un vol de jeunes, pense Daniel Templon, parce que c'est Mao, parce que c'est Warhol », qui demande qu'on le prévienne si par hasard on avait des nouvelles du tableau, lequel vaut quelque chose comme 125 000 francs. Warhol, ça n'est pas donné. Lui demander de peindre son portrait ou celui d'un ami coûte à l'unité 25 000 dollars et par paire — c'est mieux, parce que cela permet un jeu de couleurs, — 40 000 dollars.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg.

CINÉMA

AU PALAIS DES ARTS

Films français à redécouvrir

Il reste encore quelques jours pour voir, dans une des salles du Palais des arts, cinéma du boulevard de Sébastopol, les films français, très rares, dont les projections complètent l'exposition « Images et magie du cinéma » organisée au Conservatoire national des arts et métiers (le Monde *du 8 octobre). Cette exposition a reçu de nombreux visiteurs. On ne se bouscule pas, en revanche, au Palais des arts, et c'est bien dommage, car les programmes ne concernent pas que les cinéphiles et les historiens.*

Les premiers films sonores français comme les Trois Masques *d'André Hugon et* La nuit est à nous *d'Henry Roussell et Carl Fröhlich,* la Terre, *chef-d'œuvre d'André Antoine (1921) et* Tinh-Minh, *cinéroman à épisodes de Feuillade (1918) appartiennent à un cinéma populaire qu'on ne devrait pas négliger. Tourné en Suède en 1931,* Serments *d'Henri Fescourt est un superbe drame de la guerre civile en Carélie, et* le Dernier Tournant *de Pierre Chenal (1939) un étonnant « film noir » transposant en France le roman de James Cain* Le facteur sonne toujours deux fois, *d'où Visconti devait tirer plus tard* Ossessione.

Voilà bien des œuvres à redécouvrir comme d'ailleurs le Mariage de Chiffon *de Claude Autant-Lara (1941), subtil détournement d'un roman suranné de Gyp au profit d'une comédie sociale 1900, singulièrement ambiguë. L'actualité n'est pas si exaltante cette semaine pour qu'on néglige ce patrimoine injustement oublié, ces films qui peuvent toucher un grand public.* L'Ecole buissonnière *de Jean-Paul Le Chanois,* la Vie de bohème *de Marcel L'Herbier (1943) et* la Reine Margot *de Jean Dreville (1954) valent aussi le déplacement. Et l'on n'aura pas une autre occasion de voir, dans sa version intégrale (deux heures trente),* Vénus aveugle, *délirant mélodrame allégorique qu'Abel Gance tourna fin 1940 et dédia au maréchal Pétain.*

JACQUES SICLIER.

★ Chaque jour au Palais des arts, à partir de 14 heures (jusqu'au 28 octobre inclus).

MERCREDI 29 OCTOBRE





LE « THÉATRE » DE JEAN-ANDRÉ FIESCHI

Stanley Kubrick dépense des milliards de centimes pour capter, en couleur, la plus étonnante lumière blanche. Jean-André Fieschi prend ses deux caméras de vidéo, dite légère, en noir et blanc, son bâton de pèlerin cinéphile et se jette dans le feu du théâtre.

Jacques Lassalle répète une nouvelle pièce de son cru avec cinq acteurs, mais surtout deux comédiennes, Françoise Lebrun et Dominique Labourier. Lieu clos des affrontements intérieurs, espace nu, ou presque, où l'être jouant se donne plus ou moins à fond. Pour Françoise Lebrun, l'art se vit en quelque sorte douleur d'exister, de parler, de chanter — ces sublimes variations sur *Au clair de la lune*.

Dans *la Maman et la putain*, de Jean Eustache, nous avions cru retrouver une héroïne de Murnau. Avec *Théâtre*, Françoise Lebrun passe de Murnau à Rossellini, conjugue nonchalance et tension. La caméra se fait tête chercheuse de l'infinitésimal.

Nous ne sommes pas à la télévision, mais pas non plus exactement au cinéma-cinéma. Quelque troisième dimension de l'art des images et des sons, la caméra qui respire avec des êtres humains, mais pas tout à fait comme chez Rouch ou Leacock. Peut-être un autre langage, que Jean Renoir aurait probablement aimé dans le « champ », l'acteur de face, quoique légèrement de biais, mais son « contre-champ » aussitôt entrevu l'autre acteur, fuyant, qui donne la réplique. L'air circule, l'acteur numéro deux montre une main, ébauche un geste ou abat des paroles.

Cinéma esquisse, vice de forme peut-être, plus que récit : cinéma expérimental, lacunaire où chacun se retrouvera comme il veut mais où se dessine à coup sûr une autre écriture. Qu'en pensent les comédiens, et Françoise Lebrun d'abord ? Du bien peut-être.

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio Action République, deux programmes en alternance, chaque jour à 18 heures (sauf le mardi).

« Le Complot diabolique du Dr Fu Manchu » avec Peter Sellers

Le redoutable docteur Fu Manchu a besoin des bijoux de la couronne d'Angleterre pour se fabriquer un élixir de longue vie. Nayland Smith, son irréductible adversaire, veille heureusement au grain... C'est à la veille de sa mort que Peter Sellers a tourné ce film où il joue les deux rôles de Fu Manchu et de Smith. En souvenir d'un comédien qui nous a fait souvent rire on s'arme de mansuétude. Mais la sottise de l'histoire, la platitude des gags, la mollesse de la mise en scène (Piers Haggard), et le manque d'entrain du principal interprète déjà sans doute fatigué viennent à bout de notre patience. Il n'y a rien à retenir de cette bouffonnerie indigente. L'ami Sellers a raté sa sortie. — J.B.

★ Voir les films nouveaux

ROCK

Kid Creole and The Coconuts au Palace

Les 20 et 21 octobre à 0 h. 30 sur la scène du Palace, il y avait deux choristes, les cheveux exagérément crêpés, qui ne faisaient pas secret des formes pulpeuses de leur corps, vêtues de bikinis façon panthère telle la Jane de Tarzan. Il y avait une chanteuse enveloppée de la tête aux pieds dans une robe noire de moine, qui dansait comme une sorcière avec des mouvements tortueux, il y avait un organiste et un guitariste en habits de chasseur de safari, coiffés de casques coloniaux, un percussionniste grimé en Fidel Castro, un autre en tunique léopard, la tête couverte d'une de ces perruques que l'on utilisait dans les films des années 60 pour les rôles de beatniks, une bassiste et un batteur qui se contentaient d'être excellents et il y avait le maître de cérémonie, Auguste Darnell, celui qui chante, joue de la guitare et qui écrit, compose, produit les disques de Kid Creole and The Coconuts ainsi que ceux du Savannah Band.

Tout ce petit monde évoluait au milieu de magnifiques décors de forêt tropicale et c'était à n'en pas douter l'un des spectacles les plus visuels et les plus amusants du moment. Comme son nom l'indique, le groupe pratique un funk largement teinté de musique créole avec des rythmes soutenus et pleins de rebondissements, des mélodies et des interventions aux sonorités exotiques qui invitent à la danse. Une démarche originale où la folie de la mise en scène le dispute à l'humour délirant des textes des chansons. Précédé par un morceau, « Deputy of Love », qui s'est classé numéro un dans les charts américains, « Off The Coast of Me », le premier album de Kid Creole and The Coconuts inaugure le nouveau label « Palace », distribué par Phonogram en France.

ALAIN WAIS.

■ L'Union des artistes et écrivains, qui a tenu son premier congrès à Paris mardi 21 octobre, a élu à sa présidence, pour quatre ans, Denis Clair, directeur des « Grandes conférences de Paris », président du Cercle français de la presse, et à sa première vice-présidence Pierre Paraf, président d'honneur du M. R. A. P. Les cinq autres vice-présidents sont Serge Brindeau, Robert Moran, Jacqueline Danno, Caroline Cler, Jean-Marie Drot.

A Saint-Germain-en-Laye

INAUGURATION DU MUSÉE DU PRIEURÉ CONSACRÉ A MAURICE DENIS ET A SES AMIS

Le musée du Prieuré, consacré à Maurice Denis et à ses amis les peintres nabis, a été inauguré le 24 octobre, à SaintGermain-en-Laye par MM. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et Michel Péricard, député, maire de la ville. Installé dans un ancien prieuré du dix-septième siècle, qui fut la maison familiale et l'atelier de Maurice Denis de 1910 à sa mort en 1943, ce nouveau musée départemental a été créé grâce à un donation, faite par les enfants du peintre, de nombreuses aquarelles et gouaches, affiches et lithographies, projets décoratifs et vitraux, ainsi que des peintures. Avec une collection qui comprend des œuvres de Maurice Denis et de ses amis, Sérusier, Filiger, Ranson, Besnard, le musée du Prieuré fera revivre, par des expositions, des concerts, des soirées poétiques et théâtrales, cette féconde période de la fin du siècle qui avait ouvert la voie à l'art nouveau.

● Le spectacle *Simul et Singulis*, donné par la Comédie-Française le vendredi 24 octobre a été interrompu vers 22 heures à la suite d'une alerte à la bombe, revendiquée par une organisation inconnue « Octobre rouge ». Le personnel, les comédiens et les spectateurs ont dû évacuer le théâtre. Le spectacle a repris plus tard, les recherches entreprises par la police n'ayant donné aucun résultat.

SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

Comédie de Paris (281-00-11) : J'tiens debout parce que c'est la mode (sam., 20 h. 30).
Hébertot (387-23-23) : Ta bouche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : l'Os; la Conférence des oiseaux (sam., 20 h. 30).
Sartrouville, Théâtre (914-23-68) : Framboisier, sorte de ronce (sam., 21 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81) : Vichy Fictions (convois) (sam., 20 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Dardanus (sam., 20 h. 30).
Salle Favart (296-12-20) : Vive Offenbach (sam., 20 h.).
Comédie-Française (296-10-20) : le Bourgeois gentilhomme (sam. et dim., 20 h. 30) ; Tartuffe (dim., 14 h. 30).
Odéon (325-70-32) : Gross und Klein (sam., 19 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : la Révolte (sam. et dim., 18 h. 30).
T. E. P. (797-96-06) : Fin de partie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T. E. P. (797-96-06) : Comment ça va, Zanni ? (sam., 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort (581-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Catherine Ribeiro (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Jean du Soleil (sam., 19 h.) ; l'Homme couché (sam., 20 h. 30) ; A la rencontre de Marcel Proust (sam., 22 h.).
Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Astelle-Théâtre du 19e (202-34-31) : les Bonnes (sam., 20 h. 30).
Atelier (606-49-24) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Athénée (742-67-27) : Cher menteur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08) : En r'venant de l'expo (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Atelier du Chaudron (328-97-04) : le Prince heureux (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre culturel du XVIIe (227-68-81) : le Monte-Plats (sam., 20 h. 45).
Centre Mandapa (589-01-60) : les Aventures de l'archer Yi (sam., 20 h. 45).
C. I. S. P. (343-19-01) : Belle noce (sam., 20 h. 45).
Cité internationale universitaire (589-38-69). Resserre : l'Anniversaire (sam., 20 h. 30). — Galerie : Chacun sa vérité (sam., 20 h. 30, dernière). — Grand Théâtre : l'An mil (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : les Exploits d'Arlequin (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-27-21) : Madame est sortie (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Comédie-Italienne (321-22-22) : la Locandiera (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Comédie de Paris (281-00-11) : Art scénique en vieilles dentelles (sam., 22 h. 30).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : Deburau (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42), I : The Time Piece (sam., 18 h. 30) ; Utinam (sam., 20 h. 30) ; Histoires vraies (sam., 21 h. 30). — II : la Princesse de Babylone (sam., 20 h. 30) ; Flagrants délires (sam., 22 h.).
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (589-43-39) : George Dandin (sam., 21 h.).
Fontaine (874-74-40) : Essayez donc nos pédalos (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Rufus (sam., 22 h.).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : En pleine mer (sam., 21 h.).
Huchette (874-76-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre rouge : Molly Bloom (sam., 19 h.) ; l'Edifice (sam., 20 h. 30) ; Ficelles (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : Couleur du temps (sam., 18 h. 30) ; Rude journée en perspective (sam., 20 h. 30) ; Nuits blanches (sam., 22 h. 15). — II : Parlons français (sam., 18 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : F. Chopin (sam., 18 h.) ; la Mémoire courte (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Maison Heinrich-Heine (589-53-93) : Ne nous faites pas honte (sam., 21 h., dernière).
Marais (278-03-53) : le Pique-Assiette (sam., 20 h. 30).
Marigny (256-04-41) : la Bonne Soupe (sam., 21 h. ; dim., 15 h.). — Salle Gabriel (225-20-74) : l'Azalée (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Mathurins (265-90-00) : Proust (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-23) : l'Habilleur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne (280-09-30) : Grugru II (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : Exercices de style (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière) ; André Valardy (sam., 22 h., dim., 17 h.).
Musée d'art moderne (723-61-27) : Billedstof Teater (Performance) (sam. et dim., 16 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Palais des sports (828-40-48) : les Misérables (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 15 et 18 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Plaisance (320-00-06) : Retrouvailles (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse (548-92-97) : le Premier (sam., 21 h.).
Potinière (261-44-16) : Maison rouge (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Présent (203-02-55) : Rosmerholm (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernières). — II : le Médecin malgré lui (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio Fortune : le Chant du cygne ; l'Arthrite (sam., 21 h.).
Studio-Théâtre 14 (365-15-73) : Huis clos ; Haute surveillance (sam., 20 h. 30).
TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51) : l'Ecume des jours (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Fish out of water (sam., 20 h.) ; les Jumelles (sam., 21 h.).
Théâtre des Deux-Portes (361-49-92) : les Femmes savantes (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre 18 (226-47-47) : Il ne faut pas avoir peur du noir (sam., 18 h. 30) ; Play Strindberg (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre de Paris (284-09-30) : le Mariage de Figaro (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre de la Plaine (842-32-25) : l'Impromptu de Versailles ; la Noce chez les petits-bourgeois (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre-en-Rond (387-88-14) : Huis clos (sam., 20 h. 30).
Théâtre Sagor (797-03-39) : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30).
Théâtre Saint-Georges (878-74-37) : le Loup-Garou (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de l'Union (770-90-94) : Voyage au départ du cap Cuisine (sam., 16 h. ; dim., 14 h. 30) ; Rêves en attendant (dim., 16 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Du canard au sang pour Mylord (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes (606-10-26) : Quand les ânes voteront (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Les comédies musicales

Bataclan (700-30-12) : J. Offenbach (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Ta bouche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Elysée-Montmartre (606-38-79) : l'Ile heureuse (sam., 18 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Renaissance (208-18-50) : la Route fleurie (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53) : Harlem Swing (sam., 16 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 25 - Dimanche 26 octobre

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : la Voix humaine (sam., 20 h. 15) ; la Collection (sam., 21 h. 15) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 30).
Bistrot Beaubourg (271-33-17) : Vignol's Band Rock (sam. et dim., 20 h. 30) ; E. Sarda Generation Hollywood (sam. et dim., 23 h. 15) ; Naphtaline (sam. et dim., 21 h. 45).
Blancs-Manteaux (887-15-70), I : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; G. Cuvier (sam., 21 h. 30) ; Et vous trouvez ça drôle ? (sam., 22 h. 30). — II : Tribulations sexuelles à Chicago (sam., 20 h. 15) ; les Belges (sam., 21 h. 30) ; les Voyageurs de Carton (sam., 22 h. 30) ; B. Joyet (sam., 23 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02), I : Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; Sueur, cravate et tricot de peau (sam., 21 h. 30). — II : Bruant Superstar (sam., 22 h. 15).
Café de la Gare (278-52-51) : la Transatlantide (sam., 20 h. 30) ; le Bastringue (sam., 22 h. 30).
Cafessaion (278-46-42) : Jacques Charby (sam., 22 h.).
Le Connétable (227-41-40) : J. Rigaux (sam., 20 h. 30) ; R. Tabra M.-H. Baudin (sam., 21 h. 30) ; Y. Lacouture (sam., 23 h. 30) ; Happy and the Go Lucky (sam., 24 h.).
Coupe-Chou (272-07-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; Ma chère Sophie (sam., 21 h. 30) ; Bagdad Connection (sam., 23 h.).
Cour des Miracles (548-85-60) : Dan Ar Bras (sam., 20 h. 15) ; Ivres pour vivre (sam., 21 h. 30) ; les Rois de la communale (sam., 22 h. 40).
Croq'Diamants (272-20-06) : Petits bonheurs, petits malheurs à la lueur d'en face (sam., 19 h. 30) ; Soir de grève (sam., 20 h. 30) ; la Voix humaine (sam., 21 h. 45).
L'Echaudoir (240-58-27) : J. Debronckart (sam., 21 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : Chiche, si on leur parlait (sam., 20 h. 30) ; le Gardien de tombeau (sam., 22 h.).
Fanal : La chasse est ouverte (sam., 20 h.) ; le Président (sam., 21 h. 15).
Fer-Play (707-96-99) : les Zazous (sam. et dim., 20 h. 30) ; L'une mange, l'autre boit (sam. et dim., 22 h. 30).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15). — II : Si la concierge savait (sam. et dim., 21 h.) ; Suzanne, ouvre-moi (sam., 21 h. 45 ; dim., 22 h.).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30) ; Cherche homme pour faucher terrain en pente (sam., 21 h. 30) ; Raymond (sam., 22 h. 45).
Sélénite (354-53-14) : Les lions oui, mais les panthères pas (sam., 21 h.) ; Two men chauds (sam., 22 h. 30). — II : le Concile des fous (sam., 21 h.) ; le Voyage de l'aube (sam., 22 h. 30).
Splendid (887-33-88) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Soupap (278-27-54) : Machine-Rie (sam., 20 h.) ; la Chasse au snark (sam., 21 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Un polichinelle dans le tiroir (sam., 20 h. 30) ; Ma vie est un navet (sam., 21 h. 30) ; Refrains (sam., 22 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30) ; Bonjour les monstres (sam., 21 h. 30) ; M. Felkenstein et moi (sam., 22 h. 30).
La Tanière (337-74-39) : P. Garnier (sam., 20 h. 45) ; P. Chêne (sam., 22 h. 30).
La Vieille-Grille (707-60-93) : A. Tome (sam., 21 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Bofinger (272-87-82) : Trio Humair, Jeanneau, Texier (sam., 22 h.).
Café d'Edgar (322-11-02) : J. Tresse (sam., 18 h. 30) ; R. Mason (sam., 22 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : Celestrial Communication Orchestra (dim., 21 h.).
Cardinal-Paf (272-54-86) : B. Maury (sam. et dim., 21 h. 30).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : Dany Doriz Sextet (sam. et dim., 21 h. 30).
Cour des Miracles (548-85-60) : Dan Ar Bras (sam., 20 h. 15).
Dreher (233-48-44) : Glen Perrys Quintet (sam. et dim., 22 h.).
Dunois (584-72-00) : Quartet G. Marais (sam., 21 h.) ; Hibiscus (dim., 21 h.).
Forum des Halles (297-53-47) : Sam Rivers Trio (sam., 20 h. 30).
Gibus (700-78-88) : les Avions (sam., 22 h.).
Olympia (742-25-49) : Ray Baretto (dim., 15 h.).
Palais des glaces (607-49-93) : Tania Maria (sam., 20 h. 30 ; dim., 15h.).
Patio-Méridien (758-12-30) : Jimmy Witherspoon (sam. et dim., 21 h. 30).
Petit-Opportun (236-01-36) : J.-P. Mas, C. Alvim, J.-L. Chautemps, P. Lajao (sam. et dim., 21 h. 30).
Riverbop (325-93-71) : Jerry Brown Quartet (sam. et dim., 21 h. 30).
Slow-Club (233-84-30) : les Strapontins (sam., 21 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Sacy Perere (sam. et dim., 21 h.).

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)

THEATRE

Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Une visite (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Woyzeck (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe (243-00-59) : Cage (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne (723-61-27) : Stravinski (sam. et dim., de 10 h. à 17 h. 40).
Petit Palais : Regard sur la photographie au dix-neuvième siècle (sam. et dim., de 10 h. à 17 h. 40).

MUSIQUE

Centre Pompidou (278-79-95) : Robert Ashley Perfect Lives (sam., 18 h. et 20 h. 30).

Les concerts

Musée d'art moderne : G. Bryards, D. Smith, H. Budd (sam. et dim., 17 h.).
American Center : G. Lewis, D. Ewart (sam., 21 h.) ; H. Budd (dim., 21 h.).
Salle Gaveau : les Solistes de l'Ensemble orchestral de Paris (Poulenc, Gaubert, Wiener) (sam., 20 h. 30).
Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français (Vivaldi) (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Roch : A. Guilbert, M. Géliot, J. Barthe (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : D. Cahen, L. Caravassilis (Bach) (sam., 21 h.).
La Camilienne-Durance : Musica Festiva de Paris (Rameau, Vivaldi, Platti...) (sam., 20 h. 30).
Salle Pleyel : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. L. Prats (Liszt, Tchaïkovski, Rachmaninov) (dim., 17 h. 45).
Radio-France, studio 104 : Quatuor de Tel-Aviv (Brahms, Mozart) (dim., 11 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. S. Friedman (Beethoven) (dim., 17 h. 45).
Salle Rossini : Ensemble Vetera et Nova (airs du dix-huitième siècle) (dim., 17 h. 30).
Petit Palais : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Corelli, Lulli) (dim., 16 h.).
Conciergerie : Mélusine, La Maurache (du Moyen Age à la tradition populaire) (dim., 17 h. 30).
Notre-Dame : G. Fallot-Mourguiart (Fleury, Dupré, Lefébure-Wely) (dim., 17 h. 45).
Lucernaire : Ensemble Diferencias (musique espagnole et latino-américaine) (dim., 18 h. 30).
Hôtel Hérouet : D. Douay, A. Olivier (Haendel, Debussy...) (dim., 18 h.).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : Trio Ozi (musique du dix-huitième siècle) (dim., 16 h. 30).
Eglise des Billettes : G. Sandre, S. Millot (de Bach à Kodaly) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Merri : Orchestre de chambre de Dijon (Haydn, Vivaldi, Mozart) (dim., 18 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Collegium Musicum San Martini, dir. L. Stöbel Mozart, Stamitz) (dim., 17 h.).
Eglise américaine : Secolo Barocco (Vivaldi, Beethoven, Bach, Mozart) (dim., 21 h.).

cinémas

(Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans)

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 17 h. : les Filles de Chine, de L. Tse-Feng et Tchai-Chiang ; 19 h. : l'Autre Sourire, de R. Van Ackeren ; 21 h. : Un bourgeois petit... petit, de M. Monicelli. — Dim., 15 h. : Tricentenaire de la Comédie-Française ; 17 h. ; le Beau Serge, de C. Chabrol ; 19 h. : le Dernier Cri, de R. Van Ackeren ; 21 h. : le Torrent de la révolution, de Yi Ling.
Beaubourg (278-35-57), sam., 17 h. : le Trésor, de L.-J. Perles ; 19 h. : Barberousse, d'A. Kurosawa. — Dim., 15 h. : les Noces vénitiennes, d'A. Cavalcanti ; 17 h. : Des fleurs blanches pour les morts, de L.-J. Perles ; 19 h. : Entre le ciel et l'enfer, d'A. Kurosawa ; 21 h. : Dodes' caden, d'A. Kurosawa.

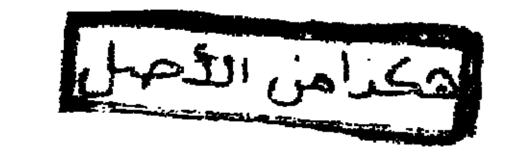
Les exclusivités

ANTHRACITE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
APOCALYPSE NOW (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ARMEE D'AMOUR (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Olympic, 14e (542-67-42).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA BANQUIERE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
BREAKING GLASS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CALIGULA (It.-Ang., version Angl.) (**) Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LA CHASSE (A., v.o.) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). — V.f. Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES CHEMINS DANS LA NUIT (Pol, v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; U. G. C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
CHER VOISIN (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.
LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
EXTERIEUR-NUIT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
FAME (A., v.o.) : Movies-Ciné, 1er (236-71-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
GIMME SHELTER, The Rolling Stones (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HEART BEAT (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
L'ILE SANGLANTE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
IMMACOLATA E CONCETTA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (534-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) — V.f. Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Français, 9e (770-33-88).
LOULOU (Fr.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Ternes, 17e (380-10-41).
MA BRILLANTE CARRIERE (Aust., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18).
MANHATTAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MOURIR A TUE-TETE (Can.) (**) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NIJINSKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LES PETITES CHERIES (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
RADIO ON (Brit., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.
SAUVE QUI PEUT, LA VIE (Fr.-Suis.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES TEMPS SONT DURS POUR DRACULA (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Balzac, 8e (561-10-60).
LE TROU NOIR (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Berlitz, 2e (742-60-33), Bretagne, 6e (222-57-97), Gobelins, 13e (336-23-44), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Normandie, 8e (359-41-18).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
TUEURS DE FLICS (A., v.f.) (**) : Miramar (320-89-52), Tourelles, 20e (364-51-98).
UN MAUVAIS FILS (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
URBAN COW BOY (Am., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA VEUVE MONTIEL (Chil., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (Am., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) — V.f. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES FILMS NOUVEAUX

THEATRE, film français de J.-A. Fieschi : Action-République, 11e (305-51-33).
HE, TU M'ENTENDS? film français de R. Victor Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
CHA-CHA, film hollandais de H. Curiel (v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SHINING, film britannique de Stanley Kubrick (*) (v.o.) : Quintette (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f. : Richelieu, 2e (244-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
XANADU, film américain de R. Greenwald (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
T'INQUIETE PAS, ÇA SE SOIGNE film français d'E. Matalon : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18 (606-34-25).
CHERCHEZ L'ERREUR, film français de S. Korber : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA NUIT DE LA MORT, film français de R. Delpard (**) Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
LA GUERRE DES ABIMES, film américain de J. Jameson : Les Halles, 1er (297-49-70) ; (70 mm) ; (v.f.) : Gaumont U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE COMPLOT DIABOLIQUE DE FU MANCHU, film américain de P. Haggard (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Movies Halles, 1er (236-71-72) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
QUATRE CONTES GALANTS DE J. DE LA FONTAINE, film français de José Benazeraf (**) : Capri, 2e (508-11-69), Balzac, 8e (561-10-60) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le « cirque » électoral

Tous les quatre ans, on y a droit. Voyez un peu, nous dit-on, cette façon infantile, totalement débile, dont les Américains procèdent à l'élection de leur président. C'est pourtant une chose sérieuse. L'homme qu'ils enverront à la Maison Blanche tiendra le destin de la planète entre ses mains. Eh bien, regardez-les brailler, gambiller, sous une pluie de confetti, la lunette-papillon en bataille, et le chapeau de papier en goguette ! Ça ressemble à quoi ? nous demande-t-on d'une chaîne à l'autre.

Moi, je serai tentée de répondre : à ce que c'est. Un spectacle un peu plus enjoué, un peu moins guindé que ceux dont nous régalent nos propres candidats à l'Elysée. Car, enfin, il faut bien reconnaître qu'ici le cirque électoral commence à mériter son nom. Et je ne vois absolument pas pourquoi le fait que des vedettes fassent un peu de réclame pour M. X... ou M. Y... plutôt que pour une marque de savon doive nous choquer à ce point. Depuis quelques années ici c'est pareil et de Johnny Hallyday à Jean Ferrat, chevaliers du micro, ou rois du sport, ils y viennent.

On serait très curieux de voir à la mi-mars au sommaire de « V 3 - Le nouveau vendredi » un autre reportage sur « Les stars en campagne ». Les stars françaises cette fois. Bonne occasion de balayer devant notre porte au lieu d'observer d'un œil condescendant et goguenard le comportement paraît-il extrêmement bizarre de nos voisins. Dans le cas Reagan, il est normal que ses vieux copains, les James Stewart, les Frank Sinatra, les Dea nMartin, soient fidèles au rendez-vous fixé par l'un d'entre eux, un acteur qui ne craint pas de briguer le plus grand premier rôle de la scène mondiale. Et qui d'ailleurs ne le tiendra peut-être pas tellement plus mal que son rival.

Moi, ce qui me chiffonne, c'est la stupeur scandalisée de nos compatriotes à la vue des spots publicitaires entièrement financés par les candidats — une minute à la télé, ça coûte cher, — seule occasion pour eux de venir faire leur boniment à l'antenne. Chez nous, ça ne leur coûte rien du tout et au moins pour l'un d'entre eux c'est beaucoup plus payant.

Ainsi n'est-ce pas soixante secondes que nos journaux télévisés de 20 heures ont consacré au voyage en Chine de M. Giscard d'Estaing, c'est de huit à dix minutes quotidiennes, montre en main. Et quand ce n'est pas la Chine, c'est le Nord. Bref, depuis quelques semaines, il n'y a pas un jour — le week-end qui a suivi l'attentat de la rue Copernic excepté — où le futur postulant à un nouveau mandat ne vienne se rappeler à notre fidèle attention. A côté de ça, croyez-moi, le pauvre Carter témoigne d'une discrétion qui, pour le coup, doit paraître bien bête à nos dirigeants.

CLAUDE SARRAUTE.

Rock Palast Festival à Antenne 2

Dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 octobre, Antenne 2 ouvre son antenne de 23 h. 55 à 1 h. 25 pour retransmettre en Eurovision différée le Rock Palast Festival qui a eu lieu le 18 octobre, à Essen, en Allemagne de l'Ouest. Remonté et présenté par l'équipe de Chorus, ce festival est le septième organisé par la W.D.R., la deuxième chaîne allemande, par Peter Ruechel, le producteur de Rock Palast, émission de rock hebdomadaire, qui depuis trois ans est organisée sur le même schéma et avec les mêmes affiches que Chorus. Ces festivals semestriels sont enregistrés devant dix mille personnes et s'imposent comme les plus grosses manifestations télévisées mondiales en matière de rock, avec de grands moyens tels que six caméras et une journée de répétition pour chaque groupe. Le Rock Palast Festival est repris en Eurovision directe ou différée selon les cas par huit pays européens : la R.F.A. bien sûr, la France, l'Angleterre, la Hollande, la Suisse, le Danemark, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Peter Ruechel estime l'écoute à trente millions de personnes.

A. W.

★ Samedi 25 octobre, 23 h. 55.

Samedi 25 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Stars.
Avec M. Laforêt, M. Pugain, le groupe Abba ; R. Magdane, J. Moreau, G. Lollobrigida.
21 h 45 Série : Tant qu'il y aura des hommes.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Fantomas.
Le tramway fantôme (dernier épisode). Réal. C. Chabrol. Avec H. Berger, J. Dufilho, P. Malet, G. Hunnicutt...
22 h 10 Variétés : Charles Aznavour à l'Olympia.
23 h 5 Documentaire : Les carnets de l'aventure.
Comme les oiseaux (les parachutistes).
23 h 35 Journal.
23 h 55 Musique : Concert rock à Essen.
Le groupe Police.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
La Flèche noire : A vos marques : l'escrime.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor
20 h Les jeux

20 h 30 Retransmission lyrique : « le Monde de la lune », de J. Haydn.
Composé en 1777, le Monde de la lune, comme l'Apothicaire, a été écrit d'après une pièce de Goldoni. Sans être exceptionnelle, la distribution dans l'ensemble est satisfaisante. L'orchestre réunit des musiciens de Lyon et de Chambéry sous la direction de Claire Gibault.
22 h 45 Journal.
23 h 5 Champ contre champ.
Les scénaristes.

FRANCE - CULTURE

19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Radio Canada présente : Portrait de Vieira da Silva.
20 h., La lignée des Mercant : La vieille République et la jeune France, de R. Leenhardt.
20 h. 54, A propos de Salomé, de R. Strauss, donné à l'Opéra de Toulouse par J.-L. Cavalier.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 5, Soirée lyrique (échanges internationaux), Festival de Salzbourg 1980 : « Roméo et Juliette », symphonie dramatique opus 17 *d'Hector Berlioz, par l'Orchestre national de* France, les Chœurs de Radio France et les Chœurs du Wiener Staatsoper, dir. Lorin Maazel, avec J. Hamari, soprano, E. Tappy, ténor, P. Thau, basse.
23 h., Ouvert la nuit : Musiques savantes et populaires (Satie, Bartok, Copland, Thomson) ; 0 h. 5, *Le dernier concert* (musique des cours de l'Inde Mughale, école d'Agra).

Dimanche 26 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée dans la collégiale Notre-Dame de Saint-Laurent-d'Eu (Seine-Maritime).
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé à Longchamp.
15 h 40 Série : Les hommes de Rose.
Réalisation M. Cloche, avec D. Doll, J. Martinelli, M. Birand...
16 h 40 Sports première.
18 h 30 Starsky et Hutch.
19 h 25 Les animaux du monde.
Le petit monde marin de Vancouver.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Un singe en hiver ».
Film français de H. Verneuil (1962), avec J. Gabin, J.-P. Belmondo, S. Flon, N. Roquevert, P. Frankeur, G. Dorziat, M. Arnold, H. Petri, S. Margolle (N., rediffusion)
Adaptation du roman d'Antoine Blondin faite pour la réunion de Gabin et Belmondo. La mise en scène porte essentiellement sur les numéros d'acteurs. Une fabrication habile.
22 h 10 Jazz à Antibes.
Réalis J.-C. Averty, avec Joe Turner.
Au pianiste « stride » qu'il est, Joe Turner ajoute cette vérité dure qui vient du blues.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Cours d'anglais : Follow me.
11 h 45 Salut l'accordéon.
12 h Concert.
Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, interprète la *Symphonie n° 39 K 543* de Mozart.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Shérif, fais-moi peur.
Deux drôles de shérifs.
14 h 10 Documentaire : La France vue du ciel.
L'Ile-de-France.
14 h 35 Théâtre : « Cabrioles ».
de R. Ferdinand ; mise en scène M. Roux, réal. Y.-A. Hubert. Avec M. Roux, D. Volle, J. Morel...
Histoire de jeux, de maîtresses, de barons et de domestiques.
15 h 40 Les Muppets.
Avec Liza Minnelli.
16 h 5 Cirques du monde.
Le cirque Americano.
17 h 5 Feuilleton : Ces merveilleuses pierres.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Intrigues à la Maison Blanche.
Réal. G. Nelson. Avec C. Robertson, J. Robards, S. Powers..
22 h 5 Magazine : Voir.
23 h Le petit théâtre.
En attendant Polo, de G. Sonnier.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images de Tunisie.
10 h 30 Mosaïque.
15 h 45 Aspects du court métrage français.
16 h Jeu : Tous contre tous.
Le palais du Luxembourg
17 h Prélude à l'après-midi : Vivaldi.
Concerto P 342 en sol mineur
17 h 15 Théâtre de toujours : « Comme il vous plaira ».
De Shakespeare (V.O. sous-titrée)
Réalisation B. Coleman. Avec H. Mirren, B. Stirner, R. Pasco...
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
Les anciens moulins de Guadeloupe ; Le programme spatial Ariane.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Histoire : 1920-1980, une révolution invisible.
Une émission de G. Elgey, R. Remond, G. Vincent, A. Prost. Réal. : P. Hubert. No 3 : « Notre vie quotidienne ».
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : L'arbre de vie.
Hommage à J. Villeminot.
22 h 40 Cinéma de minuit (cycle Hollywood vu par Hollywood) : « les Ensorcelés »
Film américain de V. Minnelli (1952), avec L. Turner, K. Douglas, W. Pidgeon, D. Powell, B. Sullivan, G. Grahame, G. Roland, L. G. Carroll, V. Brown (V.O. sous-titrée, N. rediffusion).
L'envers des studios hollywoodiens, les portraits d'un producteur despote et des possédés du cinéma. Lyrisme et réflexion sur la création artistique. Une des grandes œuvres de Minnelli.

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, *Horizon, magazine religieux.*
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h., Messe en l'église Saint-Roch, à Paris.
11 h., Regards sur la musique.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Disques rares de B. Martinu.
14 h., Sons : Balles et ballons.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Erik XIV ».
16 h. 5, Concert des premiers prix 1979 des tournois du royaume de la musique.
17 h. 30, Rencontre avec... G. Monnerville, le docteur Lagravière et E. Bonnefous.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : G. Perros (lire notre sélection).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Musique de chambre : Scarlatti, Caccini, Giordani, C.-M. von Weber, Arensky.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Concert Promenade (J. Strauss, Herold, Bund, Gietzner, Lehar, Liszt, Hagen).
7 h. 40, Dimanche matin : Musiques chorales ; 8 h. 30, Les classiques favoris (J. Haydn) ; 9 h. 2, Le chant grégorien à travers les âges ; *9 h. 30, Cantate BWV 98 de J.-S. Bach,* pour le vingt et unième dimanche après la Trinité ; 10 h. 30, Les classiques favoris (Ravel, Rossini).
11 h., Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Quatuor à cordes en ut mineur » (Brahms) ; « Quatuor en ré majeur » (Mozart), par le Quatuor de Tel-Aviv.
12 h. 5, Le Jeu des Penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h. 45, Tous en scène : *Judy* Garland.
13 h. 30, Jeunes solistes : Masako Nakai (Bach, Beethoven, Schubert, Chopin, Ravel).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France. « Les créations Pasdeloup » (Schumann, Brahms)
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : Comparaison des enregistrements des « Puritains » de Bellini.
19 h., Palmarès du Concours international de *guitare.*
20 h. 5, Le concert du dimanche (Deuxième Festival de Courchevel) : « Sonate pour violon et piano n° 3 en ré mineur » (Brahms) ; « Sonate pour violon et piano en sol mineur » (Debussy) ; « Sonate pour violon et piano en la majeur » (Frank) ; avec E. Krivine, violon, et J.-F. Heisser, piano.
22 h., Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h., Saturnales (Brésil).



● *Les émissions de Radio Lafleur*, radio libre de la C.G.T. à Amiens, qui avaient repris le 21 octobre après avoir été suspendues en juin par la police, ont été une nouvelle fois interrompues, mercredi 22 octobre, les forces de l'ordre étant intervenues à la bourse du travail, où était installé l'émetteur.

INSTITUT

LA SÉANCE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES

Réalités de l'histoire et de la fiction

Les différentes branches de l'activité de l'esprit humain, réunies dans un même faisceau au sein de l'Institut de France, se complètent harmonieusement. Une fois de plus, la séance publique annuelle des cinq académies le démontre. Présidée par M. Paul-Louis Weiller, elle s'est tenue le vendredi 24 octobre *sous la Coupole, où ont été traités tour à tour* des sujets concernant l'art, l'histoire ancienne, les sciences, l'histoire contemporaine et les lettres.

Un mécène hors du commun

En évoquant la grandeur et la décadence du marquis Giovanni Pietro Campana (1808-1880), collectionneur et mécène hors pair, M. Paul-Louis Weiller, président de l'Institut et de l'Académie des beaux-arts, ne s'est pas éloigné de l'actualité, puisque la majeure partie des « primitifs » éparpillés dans toute la France ont pu, naguère, être reconstituées et regroupées dans le nouveau musée d'Avignon.

Les tribulations de Campana, directeur du Mont-de-Piété de Rome, qui avait rêver de créer un musée universel des arts de tous les temps et réuni un nombre colossal d'objets de fouilles et de chefs-d'œuvre avant d'être condamnés à vingt ans de galères pour péculat — peine qu'heureusement il ne purgea pas — ne sont pas moins pitoyables que celles de ses fabuleuses collections confisquées par l'autorité pontificale. Une partie fut vendue à l'Angleterre, une autre à la Russie et la troisième, la plus importante (11 835 pièces dont 640 peintures) à la France. Installée dans le Palais de l'industrie (à l'emplacement du Petit Palais), devenu le « Musée Napoléon III », cette collection ne résista pas, en dépit des pétitions d'Ingres et de Delacroix, à une violente cabale. Elle fut systématiquement dispersée. Si le Louvre réussit à garder les meilleures pièces (dont un Paolo Ucello et *l'Annonciation*, de Léonard de Vinci), le reste fut distribué aux musées de province.

Egypte pharaonique et Afrique

M. Jean Leclant, délégué par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, aborde une question très controversée, et devenue plus épineuse encore depuis l'indépendance des Etats africains, « *aussitôt désireux de remonter dans la profondeur de leur passé, de découvrir les sources de leur authenticité et de se rattacher à de grandes traditions* » : de savoir si la civilisation de l'Egypte ancienne a « colonisé » l'Afrique noire ou si le contraire s'est produit.

« *S'agit-il simplement,* demande l'orateur, *de mettre en évidence les rapports historiques et culturels de l'Egypte des pharaons avec le reste de l'Afrique ? S'agit-il de souligner les influences que l'Egypte des pharaons a pu diffuser vers les autres secteurs du continent ? S'agit-il plus profondément d'analyser en quel sens et dans quelle mesure la civilisation pharaonique est une culture africaine ? Le départ entre ces divers problèmes n'a pas toujours été clairement conçu par ceux qui, au cours des récentes années, ont cédé à la mode et se sont crus obligés d'accoler à « Egypte pharaonique » l'épithète d'« africaine ».*

Connaissance et métaphore

« *Peut-il y avoir, pour l'homme une connaissance autre que métaphysique ?* ». En posant cette question et en finissant par répondre par la négative, M. René Thom, au nom de l'Académie des sciences, illustre en quelque sorte la complémentarité interdisciplinaire des autres classes de l'Institut. Si dans le monde des lettres la métaphore (ou l'analogie) est reine, elle a mauvaise presse dans le monde scientifique. Et de constater, puisque l'analogie « *est un mode de pensée universel* » et que la science moderne « *est affaire de spécialiste* », la consommation du divorce entre science et philosophie. L'analyse de ces divergences est poussée fort loin par l'orateur.

L'Europe à l'issue de la guerre

En examinant la situation de l'Europe à l'issue de la dernière guerre, au cours de la période 1945-1950, M. Jean Laloy, de l'Académie des sciences morales et politiques, donne une claire leçon d'histoire contemporaine.

L'orateur s'appuie sur des textes, sur des faits. Ils mettent en évidence les tensions qui se créent entre la Russie soviétique et les Etats-Unis dès la fin des hostilités. Puis l'existence d'un double courant vis-à-vis de l'Allemagne vaincue : entre contrainte et réconciliation. Quant à l'Union soviétique, « *l'absolutisme de la pensée et du pouvoir, la pesanteur des moyens disponibles, la personnalité de celui* (Staline) *qui est au centre du système réduisent presque à rien la marge des grands choix. Et dans les mêmes proportions, les chances d'une entente, l'espoir d'une véritable paix.* »

A L'HEURE DE L'AUDIO-VISUEL

En dépit de son prestige, l'Institut de France est mal connu. Son histoire, celle des cinq académies qui le composent, son organisation, son administration, sa vocation, son rayonnement font l'objet d'une luxueuse plaquette enrichie de maintes illustrations en couleur. Le public est ainsi initié aux travaux des diverses compagnies dont l'activité est loin d'être réduite à des cérémonies d'apparat. Les tâches qui incombent aux 325 académiciens — auxquels il faut ajouter les 16 membres libres des Inscriptions, un total de 254 associés étrangers et de 288 correspondants — répondent aux besoins de l'esprit humain dans tous les domaines. En outre, l'Institut joue un rôle de mécène. Par ses nombreux prix, il encourage les lettres, les arts, la recherche intellectuelle ou scientifique. La brochure évoque également le patrimoine de l'Institut : bibliothèques, musées, châteaux et domaines de toute sorte, dont celui de Chantilly est le plus important.

La plaquette a été rédigée et imprimée avant la création d'une nouvelle salle, sous l'impulsion du chancelier, M. Edouard Bonnefous : la salle Hélène et Pierre-Hugot, inaugurée le 30 septembre dernier. Avec elle, l'audiovisuel entre dans l'ancien collège des Quatre-Nations. On y pourra tenir des séances dont les participants seraient à l'étroit dans les autres lieux de travail. Ses cent quatre vingt dix fauteuils confortables, un dispositif de traduction simultannée en quatre langues vont permettre les rencontres interdisciplinaires entre les membres de deux ou plusieurs académies, voire avec des confrères étrangers.

***Vieille de plus de trois siècles,* cette institution n'a cessé de se rénover en demeurant elle-même.**

Genèse des Trois Mousquetaires

Enfin M. Alain Decaux, porte-parole de l'Académie française, se sert d'une fiction pour rendre véridique une fiction.

Il imagine la réponse d'un Alain Decaux de l'époque au discours de réception d'Alexandre Dumas à l'Académie française — discours supposé prononcé le 13 mars 1847 et dont il ne reste naturellement aucune trace. Pas plus qu'il n'en existe à la Bibliothèque nationale du manuscrit qu'Alexandre Dumas prétend avoir utilisé pour son immortel roman.

L'orateur (de 1847) rappelle au nouvel académicien comment son premier roman historique, *le Chevalier d'Harmental*, naquit de la collaboration du bouillant auteur d'*Antony* et d'un professeur d'histoire nommé Auguste Maquet. Puis comment, encouragé par son succès, il emprunta (sans les rendre) les *Mémoires de Monsieur d'Artagnan* (apocryphes) à la Bibliothèque de Marseille. Si on sait peu de chose du vrai d'Artagnan, les détails inventés par un certain Courtilz de Sandras, le vrai auteur des *Mémoires*, avaient de quoi fouetter l'imagination de Dumas.

« *En fait,* les Trois Mousquetaires *sont issus d'une collaboration étroite. L'intrigue, monsieur, vous l'avez souvent empruntée à Courtilz de Sandras. M. Maquet, sous votre direction, a rédigé un premier brouillon du roman. Vous avez repris le tout, à quoi vous avez imposé votre manière, qui est sans égale, et votre personnalité, qui est inimitable. Vous avez planté les décors, et nous ne les oublierons plus. Maître dialoguiste, vous nous avez fait entendre jusqu'à la voix de vos personnages...* »

M. Alain Decaux énumère alors les épisodes pillés dans les pseudo-mémoires, et les ajouts, psychologiques pourrait-on dire, du romancier génial — en rectifiant pour nous les erreurs historiques. En revanche, il reconnaît le sérieux de Dumas, qui s'est documenté ailleurs, pour l'amour de Buckingham pour Anne d'Autriche...

« *Face à ceux qui vous accusent de travestir l'histoire, vous n'auriez aucun mal à vous défendre. Vous n'y tenez guère. A vos éventuels contempteurs, vous avez répondu une fois pour tout : le jour où vous vous êtes écrié : « Il est permis de violer » l'histoire, à condition de lui » faire un enfant ! »*. — J.-M. D.

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Une première à Marseille

La Foire internationale de Marseille a lancé cette année un Salon indépendant des antiquaires, le premier du genre, et qui manquait jusqu'alors à la grande capitale régionale. A cette occasion, l'Oscar 1980 des antiquaires a été remis par Jean-Claude Brialy à un jeune antiquaire d'Antibes, Francis Tarallo, un chercheur passionné de meubles rares, pour une suite de huit chaises Louis XV dont deux ont la curieuse particularité de se replier grâce à un système pivotant sur axe métallique bloqué par des clavettes, génial pour l'époque.

Ces chaises de voyage permettaient aux gentilshommes roulant carrosse de s'asseoir *mollement au lieu d'éprouver la* dureté des bancs lors des étapes dans les auberges.

D'autres mentions sont allées à Mme Nicole Delormures, pour une très curieuse Vierge à l'enfant aux yeux bridés, œuvre japonaise du seizième siècle, à Jean-Yves Roux, *pour un bronze* symboliste de Louis Dejean « Les passions s'élevant vers les mu*ses », et aux antiquaires* du Paradou pour la diversité des curiosités présentées.

Mais c'est tout le Salon de Marseille lui-même qui mériterait un Oscar pour la grande qualité des meubles et objets apportés par les antiquaires — une qualité « Biennale », — qui n'a rien de surprenant si l'on sait que plusieurs exposants parisiens : Galerie Perrin, Michel Segoura, Yves Nikaelof, Jean Gismondi, avaient eux-mêmes participé à la prestigieuse démonstration du Grand Palais. Mais avec un effort de renouvellement méritoire. Citons parmi les splendides marqueteries, des meubles portant les signatures de Carrel, Roussel, Vassou — des tableaux de Verbeeck, Jean Brueghel et Ténier, — des tapis de Tabriz et d'Ispahan.

Ce haut niveau se retrouvait chez bien d'autres antiquaires du Midi, tels que Puech, d'Avignon, avec une étonnante armoire nîmoise à sculptures bibliques : au Moulin de Ventabren, avec un bureau à la fleur de jasmin; chez Petit-Tresserve, de Bonnieux, avec un buffet Renaissance à décor de passementeries, ou encore chez Scuoppo-Musso avec une armoire à pointes de diamant aplaties et une commode massive début dix-septième.

Enfin, les collectionneurs ont le choix entre les opalines (à partir de 1 000 F chez Mme Baux-Sérignan), les tisanières (de 1 000 à 3 000 F *à la galerie* Caors-Gershel), les arts africains, ou *les masques* dan à 3 000 F sont deux fois moins chers qu'à Paris (Galerie 73).

Quant aux prix, ils sont dans *l'ensemble provisoirement en pa*liers, notamment pour l'argenterie, après des hausses abusives. Les belles commodes régionales en bois massif restent en vedette à partir de 30 000 F, mais les belles provinciales ajourées dépassent les 80 000 F. Pour les meubles plus simples, il faut compter au moins 10 000 F pour une bonnetière charentaise, autant pour un secrétaire Charles X, et la commode Louis-Philippe en acajou plaqué dépasse déjà les 4 000 F. Les prix se tiennent donc à des niveaux qui correspondent à ceux du marché actuel, mais il n'est pas douteux qu'ils seront bien vite dépassés dans quelques mois. Les antiquaires vous diront que c'est toujours le moment d'acheter.

GERSAINT.

★ Parc Chanot. Jusqu'au 27 octobre.

Au Touquet, le Salon des antiquaires est organisé au casino, du 30 octobre au 3 novembre.

LES CARNETS DU CHINEUR. — Notre collaborateur Jean Bedel (Gersaint dans ces colonnes) a rassemblé au fil des cent vingt*cinq pages de ce petit livre* les leçons que lui a inspirées sa longue expérience de chineur. « Tous les coups sont permis », intitule-t-il un de ses chapitres consacrés aux marchands d'ancien et de faux ancien. Il cherche à prémunir leurs clients en leur donnant *quelques trucs utiles. Les propos* sont agréablement illustrés et émaillés d'anecdotes savoureuses. Hachette, 38 F environ.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2786

HORIZONTALEMENT

I. Qualité que les Anglais furent les premiers à reconnaître à Jeanne d'Arc. — II. Attributs chevalins dont se parent certaines mules administratives; Suppléant de chambre. — III. Cité antique nous remémorant un fameux théorème; Celui qui passe ne repassera plus; Tournoi avec *piques où le roi fait* toujours bonne figure. — IV. Oblige le facteur à passer et la ménagère à repasser; Baisse d'intensité du courant; *Elément de* troupe légère ne manquant pas de panache. — V. Ses fils sont promis à la hart; Eprouve le besoin de changer d'atmosphère. — VI. Tend à être improductive quand elle travaille trop. — VII. Le plus important personnage de Mauriac; Quand ses élèves ont bien profité de son enseignement, ils n'ont aucune chance d'y envoyer leurs enfants. — VIII. Elle s'efface par correction; Abattre un mur ou le frôler; Partie de dames. — IX. Fait *la grève des communications*; Un aigle ou tout simplement une buse; Il est évident qu'elle ne peut percer quand elle manque d'étoffe. — X. Personnel; Qui connaît une seconde jeunesse en quelque sorte; Chef des insurgés. — XI. *Il contribue avec l'age* à l'apparition des rides; Domaine de la traditionnelle minijupe; *Il retourne là où il passe.* — XII. Appellation typiquement bretonne; La rage au cœur; Être comme Ali, baba. — XIII. Corvée commandée par les fayots: Conjonction comminatoire. — XIV. Rage érubescente ayant sévi jadis; « Super » parmi les essences; On peut en mourir d'en claquer. — XV. Elément se met*tant en pelote pour celle que le* tricot exaspère; Fragment de la couronne dans certaines royautés; Inutile de lui demander un entretien quand elle est de mauvais poil.

VERTICALEMENT

1. La façon la plus élégante de l'accepter, c'est de le renvoyer; Ce n'est pas le plat que l'homme préfère. — 2. Un verre lui suffit quand il est altéré; Vieux, ils consomment de moins en moins d'actes, mais se font parfois de plus en plus de scènes; Une simple reconnaissance permet de le savoir. — 3. Il fut, naguère, drille ou joyeux; Manifester une humeur vagabonde. — 4. Céréale que la culture populaire assimile à l'oseille; Promoteur de la cuisine aux lardons; Se livre discrètement à une action indiscrète. — 5. Forme académique de postérieur; Ballot ou porte-ballots. — 6. Personnel; Bon chez les gens de bonne compagnie; Fléau vaincu par un illustre Dolois; Port finlandais. — 7. Fis *durer le plaisir jusqu'au point de* le rendre lassant; Envoyer paître. — 8. Les jumelles y sont plus nombreuses que les jumeaux; Capable d'engendrer des énormités. — 9. Types d'obsédés; Jeux de billes. — 10. Jumelles au terme *d'une portée; Telles des explica*tions plus fumeuses que fumantes. — 11. Tombeau liquide des plus solides espoirs; Elle conçut l'Immaculée Conception; Contenance que connaissent les vieux garçons. — 12. Réflexion faite : Celle des sphinx est une énigme, celle des primitifs un casse-tête : Vedette du « french cancan ». — 13. Epuiserai à force de puiser; Girouettes tournant au gré du vent. — 14. Fait preuve d'un *esprit pénétrant*; Rends la ceinture obligatoire. — 15. Agent de l'identité; L'agriculteur la répand, le tapissier la plante; Démonstratif.

Solution du problème n° 2785

HORIZONTALEMENT

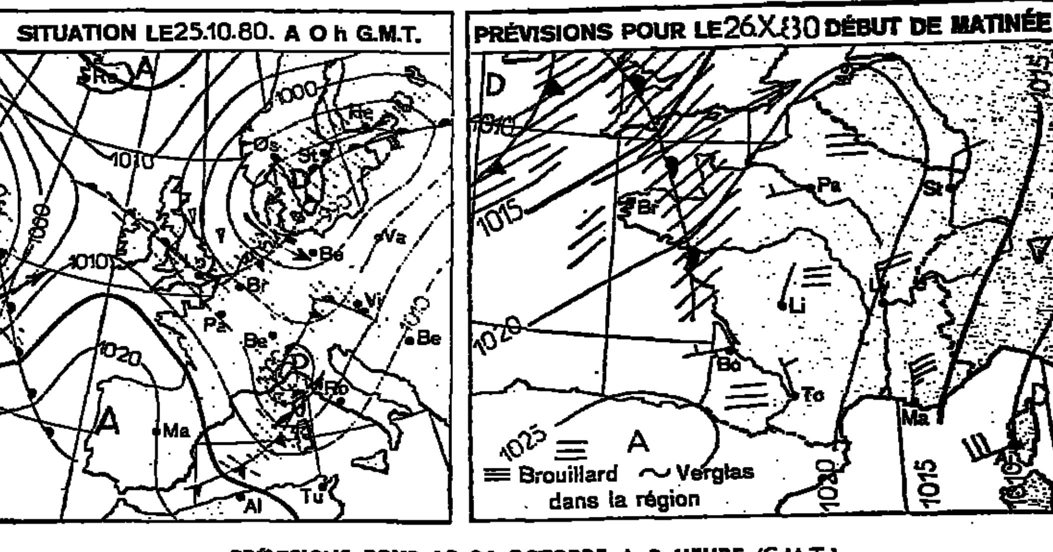
I. Mobilier. — II. Atomiseur. — III. Râla; Eté. — IV. Il; Gloire. — V. Egale. — VI. Sien; Snob. — VII. Erato; Te. — VIII. Aï; Lia. — *IX. As; Rédige.* — X. *Inséré*; Eu. — XI. Tee; Grise.

VERTICALEMENT

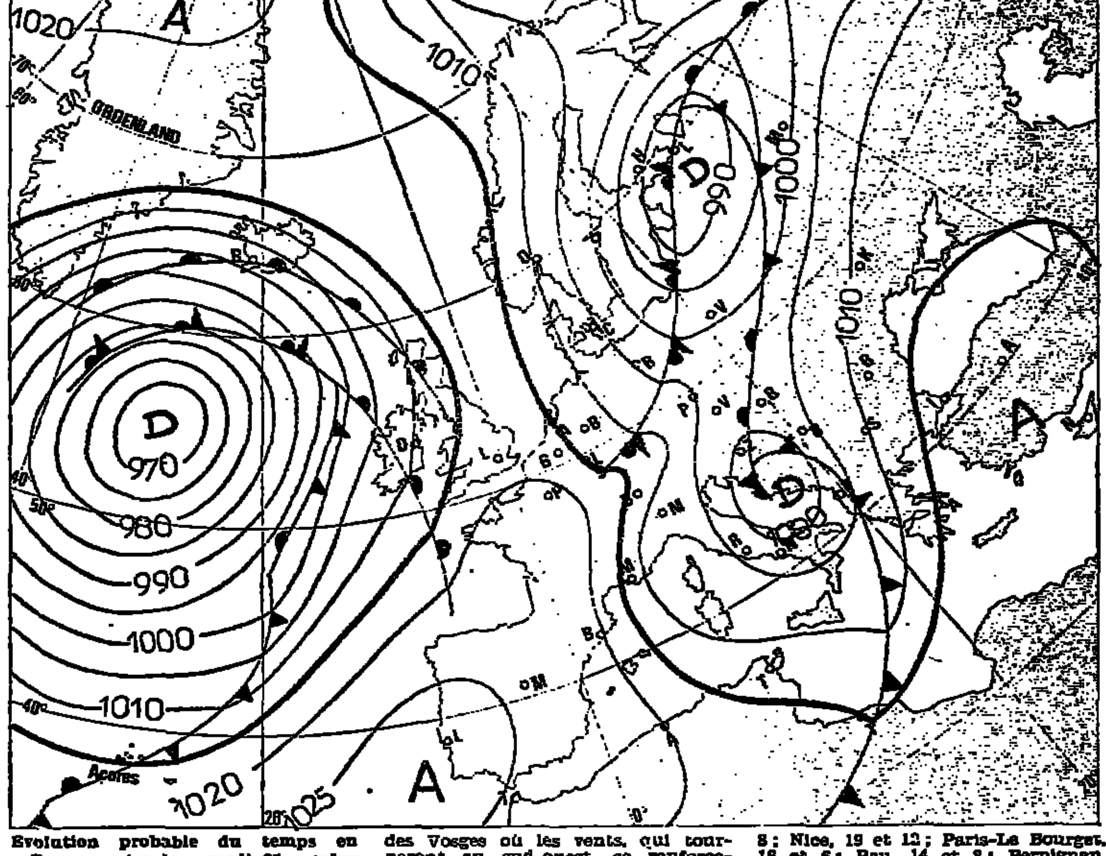
1. Mariés; Lait. — 2. Otalgie; Ane. — 3. Bol; Aéra; Se. — 4. *Imaginaire.* — 5. *Li; Lé; Erg.* — 6. Iseo; Solder. — 7. Betion; Il. — 8. Ruer; Otages. — 9. Elbe; Eue.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 26 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 25 octobre à 0 heure et le dimanche 26 octobre à 24 heures :

Le flux d'air plus frais et instable qui a pénétré sur la France après *le passage de la perturbation plu*vieuse de vendredi s'atténuera avec le passage d'une dorsale mobile. Cette amélioration sera peu durable sur nos régions septentrionales car l'air maritime humide qui alimente la perturbation du proche océan pénétrera sur ces régions en y apportant des nuages abondants et quelques pluies.

Dimanche, en liaison avec cette arrivée d'air plus humide, le temps deviendra très nuageux à couvert, dès le matin, sur la Bretagne, le Cotentin et la Vendée avec quelques faibles pluies. Ce type de temps progressera vers l'est dans la journée et affectera le soir l'ensemble des régions s'étendant de la Bretagne et de la Vendée à la Flandre et au nord des Vosges où les vents, qui tourneront au sud-ouest, se renforceront un peu près de la Manche.

Avant cette arrivée d'air humide et sur le reste de la France, le temps sera peu nuageux, sauf sur les montagnes orientales. Des brouil*lards seront observés dans les val*lées. Le mistral et la tramontane ne faibliront que lentement.

Dans l'ensemble, le début de matinée sera très frais, sauf sur l'extrême nord-ouest. Les températures maximales marqueront une légère hausse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 octobre; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 20 et 13 degrés; Biarritz, 18 et 12; Bordeaux, 17 et 7; Bourges, 15 et 7; Brest, 13 et 8; Caen, 13 et 8; Cherbourg, 12 et 9; Clermont-Ferrand, 15 et 6; Dijon, 12 et 8; Grenoble, 11 et 6; Lille, 11 et 8; Lyon, 13 et 7; Marseille, 20 et 11; Nancy, 13 et 4; Nantes, 15 et 8; Nice, 19 et 12; Paris-Le Bourget, 16 et 6; Pau, 14 et 8; Perpignan, 17 et 11; Rennes, 15 et 7; Strasbourg, 14 et 6; Tours, 16 et 8; Toulouse, 14 et 8; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : *Alger, 26 et 16 degrés; Amsterdam,* 13 et 10; Athènes, 23 et 16; Berlin, 13 et 8; Bonn, 12 et 7; Bruxelles, 12 et 8; Le Caire, 18 (min.); Iles Canaries, 24 et 20; Copenhague, 11 et 8; Genève, 11 et 6; Lisbonne, 20 et 10; Londres, 14 et 7; Madrid, 22 et 9; Moscou, 5 et 5; Nairobi, 29 et 15; New-York, 12 et 7; Palma-de-Majorque, 22 et 17; Rome, 21 et 16; Stockholm, 7 et 3.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 25 octobre, à 7 heures, de 1 008,7 millibars, soit 756,6 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

JEUNESSE

VENISE. — L'Union française des centres de vacances (U.F.C.V.) propose aux jeunes de quatorze ans à dix-huit ans une découverte de la Renaissance italienne avec un voyage à Venise du 28 octobre au 3 novembre (vacances de la Toussaint). Prix du séjour : 1 100 F.

★ U.F.C.V., 15, rue de Coulmiers 75014 Paris. Tél. : 539-99-97.

VIVRE A PARIS

UNE PLACE ANDRÉ-TARDIEU. — M. Edouard Frédéric-Dupont, adjoint au maire de Paris, a inauguré, le 24 octobre, la place André-Tardieu, située au carrefour du boulevard des Invalides et des rues d'Estrées et de Babylone, dans le septième arrondissement.

PARIS EN VISITES

LUNDI 27 OCTOBRE

« L'UNESCO », 14 h. 45, métro Cambronne, Mme Legrégeois.

« Tombes célèbres du cimetière de Neuilly », 15 h., rue des Graviers, Mme Pennec.

« Le musée de Cluny », 15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 15 h., devant la poste (Approche de l'art).

« Degas et Toulouse-Lautrec », 14 h. 30, Musée du Jeu de paume (Arcus).

« Récits des temps gothiques », 15 h., Musée des monuments français, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

LUNDI 27 OCTOBRE

14 h. 45, 23, quai Conti, J. Imbert : « Où va l'enseignement supérieur ? » (Académie des sciences morales et politiques).

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Développer la perfection en soi et dans l'environnement » (Méditation transcendantale).

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, C. Thibaut : « La Régence de Marie de Médicis et la jeunesse de Louis XIII »

19 h. 30, 26, rue Bergère, A. de Souzenelle : « Le problème du bien et du mal. Le mythe de la chute » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, abbaye Sainte-Marie, 3, rue de la Source, Père Massabki : « L'homme-Dieu, Jésus-Christ ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 octobre 1980 :

UNE LOI

● Créant une distribution d'actions en faveur des salariés des entreprises industrielles et commerciales.

UN AVIS

● Aux importateurs et aux *exportateurs d'animaux vivants et* de viandes originaires des pays non membres de la Communauté économique européenne.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur d'Autriche et Mme Otto Eiselsberg ont donné vendredi une réception.

— En célébration du vingtième anniversaire de l'indépendance, l'ambassadeur de Chypre et Mme Jean Peristiany ont donné vendredi une réception.

Décès

— Ses filles Marie-France et Martine-Charlotte, ainsi que toute sa famille et ses amis, ont la dou*leur d'annoncer que*

M. Charles ANDRES

est décédé le 23 octobre 1980, à l'âge de soixante-six ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Il n'y aura pas d'obsèques, le défunt ayant fait don de son corps à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Littré, 75006 Paris.

— Mme Callies,
Mme Michel Beirnaert,
Le comte et la comtesse Eric de Grivel,
M. Jean Beirnaert,
font part du rappel à Dieu de

M. Michel BEIRNAERT

le 23 octobre 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église d'Hallines (62), le lundi 27 octobre, à 15 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Louis COUHÉ,
née *Jeanne Desticker,*

endormie dans la paix du Seigneur le 23 octobre 1980, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

De la part de :
M. et Mme André Couhé, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Couhé, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Spriet et leurs enfants,
M. et Mme Eric Bommart et leurs enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 27 octobre, à 11 heures, à l'église Saint-Pierre de Neuilly, chapelle Haute, 1, boulevard Jean-Mermoz, Neuilly-sur-Seine, en union de prières avec

M. Louis COUHÉ,

son époux, décédé le 3 septembre 1979.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pont-à-Vendin.

Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue de l'Ecole-de-Mars,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Jacques Gans, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Gans, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert GANS,
née Berthe Lœwé,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Les obsèques auront lieu le lundi 27 octobre 1980, à 15 h. 15, au cimetière du Montparnasse.
48, rue Jean-Mermoz,
78000 Versailles.
38, rue Vatonne,
91190 Gif-sur-Yvette.

— M. et Mme Paul Guyot et leurs enfants,
M. et Mme Robert Alleyrac et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claudius Henri GUYOT,
retraité de l'E.D.F.,

survenu le 20 octobre, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Mably (Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, allée D.-Leprince-Ringuet,
42100 Saint-Etienne.
53, cours Jean-Jaurès,
Grenoble.

— Il y a un mois, disparaissait

Charles JAUD,
conseiller principal d'éducation au lycée Boulle.

— Le commissaire en chef de la marine (E.R.) Jean Laffont, son époux,
M. et Mme François Garodolle et leur fils Renan,
Le lieutenant et Mme J.-J. Mouline et leur fils Emilien,
Mlle Jacqueline Laffont,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Baurens, ses père et mère,
Ses frères, sœur, belle-mère, tante, belles-sœurs et nièces,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean LAFFONT,
née Yvette Baurens,

munie des sacrements de l'Eglise, survenu le 21 octobre 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 27 octobre 1980, à 11 h., en l'église Saint-Denis de Viry-Châtillon.

12, avenue Minerve,
91170 Viry-Châtillon.
09100 Pamiers.

— Montpellier, Algérie, Maroc.
Mme Paul Mailly et ses enfants ont la douleur *de faire* part du décès du

docteur Paul MAILLY,
directeur des services vétérinaires de l'Hérault,

survenu le 19 octobre 1980, dans sa cinquante-huitième année à Montpellier.
28, rue François-Mireur,
Montpellier (34).

Remerciements

— *Mme M. Martenot et sa famille,* très touchées des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de

Maurice MARTENOT,

prient toutes les personnes qui, par leur présence, leur *message ou* l'envoi de fleurs, se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Les parents de

Patrick OLLAGNIER,

dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui leur ont manifesté leur sympathie, les prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

— Le peintre

David GARFINKIEL

est mort il y a dix ans.

Son souvenir est rappelé à ceux qui l'ont connu et aimé.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-III, lundi 27 octobre, à 14 heures, salle Gréard, M. Daniel Salem : « Une interprétation psychologique de l'œuvre d'Harold Pinter *(1949-1979)* ».

— Université de Paris-I, jeudi 30 octobre, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, M. Michel Morineau : « Amsterdam et la conjoncture : travaux d'approche; incroyables gazettes hol*landaises et fabuleux métaux amé*ricains ».

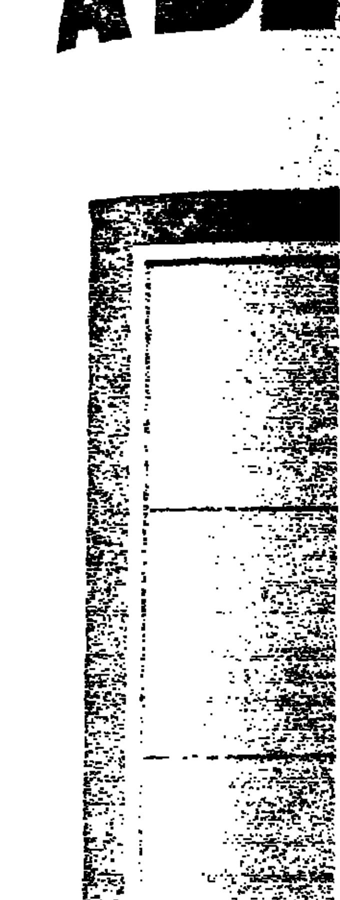
— Université de Paris-II, jeudi 30 octobre, à 14 h. 15, salle des commissions, M. Mohamed Antari : « Entre l'unité et la dualité de juri*diction : le contentieux administratif* marocain ».

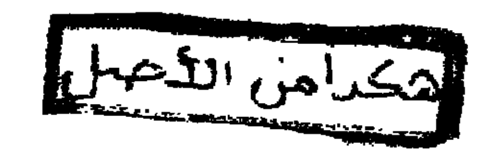
— Université de Paris-III, mercredi 5 novembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Suzanne Guellouz : « Dialogue et critique littéraire en *France, de 1671 à 1687* ».

— Université de Paris-VII, lundi 17 novembre, à 14 heures, salle A 50, Institut Charles-V, 10, rue Charles-V, Paris (4e), M. Danon-Boileau Laurent : « Enonciation et référenciation dans les textes littéraires français et anglais ».

Communications diverses

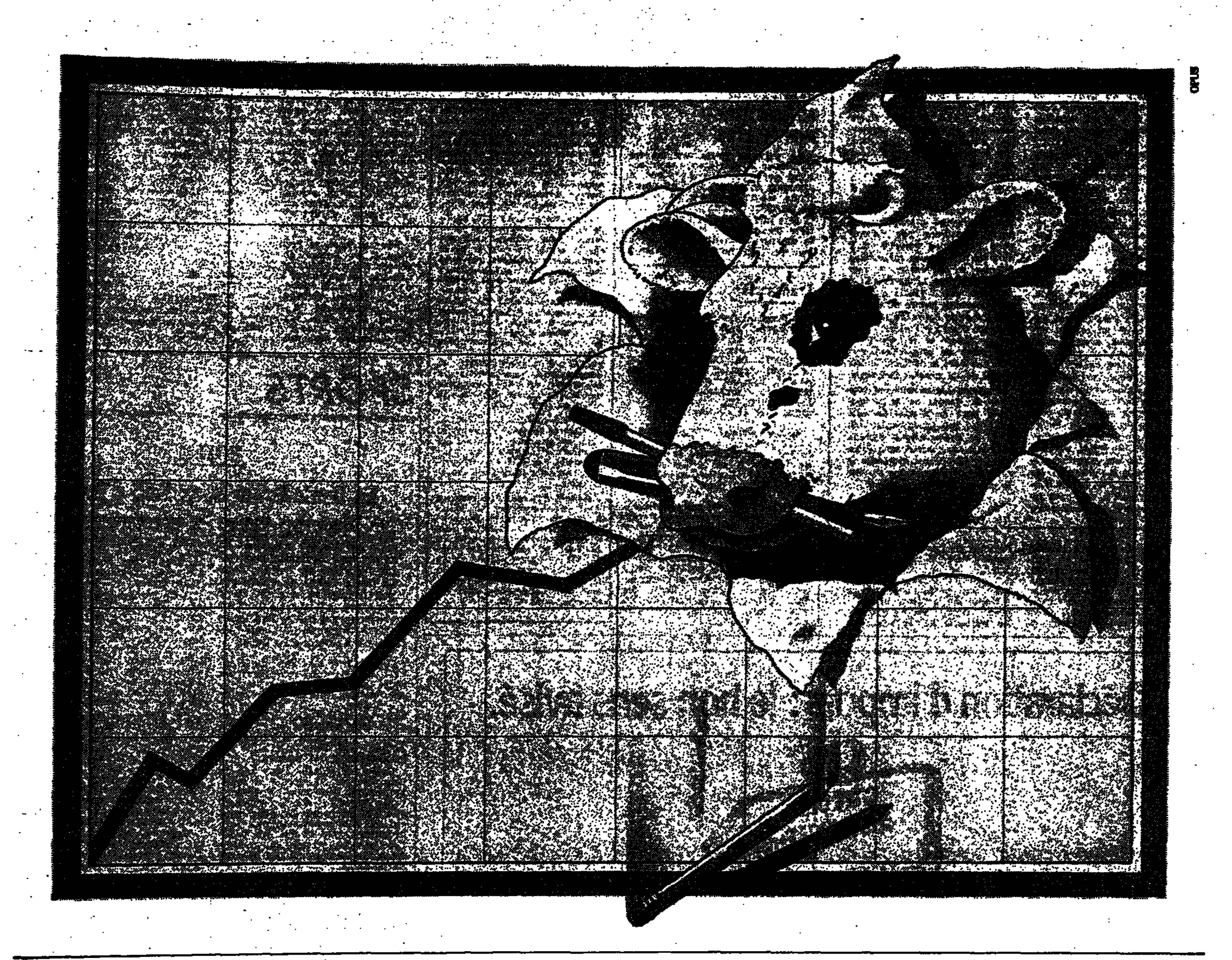
— L'association Rencontres et Echanges, que préside M. Jean Mandelbaum, organise un nouveau cycle de dîners-conversations avec : Bertrand Poirot-Delpech (4 novembre), Raymond Aron (18 novembre), Didier Decoin (25 novembre), etc. Renseignements, le soir, au 322-68-26.





هكذا من الأصل

NOTRE ECOLE DE MARKETING, CREEE IL Y A 50 ANS, EST OUVERTE AUJOURD'HUI A DES MILLIERS DE MANAGERS.



OPUS

Au début du siècle, quand les éleveurs laitiers s'organisaient pour le ramassage du lait, ils ne prenaient pas les chemins buissonniers. Au contraire, ils fondaient, en même temps que la coopération, la première école du courage.

Il faut s'imaginer ces hommes, simples agriculteurs, confrontés à des problèmes nouveaux: distribuer *le lait, commercialiser*, écouler les surproductions, imaginer tous les produits dérivés, comment les fabriquer, et les garder frais, etc... Questions quotidiennes, auxquelles nul n'était préparé.

Alors, chacun apporta ses idées, sa bonne *volonté*, son travail... L'école du courage devint celle de l'imagination et de la discipline.

Les coopératives laitières mirent en place les structures, où chacun put s'initier aux techniques de marketing et de gestion, tant pour son évolution personnelle que pour le développement commun de la coopérative. C'est le cas des Coopératives de l'Ouest, de G.A.M.A. Nova, d'Isigny, de la Sodima, de l'Union Laitière Normande et de tant d'autres.

Aujourd'hui, au sein de leurs coopératives, 4 000 administrateurs retournent de la ferme à l'école, gardant ainsi un pied sur le terrain, *et la tête dans l'informatique*.

Les coopératives forment leurs adhérents aux nouvelles techniques d'élevage et de gestion des troupeaux. Chaque année le bilan s'avère positif: des milliers de Sociétaires ont augmenté la productivité de leur exploitation; la modernisation des équipements *et des techniques de traite ont* permis d'atteindre un très haut degré d'hygiène et de qualité.

Et finalement, c'est pour beaucoup grâce aux coopératives laitières que l'élevage en France est devenu un vrai métier.



Mamie Nova: un cas de marketing exemplaire.

Quand, en 1969, 7 coopératives se regroupent pour fonder le Groupement d'Intérêt Économique G.A.M.A. Nova, le marché des produits laitiers est encore assez banalisé - l'image des marques souvent peu différenciée - la concurrence se fait d'abord à coups de promotions.

Nova, mettant en pratique toutes les techniques du marketing, lance en 1974 un personnage affectif et campagnard qui va s'imposer très vite comme l'élément fédérateur de toutes les actions de communication pour les produits Nova: Mamie Nova, Grand-Mère «gâteau» au savoir-faire traditionnel et naturel.

L'exploitation de cette idée, amène tambour battant Nova dans les rangs des grandes marques nationales de produits frais, et ceci dans un marché très concurrentiel fortement dominé par des groupes importants.

Par exemple, et dans la seule famille des yaourts, la pénétration de Nova augmente de près de 30 % en 5 ans.

Ce qui est très remarquable dans le cas du groupe G.A.M.A. Nova, c'est que l'unité de la conception des produits et des politiques n'a pas étouffé l'initiative ni la personnalité des 7 entreprises coopératives adhérentes: Centrale Laitière de Haute Normandie - Coopérative Laitière Agricole du Nord des Ardennes - Coopérative Laitière de Ploudaniel - Fromançais (groupe U.L.N.) - La Prospérité Fermière - Unicoolait - Union Sud Vendéenne Agricole et Laitière.

Ce groupement de 49 000 producteurs a collecté en 1979 près de 3 milliards de litres de lait et a enregistré un accroissement de son Chiffre d'Affaires Produits Frais de 20 %.

NOVA

COOPERATIVES LAITIERES

LE PARI GAGNE DES HOMMES DE BONNE VOLONTE

Le Monde

régions

A PROPOS DE...

DES JOURNÉES D'ÉTUDE A MONTPELLIER

Les vertus du travail à distance

L'Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie (IDATE) vient d'organiser, à Montpellier, les Journées internationales sur le télétravail, c'est-à-dire le travail à distance.

Les quelque deux cents spécialistes qui ont participé à ces Journées présidées par M. Jean-Pierre Coll, délégué à la qualité de la vie, ne se sont pas livrés à des exercices de futurologie ; ils ont voulu analyser très concrètement une situation très actuelle.

Sans vouloir faire de l'ordinateur une panacée, il est évident que les télécommunications modernes, en rendant possible le travail à distance, modifient les données de l'utilisation du temps, des espaces de travail, de l'organisation des loisirs, de l'aménagement du territoire, de la consommation d'énergie... en deux mots tout ce qui constitue le cadre et la qualité de notre vie.

Les expériences actuelles sont encore trop fragmentaires et trop limitées pour qu'on puisse en tirer des conclusions précises. Les Journées de Montpellier ont, en ce sens, posé plus de questions qu'elles n'ont donné de réponses. Il ne pouvait en être autrement face à des technologies toutes nouvelles.

En 1967, les experts prédisaient que d'ici à l'an 2000 la moitié de la population américaine, suédoise ou française vivrait dans des mégapolis gigantesques. Aujourd'hui, selon un rapport diffusé au colloque, avec la prise de conscience des problèmes d'écologie et de qualité de la vie et les nouveaux développements des technologies, des télécommunications, on pense que cette tendance pourrait, au contraire, s'inverser avec le danger que cela comporte de transformer le pays en H.L.M. horizontales qui feraient disparaître la vraie campagne. Puisque les villes sont nées d'un besoin d'interaction sociale et que cette interaction peut passer maintenant par les médias électroniques, les villes perdent une partie de leur raison d'être, d'autant que, au-delà d'une certaine taille, elles ne favorisent plus le contact personnel et que des distances, mêmes courtes, en ville, sont calculées en temps de parcours, plus importantes que celles qui existent à la campagne.

La dispersion de petites unités de travail ne risque-t-elle pas d'entraîner le développement d'un « taylorisme à l'envers » *? M. Jacques Delors, directeur du Centre de recherches travail et société à l'université de Paris-Dauphine, a repris cette expression de M. François Dalle, en ajoutant :* « Le télétravail et les nouvelles technologies permettent d'insérer la société dans une économie où chacun saura qu'il est utile dans le cadre d'une économie complexe. » *Pour lui, ce secteur répond à des aspirations d'autonomie, un des fondements de* « l'utopie autogestionnaire ». *Mais la technique n'assurera pas l'avenir dans l'ambiance actuelle. Il y aura (ou il y a) des résistances internes à l'entreprise. Il faut s'interroger sur la participation des employés. Il faudra inventer de* « nouvelles formes du contrat social » *et de nouveaux rapports sociaux. C'est par l'utilisation du temps gagné et la répartition des gains de productivité que l'on mesurera le véritable intérêt social de ce progrès technique.*

Plusieurs participants ont souligné le danger de la télématique pour la démocratie. Qui détiendra, qui fabriquera le matériel et quelle langue parlera-t-il ? « Il nous faut comme Français et Européens apprendre à maîtriser cette technique et cette langue », *déclarait M. Colli.*

ROGER BÉCRIAUX.

● *A l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.* — M. Philippe Lamour, soixante-dix-sept ans, président du comité économique et social de la région Languedoc-Roussillon, et maire de Ceillac (Hautes-Alpes), a été élu pour six ans président de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. L'agence, qui est compétente sur tout le sud-est de la France, a contribué à la mise en place de trois mille stations d'épuration et elle dispose d'un budget d'environ 1,5 milliard de francs par an.

AQUARIUM CONTESTÉ AUX HALLES.

Plusieurs associations d'écologistes, dont Greenpeace, le W.W.F., la Ligue des droits de l'animal, les Amis de la terre, et S.O.S. Paris, s'élèvent contre le projet de la Ville de Paris d'installer aux Halles un aquarium géant de 14 000 mètres carrés dans lequel évolueraient des dauphins, des orques et d'autres mammifères marins.

« Les cétacés supportent très mal la captivité, ils souffrent alors de claustrophobie, sont souvent atteints de maladies cutanées », affirment les écologistes.

M. Philippe Chareyre, le nouveau directeur de la SEMAH (la Société d'aménagement des Halles), a déclaré en réponse que le spectacle des dauphins aurait un intérêt éducatif *« certain »* pour les Parisiens qui n'ont pas la possibilité de voir évoluer ces animaux dans leur élément naturel. Il a indiqué aussi qu'une partie de l'aquarium sera à ciel ouvert.

RÉNOVATION AU CIMETIÈRE MONTMARTRE.

La Ville de Paris veut mettre en valeur le patrimoine architectural des cimetières parisiens, a annoncé, le 24 octobre, au cours d'une conférence de presse, M. Jacques Chirac.

Elle va commencer par le cimetière Montmartre et d'abord par la dix-neuvième division située à l'entrée. Un nouvel accès sera créé à la hauteur de la rue Joseph-de-Maistre ; on améliorera les abords immédiats et le mur d'enceinte sera recouvert de verdure.

Les services de la Ville feront, en outre, un inventaire systématique des tombeaux existants à conserver tandis que seront définies de nouvelles règles d'architecture que devront respecter les nouveaux monuments.

Transports

● *Procès à Londres.* — Dix-huit compagnies aériennes, dont Air France, ont décidé de poursuivre en justice les responsables de l'aéroport de Londres, qu'elles accusent d'abuser de leur monopole et d'imposer des taxes d'atterrissage « déraisonnables » sur l'aérodrome de Heathrow (*le Monde* du 11 octobre).

● *Les tarifs aériens en Afrique.* — L'association de voyage le Point de Mulhouse se propose de vendre à ses adhérents un aller-retour Lyon - Ouagadougou (Haute-Volta) pour 1 680 francs.

● *La Cunard et ses paquebots.* — Les marins britanniques sont appelés par leur syndicat à faire grève le 3 novembre prochain pour protester contre les projets de la Cunard qui, si elle n'est pas autorisée à faire naviguer deux de ses paquebots sous pavillon de complaisance pour limiter ses frais d'équipage, menace de les vendre, ainsi que le *Queen Elizabeth.* — *(A.F.P.)*

FAITS ET PROJETS

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS L'IMPASSE

Après une chute spectaculaire et régulière depuis 1976 (16 000 en 1976, 12 137 en 1978), le nombre de victimes de la route ne diminue plus depuis deux ans.

L'effet cumulé des mesures prises en faveur de la sécurité routière est certain (4 000 morts de moins sur les routes entre 1974 et 1978), mais il est difficile de mesurer la portée de chacune d'entre elles. Un exemple : les Français portent de plus en plus volontiers la ceinture de sécurité. 95 % l'ont fait l'an dernier sur les autoroutes, 75 % sur les routes, 50 % en ville ; pourtant aucune diminution du nombre des victimes n'a été enregistrée.

Si d'autre part, en 1978, année de la loi sur l'alcoolémie on a compté 1 000 victimes de moins sur la route, les chiffres de la gendarmerie signalent que 5 % seulement des automobilistes arrêtés lors des contrôles conduisent avec plus de 0,80 gramme *d'alcool dans le sang. Ce chiffre* n'a pas changé l'année suivante.

Enfin, il paraît étrange que la campagne lancée en 1979 sur le thème « Les automobilistes roulent trop vite » ne recouvre aucune constatation chiffrée : le nombre d'accidents pour cause de vitesse excessive enregistré par la *gendarmerie est resté le* même en 1978 et 1979.

Les responsables de la sécurité routière se trouvent aujourd'hui dans une situation difficile : des mesures réglementaires spectaculaires ont d'ores et déjà été prises ; leur effet s'émousse de mois en mois.

Restent désormais les mesures dont on enregistrera les effets à plus long terme et qui coûtent cher : suppression des « points noirs », équipement en matériel de sécurité des routes (12 000 kilomètres sur 25 000 de routes nationales répertoriés *le sont actuellement*), la formation des conducteurs, celle des enfants. — M. C. R.

LES ARCHITECTES REDÉCOUVRENT LA BANLIEUE.

« L'ambition du président de la République est de favoriser la création d'une nouvelle architecture française, inventive et comprise des Français. » Au terme du colloque sur l'architecture réuni le mercredi 22 octobre par la région Ile-de-France (*le Monde* des 21 et 23 octobre), le ministre de l'environnement a complété les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur l'architecture, et proposé d' *« associer la créativité contemporaine à une certaine mémoire régionale (...) sans copier l'habitat traditionnel »*.

Le plan construction va lancer prochainement une consultation sur *« la conception des maisons individuelles, afin de favoriser la qualité de cet habitat et la modernisation du système de production »*, a annoncé le ministre. D'autre part, des opérations pilotes d'architecture en banlieue seront lancées pour *« mettre en valeur des sites représentatifs de la culture locale, réhabiliter un patrimoine urbain dégradé ou résorber un certain nombre de coupures artificielles ou de déchirures regrettables en créant de nouvelles ordonnances urbaines, des continuités et des chemins de traverse »*.

Pour sa part, la région Ile-de-France va lancer en 1981 un concours d'architecture pour primer une réalisation de lotissement de maisons individuelles, a annoncé M. Michel Giraud, sénateur R.P.R., président du conseil régional. Il a aussi souhaité *« la création d'un musée vivant de l'architecture régionale »*.

PARIS, MÉDAILLE D'OR DU TOURISME D'AFFAIRES.

Son charme, son infrastructure hôtelière et technique et son renom ont placé Paris en tête de toutes les capitales du monde pour le tourisme professionnel.

Les *salons spécialisés* y ont attiré en 1979 près de cinq cent mille personnes venues du monde entier, qui y ont dépensé environ un milliard de francs. La capitale française se classe aussi au premier rang mondial pour les congrès internationaux puisque, avec 225 manifestations, elle devance Londres (209), Genève (152) et Bruxelles (148). Chaque congressiste dépense en moyenne 500 francs par jour. Ces chiffres sont publiés par *la Lettre de Paris*, publication de l'Office du tourisme de la capitale.

LA BRETAGNE PAR AUTOROUTE.

L'ouverture, le 24 octobre, d'une section de 55 kilomètres d'autoroute (23 francs de péage) entre Thorigné-en-Charnie et La Gravelle-en-Mayenne a permis de relier le réseau d'autoroutes au réseau breton de routes express à deux fois deux voies. Il faudra cependant attendre 1983 pour qu'une liaison continue par autoroute et voies express permette d'aller de Brest à Paris et à Strasbourg sans rencontrer de feu rouge.

Sur les 250 kilomètres qui séparent Rennes de Brest, 60 kilomètres de route nationale doivent encore être mis à deux fois deux voies.

En décembre prochain, l'autoroute Angers-Nantes (64 km), construite en moins de deux ans, viendra encore améliorer les liaisons routières avec la Bretagne.

SPORTS

VOILE

La Baule-Dakar sans l'œil d'Argos

Le trimaran « Brittany-Ferries » d'Eugène Riguidel ayant démâté vendredi 24 octobre, les trente-cinq voiliers encore en course dans La Baule-Dakar approchaient des Açores et avaient donc parcouru en une semaine environ 1260 milles nautiques (2 333 kilomètres), soit les deux cinquièmes du trajet.

Des Açores aux îles du Cap-Vert, *ils devraient rencontrer des* vents plus ténus, et leur progression en sera ralentie. Nombre de « skippers », et notamment Tabarly, n'indiquant pas par radio leur position, on en a été réduit — avant le pointage des Açores — à des conjectures sur le classement des premiers.

Cette incertitude n'est pas du goût de tout le monde. A terre, l'entourage de certains concurrents regrette assez fortement que, à la différence des deux principales épreuves océaniques précédentes, cette course ne bénéficie pas des services du système Argos de localisation des bateaux par satellite.

« C'est parce que ce système est très onéreux (environ 10 000 F par bateau) et notre budget très limité que nous y avons renoncé », précise M. Claude Cournot, président de l'Association des Almadies, organisatrice de La Baule-Dakar.

Cette controverse est plaisante car, parmi ceux qui déplorent aujourd'hui que cette régate ne soit pas surveillée par les yeux électroniques d'Argos, se trouvent certaines personnalités qui, en 1979, lorsque ce système fut employé pour la première fois, affichaient leur crainte que son perfectionnement ne rendît le yachting populacier...

Nul doute que, pour les familles des coureurs, la presse et les commanditaires des bateaux, le système Argos constitue un progrès. De surcroît, lorsqu'il ne *tombe pas en panne, ce dispositif* accroît la sécurité des concurrents. Ses détracteurs lui reprochent essentiellement d'ôter à l'aventure océanique tout mystère et beaucoup de « suspense ».

Reste à connaître l'avis des compétiteurs eux-mêmes. A Dakar, seront-ils ravis d'avoir couru dans une relative discrétion, « à l'ancienne », ou protesteront-ils parce qu'on n'aura pas assez parlé d'eux ? Leurs réponses permettront de savoir si l'on peut leur appliquer cette remarque de Proust, selon lequel, *« chez le solitaire, la claustration, même absolue, a souvent pour principe un amour immodéré de la gloire »...*

PAUL-GÉRARD PASOLS.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

FOOTBALL. — *Besançon a battu Béziers par 2 buts à 0, vendredi 24 octobre, en match avancé de la douzième journée du championnat de France de deuxième division.*

RUGBY. — *Le conseil supérieur du sport en Afrique a adressé vendredi 24 octobre aux ministres des affaires étrangères et de la jeunesse, des sports et des loisirs une protestation contre la tournée des rugbymen en Afrique du Sud. Il en appelle* « à la grande sagesse du gouvernement français pour faire annuler par tous les moyens cette tournée ». *Dans un communiqué publié, le même jour, à Paris, la C.F.D.T. proteste également contre la tournée.*

TENNIS. — *Le Français Yannick Noah s'est qualifié, vendredi 24 octobre, pour les demi-finales du tournoi de Vienne, doté de 100 000 dollars, en battant le Sud-Africain Ray-Moore par 6-2, 6-2.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

économie

SOCIAL

« LES AIDES AUX HANDICAPÉS S'ÉLÈVENT A 23 MILLIARDS DE FRANCS PAR AN »

souligne M. Montagne

(De notre correspondant.)

Limoges. — En France, 600 000 handicapés travaillent dans la production normale. 50 000 œuvrent dans le cadre du travail protégé et 2 300 000 personnes âgées participent à la vie sociale, a *indiqué* M. Rémy Montagne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, au cours d'une conférence de presse réunie le 24 octobre à Limoges. M. Montagne a mis l'accent sur l'insertion des handicapés dans la vie sociale et la nécessité de faciliter leurs déplacements dans les immeubles et dans les rues. Ingénieurs et architectes doivent être alertés sur ce problème, a-t-il dit.

Pour ce qui concerne le travail, le secrétaire d'Etat a souligné la nécessité d'étendre aux adultes handicapés la politique d'insertion qui s'est jusque-là exercée, surtout en faveur des jeunes. A l'avenir, ce sont les adultes qui vont à leur tour en bénéficier plus largement. Autre impératif : réduire la paperasserie, notamment en ce qui concerne les appareillages.

M. Montagne a souligné que, en application de la loi de 1975, les diverses aides et allocations accordées aux handicapés s'élèvent, en année pleine, à 23 milliards de francs. Quant aux personnes âgées, la revalorisation régulière des points de retraite a constitué, selon lui, *« un pouvoir d'achat »*. Le secrétaire d'Etat s'est dit partisan du maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible, et notamment grâce aux aides ménagères, et le recours, dans certains cas, à des hébergements passagers, entre autres dans des maisons de retraite

Evoquant enfin la politique d'accueil, M. Montagne a indiqué que la France a accueilli, depuis les derniers événements du Sud-Est asiatique, 100 000 personnes, dont 70 000 réfugiés. Elle en accueillera 5 000 de plus au cours des six prochains mois. — M. S.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 1 % EN SEPTEMBRE

Washington *(A.F.P.)*. — La hausse du coût de la vie s'est aggravée en septembre, atteignant 1 % contre 0,7 % en août, ce qui porte le taux annuel d'inflation à 12,7 % (13,3 % en septembre 1979). Pour les neuf premiers mois de 1980, les prix de détail ont augmenté de 12,1 %. Il s'agit du dernier indice qui sera publié avant l'élection présidentielle du 4 novembre.

Ce résultat est attribué par le département du travail à la hausse des prix des produits alimentaires et du coût du logement. Ainsi les prix alimentaires se sont accrus de 1,6 % en septembre, après avoir augmenté de 1,7 % en août. De nombreux économistes, dont M. Alfred Kahn, conseiller du président Carter, s'attendent à une accélération de cette hausse au cours des prochains mois. De son côté, le coût du logement s'est accru de 0,7 % contre 0,1 % en août. En revanche, les prix de l'essence ont diminué de 0,5 %, au même rythme qu'au mois précédent.

La hausse du coût de la vie est devenue un thème central de la campagne électorale, alors qu'une reprise économique s'amorce aux Etats-Unis.

En R.F.A.

LA BALANCE COMMERCIALE A DE NOUVEAU ÉTÉ EXCÉDENTAIRE EN SEPTEMBRE

Wiesbaden *(A.F.P., Reuter)*. — La balance commerciale ouest-allemande a retrouvé un excédent de 1,6 milliard de marks en septembre, après avoir enregistré un déficit — le premier depuis novembre 1965 — de 0,1 milliard en août. Les exportations ont atteint 29,4 milliards de DM (+ 21,6 % en un mois) et les importations 27,8 milliards (+ 14,3 %).

De janvier à septembre, la R.F.A. a vendu pour 259,3 milliards de marks de marchandises, et a acheté pour 253,2 milliards, soit respectivement 13 % et 20 % de plus qu'au cours des neuf premiers mois de 1979. Le surplus s'est ainsi situé à 6,1 milliards de DM. En revanche, à la suite d'un solde négatif de 2,7 milliards en septembre, la balance des paiements courants a accusé, depuis le début de 1980 un déficit de 24,5 milliards de marks contre 8,7 milliards de janvier à septembre 1979.

La grève des mineurs a eu plus de succès que la « marche sur Paris »

Venus du Nord-Pas-de-Calais, d'Alsace-Lorraine et du Massif Central, environ dix mille mineurs *(et non pas plusieurs dizaines de milliers, comme un titre erroné nous l'a fait écrire dans l'une de nos éditions datées 25 octobre)* ont participé à la « marche » sur Paris organisée, le vendredi 24 octobre, par la C.G.T. La police fait état de huit mille cinq cents manifestants, et les organisateurs parlent de « foules considérables ». Ce fut d'autant moins l'« événement sans précédent » annoncé par la C.G.T. que les travailleurs de la région parisienne, seulement représentés par un millier de militants, n'ont pas vraiment répondu à l'appel de la centrale de la rue La Fayette.

« Giscard-Ceyrac, *cessez* votre politique criminelle d'abandon, de gaspillage. Il faut exploiter toutes nos richesses minières nationales » : derrière ce panneau, porté par quatre mineurs, en tête du cortège qui a défilé de la place de la République au Palais-Royal, d'autres pancartes assuraient que le sous-sol français est « riche » et que nous possédons « les plus grands gisements d'Europe » en minerai de fer, en potasse et en uranium. « Du charbon français ! » a été le slogan le plus scandé avec « Union, action avec la C.G.T. » et « Ladrecht vivra » (1). Les mineurs du puits Destival, qui occupent depuis six mois le carreau cévenol, ouvraient la marche, tandis que l'on remarquait en fin de cortège une forte délégation de piqueurs marocains de Lorraine, en grève depuis trois semaines pour obtenir le statut de mineur.

Coiffés de leur casque à lampe et vêtus de bleus de travail, les mineurs de « toutes substances » avaient, auparavant, entendu M. Séguy dénoncer, place de la République, « l'incohérence et la malfaisance de la politique énergétique du gouvernement et du grand patronat ». Le secrétaire général de la C.G.T. fustigeait les achats de charbon en R.F.A. « alors que le nôtre est meilleur et ne coûte pas plus cher ». Pour sa part, M. Dufresne, *secrétaire général de la fédération C.G.T. du sous-sol*, indiquait que, depuis 1961, « cent quarante-six mille emplois ont été supprimés dans les charbonnages et vingt-quatre mille dans les mines de fer ».

La C.F.D.T., qui ne s'est pas associée à cette « marche », avait lancé, parallèlement à la C.G.T., un ordre de grève de vingt-quatre heures dans l'ensemble des bassins. Pour ce qui concerne les charbonnages, la direction fait état de 20 % *à 34 % de grévistes en Lorraine, de 30 % à 40 %* dans le Nord-Pas-de-Calais et dans le Centre-Midi, 72 % en Auvergne, 85 % en Provence, 88 % en Aquitaine, 90 % dans le Dauphiné, 93 % dans la Loire et 100 % dans les Cévennes. Dans les mines de fer de Lorraine, le mouvement a été suivi à 61 %. Ces chiffres élevés, donnés par les directions, doivent conforter la C.F.D.T., qui entend défendre sur place, « puits par puits, bassin par bassin », *les revendications des mineurs. « Les discussions* commencent quand la production s'arrête », assure-t-elle.

(1) La C.G.T. souligne que *« la lutte des mineurs d'Alès pour le gisement de Ladrecht trouvera un soutien national d'une dimension nouvelle »*.

Vers la récession à terme

De notre envoyé spécial

Merlebach. — Interrogés sur les déclarations de M. Stoléru, secrétaire d'Etat au travail manuel, *selon lesquelles le gouvernement* s'apprête à refuser le renouvellement des contrats de travail des mineurs marocains, les dirigeants des Houillères du bassin de Lorraine se cantonnent dans un silence prudent. *« Nous sommes une entreprise nationale,* nous a-t-on déclaré à Merlebach, *et nous n'avons pas à commenter les propos d'un membre du gouvernement. Au demeurant, une partie des mineurs concernés sont en grève, et nous attendons qu'ils reprennent le travail. Nous en restons aux propositions faites précédemment. »*

Ces propositions sont si vagues que ni la C.G.T. ni la C.F.D.T. n'ont trouvé depuis deux semaines l'interlocuteur capable de se prononcer sur la revendication d'un statut égalitaire présenté par les immigrés marocains sous contrat. Il avait pourtant été convenu que ces contrats seraient renouvelés automatiquement à partir de la troisième fois. Ils concernent en général d'excellents mineurs dont les Houillères ne souhaitent guère se séparer, alors que ces travailleurs ont acquis « sur le tas » une certaine formation professionnelle, d'un faible coût pour l'entreprise.

Comme nous l'a déclaré M. Bernard Vilbois, secrétaire général adjoint du syndicat des mineurs C.F.D.T. du bassin, la politique gouvernementale en matière charbonnière reste plus que jamais orientée vers la récession à terme pour la Lorraine et immédiate pour les autres bassins. La situation faite aux mineurs marocains sous contrat s'inscrit dans une politique de remise en cause du statut du mineur pour tous les travailleurs de cette industrie, qu'ils soient français ou immigrés.

« *Aujourd'hui*, ajoute M. Vilbois, *en Lorraine, ce sont les mineurs marocains qui n'ont pas la garantie de l'emploi et qui seront rejetés lorsqu'ils ne seront plus considérés comme productifs. Mais déjà, dans d'autres bassins français (Centre, Midi, Nord-Pas-de-Calais), des jeunes Français sont engagés sous contrat temporaire de deux ans.* » Pour la C.F.D.T. — fortement implantée en Lorraine, — l'avenir des mines et la situation sociale des mineurs sont en jeu à travers ce conflit.

« Si les propos de M. Stoléru étaient pris à la lettre, conclut M. Vilbois, *ce serait la fin des mines de La Houve et de Sainte-Fontaine en Lorraine, sauvées de justesse par la lutte des travailleurs, et, pis encore, la ruine de l'ensemble du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, car on ne trouve presque personne pour remplacer les Marocains mineurs de fond. »*

Même optique à la C.G.T., où l'on fait valoir que les Houillères du bassin de Lorraine engagent mille cinq cents jeunes chaque année, mais que 55 % de ceux qui franchissent le cap de l'examen médical et psychotechnique quittent ensuite la mine avant un an. Les effectifs, observe-t-on, ont baissé de 50 % en dix ans, alors que les besoins en charbon ont progressé de 117 % de 1978 à 1979.

Le programme de redéploiement énergétique adopté par le conseil des ministres au printemps prévoyait pourtant le retour à l'utilisation de charbon et la relance de l'extraction dans les Houillères du bassin de Lorraine, devenu le noyau lourd des charbonnages français. Le chiffre d'un objectif possible d'une production annuelle de 15 millions de tonnes avait été avancé. Cependant bien des considérations ne permettent pas de situer la barre de production aussi haut : *« Revenir au poêle à charbon apparaît aussi hypothétique que d'envisager le retour à la marine à voile »*, note la chambre de commerce et d'industrie de la Moselle (1), et il ne semble pas que l'extraction aux H.B.L. puisse dépasser le seuil des 11 millions de tonnes au cours des dix prochaines années. Ce seuil est loin d'avoir été atteint depuis quelque temps : 9,07 millions de tonnes en 1974 ; 10,02 en 1975, 9,97 en 1976, 10,03 en 1977, 9,76 en 1978, 9,59 millions de tonnes en 1979.

D'autre part, l'espoir de recruter des travailleurs licenciés des mines de fer ou des usines de la sidérurgie a été déçu. En revanche, on assiste au maintien à la mine de charbon des travailleurs recrutés sur place. Ainsi, alors que sur 265 engagés en 1979 par l'intermédiaire des agences de Metz et de Thionville on n'en comptait plus que 101, soit moins de 40 % à la fin de l'année, cette proportion dépassait les 70 % avec les jeunes embauchés originaires de la zone géographique du bassin, venus au nombre de 729 et restés au nombre de 520. Un complément d'embauche est désormais effectué en direction du Nord-Pas-de-Calais. Après l'expérimentation réussie de 1979, les H.B.L. espèrent y recruter 200 jeunes sur les 1 600 mineurs qu'il leur faut engager cette année.

Quant aux réserves, les pouvoirs publics continuent de les apprécier en fonction des seuls critères économiques. Les réserves « sélectionnées » sont estimées à 267 millions de tonnes *au minimum*, alors que les réserves géologiques à l'intérieur du périmètre H.B.L. sont fixées à 750 millions de tonnes et les réserves totales de charbon en Lorraine à 1 200 millions de tonnes. Ces dernières réserves pourront-elles être exploitées un jour ? Pour l'instant et à moyen terme, cela paraît exclu. Toutefois l'année 1979 pourrait être la fin d'une série d'années difficiles pour les H.B.L., quant à la production. Car sur la base des résultats du premier semestre 1980, les 10 millions de tonnes seraient atteints, voire dépassés, cette année.

JEAN BENOIT.

(1) Cf. *Commerce et Industrie en Moselle*, numéro de septembre 1980.

Charbon national et importations

La C.G.T. et le parti communiste ont une opinion différente de celle des experts gouvernementaux sur le charbon français « humainement et économiquement exploitable ». *Ne réclament-ils pas une relance de la production qui pourrait atteindre, selon eux, 32 millions de tonnes en 1985 et 45 millions en 1990, quand les pouvoirs publics prévoient une réduction à 15 millions de tonnes dans un lustre et 10 millions à la fin de la décennie ?*

Il ne s'agit pas tant d'une divergence sur les réserves ultimes — M. Giraud a rappelé récemment qu'en cas de gazéification sur place, les réserves françaises étaient estimées à 2 milliards de tonnes — que sur le coût pour la collectivité de la préférence donnée au charbon national

Pour la C.G.T., le coût de l'indépendance passe par un rapprochement des prix du charbon de ceux des produits pétroliers concurrents. Pour le gouvernement, au contraire, la seule référence possible est celle des charbons importés assortis d'une prime de préférence qui ne saurait dépasser 100 francs par tonne (en 1979, le prix de revient moyen d'une tonne de houille a été de 366,58 F et son prix de vente de 254,03 F, soit une charge pour la collectivité de 112,55 F). Pour un pouvoir qui fonde sa politique économique sur la compétitivité de ses entreprises dans un marché ouvert, le choix est cohérent.

Car, malgré la subvention de l'Etat et la nette évolution à la hausse du marché mondial en 1980, le prix de vente du charbon-vapeur français est encore supérieur de 60 % aux charbons-vapeurs importés les moins chers

Et la compétitivité de la houille nationale, forte utilisatrice de main-d'œuvre (dont les frais représentent 40 % du prix de revient) ne devrait guère s'améliorer face à des importations tirées de mines hautement mécanisées.

Il n'en reste pas moins vrai que la politique gouvernementale — donc la fermeture dans les années à venir de nombreuses mines qu'il coûtera trop cher ensuite de rouvrir — repose sur le pari d'une décote durable du charbon par rapport au pétrole. Au moment où toutes les sources d'énergie — à commencer par le gaz — ont tendance à s'aligner sur les prix de l'or noir, il s'agit là d'une hypothèse pour le moins incertaine.

BRUNO DETHOMAS.

BANQUE

LA CAISSE NATIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE RÉPARTIT SES 900 MILLIONS DE FRANCS D'EXCÉDENT

Le conseil d'administration de la Caisse nationale du crédit agricole (C.N.C.A.) a définitivement réparti, vendredi 24 octobre, les 900 millions de francs d'excédents réalisés par la Caisse pour les exercices 1975 et 1976, qui n'avaient pas été utilisés et avaient donné lieu à une vive controverse entre les responsables de la « banque verte » et les pouvoirs publics (« le Monde » des 7, 9 et 18 octobre)

Comme il avait été convenu avec le premier ministre, le 7 octobre, 300 millions resteront dans les caisses de l'institution (affectés au renforcement des fonds propres), le reste, soit *600 millions de francs, sera* consacré « à des actions économiques en faveur de l'agriculture et des agriculteurs », confortant ainsi le budget du ministère sans que l'argent lui-même soit reversé au compte de l'Etat.

Jacques Frémontier sur la planète ouvrière

(Suite de la première page.)

A partir de cent trente-trois entretiens (1) avec des « porteurs » de culture ouvrière (quiconque réside dans un foyer où l'un des conjoints exerce une profession ouvrière, selon la définition de l'auteur), Jacques Frémontier brosse un portrait effarant du vécu des *« producteurs de plus-values »*. Car la culture ouvrière, avant l'énoncé de ses mythes, est d'abord le discours repris en chœur de l'autoconsolation. Les rêves ouvriers avortent — faute d'argent, dans la grande majorité des cas — mais, chanson connue, « l'argent ne fait pas le bonheur ». On voulait être autre, *« en sortir »*, mais les parents *« n'avaient pas les moyens »* ou bien l'on *« échouait à l'école »*, on *« n'avait pas la capacité »*. Peu d'interrogations — même chez des militants communistes — sur l'école pourvoyeuse d'échecs et le système qui la gouverne. Regrets pathétiques de ce couple : *« A un moment, Françoise, on l'avait vue danser avec les petits rats ! »* Françoise est O.S. dans une usine de surgelés. Et pourtant, plus le travail est déclassé et atomisé, plus les interviewés affirment l'aimer tout en évoquant avec nostalgie les temps révolus de la « belle ouvrage ». On aime le langage « direct », « simple », mais on dit et on se contredit : on se piège dans les mots (lapsus, calembours involontaires) en croyant « dissimuler ses ignorances ». La culture ouvrière est celle du grand « enfermement » de l'usine, du H.L.M. Un quart des interlocuteurs de Jacques Frémontier ne partent jamais en vacances. Ils ne vont plus au bal, au cinéma, au théâtre après le mariage. Parce que le spectacle est trop loin, ou l'autobus, ou par manque d'argent. Les associations sportives et les fêtes populaires disparaissent. Le dimanche : courte balade ou bien la télé : *« on s'emmerde ferme »*, résume *ce jeune ouvrier*. On achète des livres pour plus tard, quand on aura le temps — le temps disponible toujours passé ou à venir, jamais au présent — : *« Ce n'est pas des livres qu'on prend quand on est fatigué. »* Alors, on se « repose » sur *S.A.S.*

Morale de consolation

La morale de consolation fonctionne à plein. D'anciens ouvriers « reclassés » O.S. s'évertuent à *« transmettre des codes de valeurs et de conduite dont la société toute entière répète chaque jour qu'ils sont dépassés, condamnés... »*. Celui qui « faute » doit « réparer ». On vit constamment sous le regard de l'autre. Un couple de militants communistes *« comme les aimaient Maurice et Jeannette »*, souligne malicieusement Jacques Frémontier, énumère ce qu'on doit faire et ne pas faire avec une ferveur toute puritaine.

Du côté de l'amour, ce n'est pas gai non plus. La grande majorité des couples interrogés font l'éloge du coït interrompu : l'autorépression du désir montre le contrôle de l'homme, la virilité du cher mâle si déniée par ailleurs. *« Le naturel, c'est mieux... »* Foin de la pilule et du stérilet, synonymes de cancer. *« C'est tous ces bobards qui ont été mis dans les journaux à sensation qui ont fait ça »*, dit un esprit lucide.

Dans les appartements s'accumulent les souvenirs de colos des gosses, les chromos (inévitables chasses à courre), les fioles d'eau miraculeuse de Lourdes. Ce couple se prive de nourriture pour s'offrir une salle à manger Louis XVI où il ne mangera jamais. Mais, dit Jacques Frémontier, *« ceux qui refusent le crédit se privent encore davantage »*.

La fameuse « solidarité ouvrière » a disparu : *« Il faut survivre »*. Le repli sur soi triomphe. A l'usine — les interviewés sont unanimes — ce ne sont que *« mouchardages, fayotages, jalousies, bagarres »*, conséquences insidieuses de la division du travail. Ce cri : *« Je ne crois pas en Dieu. Avec ce qui se passe, ce n'est pas possible. »* Le racisme de « petits Blancs » atteint les floués de la chaîne : les immigrés sont perçus comme une menace sur l'emploi et un péril sexuel...

Les signes de « modernité », dit Jacques Frémontier (mais par rapport à quoi ?) apparaissent chez les professionnels des industries de pointe (électronique, informatique) dont les techniciens accèdent à la « culture petite-bourgeoise ». Pourtant, il ne faut pas creuser beaucoup le discours des « modernes » pour retrouver des thèmes de la culture ouvrière même si l'égalité de l'homme et de la femme est acceptée.

Le bourgeois est perçu comme un personnage instruit, « capable », qui mène — ô fantasmes — une vie sexuelle sans contraintes. C'est ainsi qu'un ouvrier définit *a contrario* sa classe en définissant le « bourgeois » : celui qui n'a pas peur du lendemain...

Faible lueur d'espoir dans *« l'interminable affrontement du désir et de la répression du désir »*, la vague émergence d'une autre culture *« plus riche, plus joyeuse, plus secrète, à partir d'un demi-aveu, d'une demi-révolte, d'un demi-rêve »*. Une révolte se fait jour contre le langage du pouvoir : beaucoup ne veulent plus recevoir d'ordres — y compris ceux des militants. *« Grève ou pas grève, ça les indigne que d'autres décident à leur place »*. Ultimes et précaires repos de l'ouvrier, des femmes *« reconquièrent en premier la parole hors des impasses militantes où se fabriquent de nouveaux blocages »*, affirme Jacques Frémontier.

On n'épuise pas en un article la matière d'un livre aussi riche, qui met à bas bien des idées reçues, et invite à la réflexion sur l'univers ouvrier d'aujourd'hui. Souhaitons encore que Jacques Frémontier entreprenne un examen sans faiblesse de la rêveuse bourgeoisie après l'exploration douloureuse et sans complaisance de la planète ouvrière.

BERNARD ALLIOT.

★ LA VIE EN BLEU : VOYAGE EN CULTURE OUVRIERE, de Jacques Frémontier, Fayard, 326 p., environ 59 F.

(1) Si l'auteur conteste toute valeur statistique à cet échantillon, son enquête ne paraît pas moins significative.

● *Grève à l'institut de sondage SOFRES.* — Quarante pour cent des quatre-vingts employés permanents de la SOFRES sont en grève depuis le 23 octobre pour le relèvement des salaires. La C.G.T. et la C.F.D.T. estiment que ce relèvement est d'autant plus possible que *« 2 100 000 francs de bénéfices sont attendus à la fin de l'année »*. Depuis la suppression de l'indexation des salaires, en janvier 1979, les grévistes estiment qu'ils ont perdu environ un mois et demi de salaire brut.

● *Six jours de chômage pour treize mille sidérurgistes lorrains.* — La direction de la Société des aciéries de Lorraine (Sacilor) à Metz, qui emploie *treize mille* personnes, vient d'annoncer au comité d'établissement une mise au chômage conjoncturel qui serait de six jours, en fin d'année. La raréfaction des commandes a déjà entraîné la même mesure à la Société lorraine de laminage continue (Sollac), dont l'effectif est de douze mille personnes.

D'autre part, Moulinex va *négocier* avec le Fonds national pour l'emploi la mise à la retraite, à partir de cinquante-six ans et deux mois, de quatre cent soixante-huit de ses employés de ses douze usines normandes.

A Paris, l'inspection du travail a refusé soixante-neuf des soixante-dix-neuf demandes de licenciements qu'avait présentées la Société européenne d'analyses économiques qui emploie quatre-vingt-six personnes.

● *Schlumberger-Guebwiller : Trois cents licenciements à l'étude.* — Le P.-D. G. des établissements Nicolas Schlumberger et Cie (N.S.C.), spécialisés pour l'essentiel dans la construction de machines textiles, a annoncé jeudi 23 octobre au comité d'entreprise que la direction avait mis à l'étude un plan de licenciement portant sur 20 % des effectifs, soit trois cents salariés. Depuis le début de l'année, le carnet de commandes n'a cessé de décroître, le phénomène s'étant accentué depuis les vacances. Dans un premier temps, l'usine sera en chômage technique, vraisemblablement du 22 décembre au 2 janvier 1981. La direction envisage *de mettre en pré-retraite* le personnel âgé de cinquante-six ans et deux mois. Une centaine de personnes sont concernées par cette mesure, qui pourrait entrer en vigueur très prochainement. — *(Corresp.)*

AFFAIRES

Les V^es Assises des chefs d'entreprise

Quarante-huit heures durant, les mille trois cents représentants patronaux rassemblés à Strasbourg par le C.N.P.F. à l'occasion des V^es Assises des chefs d'entreprise ont disserté sur les voies et les moyens pour développer l'innovation, cette « assurance-vie de l'entreprise ». Au cours des débats, deux thèmes sont constamment revenus : le modèle japonais avec, bien sûr, ses aspects technologiques mais aussi sociaux, et la recherche d'un consensus.

***Pour que l'innovation** surgisse dans l'entreprise, il faut, a conclu vendredi 24 octobre M. Ceyrac, président du C.N.P.F., que « tout le personnel soit impliqué, qu'un dialogue permanent s'instaure, où chacun **doit pouvoir** exprimer son sentiment sur les conditions de son propre travail ». Mais, à la participation institutionnelle de type juridique, le C.N.P.F. préfère la mise en place d'un processus incorporé à la gestion journalière. Tout se passe comme si on cherchait, au sein du patronat, à contourner les syndicats.*

La « voie royale » : une participation quotidienne des salariés sans les syndicats

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Conscients, à juste titre, de la nécessité de créer dans l'entreprise un climat social propice à l'innovation technologique, les participants à ces cinquièmes assises du C.N.P.F. ont multiplié les références au système de relations qui existe dans le pays le plus compétitif au monde. Ce fut le cas pour la liaison entre progrès technique et chômage. Tout en réaffirmant que l'innovation crée des emplois, du moins à terme, certains chefs d'entreprises ont noté, qu'au départ l'introduction de matériel moderne entraînait des réductions d'effectif et posait un problème de « décalage ». Comment, dès lors, atténuer *« ce processus qui ne peut pas être indolore »* ?

Le Japon a été cité plusieurs fois. Les formules des groupes qui offrent un emploi permanent mais peuvent envoyer *« un ouvrier qui fait du béton à l'autre bout du pays pour fabriquer des réveils »*, ou le licenciement d'un employé avec un important capital, sont des exemples que des dirigeants du C.N.P.F. envisagent d'étudier pour les adapter en France à l'instar de ce qui se passe déjà dans certaines firmes, comme Rhône-Poulenc.

Ce fut le cas aussi pour la participation journalière des salariés à la vie de l'entreprise. *« Les Japonais ont su relever le défi »*, affirme M. Piani, directeur chez Rhône-Poulenc. *« On ne peut pas passer sous silence ce qui se passe au Japon »*, déclare M. Archier, directeur à la société Lesieur et Cotelle qui, après un voyage d'étude de quinze cadres, a amélioré ses expériences de concertation avec *les salariés en créant* dans les ateliers des groupes de progrès pour transformer ses employés en de véritables *« fantassins du progrès »*. De son côté, le fougueux directeur de la SNIAS-Marignane, M. Carayon, qui depuis des années développe les formules d'ateliers autonomes, ne peut s'empêcher de louer le système japonais, dans un document remis aux employeurs : *« L'esprit d'initiative, le goût de la compétition et les capacités d'imagination sont constamment exaltés dans l'entreprise japonaise, où l'on fait systématiquement appel aux salariés pour trouver des solutions. Le défi qui nous est lancé est de trouver une solution à la française pour imiter les Japonais. »*

Imiter ? Oralement, M. Carayon nuancera ses propos : *« Nous ne pouvons pas copier le Japon mais... le Japon a su créer une industrie démocratique. Il faut créer cette démocratie et nous aurons le fameux consensus. »* Quant à M. Ceyrac, lui aussi, il affirmera que *« le modèle japonais est incommunicable »* pour ajouter aussitôt qu'il faut manifester beaucoup d'intérêt pour voir comment cela fonctionne... là-bas.

Dialogue et consensus

Quant à l'autre obsession du patronat, celle des syndicats français, elle est apparue constamment dans la recherche des employeurs pour faire participer les salariés. Des réalisations françaises ont été données en exemple : réunion d'échanges, ateliers autonomes, groupes de progrès, ERACT (équipes de recherche pour l'amélioration des conditions de travail), commencent à innerver le tissu social des entreprises. L'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) prépare PEGASE (1).

Quant au C.N.P.F., il a décidé de déclencher une campagne pour *« le dialogue permanent avec le personnel d'entreprise »*, selon le titre d'un document qui vient d'être publié.

Le C.N.P.F. y explique qu'il faut essayer de multiplier l'expression des salariés. Officiellement, il ne s'agit pas de court-circuiter les syndicats, mais il n'est pas question d'en discuter avec eux. *« Il ne faut pas confondre l'expression directe des salariés et les droits syndicaux. Les deux voies ne s'excluent nullement, mais ne doivent pas être confondues »*, affirme M. Ceyrac. *« Je ne pense pas que la participation syndicale soit la voie royale : la participation, c'est avec les salariés en tant que salariés »*, devait-il ajouter devant les journalistes, et donner ainsi un sens plus précis aux documents patronaux.

Si la lettre et l'esprit se rejoignent, l'innovation sociale que souhaite le C.N.P.F., aussi fondée soit-elle au départ, car c'est le bon sens que de vouloir créer un dialogue permanent dans l'entreprise, pourrait aboutir dans les faits à contourner les syndicats.

Des représentants des cabinets-conseils en gestion sociale présents à Strasbourg n'ont pas caché les dangers de cette recherche à tout prix du consensus. Toujours est-il que les employeurs qui se sont exprimés ainsi sont décidés à refuser tout laxisme, à se montrer conquérants et à s'engager dans cette voie. Sans tomber dans la dénonciation du néo-paternalisme à la japonaise, les confédérations syndicales devraient peut-être, elles aussi, rechercher davantage l'innovation sociale et ne pas négliger les besoins réels des salariés de participer, y compris quand il s'agit de responsables syndicaux. Tel est le cas de ce militant cégétiste qui, participant à un ERACT pour la diminution des accidents de travail, avait gagné un voyage à Londres. La C.G.T. s'y est opposée, mais le syndicaliste n'a pas voulu rater cette occasion...

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) PEGASE : Progrès dans l'entreprise par les groupes d'atelier socio-économiques. Terme qui entre ainsi en concurrence avec le projet PARTAGE de M. Stoléru.

SON ET IMAGE

L'imagination, « terreau de l'innovation », n'a pas toujours présidé aux travaux des diverses commissions, « face à face » et autres forums qui ont jalonné ces cinquièmes assises. Que ce soit dans la disposition des salles, les relations entre les intervenants (les « professeurs ») et le public (les « élèves »), les discours, le plus souvent didactiques, les questions, escamotées « faute de temps »... Bref, tout cela avait un côté bien traditionnel, conservateur même.

Le contraste n'en a été que plus grand avec la « première télématique », réalisée vendredi matin par le C.N.P.F. Une vidéo-transmission (télévision sur grand écran) a permis de relier en direct le Palais des congrès de Strasbourg et les laboratoires de recherche de cinq entreprises. Via les faisceaux hertziens de la télévision, on a pu découvrir cinq cas concrets d'innovation, en comprendre les mécanismes. On s'est ainsi aperçu que les chercheurs, pour peu qu'on leur donne des moyens modernes d'information, savaient expliquer des problèmes apparemment complexes et intéresser un vaste public. — J.-M. Q.

Le sort de Manufrance

M. TAPIE ENVISAGE LE RECLASSEMENT DE MILLE SALARIÉS

M. Bernard Tapie a tenu une conférence de presse dans la soirée du vendredi 24 octobre à Saint-Etienne afin d'évoquer les modalités d'une relance de Manufrance. Il a affirmé que sa mission de P.-D.G. de l'ancienne société Manufrance comportait trois objectifs : l'élaboration d'un concordat, la conservation du patrimoine des actionnaires et la sauvegarde d'un maximum d'emplois.

M. Tapie va donc proposer un concordat dans les six mois afin d'éviter que l'ancienne société ne soit à son tour mise en liquidation de biens.

D'autre part, estime M. Tapie, il est important que les actionnaires conservent leur patrimoine et puissent même enregistrer des gains.

L'exploitation du fonds de commerce devra être poursuivie bien qu'il ne soit pas « en très bon état ».

Enfin, une solution doit être trouvée pour réembaucher le plus grand nombre d'employés : M. Tapie a précisé qu'« il n'y avait pas 1 865 salariés de Manufrance, mais 1 420 en raison d'un absentéisme de 20 % » ; 1 000 salariés pourront être reclassés dans les différents secteurs. Selon lui, se référant à des déclarations du ministre de l'économie, une solution pourrait être trouvée pour les autres salariés.

Le P.-D.G. de l'ancienne société a conclu en affirmant que sa mission ne dissimulait pas une opération immobilière. Il a également lancé un défi aux communistes : « Je suis prêt à accepter une confrontation avec n'importe quel expert économique du P.C. sur les problèmes de Manufrance. »

C.M.P. ENTREPRISE INDUSTRIE BÉNÉFICIE DE LA SUSPENSION PROVISOIRE DES POURSUITES

Le tribunal de commerce de Paris a accepté la demande de mise en suspension provisoire des poursuites de la C.M.P. Entreprise Industrie, principale filiale des Construction Métalliques de Provence. Cette décision donne à la C.M.P. Entreprise Industrie trois mois pour élaborer un plan de redressement afin d'éviter le dépôt de bilan.

C.M.P. Entreprise Industrie, spécialisée dans la grosse chaudronnerie et notamment la construction de réservoirs de stockage (pétroliers en particulier) réalise les deux tiers environ du chiffre d'affaires (1,8 milliard de francs en 1979) du groupe C.M.P., lequel *emploie 2 300* salariés dont la moitié dans le sud de la France. Elle rencontre depuis 1979 de grosses difficultés dans la réalisation d'un chantier en Irak, difficultés qui ont entraîné de lourdes pertes et ont été aggravées par le conflit irako-iranien.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Le dollar et la livre toujours en vedette

Les semaines se suivent et se ressemblent sur le marché des changes puisqu'une fois encore la hausse du DOLLAR et de la LIVRE ainsi que la faiblesse persistante du DEUTSCHEMARK ont été les faits marquants sur les marchés des changes.

Amorcée voilà une quinzaine de jours, la reprise de la devise américaine s'est donc poursuivie, le DOLLAR progressant quasiment sans interruption au fil des séances. Il n'est pas douteux que la tension persistante des taux d'intérêt outre-Atlantique — le taux de base des banques américaines atteint maintenant 14 % — est à l'origine de cette hausse qui se nourrit également de la faiblesse du DEUTSCHEMARK. Si elle fait la joie des détenteurs de dollars, la progression des taux d'intérêt outre-Atlantique commence à inquiéter certains responsables économiques et non des moindres. Ainsi M. William Miller, secrétaire au Trésor, n'a-t-il pas craint d'adresser une nouvelle mise en garde à la Réserve fédérale. Pour M. Miller, le FED, doit manifester une plus grande souplesse dans l'application quotidienne de sa politique de crédit car il a *« des responsabilités débordant largement la mise en œuvre mécanique des instruments de régulation de la masse monétaire »*, et qu'il est *« de l'intérêt général d'éviter que les taux d'intérêt trop élevés ne fassent avorter la reprise économique »*. *L'avertissement du secrétaire au* Trésor sera-t-il entendu ? L'évolution de la masse monétaire et celle de la hausse des prix (1 % en septembre) amènent à être sceptique.

La LIVRE STERLING poursuit également son ascension stimulée elle aussi par le haut niveau des taux d'intérêt pratiqués outre-Manche. Comme aux Etats-Unis, cette politique d'argent cher soulève bien des oppositions et, en premier lieu, au sein du patronat. Pour l'heure, le gouvernement fait la sourde oreille et, contrairement aux rumeurs et aux espoirs caressés par ailleurs, la Banque d'Angleterre n'a pas abaissé son taux de prêt minimal (M.L.R.) fixé à 16 % depuis le 3 juillet.

La belle santé manifestée par la devise anglo-saxonne, au plus haut depuis sept ans, fait pièce à la faiblesse persistante du DEUTSCHEMARK. Cette situation va-t-elle durer ? Les avis sont partagés. Pour M. Otmar Emminger, ancien président de la Bundesbank, le DEUTSCHEMARK est actuellement sous-évalué, sa parité devant plutôt se situer autour de 1,80 deutschemark pour 1 dollar. M. Emminger estime qu'il convient de ne pas *« dramatiser »* l'accroissement du déficit extérieur ouest-allemand, d'autant qu'il est probable qu'il se réduise l'an prochain. M. Dingwort-Nusseck, président de la Banque centrale de Basse-Saxe, estime quant à lui que l'accès de faiblesse de la devise allemande pourrait durer quelque temps encore, tout simplement parce que certains pays pratiquent actuellement des taux d'intérêt très élevés pour tenter de résorber l'inflation.

La lutte contre l'inflation est justement l'objectif prioritaire du nouveau gouvernement italien.

Au Japon, le débat se poursuit entre partisans et adversaires d'un abaissement du taux de l'escompte. Parmi les premiers figure M. Kumoto, ministre d'Etat, qui souhaite que ce taux soit ramené de 8,25 % à 6,25 %. Parmi les seconds on trouve, semble-t-il, le gouverneur de la Banque centrale qui, interrogé, a affirmé ne pas avoir pris encore de décision. Au-delà de ce débat se confirme la réglementation des opérations de change à compter du 1er décembre ; les firmes de courtage seraient autorisées à procéder à des opérations de compensation entre leurs ordres d'achats et de ventes et de ne passer par les marchés des changes que pour le solde net de ces opérations. Actuellement, cette compensation n'est autorisée que pour les transactions sur les actions.

Signalons enfin que la Banque nationale du Danemark a décidé de ramener, à compter du 29 octobre, son taux de l'escompte de 12 % à 11 %.

La forte baisse des cours sur le marché de l'or a été l'un des événements marquants de cette semaine. A Londres, en effet, le prix de l'once de métal précieux est revenu de 670,50 à 633 dollars environ. Ce recul semble avoir été provoqué par des ventes importantes effectuées par l'Iran — qui aurait cédé 36,5 tonnes d'or à d'autres pays de l'OPEP ainsi que la Roumanie et l'Union soviétique.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,4520	10,5497	4,0985	4,5791	73,2657	4,9542	2169,40
	—	2,4145	10,2700	3,9935	4,4439	71,2036	4,7915	2104,84
New-York..	2,4520	—	23,2423	59,8265	53,5475	3,3467	49,4926	0,1130
	2,4145	—	23,5100	60,4594	54,2593	3,3909	50,3995	0,1147
Paris......	10,5497	4,3025	—	257,40	257,40	14,3992	212,94	4,8629
	10,2700	4,2535	—	257,16	230,79	14,4235	214,33	4,8792
Zurich....	4,0985	167,15	38,8495	—	89,5046	5,5940	82,7270	1,8892
	3,9935	165,40	38,8856	—	89,7449	5,6086	83,3459	1,8973
Francfort..	4,5791	186,75	43,4049	111,7259	—	6,2500	92,4276	2,1107
	4,4439	184,30	43,3290	111,4268	—	6,2495	92,8697	2,1141
Bruxelles..	73,2657	29,8900	6,9447	17,8761	16,0000	—	14,7884	3,3772
	71,2036	29,4900	6,9331	17,8295	16,0010	—	14,8601	3,3828
Amsterdam	4,9542	202,05	46,9610	120,8794	108,1927	6,7620	—	2,2836
	4,7915	198,45	46,6556	119,9818	107,6776	6,7293	—	2,2764
Milan.....	2169,40	884,75	205,6362	529,3149	473,7617	29,6101	437,88	—
	2104,84	871,75	204,9188	527,0556	473,0059	29,5608	439,27	—

MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse de l'argent

MÉTAUX. — *Légère amélioration des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La perte de production provoquée par les grèves dans les raffineries américaines est évaluée à plus de 400 000 tonnes. Pour l'année en cours la production mondiale devrait atteindre 7,3 millions de tonnes (+ 500 000 tonnes), supérieure de 100 000 tonnes à la consommation mondiale.*

La chute des cours de l'or sur les marchés internationaux s'est répercutée sur ceux de l'argent à Londres. La baisse atteint 10 % en moyenne. En 1981, la demande mondiale surpassera l'offre de 7 millions d'once troy prévoit une banque suisse.

Les cours du plomb et du zinc ont peu varié à Londres. Le Groupe International d'Etudes du plomb et du zinc prévoit un excédent mondial des disponibilités en plomb de 199 000 tonnes en 1981 au lieu de 100 000 tonnes en 1980. La production mondiale atteindra 4,43 millions de tonnes en hausse de 6 % ou de 250 000 tonnes sur celle de 1980. La production minière de zinc va s'accroître de 7 % en 1980. les hausses les plus importantes seront enregistrées au Canada (+ 131 000 tonnes) et en Australie (+ 75 000 tonnes). Quant à la production mondiale de métal, elle sera de l'ordre de 4,76 millions de tonnes en 1981 (+ 285 000 tonnes).

Repli des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang revenus à leurs niveaux les plus bas depuis septembre 1979. A partir du 24 novembre les liquidations de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains deviendront quotidiennes au lieu de s'effectuer à un rythme bi-mensuel.

DENRÉES. — *Pour la première fois depuis plusieurs semaines, une détente s'est produite sur les cours du sucre. Pourtant, la récolte betteravière en U.R.S.S. a été affectée par de mauvaises conditions climatiques, laissant prévoir une recrudescence d'achats de la part de ce pays sur le marché libre. Durant les cinq premiers mois de cette année, l'U.R.S.S. a importé 3,24 millions de tonnes contre 2,88 millions pour la période correspondante de 1979. Mais, Cuba, son fournisseur privilégié, n'en a vendu que 2,07 millions de tonnes au lieu de 2,55 millions de tonnes. La production mondiale est évaluée à 87 millions de tonnes, soit 2 millions de tonnes de moins qu'il y a cinq mois, et même à 86,6 millions de tonnes par une autre firme privée. Celle des pays de la C.E.E. n'atteindrait que 12,57 millions de tonnes contre 12,95 millions de tonnes.*

CÉRÉALES. — *La hausse se poursuit sur les cours du blé à Chicago. Récolte soviétique très inférieure aux prévisions, diminution de 40 % de celle de l'Australie, achats importants passés par la Chine aux Etats-Unis, sont autant de facteurs propres à stimuler le marché.*

N.D.L.R. — Les cours des principaux marchés seront publiés dans notre première édition de lundi datée du 28 octobre.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Quelques signes de tension

Quelques signes de tension sont apparus cette semaine. Mais ils se sont manifestés essentiellement sur le marché à terme, pour les échéances excédant trois mois, un marché qui ne semble pas vouloir réellement se détendre dans la mesure où les opérateurs ne croient probablement pas à une baisse durable des taux. Sans doute n'ont-ils pas tort. Un peu partout le loyer de l'argent remonte. Aux Etats-Unis, après l'accroissement de la masse monétaire, les taux de rendement des bons du Trésor ont progressé pour dépasser 13 % et même atteindre 13 1/2 % tandis que la hausse à 14 % des taux de base bancaires se généralisait. Ce qui a valu aux banques de nouvelles et sévères critiques de la part du secrétaire au Trésor, M. William Miller. Mais des critiques dont elles paraissent bien se moquer.

Au Canada, le taux d'intérêt hebdomadaire de la Banque du Canada a été porté de 11,60 % à 11,76 %.

Les taux ont également monté sur le marché de l'eurodollar et, par contrecoup, sur le marché secondaire français.

Selon les indices Paribas, les rendements des emprunts d'Etat sont passés de 13,71 % à 13,74 %, ceux des emprunts publics de 14,26 % à 14,37 % et ceux des emprunts privés de 14,79 % à 14,91 %.

On attendait, d'autre part, avec *intérêt le taux nominal auquel le* Crédit foncier de France se proposait de lancer son dernier emprunt. Ce taux facial a été fixé à 14,70 %, soit à 0,10 point au-dessus du taux servi en avril dernier par la Caisse nationale des autoroutes.

Les temps ne semblent donc pas à la détente.

La preuve en est : les pouvoirs publics étudient la possibilité de relever d'un point (soit de 8 % à 9 %) le taux d'intérêt des plans d'épargne-logement. L'objectif poursuivi est de raviver l'intérêt du public pour cette forme de placement à long terme.

Sur le marché monétaire à très court terme, le taux de l'argent au jour le jour est, en revanche, resté fixé à 11 %. C'est, semble-t-il, la bonne tenue du franc et sa bonne appréciation par l'étranger qui ont incité les autorités monétaires à maintenir ce niveau. Mais l'on dit aussi qu'il s'agirait là d'une politique de concertation avec la République fédérale d'Allemagne soucieuse de ne pas voir le deutschemark sortir du serpent par le bas.

D'importants échanges ont, *d'autre part, eu lieu sur le marché* hypothécaire à l'intérieur d'une fourchette de taux de 13 %-13 1/4 %.

Le 21 octobre, la Banque de France a adjugé pour 16 milliards de francs à 11 1/4 % contre 11 1/2 % à la dernière adjudication (Interim).

LE PREMIER ACCORD INTERNATIONAL SUR LE CAOUTCHOUC NATUREL

L'accord international sur le caoutchouc naturel, *signé dans le cadre* des Nations unies en octobre 1979, qui prévoit la création d'un stock régulateur de 560 000 tonnes destiné à stabiliser les cours mondiaux, est entré en vigueur à titre provisoire, a annoncé vendredi 24 octobre, à Genève, le secrétariat de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement). En effet, après que les Etats-Unis ont accepté d'appliquer cet accord à titre provisoire, onze pays ou groupes de pays représentant 72 % des importations et 73 % des exportations mondiales de caoutchouc naturel, ont soit ratifié, soit approuvé, soit accepté d'appliquer provisoirement cet accord, le minimum requis pour son *entrée en vigueur ayant été fixé* à 65 % des échanges mondiaux.

C'est le premier accord de ce type mis en vigueur depuis le lancement du programme de régulation des marchés mondiaux de la CNUCED en 1976. Il entrera définitivement en vigueur lorsque des pays représentant 80 % des échanges l'auront adopté. La première *réunion* du Conseil international du caoutchouc naturel se tiendra à Genève du 17 au 21 novembre prochain. Elle regroupera pour les exportateurs la Malaisie et l'Indonésie, et pour les importateurs les Etats-Unis, la Communauté économique européenne, le Japon, la Chine, l'Australie, le Brésil, la Norvège, la Suède et la Tchécoslovaquie.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
4 1/2 1973	37 600	91 939 400
Matra (1)	4 310	65 861 600
Alsthom (2) ...	638 460	63 845 500
Elf-Aquitaine ..	20 775	28 478 975
C.N.E. 3 %	7 970	27 286 160

(1) Dont un bloc de 3 205 titres vendredi.

(2) *Dont un bloc de 400 000 titres* lundi.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 17/10	COURS 24/10
Or fin (kilo en barre)...	92250	9 000
— (kilo en lingot) .	92456	909 0
Pièce française (20 fr.).	799 90	796 90
Pièce française (10 fr.).	471	465
Pièce suisse (20 fr.)...	658 9.	648 90
Union latine (20 fr.)...	628 [.	625 50
● Pièce tunis. (20 fr.).	592	592
Souverain	890	786 ..
● Souverain Elizabeth II	947	911 .
● Demi-souverain	446	448 ..
Pièce de 20 dollars ...	3300 40	3240 ..
— 10 dollars ...	1680 6.	1599 .
— 5 dollars ...	947 50	947 50
— 50 pesos	3875	3740 50
● — 20 marks	759	750 .
— 10 florins ...	644	635 .
● — 5 roubles ..	430	430

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

La baisse des cours de l'or a entraîné celles des emprunts indexés. Le prix de reprise théorique de l'*emprunt 4 1/2 1973,*

	24 oct.	Diff.
4 1/2 % 1973	2399	—126
7 % 1973	9800	—345
10,30 % 1975	86,50	— 0,50
10 % 1976	86,20	— 0,05
P.M.E. 10,6 % 1976	86,30	— 0,70
P.M.E. 11 % 1977	87,75	— 0,45
8,80 % 1977	96,90	+ 0,40
10 % 1978	83,75	— 0,15
9,80 % 1978	82,90	— 0,30
9,45 % 1978	81,10	inch.
8,80 % 1978	80,35	inch.
9 % 1979	78,40	+ 0,10
10 % 1979	82,40	inch.
10,80 % 1979	85,55	— 0,05
12 % 1980	92,85	— 0,60
C.N.E. 3 %	3445	+100

après quatre-vingt-six Bourses, se monte à 2 114,67 francs.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Pricel perd du terrain. Au 30 juin 1980 le résultat atteint 47,91 millions de francs (contre 39,44 millions).

Compagnie du Midi, toujours

	24 oct.	Diff.
Ball Equipement	191	— 3
B.C.T.	110	— 5
Banq. Rothschild	161,50	— 3
Cetelem	191,50	— 0,50
Chargeurs Réunis	1188	— 2
Cie Bancaire	330	inch.
C.C.F.	195,40	inch.
C.F.F.	438,50	— 21,50
C.F.I.	259	— 1
Crédit du Nord	73,80	+ 0,30
Eurafrance	358	— 1,80
Financ. Paris	251,50	— 3,30
La Hénin	431	— 10
Locafrance	291	inch.
Locindus	377,20	— 5,80
Midi	1030	+ 45
Prétabail	485	— 14
Pricel	195,10	— 4,90
Schneider	163,50	— 2,50
Suez	310,50	— 1,40
U.C.B.	162	— 3

bien disposée, annonce la distribution d'un dividende de 20 F (contre 16,50 F).

Alimentation

	24 oct.	Diff.
Beghin-Say	280	+ 15
B.S.N.-G.-Danone	995	— 40
Carrefour	1841	+ 21
Casino	1440	— 15
Gén. Occidentale	348	+ 1,20
Guyenne et Gasc.	396	— 13
Martell	589	+ 9
Moët-Hennessy	534	+ 3
Mumm	428	— 2
Olida-Caby	279	+ 16
Pernod-Ricard	328,10	— 13,40
Perrier	189	— 1,20
Radar	541	+ 11
St-Louis-Bouchon	220	+ 1
Saupiquet	299	+ 8
Veuve Cliquot	905	inch.
Viniprix	436	— 15
Nestlé	8150	+120

Bâtiments et travaux publics

Le second semestre et en particulier les derniers mois de l'année seront difficiles pour *Rougier et Fils,* un des tout premiers fabricants européens de contre-plaqués et de panneaux de particules. Grâce aux précautions prises, les dirigeants du groupe espèrent être en mesure de faire face à la situation et

	24 oct.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	607	+ 15
Bouygues	752	— 18
Chim. et Routière	132,40	— 3,80
Ciments Franç.	166	— 1
Dumez	912	— 33
Ent. J. Lefebvre	268	— 1,80
Gén. d'Entrep.	235,10	— 6,90
Gds Trv. Marseille	485	— 9
Lafarge	300	+ 0,50
Maisons Phénix	625	— 11
Poliet et Chausson	459,50	— 2,50

pouvoir présenter pour l'exercice entier des résultats qui ne seront pas trop affectés. Au 30 juin dernier, le bénéfice consolidé s'est élevé à 17,2 millions de francs contre 9,03 millions un an auparavant.

Filatures, textiles, magasins

C.F.A.O., qui annonce un bénéfice net consolidé en hausse de 21,80 % (compte non tenu des plus-values de cession), s'effrite.

	24 oct.	Diff.
Agache-Willot	320	— 25
B.H.V.	99	— 1,50
C.F.A.O.	412	— 8
Darty	540	+ 16
Dollfus-Mieg	49,50	+ 2,70
Gal. Lafayette	125,50	— 5
La Redoute	442	— 1
Lainière Roubaix	37	inch.
Omn. Part. Inter.	42	+ 4
Printemps	112,50	— 2,50
Roudière	220	inch.
S.C.O.A.	5,30	+ 2,90

Darty gagne du terrain. Les résultats consolidés du premier semestre 1980-1981 marquent une progression de 21.30 %.

Matériel électrique, services publics

La division des titres « Matra » par augmentation du capital (*3 actions pour 1*), qui aurait dû avoir lieu le 24 octobre, a été reportée au 28 octobre, par suite de l'arrêt des cotations décidé les 22 et 23 octobre, en liaison avec les alertes à la bombe, et la modification consécutive du calendrier de la liquidation.

Télémécanique a enregistré au 30 juin une augmentation de 35 % de son bénéfice net (41 millions de francs) et de 18 % de sa marge brute pour un chiffre d'affaires accru de 30 %.

Les progressions de résultats pour l'exercice entier devraient

	24 oct.	Diff.
Alsthom-Atlant.	100	+ 3,9
C.E.M.	48,10	— 2,60
CIT-Alcatel	995	— 37
C.G.E.	379	+ 10
Crouzet	312	— 16
C.S.F.	501	+ 4
Gén. des Eaux	480	— 11
Legrand	1847	+107
Lyonn. des Eaux	391	+ 2
Machines Bull	51,20	— 0,60
Matra	9070	—1210
Mot. Leroy-Somer	832	+ 2
Moulinex	60,80	— 2,25
P.M. Labinal	319	inch.
Radiotechnique	305,50	— 9,50
S.E.B.	134,50	— 14,50
Signaux	682	— 38
Télémec. Electr.	1190	+ 25
Thomson-Brandt	254	— 4,50
I.B.M.	280,40	— 8,10
I.T.T.	126,10	— 3,50
Schlumberger	726	+ 19
Siemens	623	— 32

être du même ordre de grandeur.

La *C.G.E.* après ce contrôle *Alsthom-Atlantique* en portant sa participation de 44,89 à 50,15 %. L'opération s'est faite en Bourse au prix unitaire de 100 F.

Nouveaux résultats records pour *Schlumberger* dont le bénéfice net au 30 septembre atteint 675 millions de dollars (+ 46 %).

Métallurgie, constructions mécaniques

Les bénéfices de *Jaeger* et de *Solex,* deux sociétés filiales de *Matra,* ont baissé durant le premier semestre.

Le résultat net de *Jaeger* est revenu de 13,91 millions de francs à 9,87 millions (— 29 %) et celui

	24 oct.	Diff.
Alspi	130	— 2
Av. Dass.-Bréguet	980	+105
Babcock-Fives	145,50	+ 1,50
Chiers-Châtillon	12,25	— 0,15
Creusot-Loire	85	inch.
De Dietrich	610	— 20
FACOM	440	— 1
Ferodo	325,10	— 2,90
Gén. de Fonderie	197,50	— 0,50
Marine-Wendel	41,10	— 1,90
Métal.-Normandie	48	— 1,95
Penhoët	275	— 5
Peugeot-Citroën	173	— 8,40
Poclain	217	— 9
Pompey	96,50	— 0,50
Sacilor	13,05	— 0,25
Sagem	1030	— 20
Saulnes	66,50	— 0,20
Ent. Saunier-Duval	137	— 0,80
Usinor	9	— 0,20
Vallourec	59,90	— 1,10

de *Solex (consolidé) de 4,99 millions* de francs à 1,42 million (— 71,5 %).

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 20 AU 24 OCTOBRE

Les retombées de la bombe

REDUITE à trois séances, la semaine n'a pas permis de dégager une tendance très nette. D'un vendredi à l'autre, *l'indice marque un léger recul d'environ 0,50 %.*

La marche normale de la Bourse a été interrompue, à partir de mardi, par la découverte d'un engin explosif qui, s'il n'avait été désamorcé à temps, aurait pu provoquer un véritable massacre parmi les quelque mille cinq cents personnes présentes autour de la corbeille. Mercredi et jeudi, deux autres alertes à la bombe ont amené le premier adjoint du syndic de la Compagnie des agents de change à suspendre la cotation des valeurs mobilières, de l'or et des changes.

La conséquence immédiate de ces incidents a été de mettre en lumière les problèmes de sécurité qui se posent en Bourse de Paris. Depuis longtemps déjà, les professionnels réclament une séparation stricte entre opérateurs (représentants de la chambre syndicale, des agents de change, des banques et des assurances) et visiteurs, comme cela se pratique sur de nombreux marchés étrangers. La situation présente leur donne raison : jusqu'à nouvel ordre, l'entrée du marché sera réservée aux seuls opérateurs. Il ne semble toutefois pas dans les intentions des autorités compétentes d'interdire définitivement l'accès de la corbeille aux « touristes », comme les baptisent les professionnels. Les pouvoirs publics en effet veulent que la Bourse reste un « lieu public ».

La suspension des cotations a eu comme autre effet de retarder le terme du mois boursier. La séance de réponse des primes n'a eu lieu que vendredi, et le jour de la liquidation d'octobre a été fixé au lundi 27.

Les investissements qui ont le plus pâti de cette interruption du marché ont été *les SICAV-Monory.* Celles-ci, en effet, doivent maintenir dans leur portefeuille une proportion minimale de valeurs françaises. Les souscriptions sont actuellement importantes dans les banques. Et ces nouvelles liquidités n'ont pu être toutes immédiatement réemployées. Certes, il existe un marché « hors Bourse » sur lequel s'échangent — cela se pratique d'ailleurs dans les périodes normales de cotations — d'importants blocs de titres. Mais ces négociations ne peuvent se faire que sur la base des derniers cours cotés. Ainsi, jeudi, les SICAV devaient acheter ou vendre sur la base des cours de mardi. Ce que beaucoup ont hésité à faire. Certaines même, pour éviter tout « dérapage », ont arrêté provisoirement les souscriptions nouvelles dans les agences.

Ont également souffert de la suspension des cotations les détenteurs d'or ou de valeurs liées à l'or (mines, emprunts indexés...). La baisse des cours internationaux a malencontreusement coïncidé avec l'interruption du marché. Ils n'ont pu se dégager que vendredi.

Dernière victime de la semaine : Matra. La conférence de presse de M. Lagardère (voir ci-contre) ayant eu lieu mardi après-midi, le marché n'a pu sanctionner immédiatement la stagnation des résultats pour l'exercice 1980. Les ordres de ventes se sont accumulés pendant deux jours et tous les efforts faits vendredi pour enrayer la baisse ont été vains.

La déception des analystes devant les résultats de Matra, l'une de leurs valeurs favorites, n'est pas étrangère à la note plus hésitante constatée sur le marché en fin de semaine. L'année 1981 s'annonce incertaine pour bien des secteurs économiques. Jusqu'à présent les valeurs de technologie semblaient épargnées. L'exemple de Matra montre qu'il faut, dans ce domaine également, faire preuve de beaucoup de prudence dans les prévisions de bénéfices.

Les investisseurs se montrent de plus en plus sélectifs, et seule la perspective d'une opération financière peut provoquer l'engouement pour une valeur. C'est ce qui s'est produit avec Alsthom-Atlantique. C'est ce qui semble se passer avec Olida.

JEAN-MARC BIAIS.

Creusot-Loire a enregistré au 30 juin une perte de 56,83 millions de francs contre une perte également de 139,45 millions un an plus tôt.

Mines, caoutchouc, outre-mer

« Kléber-Colombes » est provisoirement sortie du rouge. A la fin du premier semestre, ses comptes se sont en effet soldés par un bénéfice de 18,3 millions de *francs* d'amortissements alors qu'au 30 juin 1979, ils laissaient encore apparaître une perte de 44,7 millions de francs.

La société fait toutefois remarquer que ce résultat tient compte de 123,4 millions de francs de

	24 oct.	Diff.
Imetal	93	— 3
Kléber	49,80	— 0,20
Michelin	787	— 13
Penarroya	90	— 4,50
Charter	28,60	+ 0,20
INCO	92,70	— 1,80
R.T.Z.	48,70	+ 2,20
Union Minière	100	— 3
Z.C.I.	4,17	— 0,04

plus-values de cession. Lesquelles ? Elle ne dit rien à ce sujet. Ne s'agirait-il pas de la vente de son siège social avenue Kléber, cédé pour une somme évaluée entre 150 et 200 millions de francs ?

Pétroles

Les bénéfices du groupe pétrolier américain *Exxon* ont encore progressé de 18,30 % au cours du troisième trimestre pour atteindre 1,15 milliard de dollars. Cette progression, toutefois, est inférieure à celles enregistrées au cours du second trimestre (+ 24,1 %) et du premier trimestre (+ 102 %). Ce ralentissement est très largement imputable à la contraction du volume des ventes à la baisse des profits dans le raffinage, la chimie, et les activités de commercialisation, enfin, à l'imposition aux Etats-Unis d'une taxe sur les superbénéfices.

	24 oct.	Diff.
Elf-Aquitaine	1380	+ 23
Esso	288	— 12
Franç. des Pétroles	221,50	— 4,50
Pétroles BP	133	+ 1
Primagaz	435	+ 3
Raffinage	161,20	— 9,80
Sogerap	236,50	+ 7
Exxon	336	— 0,40
Petrofina	754	+ 11
Royal Dutch	425	+ 12

Pour les neuf premiers mois de l'année, le résultat net du groupe s'élève quand même à 4,31 milliards de dollars, en augmentation de 47 % sur celui obtenu en 1979 à pareille époque.

Produits chimiques

Les « I.C.I. », numéro un de l'industrie privée britannique, ne vont décidément pas fort. Une semaine après avoir pris la décision de licencier quatre mille personnes dans sa division fibres chimiques fortement déficitaire (400 millions de francs pour le premier semestre), le groupe annonce une perte sèche de 10 millions de livres (105 millions de francs) pour le troisième trimestre la première en cinquante-quatre ans d'existence. Du coup, les résultats avant impôts des neufs premiers mois ont baissé de moitié d'une année sur l'autre (201 millions de livres contre 415 millions). Les profits tirés des pétroles de mer du Nord (19 % du gisement de Ninian), soit l'équivalent de 315 millions de francs, n'auront pas permis de compenser les effets de la récession, ni ceux particulièrement pervers exercés sur les exportations d'une monnaie jugée très surévaluée par tous les industriels britanniques. De fait, sur les 10 millions de pertes, 7 millions sont imputables aux pertes de change. Aucune amélioration de la situation n'est envisagée d'ici la fin de l'année. Mais la situation financière du groupe reste solide. Le dividende final sera néanmoins maintenu.

L'opération d'absorption de *Clin-Midy* par le groupe *Sanofi*

	24 oct.	Diff.
C.M.-Industries	517	+ 2
Institut Mérieux	336	+ 20
Laboratoire Bellon	448	+ 4
Nobel-Bozel	48,50	— 1,10
Rhône-Poulenc	97,40	— 6,60
Roussel-Uclaf	225,10	— 0,90
B.A.S.F.	287	— 5
Bayer	243,50	— 5,50
Hoechst	340	— 7
I.C.I.	35,30	+ 1,20
Norsk-Hydro	542	— 4

est maintenant juridiquement réalisée. Par la taille atteinte (6 milliards de francs de chiffre d'affaires dont 5 milliards consolidés), et la gamme étendue de ses produits, le nouveau groupe *Sanofi-Clin-Midy* disposera désormais des atouts nécessaires pour être compétitif sur les marchés internationaux, sa dimension nouvelle lui permettant d'autre part de mieux optimiser ses coûts.

Pour 1980, la croissance de son bénéfice net par action ne devrait pas être inférieure à 25 %. Les perspectives pour le prochain exercice sont satisfaisants.

« Delalande » pourrait reprendre, en 1981, la distribution de son dividende arrêtée en 1978 (20,40 F avoir fiscal compris pour 1977).

Mines d'or, diamants

Les dividendes finaux suivants ont été déclarés : *Free State Geduld,* 475 cents faisant un total de

	24 oct.	Diff.
Amgold	539	— 35
Anglo-American	85	— 3,30
Buffelsfontein	260	— 20,50
De Beers	52,10	+ 0,70
Free State	365	— 20,50
Goldfields	66,30	— 1,20
Harmony	127	— 9,90
President Brand	295	+ 70
Randfontein	429,50	— 9,50
Saint-Helena	234,50	— 11
Union Corporation	100	— 14
West Driefontein	425	— 34
Western Deep	383,10	— 26,70
Western Holding	465	— 14

950 cents contre 420 cents ; *President Brand,* 375 cents (total 695 cents contre 295 cents) ; *President Steyn,* 385 cents (total 665 cents contre 182,5 cents) ; *Western Holdings,* 835 cents (total 1 500 cents contre 645 cents) ; *Welkom,* 150 cents (total 280 cents contre 110 cents).

Valeurs diverses

La « Société navale chargeurs Delmas - Vieljeux » va distribuer une action gratuite pour 5.

La situation du groupe « Saint-Gobain » continue de s'améliorer. Pour le premier semestre, le résultat net consolidé est de 508 millions de francs Il marque ainsi une progression de 65 % par rapport à la période correspondante de 1979. La hausse de la marge brute (1 140 millions) est plus modeste : + 13 %. Mais elle témoigne du redressement opéré dont les signes annonciateurs avaient été perçus voici un an. A l'époque, et parlant de l'avenir du groupe, n'avions - nous pas

	24 oct.	Diff.
A.D.G.	255,80	+ 10,80
L'Air Liquide	541	+ 15
Arjomari	162	.. 7
Bic	572	+ 6
Club Méditerranée	420	— 4,50
Essilor	460	— 28
Europe 1	1076	+ 1
Gle Ind. Part.	158,50	+ 6,50
Hachette	291	+ 4,50
J. Borel Int.	128	+ 1
L'Oréal	666	.. 18
Navigation Mixte	268	— 1
Nord-Est	34,10	— 0,80
Presses de la Cité	398	— 2
P.U.K.	98,20	— 2,80
St-G.-Pt-à-M.	138	+ 7
Skis Rossignol	850	+ 5
U.T.A.	161	— 0,50

titré : « Une certaine sérénité » ? A. reste l'examen par pays montre, malgré des inégalités de situation, une amélioration assez nette des résultats. Seule la filiale américaine est déficitaire. Les prévisions faites pour l'exercice entier permettent d'escompter des résultats globaux sensiblement supérieurs à ceux de 1979. Ajoutons que les intérêts récents du groupe dans l'informatique et la bureautique ne seront pris en compte que dans les résultats du 31 décembre.

ENVOI DE FLEURS

La matière première de Matra est l'intelligence. C'est sur ce thème que M. Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. du groupe, assisté de ses directeurs de divisions, a l'autre jour présenté, au cours d'un « show » à l'américaine, toutes les branches d'activité de la firme. Les uns et les autres n'ont pas tari d'éloges sur les résultats obtenus au moyen de cette matière première. « Nous avons la faiblesse de croire que nous sommes les premiers au monde dans divers secteurs technologiques (le militaire et ses missiles en particulier) », a notamment affirmé M. Lagardère. Et d'ajouter : « Dans d'autres, nous sommes des challengers (transports, espace). Mais nous arrivons toujours en finale. »

« Nous ne prétendons pas faire trembler I.B.M. sur ses bases », renchérissait le patron de la division informatique, « mais nous nous y employons ».

Des remarques du même genre, il en fusa encore bien d'autres. Ce fut un bel envoi de fleurs. Du coup, quand, après trois heures de représentation, le moment fut venu de mettre à nu les comptes de la société, l'assistance, mise en appétit, s'attendait qu'on lui servît un mets de roi. La croissance rapide des résultats de la société ces dernières années (53 % en 75, 238 % en 77, 71 % en 78, 19 % en 79) ne le laissait-elle pas de surcroît très largement prévoir ?

Las ! Le plat qui lui fut offert lui laissa un goût amer. Le bénéfice net de la société pour 1980 n'atteindra que 200 millions de francs, n'augmentant ainsi que de 11 %, soit moins vite que l'inflation. Le résultat consolidé (part du groupe) sera d'un montant égal et n'enregistrera de ce fait aucune variation d'un exercice à l'autre.

Les difficultés de la branche automobile, avec la baisse de ses ventes, et les mauvais résultats de la branche horlogerie, avec les 12 millions de francs de déficit de Jaz, ne sont pas étrangers à cette pause dans l'expansion.

M. Abecassis, le directeur financier de Matra, eut beau s'employer ensuite à décrire l'avenir avec chaleur et optimisme, un avenir entièrement tourné vers les secteurs de pointe, en promettant notamment 9,5 milliards de chiffre d'affaires en 1982, avec près de 300 millions de profits, le charme était rompu et les analystes financiers, qui avaient fait de nouvelles projections de croissance, en ont été pour leurs frais. Dans leurs rangs, la déception était grande. Ils n'ont pas été seuls à la ressentir. La Bourse a rendu son verdict : en une seule séance l'action Matra a baissé de 7,8 %...

A. D.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Marché nerveux

Les cours ont évolué de façon très irrégulière cette semaine, dans une marché d'autre part très nerveux. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi vendredi à 943,50, soit à 12,55 points en dessous de son niveau du 17 octobre dernier.

Les opérateurs, il est vrai, ne savaient trop que penser d'une situation assez mouvante, les informations assez contradictoires qui leur parvenaient ne permettant pas d'y voir très clair. Les mauvaises nouvelles n'ont pas manqué : faible accroissement des revenus des particuliers ; résultats trimestriels décevants enregistrés par les compagnies pétrolières ; hausse des prix à la consommation (voir d'autre part) ; démission enfin de M. Kossyguine, numéro deux soviétique. En revanche, l'annonce d'une hausse de 8,1 % des commandes de biens durables en septembre est apparue d'assez bon augure, semblant confirmer la reprise de l'expansion.

Mais avec la remontée de la cote du président Carter, le marché, qui mise sur une victoire de M. Ronald Reagan, recommence à appréhender une victoire du chef actuel de la Maison Blanche. « Si Carter est réélu, dit-on autour du « Big Board », on peut compter sur quatre nouvelles années d'inflation. »

L'activité hebdomadaire a porté sur 225,80 millions de titres contre 238,24 millions.

	Cours 17 oct.	Cours 24 oct.
Alcoa	70 1/4	68
A.T.T.	50 1/4	50 7/8
Boeing	37 5/8	34 1/2
Chase Man. Bank	42 1/4	41 1/4
Du Pont de Nem.	43 7/8	41 3/4
Eastman Kodak	70 3/4	69 1/4
Exxon	78 3/8	78 1/8
Ford	26 1/4	25 7/8
General Electric	53 3/4	52 1/4
General Foods	28 3/8	29
General Motors	50 1/4	50
Goodyear	15 3/8	17 1/4
I.B.M.	68	66 5/8
I.T.T.	31 1/8	29 7/8
Kennecott	32 3/4	30 1/4
Mobil Oil	77 5/8	81
Pfizer	45 3/4	43 1/2
Schlumberger	109 7/8	108 3/4
Texaco	38 3/4	39 1/2
U.A.L. Inc.	17 1/8	20 3/8
Union Carbide	46 1/2	46 7/8
U.S. Steel	22 1/2	22
Westinghouse	29 3/4	29 1/8
Xerox Corp.	65 5/8	65

LONDRES

La hausse se poursuit

Le London Stock Exchange a fait cavalier seul cette semaine. Tandis que toutes les autres places étaient prises d'accès de faiblesse, le marché a poursuivi son avance, soutenu en cela par l'espoir, assez vain mais tenace, d'une baisse des taux d'intérêt. Même I.C.I. (voir ci-dessous) a regagné du terrain, les opérateurs estimant, comme les commentateurs du « Financial Times », que la situation du groupe n'était pas aussi mauvaise que son président voulait bien le dire.

Les fonds d'Etat ont été très recherchés et ont atteint leur plus haut niveau depuis la fin juillet.

Dans le sillage de l'or, les mines sud-africaines ont baissé.

Irrégularité des pétroles.

Indices « F.T. » du 24 octobre : industrielles, 495,5 (contre 481,1) ; mines d'or, 457,8 (contre 500,5) ; fonds d'Etat, 71,55 (contre 70,74).

	Cours 17 oct.	Cours 24 oct.
Bowater	163	189
Brit. Petroleum	438	462
Charter	277	280
Courtaulds	63	66
De Beers *	12	12
Free State Geduld*	89 3/4	83 1/4
Gt Univ. Stores	440	474
Imp. Chemical	326	336
Shell	444	460
Vickers	134	141
War Loan	33 1/4	33 3/4

(*) En dollars.

TOKYO

Effritement

Déprimé par la baisse de Wall Street, le marché, après une nouvelle hausse initiale, s'est graduellement effrité. Le mouvement ne s'est pas interrompu une seule journée et, samedi matin, à l'issue de la dernière séance de la semaine, les différents indices avaient fléchi de 1,5 % en moyenne. Le marché a, semble-t-il, été également déçu par le maintien du taux de l'escompte.

L'activité a décliné et 1 578 millions de titres ont changé de mains contre 2 434 millions.

Indices du 25 octobre : Nikkei Dow Jones, 7 098,92 (contre 7 169,26) ; indice général, 493,29 (contre 497,83).

	Cours 17 oct.	Cours 24 oct.
Canon	736	721
Fuji Bank	418	418
Honda Motors	575	548
Matsushita Electric	893	876
Mitsubishi Heavy	221	210
Sony Corp	3 140	3 110
Toyota Motors	879	851

FRANCFORT

Moins 3,3 %

Les cours se sont à nouveau très vivement repliés cette semaine et, à la veille du week-end, l'indice de la Commerzbank s'établissait à 708,30, soit 3,3 % en dessous de son niveau du 17 octobre dernier.

La faiblesse du deutschemark, les taux d'intérêt élevés et les pronostics pessimistes du ministère de l'économie : autant de facteurs qui ont contribué à l'alourdissement du marché.

	Cours 17 oct.	Cours 24 oct.
A.E.G.	80,10	78
B.A.S.F.	128,50	125,10
Bayer	109,20	107,50
Commerzbank	151,80	146,10
Hoechst	108,70	107
Mannesman	129,40	126,70
Siemens	280,10	273,50
Volkswagen	175,20	170

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	20 oct.	21 oct.	22 oct.	23 oct.	24 oct.
Terme	165 658 251	249 522 611	—	—	403 335 439
Compt.					
R. et obl.	210 458 934	218 510 963	—	—	485 900 007
Actions	129 838 043	98 249 360	—	—	214 522 251
Total	505 955 228	566 282 934	—	—	1 103 757 697

INDICES QUOTIDIENS INSEE (base 100, 28 décembre 1979)

	20 oct.	21 oct.	22 oct.	23 oct.	24 oct.
Franç.	112,4	112,4	—	—	111,8
Etrang.	123,1	124,7	—	—	121,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)

	20 oct.	21 oct.	22 oct.	23 oct.	24 oct.
Tendance	117,4	117,6	—	—	117,2

(base 100, 29 décembre 1961)

	20 oct.	21 oct.	22 oct.	23 oct.	24 oct.
Ind. gén.	115,4	115,5	—	—	115,8

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Attentats en Corse.* — Huit attentats à l'explosif ont été commis dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 octobre en Corse-du-Sud, à Ajaccio et Porto-Vecchio. Ces attentats, qui ont provoqué d'importants dégâts mais n'ont pas fait de victimes, n'avaient pas été revendiqués samedi 25 en fin de matinée.

● *Un tremblement de terre* de magnitude 6,5 sur l'échelle de Richter a secoué le vendredi 25 octobre en début de matinée le centre du Mexique. Ce séisme, dont l'épicentre était situé à 240 kilomètres au sud-est de *Mexico, aurait provoqué* d'importants dégâts. Selon les premières informations dont on dispose, il y aurait plusieurs dizaines de victimes.

Le numéro du « Monde » daté 25 octobre 1980 a été tiré à 546 496 exemplaires.

A B C D E F G

EN AFGHANISTAN

Opération d'envergure pour couper les voies de communication avec le Pakistan

Des centaines de blindés seraient engagés dans une opération pour couper des voies de communication utilisées par les résistants à l'est de l'Afghanistan, selon des informations émanant d'une source généralement digne de foi, parvenues à New-Delhi et rapportées par l'agence A.P. L'opération a débuté, il y a une dizaine de jours, à partir de Gardez, à une centaine de kilomètres au sud-est de Kaboul, avec le soutien de volontaires du parti démocratique et populaire afghan (P.C.) et de mercenaires recrutés dans certaines tribus. Les mêmes informations font état du bombardement de la province du Logar, au sud de Kaboul, en partie contrôlée par les maquisards. Le 19 octobre, de nombreux fidèles ont été tués, à Nearkh, lorsque des obus sont tombés sur une mosquée.

Certains diplomates en poste à New-Delhi, cités par Reuter, estiment qu'aucun engagement de grande importance ne s'est produit récemment entre résistants et soldats soviéto-afghans. Toujours selon Reuter, deux officiers soviétiques et un haut fonctionnaire du ministère des finances ont été tués à Kaboul ces jours derniers. La voiture du ministre de l'information, M. A. Majid Sarboland, a été mitraillée, mais le ministre n'a pas été touché : en revanche, l'un de ses gardes du corps a été tué.

Des tracts demandant aux officiers soit de proclamer leur loyauté au régime soit de passer à la résistance sont d'autre part réapparus dans la capitale. Des étudiants et des enseignants de l'université de Kaboul ont appelé — en vain selon l'A.F.P. — à une grève de cinq jours pour protester contre l'enrôlement obligatoire dans l'armée. L'enrôlement de force se poursuit, et des soldats ont tué, le 23 octobre, un jeune homme qui refusait de les suivre.

Au Pakistan, les autorités ont indiqué que six hélicoptères venant d'Afghanistan avaient traversé la frontière et mitraillé, le 24 octobre, un camp de réfugiés situé près de Miranshah, à une quinzaine de kilomètres à l'intérieur du territoire pakistanais.

● A Belgrade, la Yougoslavie et *la Roumanie ont préconisé un « règlement politique »* du problème dans une déclaration publiée le 24 octobre à l'issue de la visite de M. Ceausescu. Ce texte *dénonce « la politique de domination, le recours de plus en plus fréquent aux interventions et aux ingérences dans les affaires intérieures des autres Etats »* et condamne *« la politique de force, l'impérialisme et le colonialisme »* ainsi que *« l'hégémonie et toute autre forme de domination et de soumission ».*

A Belgrade

LE CHEF DE LA DÉLÉGATION AFGHANE A LA CONFÉRENCE DE L'UNESCO DÉNONCE L'OCCUPATION DE SON PAYS

Belgrade (U.P.I.). — Le chef de la délégation afghane à la conférence générale de l'UNESCO, réunie à Belgrade, M. Akthar Mohammed Paktiawal, a dénoncé, dans un discours prononcé samedi 25 octobre devant les délégués, l'occupation de son pays par les troupes soviétiques. « L'Afghanistan veut l'amitié avec l'Union soviétique, a-t-il dit, mais malheureusement les Soviétiques violent les droits de l'homme en nous tuant et en nous oppressant d'un bout à l'autre du pays » « L'Afghanistan n'est plus un pays libre », s'est-il exclamé, avant d'en appeler à l'UNESCO pour qu'elle aide son pays à lutter pour l'autodétermination.

LE CONSEIL SPÉCIAL DES « NEUF » SUR L'ACIER

L'Allemagne fédérale pose ses conditions à la mise en place du plan anti-crise

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes). — La Commission européenne va-t-elle enfin obtenir le feu vert pour déclencher l'« état de crise manifeste », prévu par l'article 58 du traité de la CECA, et procéder à un contingentement autoritaire de la production d'acier, qui, espère-t-elle, rendra rapidement possible un redressement des cours ? Tel était l'enjeu de la session spéciale du conseil des ministres des Neuf réuni, samedi 25 octobre à Luxembourg, à la demande des Allemands.

Depuis qu'au début du mois la Commission a constaté qu'il n'y avait plus d'autre voie pour rétablir la discipline de production que l'adoption d'un tel contingentement, les Allemands tergiversent. Cette attitude irrite les pays partenaires, tous d'accord pour faire confiance à la Commission. Les Français, entre autres, sont arrivés à Luxembourg décidés à obtenir que le blocage allemand soit levé.

M. Genscher, ministre fédéral des affaires étrangères, a adressé, à la veille du conseil, une lettre aux autres gouvernements et au président de la Commission, expliquant les raisons des réticences de son pays. Bonn, souligne-t-il, *« ne disposait que d'informations insuffisantes sur les quotas attribués aux entreprises allemandes (...) et a l'impression que l'industrie sidérurgique allemande subirait* [du fait du nouveau plan Davignon] *un préjudice non justifié »*.

Il apparaît ainsi clairement qu'au-delà d'une allergie des autorités de la R.F.A. — en particulier du parti libéral, auquel appartient M. Lambsdorff, le ministre de l'économie — pour une solution dirigiste, la principale *préoccupation des Allemands est* de ne pas payer pour les autres sidérurgistes, qui, selon eux, n'ont pas consenti au cours des dernières années un effort de restructuration et de modernisation comparable aux leurs.

M. Genscher énumère les aménagements qu'il conviendrait d'apporter au nouveau plan de la Commission pour que la R.F.A. puisse y souscrire :

Exclusion du contingentement obligatoire des produits qui *n'étaient pas couverts jusqu'à* présent par l'arrangement volontaire d'auto-limitation de la production et pour lesquels, selon M. Genscher, il n'est pas constaté de perturbation sur le marché. (Il s'agit, par exemple, des aciers spéciaux et de l'acier destiné à la production de tuyaux. Cette condition constituait, en fin de matinée, le point-clé de la session spéciale.

Raccourcissement de la durée d'application du plan au 31 mars, et non plus au 30 juin 1981 ;

Engagement qu'aucune mesure restrictive ne serait prise à l'encontre des pays tiers.

Engagement de la Commission et des gouvernements que les efforts de restructuration dans les autres pays seraient accélérés et aussi que le contrôle des politiques de subventions menées par ceux-ci serait renforcé. Enfin, M. Genscher indique qu'il faut que les quotas de production alloués aux entreprises allemandes soient fixés d'une façon satisfaisante.

Les partenaires des Allemands seront-ils en mesure de lui donner satisfaction ? On peut penser qu'un effort sérieux de compromis va être fait dans ce sens, car en cas d'échec — par exemple si l'Allemagne opposait son veto au déclenchement du plan — une crise politique serait ouverte.

PHILIPPE LEMAITRE.

Aux Etats-Unis

UN AGENT DE LA C.I.A. AURAIT TRAVAILLÉ POUR LE K.G.B.

Washington (*A.F.P.*). — L'ancien agent de la C.I.A. David Barnett a été inculpé vendredi 24 octobre d'espionnage au profit de l'Union soviétique par une chambre de mise en accusation de Baltimore.

M. Barnett, quarante-sept ans, qui a travaillé pendant douze ans pour la C.I.A., est notamment accusé d'avoir fourni au K.G.B., la centrale de renseignements soviétique, des informations sur une opération de la C.I.A. baptisée « Ha-Brink ». Selon le département de la justice, cette opération consistait à se procurer des *manuels soviétiques, des armements* et divers équipements militaires. M. Barnett a fourni ces renseignements aux Soviétiques entre le 31 octobre 1976 et le 27 février 1977 à Vienne et Djakarta.

S'il est reconnu coupable, il risque une peine de prison à vie. Les autorités pourraient toutefois décider une réduction de peine en échange de renseignements détaillés sur les activités d'espionnage des Soviétiques aux Etats-Unis, si M. Barnett plaide coupable, indique-t-on de bonne source.

A aucun moment, la chambre de mise en accusation de Baltimore n'a *mentionné les tentatives* de M. Barnett d'infiltrer des commissions du congrès américain pour le compte du K.G.B., tentatives qui avaient éveillé les soupçons du F.B.I. L'ancien agent aurait reçu 100 000 dollars du K.G.B. pour ses services.

Membres présumés de « Prima Linea » SEPT ITALIENS ONT ÉTÉ EXTRADÉS VERS ROME

Les sept Italiens, membres présumés de l'organisation d'extrême gauche Prima Linea, ont été extradés le samedi 25 octobre à bord d'un avion italien à destination de Rome. Le mercredi 22 octobre, la chambre d'accusation de Paris avait donné un avis favorable partiel à cette extradition (« le Monde » du 24 octobre), extradition *dont le décret a* été signé par M. Raymond Barre.

M. JEAN BASDEVANT EST ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT DU MONDE ARABE

Le conseil d'administration de l'Institut du monde arabe, réuni à Paris, a élu son président en la personne de M. Jean Basdevant, ancien ambassadeur, indique, vendredi 24 octobre, un communiqué de l'Institut.

MM. Youssef Ben Abbes, Nouri Ismael el Wayes et Mohammed Sahnoun, respectivement ambassadeurs du Maroc, d'Irak et d'Algérie à Paris, ainsi que M. André Miquel, professeur au Collège de France, ont été élus vice-présidents. M. Boutros Dib, ambassadeur du Liban à Paris, a été élu secrétaire général, et M. Paul Carton, ancien ambassadeur de France, trésorier. Le conseil d'administration a décidé, par ailleurs, de confier la direction de l'Institut à M. Philippe Ardant, professeur d'université.

***

Créé en février 1980 par dix-neuf pays arabes et la France, l'Institut du monde arabe est reconnu d'utilité publique par décret du 14 octobre 1980. Il a pour objet de permettre aux Arabes et aux Français *« d'œuvrer en commun pour mieux se connaître, de favoriser l'accès réciproque à leurs patrimoines intellectuels, scientifique, technique et artistique et de développer leur coopération dans ces domaines ».*

Un conflit continue d'opposer la Ville de Paris à l'administration *au sujet de l'emplacement de cet* Institut, pour lequel le Quai d'Orsay souhaite construire un bâtiment rue de la Fédération (*le Monde* des 29 août, 6 et 10 septembre 1980).

M. Basdevant, âgé de soixante-huit ans, a été notamment directeur général des relations culturelles au Quai d'Orsay, ambassadeur à Alger (de 1968 à 1971) et enfin inspecteur général des postes diplomatiques et consulaires au ministère des affaires étrangères.

Au Tour de Corse automobile

LA RENAULT - 5 TURBO A ABANDONNÉ

(De notre correspondant.)

Ajaccio. — Jean Ragnotti et sa Renault-5 turbo ont abandonné, samedi matin 25 octobre, dans la quatorzième des dix-huit épreuves spéciales du Tour de Corse. Jean Ragnotti, dont la voiture avait démontré toute son efficacité, semblait pourtant, à quelques heures de la fin du rallye, avoir course gagnée. Avant le départ de la quatorzième épreuve spéciale, il avait porté son avance à 7 min. 24 sec. sur son adversaire le plus dangereux, Bernard Darniche (Fiat-131 Abarth), et les performances très supérieures de la Renault turbo compressé avaient fait l'unanimité. C'est un banal problème d'alternateur qui est à l'origine de l'abandon de Ragnotti.

Dans la quatorzième épreuve chronométrée, Bernard Darniche, deuxième du classement général, et Guy Fréquelin (Talbot-Lotus) classé cinquième, ont été eux aussi contraints à l'abandon, mais pour *une toute autre raison. Darniche,* forcé de déblayer la route encombrée d'arbustes abattus par la tempête, était tout juste remonté dans sa voiture lorsque Fréquelin est survenu. Les deux voitures se sont accrochées et sont tombées dans un ravin, sans aucun dommage pour les équipages. A quelques heures de la fin de la course, Jean-Luc Therier (Porsche-911 SC), après ces abandons en chaîne, occupait la première place du classement général devant Michèle Mouton (Fiat-131 Abarth) à 7 min. 28 sec. et Walter Rohrl (Fiat-131 Abarth) à 11 min. 53 sec. — F. J.

● *La C.F.D.T. devrait remettre prochainement à Mme Simone Veil,* présidente du Conseil pour l'information sur l'énergie électro-nucléaire, une étude sur les *conséquences des deux ruptures,* en janvier dernier, de la conduite de rejet des effluents de l'usine de retraitement nucléaire de la Hague (Manche). Selon la *C.F.D.T.*, qui s'oppose en cela aux responsables du Service central de protection contre les radiations ionisantes (S.C.P.R.I.), ces deux incidents seraient, comme elle l'avait déjà proclamé au début de l'année, loin d'être négligeables pour la santé publique

L'OPPOSITION AU SEIN DU P.C.

La fédération communiste des Bouches-du-Rhône décide d'exclure M. Jean Kéhayan

De notre correspondant régional

Marseille. — Dans une déclaration publiée le vendredi 24 octobre, le comité fédéral des Bouches-du-Rhône du parti communiste a annoncé sa décision de *« procéder à l'exclusion des rangs du P.C.F. »* de M. Jean Kéhayan, journaliste et écrivain. Pour devenir effective, cette exclusion *doit être entérinée par* le comité central du parti (1), dont une réunion est prévue prochainement. Les dirigeants du P.C. des Bouches-du-Rhône motivent leur *décision* par la parution prochaine en librairie d'un livre de M. Kéhayan, *le Tabouret de Piotr* (Editions du Seuil).

« Selon une dépêche de l'A.F.P., déclarent-ils, *le livre de Jean Kéhayan dresse un « virulent » réquisitoire contre Georges Marchais et appelle à ne pas voter pour lui à l'élection présidentielle. Georges Marchais y est par ailleurs présenté comme un candidat de l'U.R.S.S. La couverture du livre le montre « revêtu de l'uniforme de maréchal de Leonid Brejnev, où sont épinglées toutes les décorations du leader soviétique ». Une caricature aussi grossière, qui se veut insultante de notre politique, a suscité la plus vive émotion et l'indignation des communistes des Bouches-du-Rhône. (...) Appeler à combattre le candidat que notre parti s'est donné pour l'élection présidentielle est dans le droit fil des tentatives de Giscard d'Estaing et de François Mitterrand d'affaiblir le parti communiste pour faire reculer la perspective du changement. (...) En vérité, Jean Kéhayan n'a plus rien à voir avec le P.C.F., sa politique, ses principes d'action, mais aussi sa fraternité de lutte et sa vie démocratique. Ses déclarations et ses actes nuisent au combat des communistes pour la défense des travailleurs, pour une union nouvelle et le changement. Jean Kéhayan devrait avoir l'honnêteté de le reconnaître. Il ne l'a pas fait. »*

M. Kéhayan s'est déclaré *« très surpris »* par la décision des instances fédérales du P.C., *« alors que Georges Marchais avait solennellement affirmé qu'il n'y aurait plus d'exclusions ». « Pendant deux ans,* a-t-il ajouté, *aucun dirigeant d'un quelconque niveau n'a accepté de me recevoir pour me demander des explications. Cet affolement augure mal de la dignité de la campagne électorale et des espoirs de changement pour les travailleurs. »* M. Kéhayan estime que les motifs mis en avant par le comité fédéral du P.C. des Bouches-du-Rhône *« ne sont pas sérieux »* et qu'*« il s'agit en réalité d'un règlement de comptes personnel ».*

M. Kéhayan a d'autre part annoncé qu'il compte poursuivre en justice les quotidiens communistes *l'Humanité* et *la Marseillaise, « qui ont mis en cause son honnêteté »* après sa participation à l'émission télévisée « Les dossiers de l'écran » consacrée, le 23 septembre, à la vie quotidienne en Union soviétique, et qui lui ont refusé le droit de réponse.

Dans son ouvrage *le Tabouret de Piotr*, Jean Kéhayan écrit notamment à propos de l'élection présidentielle et de la stratégie du P.C. : *« Ainsi l'Union soviétique sera représentée par deux candidats* [Giscard d'Estaing et le candidat du P.C.] *tant il est vrai qu'il faut toujours mettre deux fers au feu. Parce que toutes les solutions pour nous faire entendre sont épuisées (...), notre dernier recours, pour désavouer une politique allant à contresens de la raison, sera de ne pas voter communiste tant que le P.C.F. n'aura pas trouvé son autonomie intégrale, économique et politique, vis-à-vis du P.C.U.S., et entrepris une étude fondamentale sur les causes de l'échec du socialisme en U.R.S.S. »*

Agé de trente-six ans et rédacteur en chef depuis plusieurs années du mensuel *la Vie mutualiste*, M. Jean Kéhayan est entré en conflit avec les dirigeants de son parti il y a deux ans, après la publication en collaboration avec sa femme Nina, du livre *la Rue du prolétaire rouge*. Cet ouvrage, qui a atteint aujourd'hui un tirage de 250 000 exemplaires et qui a été traduit en douze langues, constituait un témoignage critique sur la vie quotidienne en U.R.S.S. où Nina et Jean Kéhayan ont travaillé de 1973 à 1974. *L'agence Tass l'avait qualifié de* « faux abominable ». La fédération des Bouches-du-Rhône du P.C. avait décidé, de son côté, en novembre 1978 (*le Monde* du 21 novembre) de ne pas le mettre en vente à la fête annuelle de *la Marseillaise*. Nina et Jean Kéhayan avaient participé par la suite à une centaine de débats en France, et multiplié les initiatives en faveur des dissidents soviétiques, notamment le 3 avril dernier, en s'enchaînant avec d'autres militants de gauche devant les locaux de l'Aeroflot à Marseille.

M. Jean Kéhayan prépare actuellement un colloque international sur la situation des travailleurs en U.R.S.S. qui doit avoir lieu les 8 et 9 novembre à Marseille avec la participation des principaux contestataires du régime vivant en exil, tels Leonid Pliouchtch, Andrei Amalrik, Vladimir Boukovski, Nathalia Gorbanevskaya, etc.

G. P.

(1) Les statuts du P.C.F., modifiés au congrès de mai 1979, ne mentionnent plus l'instance qui peut décider d'une exclusion (c'était, auparavant, la cellule). L'exclusion d'un membre, comme la dissolution d'une organisation du parti, nécessitent la ratification du comité central.

● *M. Guy Hermier*, membre du bureau politique du P.C.F., directeur de l'hebdomadaire *Révolution*, écrit, vendredi 24 octobre, dans *l'Humanité* : *« Nous avons (...) de bonnes, de sérieuses raisons de continuer à prendre toute notre part des luttes des intellectuels et à conduire, dans les prochains mois, une campagne politique opiniâtre pour que le plus grand nombre d'entre eux fasse le seul choix neuf qui vaille pour la France et pour eux-mêmes : le choix communiste. »*

Le bricolage : un passe-temps en or PAGE IV

Messaline, impératrice, amoureuse et putain PAGE XV

Les greffes et dons d'organes PAGE XIX

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11116, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 26 OCTOBRE 1980



Je rêve à un monde léger...

... Un monde du frôlement et de l'oisiveté, de la guerre en dentelles, où la flûte andine éclipserait la grosse caisse...

PATRICK GRAINVILLE

LE monde est lourd. Il grossit, s'alourdit à vue d'œil. Trop de gens, trop de milliards d'hommes. Ça pèse, ça multiplie, finit par alourdir. Les formidables déchets accumulés par ces cohues nous étouffent. Nos villes sont lourdes, *énormes mastodontes* bétonnés, enfumés, gonflés de gaz et de quincaille. Nos désirs satisfaits secrètent des entassements de boue. Nos jours sont épaissis d'horaires, de labeur, de hargnes et de rengaines. Grosses tumeurs de nos jours. Le ciel se charge de nos éclaboussures. Les nuages sont des relents d'usines. Le ciel est truffé d'avions, *de bolides*, de *spoutniks*, d'ovnis, d'extraterrestres. L'azur est farci de nos couillonneries et de nos gadgets. Le ciel a *pris* du ventre, il peine, il s'ankylose. La terre est un échafaudage de parkings, de buildings, de banques et de centrales. Elle se sclérose, se pétrifie. Elle a du mal à respirer. Elle verdit. Elle tourne de l'œil. Le monde est *gras, bourré de plomb*. La planète est un lourd organisme encrassé de lipides et de cholestérol, étalant ses *goitres*, ses bouffissures, traînant sa cellulite.

Comme des phoques

Notre cœur est un bouchon de graisse. Nos sentiments sont poussifs comme des chapons. Nos pensées rampent comme des phoques. Le monde est livide, gluant dans le bitume. Nos partis politiques ont des grâces de *barriques*. Les leaders sont des bustes à médailles, des gargouilles à tirades. Une campagne *électorale commence. Nous* allons entrer dans l'ère des culminantes lourdeurs. Le monde va s'alourdir encore de *discours* figés, d'arguments rigides, de promesses bornées, d'affrontements de bœufs, d'idéaux de boas. Le taux de la lourdeur a dépassé la cote d'alerte. Nos guerres sont lourdes de pertes et ressasseuses de sang. Nos patriotismes sont étroits et tristes. Nos bataillons obèses, surchargés d'obus. Nos ultimatums et nos *rodomontades* n'ont pas varié depuis le pithécanthrope. Nos hymnes sont bouffons. Nos drapeaux *tartinés d'excréments* ne peuvent plus claquer au vent. Nos bombes sont bedonnantes. Nos généraux sont bêtes, nos philosophes sont bêtes, nos enfants sont bêtes. Le monde est lourd et bête. Nos objecteurs *de* conscience manquent d'humour. Nos homosexuels ont des âmes de dames patronnesses. Nos échafauds rouillent et s'ennuient. Nos certitudes s'empilent au dépotoir. Nos psychiatres s'empâtent dans les biochimies lourdes du cerveau, nos psychanalystes s'enfument dans les feuilletons d'Œdipe. Nos fous n'ont plus de génie. Le lithium les endort, le divan les dissout. Le monde est un embouteillage de robots.

Nos *animaux sont* inqualifiables. Leur bêtise est immémoriale. Les abeilles radotent toujours dans le pollen à perpète. Les termites se répètent. Hélas ! *les loups* allègres et mangeurs *d'hommes ont* disparu. Les dominants et les dominés ordonnent toujours les mêmes assauts de brutes. Les animaux sont lourds, graves, protocolaires. La prison de l'instinct les ahurit encore *mieux que* nous. Le retour à la nature *ne saurait* que nous enfoncer dans de plus grandes lourdeurs, car la nature est renflée de violences et de combats de borgnes. Bouffer, baiser tel est l'obsédant business des bêtes. Il n'y a pas plus myope, plus têtu, plus bureaucratique qu'une *fourmi*. Un *stalinien*, par comparaison, a des frivolités de petit marquis. La nature est sans fantaisie. Elle est rivée à *ses tâches*; aux mêmes conflits stéréotypés, encagée dans ses territoires, ses parades, *ses copulations* routinières, garrottée dans ses vieux trucs et ses tracasseries sadiques. Grosse usine à manies. *Ce* conformisme de la griffe et de la dent. La nature est un appareil *digestif*, un délire d'estomacs et de saillies sans gaieté. Un manque d'idées épouvantable. Le gâtisme est la loi de la nature. Rognes et rapacités d'insectes. Les écologistes s'acharnent à *défendre* ces fanfaronnades rituelles, ces numéros de cirque, ce lourd folklore de trognes et de bedaines. Dans les forêts et tous les zoos du monde je n'ai rencontré que des bêtes idiotes et moches, broutant, digérant, chiant, fécondant sans le moindre grain de frivolité.

Nos manifs sont lourdes, pesantes, mécaniques comme des migrations de *troupeaux de* buffles. Nos slogans abrutissent. Nos chants ont le lyrisme du borborygme et du rot. Les *manifs* de *fonctionnaires* sont les pires, les plus ventrues, d'une veulerie parfaitement compassée. Ne tolé*rons que les manifs qui s'échevellent* en fête et finissent en bouquets d'éclairs. Nos manifs *font partie du décor. Elles s'harmonisent* avec la bêtise, la lourdeur des polices qui les balisent. Elles cadrent avec la balourdise des familles qui les épient du fond de leurs boutiques. Nos *ouvriers* sont lourds, nos patrons sont lourds. Une lourde ressemblance nous fait loucher dans le même sens et fricoter dans la choucroute et le bourrelet. Hommes et bêtes, riches et pauvres, esclaves de la même lourdeur, pitres de la pesanteur.

Nos *majorités* sont rendues, nos minorités ratées. Nos dieux sont à l'image de nos bontés obèses. Ils somnolent et pardonnent et digèrent dans un climat de stupeur. La religion moderne est la Sécurité sociale. L'amour... L'amour... est effrayant de lourdeur. Nos littératures amoureuses bêtifient dans le sirop du cœur et les morves du sexe. Bataclan de sexshop. Les amoureux sont lourds, bêtes avec leurs gros yeux de mérous, leurs litres de salive, de larme et d'huile. Les techniques de l'amour sont bouffonneries *sinistres*, cuistreries de pions, artillerie de reptations et de singeries. Mémentos *maladroits* de *nos* muqueuses, catéchismes sentencieux de nos derrières. Tristesse des trous.

Je rêve à un monde léger, sans charcuteries, sans syndicats, sans patronat, sans matches de football, sans partis politiques et sans orchestres symphoniques. Un monde de circuits folâtres et secrets, d'impondérables miracles. Je voudrais chanter les filtres et les frissons de la légèreté, bondir dans un âge d'incroyance et de perpétuel caprice. Enseigner le frôlement et la fuite. Aux lourdes stratégies du *désir* je substituerais le flirt, le lesbianisme étourdi, la pédérastie fragile, l'effleurement chuchoté, le liséré du cœur, les ballets roses et bleus, l'attouchement chattemite, le friselis de la fesse, les frivolités du fleuret, le guiliguili *moucheté*. Nos *étreintes* prennent du poids. Ebats de bulldozers. Nos chambres tournent au blockhaus. Inventer une pornographie *légère*. Répandre des légions de vices neufs et folâtres *comme des* langues de *fillettes. Tracer toute* une verve de gestes légers comme des estafettes. Réhabiliter le billet doux, *l'œillade leste. l'espionnite de* boudoir, les chatouillis solaires, les titillations de la luette, concocter toute une gamme de venins joyeux. Un monde léger comme un puéril pubis, une première neige, un émoi de nymphe, un soupir d'alouette, un scrupule de gosse, les regrets des veuves joyeuses, léger comme un reflet de truite, les effectifs des grands séminaires, le quotient intellectuel des convertis de tout poil, un monde léger comme une femme légère : quel enjouement soudain ! Spirale d'un rire, envol de la chair. Léger comme la bibliothèque d'une tribu pygmée, l'orphisme, le nuagisme, les points de suspen*sion, les trous de mémoire*, l'anorexie d'une vierge trépanée.

Je rêve à des festins de buées, à des saouleries de rosée, à un paradis d'escrime et de magie peuplé de funambules, d'escrocs poètes. Un monde d'astuce et de fraudeurs célestes. Créons des lupanars de la légèreté pleins de Cendrillons, de djinns, de lutins et de sirènes ailées. Refaire la guerre en dentelles, restaurer l'inanité du duel, substituer au bazooka l'arbalète légère, aux bombardiers des sarbacanes. La flûte andine éclipserait le violoncelle et la grosse caisse. Un *monde où Dionysos* et *Mercure* entrecroiseraient leurs silhouettes légères dans un ballet de carrefours et de passages. La transparence et la fugacité ! J'envie la suavité du squelette et la mobilité des sables, la légèreté de l'arête, les pâleurs de l'os de seiche, l'infidélité du vent, du papillon diaphane. Imitons le pas des Sioux et la guibole fine des cigognes. Mes nostalgies me dépeignent ces temps où ma grand-mère fantomatique buvait au *crépuscule un thé léger, dans* lequel elle trempait sa biscotte, tandis qu'un sourire d'ange flottait *dans ses yeux clairs. Imitons* ses frêles momies de tulle et de dentelles.

Soyez zéphir

Comment être léger au bureau, à l'usine ? Envoyez des télégrammes et des sonnets à votre chef de service, faites des pluies de nattes et de bouclettes à votre secrétaire de direction. Pratiquez la pirouette et le pied de nez. Tissez des papotages stériles, affûtez des campagnes de commérages minuscules, créez des associations futiles d'amateurs de bulles, mettez sur pied des sectes de l'inutile. Le bon ordre se *grignote* à dents menues de souris, par petites fêlures, ironies bénignes dont l'accumulation *finit par effriter les Himalayas* de la lourdeur. Ayez des week-ends oisifs, Lovelace, affinez des murmures, *mimez des émois* de brise, des musiques d'herbes frottées sur des lèvres d'Alice. Soyez *léger*, futile, poids plume, *jouez* avec un jeune chien qui jappe et caracole sur le sable, feu follet tout arqué de foucades, filant au ras du sol, nouant ses fugues lestes, ses fringantes figures, allégoriques de nerfs et de joie légère. Imitons ces Indiens qui fument leur calumet, épousent peu à peu l'ascension des fumées, leur âme jouant aérienne, allégées, volutes de l'infini.

Fuyez les ténors, les lourds, les viandus, les mammouths... Soyez zéphir, absence d'avenir, soyez la vibration de l'instant, la dilution de tout remords, un frisson de flûte, un ébat de fougère, un duvet de bergère, pour que, au-delà des emphases, des redondances, des mornes convois de la lourdeur, frétille une lueur d'espoir comme un battement de cils, un tutu entrevu à l'aube de l'an 2000. ■



CLAUDE LAPOINTE

Parti pris

Médias

Naguère, « une certaine presse » était responsable de tous les maux. Elle renversait les gouvernements, perdait les guerres, démoralisait la nation. Lorsque le temps était à la tempête, rien de plus facile que d'accuser le baromètre.

L'expression tombe peu à peu en désuétude. « Une certaine presse », on la dénonçait avec le mépris de rigueur à l'égard d'un adversaire supposé perfide, mais de taille médiocre : un vilain David cherchant à faire des croche-pieds à un loyal Goliath. Aujourd'hui, on a affaire à un monstre polymorphe, un monstre froid comme un ordinateur, hurlant comme un réacteur, clignotant de feux incessants, un monstre moderne en un mot et d'autant plus redoutable : les médias.

Le mot a l'énorme avantage d'éviter une trop longue énumération : la presse, la radio et la télévision. Il a aussi celui d'évoquer les ravages de la technologie et les dénonciations de la sociologie.

Le rôle néfaste des médias est désormais chose acquise. Il est entré dans le discours de tous les jours comme dans les



CARLOS BRITO.

discours du dimanche. En bloc, ils sapent la morale, sabotent l'éducation ou ce qui en reste, sèment le goût de la violence, menacent le franc, ruinent les efforts libérateurs des uns et ébranlent les politiques raisonnables des autres.

Cette trompette tant décriée, comment se fait-il que tout le monde, à commencer par ses détracteurs, se bouscule pour y souffler ?

JEAN PLANCHAIS.

VOUS et MOI

Rues

Enfin, ça y est, c'est décidé : nous allons avoir des noms de rues. *Quels* noms, on ne sait pas encore. Mais le conseil municipal vient de passer quelques heures à choisir entre les différents modèles de plaques.

Il n'est pas difficile de prévoir l'avenir :

« Euh, pardon, madame, je cherche la rue Machin... — La rue Machin ? Mais vous vous trompez de village, monsieur. Ici, c'est Saint-Fulcran-de-Fobis, et vous voulez sûrement Saint-Fulcran-de-Pouzolles. C'est de l'autre côté de la montagne, vous suivez cette route-là... »

Car, c'est le cas de le dire, il y a cet autre Saint-Fulcran, importante agglomération de trois cents habitants, avec des noms de rues depuis 1960. Des noms ronflants : aviateurs et hommes de lettres. Du boulevard Saint-Exupéry, long de trois maisons et assez large pour qu'un camion puisse le descendre en se grattant voluptueusement les côtes, débouchent l'impasse Théophile-Gautier, l'avenue Jean-Racine et la rue Marcel-Proust (l'autre bout de cette rue n'est qu'à un jet de madeleine — qui, lancée par un expert en *frisbee*, continuerait son vol par la place Sainte-Beuve et la rue Mermoz pour atterrir dans le vignoble de l'instituteur, après avoir fait une bonne trentaine de mètres).

Evidemment, personne ne se sert de ces noms, qui restent d'ailleurs inconnus, sauf du visiteur qui regarde les plaques. On dit, comme toujours, *« en face du café »* ou *« à côté de la poste »*.

A Saint-Fulcran-de-Fobis, nous nous sommes habitués à l'étourdi, mauvais juge d'intelligence et de beauté, qui nous prend pour des habitants de l'autre village.

« Mais non, madame, c'est bien de Saint-Fulcran-de-Fobis qu'il s'agit. Numéro 1, rue Machin... — Eh ! Jacques, tu connais la rue Machin ? — Qués aixo ? Hé, Jordi... »

Jadis, il y avait deux cents habitants ici, qui se débrouillaient très bien sans noms de rues. Maintenant que nous ne sommes que quatre-vingts...

L'étranger a une inspiration :

« C'est un nommé Henri Pagès que je cherche...

— Ah ! Henri ! Eh bien, voyez : juste après la maison de M. Bec — non pas Louis Bec mais Ernest Bec, c'est cette grande maison-là, aux volets verts — vous verrez à droite le chemin du cimetière. C'est là qu'il habite. Vous verrez des fossiles devant la maison. On ne peut pas se tromper ! »

La grande place restera donc la grande place, quand on voudra la distinguer de la petite. Mais qu'est-ce qu'on lira sur la plaque : place de l'Eglise ou place de la Mairie ? Ou, pour rester neutre, place du Téléphone ?

Je suis, je l'avoue, snob. Les meilleures adresses ont pour moi la forme :

« M. Voltaire
» Ferney »,
ou
« M. R.-M. Khomeiny
» Qom »,
ou bien, à la rigueur :
« Mr. J. Carter
» The White House
» Washington »,
ou
« M. N. Foucquet
» Le Château
» Vaux. »

Mais, comme celui-ci le découvrit, le pouvoir préfère que ses sujets s'étiquettent plus vulgairement, avec numéros et tout. Il est vrai que le duc de Wellington (le premier) se contentait d'habiter *« No. 1, London »*. (Allez voir sa maison. C'est maintenant un joli petit musée, avec une charmante — mais énorme — statue de Napoléon nu, par Canova. On circule autour par le grand escalier en spirale qui mène à la salle à manger — excellent aide-mémoire pour le duc lorsqu'on lui demandait : *« Et qu'est-ce que vous avez fait pendant la guerre ? »*)

Quelle dégringolade pour moi, qui suis depuis cinq ans simple et arrogant :

« Harris

» Saint-Fulcran-de-Fobis »,

d'être relégué à *« No. 1, rue Quelconque »*... Ou peut-être No. 2, car il y a deux maisons dans ma rue. Et je ne pourrai pas espérer *Promenade des Anglais*, car les dames Vidal habitent l'autre maison depuis *soixante-dix ans*, et en fait c'est *leur* rue...

Pour me soulager, je vais peindre sur contre-plaqué un grand plan du village, avec tous les noms des rues, pour mettre sur le mur de la *mairie. Avec une flèche* : VOUS ETES ICI !

JOHN HARRIS.

Actuelles

La santé de l'Etat

« En ces maladies populaires, on peut distinguer sur le commencement les sains des malades ; mais quand elles viennent à durer, comme la nôtre, tout le corps s'en sent, et la tête et les talons ; aucune partie n'est exempte de corruption. Car il n'est air qui se hume si goulûment, qui s'épande et pénètre, comme fait la licence (...).

» Il me plait de voir combien il y a de lâcheté et de pusillanimité en l'ambition, par combien d'abjection et de servitude il lui faut arriver à son but. Mais ceci me déplait de voir des natures débonnaires et capables de justice, se corrompre tous les jours au maniement et commandement de cette confusion. La longue souffrance engendre la coutume [l'accoutumance], *la coutume le consentement et l'imitation. Nous avions assez d'âmes mal nées, sans gâter les bonnes et généreuses. Si* [bien] *que, si nous continuons, il restera malaisément à qui* [con]*fier la santé de cet état, au cas que fortune nous la redonne. »*

Au livre *III*, chapitre 12, des *Essais* : inspiré à Montaigne par la situation de 1585, époque où l'on tuait beaucoup, et facilement, en Guyenne comme ailleurs.

JEAN GUICHARD-MEILI.

Concours

Je réagis à un article paru dans *le Monde Dimanche* du 28 septembre intitulé « Concours » et signé Jean Planchais. Je ne suis pas personnellement folle des concours à cause de l'appât du gain qui motive ceux qui y participent. Tout de même, pourquoi tant d'ironie ? Ces jeux, qui font appel à l'érudition ou simplement à la mémoire, sont écoutés ou regardés par des millions de téléspectateurs, et, s'ils n'apprennent que des « *miettes de savoir* », ils sont tout de même plus enrichissants pour l'esprit que les émissions de variétés (saint Guy ayez pitié !).

Il est bon, à notre époque hautement civilisée — et robotisée — de connaître encore l'orthographe et la table de multiplication (...). Au moment où l'ignorance prend des proportions inquiétantes, il est bon que certains jeux obligent les cerveaux à quelque gymnastique; peut-être que certains rattraperont ainsi le niveau des élèves du certificat d'études du début du siècle (j'en parle en connaissance de cause, j'ai soixante-dix-huit ans depuis hier).

Et je voudrais bien, car l'arrière-grand-mère heureuse que je suis est encore bien curieuse, que M. Planchais m'explique ce qu'il veut dire par « *l'important (...) est de pétrir la pâte et de faire lever...* » Est-ce en appuyant sur des boutons ? Si *oui, je trouve cela bien triste*, à part pour le boulanger, bien sûr.

Y. GRANDADAN
(Chalon-sur-Saône.)

[« L'important n'est-il pas non *point d'entasser des miettes que de* pétrir la pâte et de la faire lever ? » Il s'agissait bien entendu des miettes de savoir, opposées à des connaissances cohérentes. — J. P.]

Supermarché

La scène se passe dans un magasin à grande surface de la région lyonnaise : deux rayons « fruits et légumes », un à l'intérieur du magasin, l'autre à l'extérieur, dans le but, sans doute louable à l'origine, d'éviter aux clients ne désirant pas autre chose une attente fastidieuse aux caisses.

Je fais moi-même la queue à la caisse ce jour-là, lorsque j'entends : *« Alors, Monsieur, on part sans payer ? »*

Des dizaines de regards convergent vers l'auteur du supposé délit, tandis que des dizaines de mains suspendent *leur vol (!) vers la boîte ou le* paquet convoité.

Le monsieur en question, un immigré maghrébin (!) tente d'expliquer, dans un français approximatif, que les tomates qu'il tient dans son sachet proviennent de l'étalage extérieur et ont été dûment payées.

L'histoire pourrait s'arrêter là, avec les excuses de la dame.

Mais quelle n'est pas ma stu*péfaction*, au lieu des excuses attendues, d'entendre la « surveillante » glapir : *« Comment voulez-vous que je le sache, qu'elles viennent du dehors ? Vous n'avez qu'à le dire. »*

Je *me* suis demandé ce jour-là, si le fait d'avoir en face de soi un interlocuteur au teint mat et aux cheveux bruns et frisés, dispensait de la plus élémentaire des politesses et du respect de l'autre en tant que personne humaine.

Par chance, j'ai les yeux et les cheveux clairs, mais mon mari ressemble comme un frère à ce monsieur-là ; et quand je vois notre petite fille, qui n'a encore que quelques semaines, mais dont les beaux yeux noirs illuminent le petit visage brun, j'ai peur de ce qui l'attend, et je sens monter en moi la colère !

HELENE CHAMCHAM.
(Lyon.)

« Apologie dérisoire » ?

Monsieur le directeur,

Ayant été mis en cause par M. Jacques Le Rider dans son *article intitulé « Leni Riefenstahl et le style fasciste »* paru dans *le Monde dimanche* daté du 12 octobre, page 16, je vous serais extrêmement reconnaissant de bien vouloir publier la mise au point suivante :

J'ai été très flatté d'apprendre que M. Jacques Le Rider considère mon livre sur Leni Riefenstahl comme « stupéfiant » et comme « paru en français » ! L'auteur de l'article semble tout ignorer de mes modestes activités, c'est son droit puisque j'ignore tout de lui. C'est aussi son droit d'estimer que mon livre *« n'est qu'une apologie dérisoire »*. N'empêche que ce livre est basé sur des faits, des documents et des témoignages irréfutables. M. Le Rider ironise en affirmant que, selon moi, Leni Riefenstahl souffre depuis 1945 de l'inique persécution des intellectuels de gauche ». Il dénature et mon texte et ma pensée, car j'ai toujours parlé d'intellectuels d'extrême gauche et non pas de gauche. (...)

Passons sur les petites erreurs matérielles de l'auteur de l'article. Il confond Ufa-Palast avec Zoo-Palast et affirme que c'est Carl Diem, secrétaire général des Jeux olympiques, qui a été le commanditaire du film *les Dieux du stade* alors que c'était la société Tobis. Cette firme a d'ailleurs fait une bonne affaire puisqu'elle a investi un *million* et demi de marks et qu'elle en a récupéré plus de quatre millions en *six* mois d'exploitation. M. Jacques Le Rider écrit : *« Pourquoi regarder aujourd'hui les films de Leni Riefenstahl ? Aucun d'entre eux n'a fait école. Aucun ne mérite le titre de « grand classique du cinéma ». Comment peut-on énoncer des contre-vérités aussi flagrantes et aussi « dérisoires » ? » La Lumière bleue, le Triomphe de la volonté* et *les Dieux du stade* sont considérés dans le monde entier comme de grands classiques. Les deux derniers ont fait école puisque même les cinéastes soviétiques s'en sont inspirés tout comme les cinéastes nazis avaient pris pour modèle le *Cuirassé Potemkine*. Contre cela, même M. Jacques Le Rider ne peut rien.

CHARLES FORD
(Paris).

[La salle où « Triomphe de la volonté » fut projeté devant Hitler à Berlin s'appelait Ufa Palast am Zoo. Elle a été détruite par les bombardements de 1945. La manifestation de 1972 s'était rassemblée devant un cinéma construit à peu près au même emplacement.

Carl Diem, secrétaire général des Jeux olympiques de Berlin, avait choisi Leni Riefenstahl comme réalisatrice d'un grand documentaire, avec l'accord du gouvernement et le soutien d'Hitler. Une société de production, l'Olympia Film GmbH avait été créée « ad hoc », soutenue par un contrat de distribution avec la Tobis (Tonbild Syndikat AG). Leni Riefensthal et ses défenseurs assurent aujourd'hui que le film n'avait reçu aucune aide financière extérieure. Mais il semble prouvé que l'Olympia Film GmbH servait surtout d'intermédiaire pour le transfert des subsides du trésor du Reich. — J.-L. B.]

Madagascar

Je suis quelque peu *consterné* en lisant l'article sur les « Hiragasy » (*le Monde Dimanche* du 12 octobre 1980).

Je ne conteste pas l'objectivité du journaliste, mais certains aspects de son récit risquent de dérouter vos lecteurs ou encore de décourager les futurs touristes ou coopérants désirant séjourner ou travailler à Madagascar.

Comme toutes les grandes villes du monde, Antananarivo connaît aussi des problèmes concernant sa « périphérie », en particulier Isotry ; l'absence d'infrastructure, la montée du chômage et la démographie presque galopante de la capitale ont favorisé une certaine forme de délinquance surtout juvénile. Mais affirmer que les étrangers sont respectés à Madagascar sauf « sur ce coin du haut-plateau » *est tendancieux*. Il n'y a plus de pickpockets aux Champs-Elysées que dans Antananarivo plus sa périphérie. Les touristes qui veulent voir les hira-gasy n'ont pas de souci à se faire : les habitants du quartier d'Isotry ont plus besoin de leur cœur que de leur portefeuille.

FRANCK RAHARISON
(Cachan).

ORTOGRAFE

Dans le courrier du 12 octobre, une lettre de M. Jean Guardiolle proposant une réforme de l'orthographe a provoqué de nombreuses répliques, dont voici quelques-unes :

Phonétique ?

Puisque M. J. Guardiolle sollicite les objections, disons-lui que sa démonstration d'« ortografe fonétike » est amusante et convaincante... mais nullement phonétique !

Qu'elle soit faite avec l'alphabet ordinaire (difficilement !) ou au moyen de signes spéciaux (tous les dictionnaires récents utilisent ceux de l'API), une transcription phonétique repose sur quelques principes simples.

D'abord, on ne transcrit que ce qui se prononce : alors, pourquoi des *e* à la fin de « fonétike, ortografe, cientifikes » (mais pas dans « cientifik » ; pourquoi un *ue* dans « langue », un *d* à « grand » (écrit plus loin « gran »), etc. ? Pourquoi supprimer les *e* du féminin (« lu »), mais garder les *e* du pluriel, *sans parler des finales des* verbes ? Et j'en passe.

Ensuite, un même son doit toujours être représenté par un même signe, et réciproquement. Or le *c* de « décisif » ou de « cientifik », l'*s* de « servir » et le double *s* de « franssais » représentent bien la même chose. Inversement, les deux *g* de « gadget », celui de « grand » et celui de « partager » ont-ils la même prononciation ? Et pourquoi *g* dans « partager », mais *j* dans projé » ? etc.

Amusant quand même, car cela aura certainement amusé quelques lecteurs, joyeux de voir brocarder les académiciens et les pions, et de bousculer sans risque les idoles ; après quoi, ils vont voir « Les chiffres et les lettres » et se montrent intransigeants au scrabble.

Convaincant aussi... pour se convaincre que, aussi longtemps que la réforme de l'orthographe sera sujet de caricature ou de rigolade, les défenseurs du *statu quo* peuvent dormir tranquilles.

Au fait, puisque c'est l'« anglé » qui menace tant le règne du « franssais », est-il bien certain que son succès soit dû à une « ortografe fonétike » ?

CHARLES MULLER
(Strasbourg).

Indonésien

J'ai étudié de nombreuses langues étrangères, notamment le chinois romanisé, et finalement, *au cours du premier semestre* 1980, l'esperanto, qui, mieux que les langues nationales, permet des ouvertures sur l'univers.

Ce que je reproche à l'esperanto est son verbe variable alors qu'en *chinois il est invariable*.

Ex. : Hier, moi aller Paris.

Aujourd'hui, toi aller Nancy.

Cependant, l'étude de ce chinois est difficile. Celle qui a ma préférence est, à la suite de plusieurs réformes, l'indonésien ; cette langue d'origine arabe a été radicalement transformée (le turc est encore archaïque) ; le verbe est invariable, il suffit d'y adjoindre un adverbe pour indiquer le passé, le présent ou le futur. La structure de la phrase est simple.

Votre proposition admet la déclinaison du verbe, ce qui dénote encore une aberration de pensée (...).

Je suis d'accord pour une simplification orthographique *par étapes* de la langue française ; la première serait l'invariabilité des participes passés. Hélas ! *que* d'obstacles à franchir !

Amicalement et en toute sympathie.

ROLAND BEUVARD
(Maubert-Fontaine).

Tout le monde

Proposez plutôt vos réformes aux Japonais, aux Chinois, aux Indiens, aux Arabes, aux Russes, aux Bulgares, aux centaines de millions d'anglophones.

Dites-leur d'écrire leurs langues respectives comme tout le monde...

Mais, au fait, kikcékesa « tout le monde » ?

JEAN CHERVALIER
(Le Puy).

Crétinisation

On peut être un peu d'accord avec M. Guardiolle, malgré son *u* monstrueusement explétif — *Gardiol eût été suffisant — pour* déplorer les difficultés de notre orthographe et cependant ne pas souhaiter sa réforme massacre.

Mais qu'il se rassure: nos enseignants, très activement, s'occupent de la réforme qu'il souhaite. Il pourra s'en assurer, non plus en allant écouter les crocheteurs du port au foin mais en lisant les copies de concours de nos futures élites, dont la majorité manifeste à l'égard de l'orthographe une indifférence qui lui sera plus mortelle que l'hostilité de votre correspondant.

Avant longtemps, le français tel que nous l'écrivons sera enseigné comme une autre langue morte.

Pourquoi s'arrêter là ? Supprimons aussi les genres : la langue hongroise se satisfait d'un neutre à tous usages qui explique son rayonnement présent sur les bords du Zambèze.

Supprimons les nuances, élaguons les synonymes superflus et toutes ces complications qui nuisent au développement de la culture française. Certes, les idées y perdront, mais nous roulerons *plus heureux* quand il n'y aura plus lieu de discuter du sexe des autoroutes. Tout cela avancera le programme de crétinisation des masses dont nous suivons chaque jour les progrès. (...)

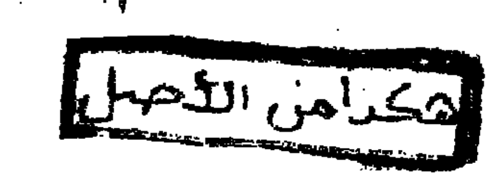
JEAN LEMAIRE
(Saint-Germain-en-Laye).

P. S. — Une précision : je suis ingénieur, d'une époque où l'on n'entrait pas à Centrale en écrivant pas lapin avec deux *p*.

Universelle

J'avoue n'avoir jamais pu lire plus de trois lignes des différentes « phonétisations » du français qu'on voulut bien me proposer. Pourtant, je *pratique* une langue rigoureusement phonétique (toutes les lettres y étant prononcées, et chacune toujours de la même façon). En outre, la simplicité, la logique, la précision d'un tel idiome conviendraient au plus *ignorant* comme au plus savant de tout pays. Il dispenserait de mettre au pilon ou de défigurer nos grands auteurs. Je veux parler de l'I.D.O. (esperanto réformé). Sans doute, la télématique requerra-t-elle bientôt un moyen de communication universel qui s'inspirera de l'I.D.O.

LOUIS PASCAU
(Saint-Nazaire).





MARC PAYGNARD

VIES

Cultiver

Marginal ou exemplaire ? Autour de l'ancienne abbaye du Plessis-Grimoult, dans le Calvados, un ménage d'agriculteurs anime une entreprise très particulière. Et des festivals.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI

IL aime à parler, elle aime à se taire. Mais passe entre eux la complicité des couples que soude un même projet de vie. Leur destin a bifurqué, il y a vingt ans, quand François, à la mort de son père, s'est trouvé à la tête d'une abbaye romane, l'abbaye du Plessis-Grimoult, dans le Calvados, avec un patrimoine foncier de 116 hectares. Il y a des gens qui, sur un coup de tête ou de cœur, décident de quitter la ville et ses nuisances pour se lancer, le plus souvent, dans quelque activité agricole comme la fabrication de fromages. Mais c'est s'exposer à des *difficultés insurmontables : on ne s'improvise pas paysan.*

Pour François, les choses étaient plus faciles. Après avoir pas mal parcouru le *monde*, il s'est souvenu qu'il était l'héritier d'une longue lignée de cultivateurs. Pour trouver les fonds nécessaires à la restauration de l'abbaye, on allait fonder une unité agricole. La terre viendrait au secours de la pierre.

La région n'est pas riche ; ici, le droit d'aînesse n'existait pas, aussi les terres vallonnées se partageaient-elles à l'infini en lanières soigneusement clôturées, voire mangées par des haies touffues, et si le bocage arrête les vents, il attire la pluie, retient les brouillards. Dans le coin, on fait un peu de blé, des pommes, mais le principal c'est l'élevage. *« Pourtant, les paysans ne cessent de se plaindre que le maquignon achète les bêtes de moins en moins cher. Mais faites-donc autre chose, je leur dis. »*

François, lui, fait autre chose. Il a soigneusement cherché ce qui manquait dans le pays, et après *étude approfondie du terrain*, et des débouchés possibles, il s'est décidé pour la fraise, la framboise, la groseille. Les plantations s'étendent maintenant à l'infini sous les films de plastique noir, et le verger du mont Pinçon, avec ses 90 hectares de *surface agricole utile*, emploie en permanence onze journaliers, tous du village, uniquement attachés à *la culture*.

C'est que la fraise à elle seule exige déjà un travail harassant. Dès juin, il faut couper les fleurs afin d'avoir en août des fraises « remontantes » qui dureront, si le temps est clément, jusqu'au mois de novembre. Et il faut soigner le plant, arracher les mauvaises herbes, couper les feuilles fanées et, enfin, cueillir le fruit avec doigté pour ne point l'abîmer. Hommes et femmes travaillent de longues journées à ras de terre. Les soirs de cueillette, Jo, la femme de François, se sent moulue. *« Mais le médecin dit que ça me garde le dos souple. »*

Résistance

Des centaines de jeunes viennent chaque année aider à la cueillette. *Pour la plupart*, ils sont recrutés dans les villages voisins. *« Un citadin serait trop dérouté. C'est un travail dur et qui dure. Pas comme les vendanges. Il faut de la résistance. »*

En période de cueillette, un camion quitte la plantation tous les trois quarts d'heure pour *emmagasiner le fruit au frais*, dans l'une des trois fermes. Un fruit laissé une heure sur place perdrait déjà vingt-quatre heures de capacité de vente. Pour l'acheminement aux halles de Caen, la plantation utilise ses camions et ses chauffeurs, car le petit fruit réclame des précautions spéciales. Il craint les coups de frein et les accélérations brusques. Mais ce que préfère François, c'est la vente directe. Là, les clients voient le travail. Tri, pesée, calibrage, c'est déjà une approche didactique.

Sur cette terre de quatrième catégorie, donc pas très riche, souvent argileuse ou caillouteuse, l'exploitation relève encore du pari. Et il y a les années comme celle-ci où l'absence de gel, dans toute la France, se traduit paradoxalement en déficit. Le marché de la groseille est en effet si saturé que cueillir les fruits aurait signifié une perte sèche.

Dépositaire

« L'entreprise est volontariste, dit François. *Jamais les cultivateurs n'y seraient venus travailler s'ils n'avaient cru à ces méthodes nouvelles pour eux. »* Et s'il donne les impulsions, il laisse leurs responsabilités aux *chefs* d'équipe. Les grandes décisions se prennent au vote. Les pommiers, essayés un temps, ont été ainsi supprimés. La proposition *de faire de l'endive pour remédier à une situation financière difficile a été rejetée à l'unanimité.* On va plutôt s'appliquer à faire une production sous abri.

François est trop idéaliste, utopiste aussi, pour se contenter de préoccupations économiques. Entreprise à l'origine pour permettre la restauration de l'abbaye, la *plantation a sa propre finalité.* Il ne s'agit pas uniquement de prendre à la terre son meilleur suc. *François* se considère comme le dépositaire et non le propriétaire de cet espace rural. Il veut procurer des emplois aux gens du cru, mais il veut aussi prouver aux notables qui ont laissé se dégrader la campagne — il insiste plusieurs fois là-dessus — qu'il existe en milieu rural toutes les prémices d'une vie prospère.

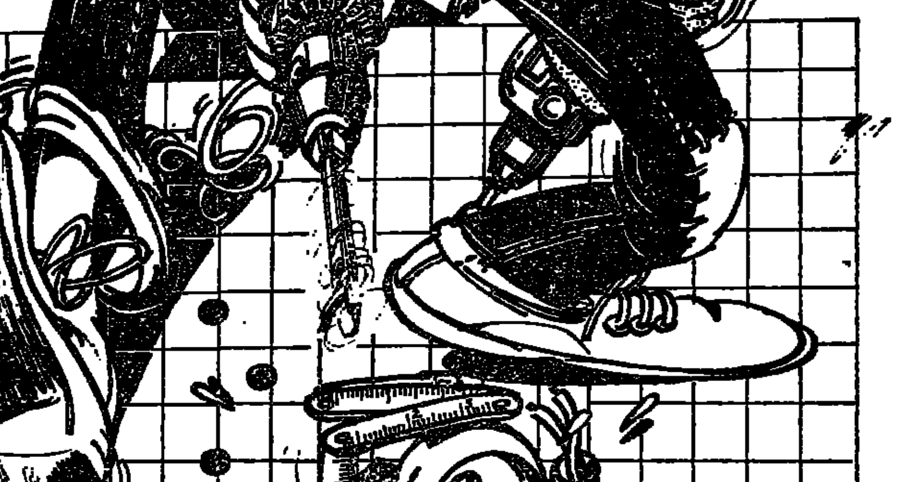
Oui, le bocage peut nourrir son monde si l'on se décide à sortir des *sentiers* battus.

Déjà les employés commencent à appliquer ces techniques nouvelles dans leurs propres jardins. Mais les éleveurs restent sceptiques. *« Et moi,* dit *Jo* avec humour, *si on avait des vaches, au moins je pourrais rendre visite aux fermières. Les vaches, c'est un bon sujet de conversation. Une telle va avoir son veau, une autre donne tant de lait. »* Toutes ces constatations tiennent d'une réflexion systématique, *« un atelier de réflexion*, précise François, *où nous tentons de repenser la campagne »*.

Déjà un travail de recherche a permis de rassembler outils, ustensiles, poteries, photos, documents pour une évocation de la société rurale. Ecologie ? Mode rétro ? Mots à ne pas prononcer. *« Notre seul but est de faire prendre conscience aux gens de l'infinie diversité des richesses à portée de main. Qu'ils aient des initiatives. Dès le printemps prochain, nous espérons pouvoir présenter un ensemble de projets valables. Les notables* — encore eux — *n'auront qu'à s'incliner. »*

Et l'abbaye du Plessis-Grimoult dans tout cela ? Cette abbaye *romane, qui fut le fief de divers* abbés commendataires, dont Bossuet. La restauration a été commencée par les Monuments historiques, dès la fin de la guerre. Maintenant deux maçons, payés sur le revenu des plantations, travaillent en permanence à relever les ruines, en particulier la *tour* du treizième siècle. Et François, qui tient à son idée d'*unité locale où la culture* rejoindrait les cultures, se paie le luxe d'inviter dans l'abbaye des *formations* musicales ou des troupes de théâtre, comme celle des Baladins du Havre, excellente troupe d'amateurs, ou encore d'organiser des lectures-débats.

Aujourd'hui, les comédiens se préparent dans la splendide salle *capitulaire de l'abbaye*, sous les voûtes aux frises finement sculptées. Timidement, les gens du cru arrivent dans *l'ancien* jardin bastionné, s'installent sur les chaises de fer. Qui aurait dit que, à travers la lutte pacifique de la baie contre le bœuf, engagée au sein du verger, Pablo Neruda arriverait jusqu'ici ? Et demain d'autres, de ceux dont la parole, drue comme un épi de blé, délivre l'essentiel. ■



PHILIPPE COUSIN

PLAISIR

Le temps des bricoleurs

Cela commence avec l'achat d'une perceuse, mais on ne sait pas où cela s'arrête. L'armée des bricoleurs grossit d'année en année. L'intendance suit.

DOMINIQUE FRISCHER

RUE de Rivoli, à Paris, les sous-sols du B.H.V. sont bien tristes. Pourtant, dès le matin, le temple des bricoleurs accueille ses cohortes de fouineurs. Des jeunes, des vieux, des couples déambulent entre les comptoirs et zigzaguent parmi les vendeurs en blouse bleue. Six hommes pour une femme. Ces dernières semblent se passionner pour la sécurité — elles sont plus nombreuses à manipuler les serrures et les poignées de porte — et la décoration. Au contraire, autour du « saint des saints » — le rayon des perceuses et autres outils électriques — des hommes à la mine grave, soupèsent, interrogent, comparent... Un démonstrateur a attiré autour de lui une petite foule. Il présente une nouveauté : « un guide de perçage », capable de trouer n'importe quoi sans dévier. En promotion. Mais personne n'achète.

Vient-on donc aussi rêver parmi les outils ? A cette question, un couple, la quarantaine élégante et décontractée mais perplexe devant un trop grand choix d'agrafeuses, répond. Lui est cinéaste, elle sans profession ; ensemble, ils envisagent de tapisser des pièces de leur résidence secondaire. Pourquoi ? *« Parce que c'est amusant de le faire soi-même et aussi moins cher. »* Confient-ils des travaux à des entreprises spécialisées ? *« Non, ce qu'on n'est pas en mesure de faire par nous-mêmes, on y renonce. »* Novices en la matière, ils ont jusqu'à présent emprunté les outils à des amis, mais ils envisagent de s'équiper. Séduits mais déroutés par la pléthore, ils traînent souvent ici : *« Dix visites pour un achat... »*

L'après-midi, dans le magasin Castorama d'Ormesson-Chennevières, en grande banlieue. Huit départements (1) et un autre style, 5 000 mètres carrés à l'ambiance très étudiée. Revêtement mural en bois, musique de fond. Surtout, les voitures peuvent pénétrer jusqu'à l'aire des matériaux lourds. Une fois le véhicule chargé, le paiement à la caisse s'effectue sans avoir à descendre. Aux rayons outillages, des femmes seules se promènent. Elles n'achètent pas, mais selon les vendeurs, étudient très soigneusement le rapport qualité-prix des marques qui ont surmonté leur première sélection. Un samedi ou les soirs d'ouverture, elles reviendront accompagnées de leur mari dont elles cautionneront le choix.

Les dictionnaires sont souvent en retard sur l'usage. Tel définit encore le bricolage en termes péjoratifs : *« petites besognes maladroitement exécutées par des touche-à-tout »*, alors que cette activité tend à devenir à la fois le loisir favori de beaucoup de Français et un secteur économique non négligeable.

Si l'on en croit les seuls chiffres exhaustifs sur le sujet — une étude déjà ancienne des affaires culturelles, en 1974 — 44 % de la population bricolent assez régulièrement. C'est parmi les personnes de vingt-cinq à trente-neuf ans (60 %) et à un niveau moindre de quarante à cinquante-neuf ans (49 %) que se trouve la plus forte proportion de bricoleurs. Toutes les classes sociales sont touchées. Curieusement, les ouvriers qualifiés (54 %) bricolent moins que les cadres moyens (63,5 %), plus que les patrons de l'industrie et du commerce, mais à peu près autant que les cadres supérieurs et les professions libérales.

Le démarrage en flèche du marché du bricolage remonte à une dizaine d'années, période à partir de laquelle s'est constitué dans son sillage un véritable empire avec ses fabricants, ses chaînes de distribution, sa presse spécialisée (plusieurs titres). Le journal le plus ancien, *Système D*, tire à 233 000 exemplaires et posséderait selon le C.E.S.P. (2) une audience de 1 864 000 lecteurs. A cela s'ajoutent notamment des catalogues édités par les différentes sociétés commerciales ou de vente par correspondance, et les rubriques bricolage des revues notamment féminines ou de décoration. Chaque année, deux salons sont consacrés au bricolage, l'un destiné aux professionnels et l'autre au grand public.

En 1979, le marché comptait environ 22 500 points de vente (3) soit 1 500 000 mètres carrés, dont 1 500 magasins spécialisés de plus de 100 mètres carrés. La même année, le chiffre d'affaires global était évalué entre 16 et 22 milliards de francs (4) alors qu'en 1972 il n'atteignait que 3,9 milliards ; entre 1972 et 1977, on a constaté un développement annuel de 19 % en prix courant. Bien que depuis deux ans on note un certain tassement du marché, pour les prochaines années, la progression se stabiliserait cependant autour de 5 % (5).

La moitié de la population active étant encore sous-équipée, cela promet de beaux jours aux fabricants de matériels comme aux chaînes de distribution. Leur politique se modifie, telle celle de *Castorama* qui n'implante plus que des magasins de surface moyenne (2 000 mètres carrés), destinées aux villes de moins de 100 000 habitants, pour l'instant démunies. Pourtant, en comparaison avec les pays limitrophes, la France reste très en retard. Alors que pour l'Europe, le budget annuel du bricolage par ménage est de 1 292 F, en France, il atteint tout juste 600 F, loin derrière les Pays-Bas avec 1 425 F et l'Allemagne avec 1 200 F (6).

Sous-exploité

Si le véritable essor du bricolage date des débuts des années 70, divers professionnels du bâtiment l'avaient pressenti dès 1955, à travers les demandes de plus en plus nombreuses et précises du public, que ce soit en outillage ou en matériaux. Contrairement à beaucoup de secteurs où les besoins sont suscités plus ou moins artificiellement la demande est partie du public. Déroutés, puis intrigués par la présence réitérée d'amateurs dans leurs entrepôts ou leurs magasins d'outillage, jusque-là réservés aux seuls entrepreneurs, des professionnels du bâtiment se sont aperçus que s'offrait à eux un énorme marché potentiel presque totalement sous-exploité.

C'est à cette époque, par exemple, que l'actuel président de la chaîne Catena eut ainsi l'idée de regrouper certains gros détaillants sous une enseigne commune et que Christian Dubois, fondateur de Castorama, alors à la tête d'un négoce de matériaux de second œuvre, y ajouta un rayon de vente au détail. Il créa ensuite des magasins de bois au détail. A la suite de plusieurs voyages aux Etats-Unis (où existaient déjà des hypermarchés spécialisés dans le bricolage réalisant des chiffres d'affaires astronomiques), il décida de se lancer. *« Etant personnellement un bricoleur invétéré, je comprenais les besoins des autres et je croyais au succès d'un magasin spécialisé sans oser espérer égaler un jour les scores des Américains. J'ai réussi à convaincre un groupe financier de me prêter 1,5 million de francs... Aujourd'hui, notre plus gros magasin réalise un chiffre de 110 millions de francs, alors que le géant américain qui m'a servi de modèle n'en fait que 90... »*

L'engouement pour le bricolage est devenu en quelques années un phénomène social. Il n'est pas propre à la France, mais correspond à la plupart des sociétés à niveau de vie élevé, en Europe comme au Japon et aux Etats-Unis où l'idéologie du *« do it yourself »* (faites-le vous-même) existe depuis longtemps.

A cette véritable explosion, les sociologues comme les professionnels discernent trois causes principales. Avec l'élévation du niveau de vie, mais aussi l'accession à la propriété, l'habitation a pris davantage d'importance, et l'on aspire à plus de confort et de qualité de vie. Ainsi, on supporte mal d'occuper un appartement aménagé par un autre sans changer un ou plusieurs éléments du décor, ne serait-ce que les papiers peints. Deuxième raison : le coût et la rareté de la main-d'œuvre, en particulier dans le secteur de la réparation. Pierre C..., trente-cinq ans, publicitaire, en fait clairement la démonstration : *« Pour une simple fuite un dépanneur vous demande 123 F pour le déplacement et 31 F par quart d'heure. En y ajoutant les pièces de rechange, on ne s'en sort jamais à moins de 300 F, alors que c'est souvent un travail réalisable par n'importe quel amateur. »* Les travaux que l'on réalise soi-même permettent de diviser les coûts par trois, cinq voire sept fois...

Troisième raison : l'allongement du temps de loisir. En effet, outre son aspect créatif et ludique, le bricolage occupe et rentabilise un temps libre qui, s'il n'était consacré qu'aux loisirs, deviendrait un « temps perdu », ou un « temps coûteux ». Or, gagner autant en travaillant moins (7) permet un double profit : la reconversion du « temps gagné » sur l'entreprise en « temps à soi », utilitaire et gratifiant à divers titres. Ainsi la vogue des cours et stages d'artisanat (poterie, tissage, etc.) n'a eu qu'un temps. Si, aujourd'hui, les cours d'initiation au bricolage, les clubs et les stages de recyclage aux métiers manuels sont florissants, ceux où l'on « joue à faire semblant » périclitent.

Le bricolage, tout de même, ne date pas d'aujourd'hui. Dans bien des cas, il s'inscrit au contraire dans un système de référence assez éloigné dans le temps et souvent associé à l'enfance. Par exemple, la plupart des bricoleurs avertis parvenant à une véritable maîtrise dans ce domaine n'ont pas suivi des cours d'initiation au bricolage, mais retrouvent les gestes de leur père. Enfin on bricole aussi parce que s'est matérialisée une identification très forte aux parents, ou à l'un d'entre eux. Telles femmes dont le père était malhabile et qui ont toujours vu leur mère se charger de tous les travaux d'aménagement, reproduisent, une fois adultes, le même schéma. Pour Irène, trente-trois, célibataire et photographe, c'est une évidence : *« Papa ne savait pas planter un clou, alors ma mère faisait tout : la peinture, les réparations les plus diverses. Je suis comme elle. Je n'ai peur ni de la menuiserie, ni de la peinture, ni même de réparer une fuite d'eau puisque j'ai appris à souder. »*

Toute-puissance

De nombreuses autres motivations sont mises en avant. Les facteurs économiques déjà cités sont souvent avancés. Nombreux sont par exemple les candidats à la propriété, ou au simple confort, qui n'y peuvent accéder qu'à condition de mettre la main à la pâte, et souvent d'effectuer eux-mêmes la quasi-totalité des travaux. Ce n'est qu'une fois débarrassé du « gros » que l'on envisage de bricoler pour le « simple plaisir ».

Devenir plus indépendant en réalisant le plus de choses possible par soi-même, c'est ce qui pousse certains bons bricoleurs, obsédés par des rêves d'auto-suffisance et de fonctionnement quasi autarcique, à rechercher une compétence de plus en plus grande et de plus en plus diversifiée. Si, pour les hommes, ce désir correspond au refus de dépendre du bon vouloir et de la toute-puissance des entrepreneurs (de leurs délais et de leurs devis), pour les femmes, en revanche, le bricolage est souvent un moyen de se libérer de la tutelle des hommes.

Le plaisir de réaliser un objet, est une autre incitation au bricolage, pour certains ouvriers qualifiés comme pour des intellectuels. Pour les premiers c'est le moyen d'échapper au travail « contraint », morcelé, anonyme, automatisé et dépourvu de toute forme d'initiative ou d'espoir de promotion, mais nécessaire pour survivre. Dans ce cas la compensation peut être excessive et devenir le prétexte à un repli progressif sur soi.

Pour les intellectuels, le bricolage a plutôt une fonction inverse. En effet ceux qui ressentent le besoin d'une activité concrète trouvent dans le travail manuel non seulement une ouverture vers des horizons différents, mais une sorte de régulateur psychique et nerveux. Pour Pierrette, trente ans, mariée, un enfant, docteur en chimie et chercheuse au C.N.R.S., les occupations manuelles sont indispensables : *« Dans ma vie professionnelle je fais des choses trop abstraites. Bricoler, plutôt qu'une compensation, c'est une complémentarité, une activité où je suis complètement libre de procéder quand et comme je veux. »* Un week-end de peinture chez l'un ou chez l'autre, se terminant par une fête improvisée, peut être aussi chez les jeunes, notamment dans les classes aisées et moyennes, l'occasion de se réunir et de s'amuser.

Compensation

On peut alors répartir les bricoleurs en trois catégories. Tout d'abord, les bricoleurs *« légers et occasionnels »*, qui se limitent aux petits travaux (peinture, petites réparations ou menuiserie en *kit*), qu'ils effectuent plutôt par nécessité ou sous la pression de leur entourage que par goût personnel. Ceux-là ne progressent jamais beaucoup et cessent d'ailleurs ce *« genre de sport »* dès que leur revenu leur permet de faire appel à un tiers rémunéré. Viennent ensuite les bricoleurs *« évolutifs »*, qui, quelle que soit leur formation initiale, se risquent à des tâches de plus en plus complexes, autant par obligation que par plaisir. Par exemple, la transformation d'une maison ancienne, la finition d'un pavillon où une grande partie du second œuvre et de la décoration reste à faire. Abattre des cloisons, poser des portes ou des fenêtres, construire une cheminée, aménager une cuisine, réaliser l'isolation thermique des combles ne les effraient pas. Mais la plupart, hormis ceux ayant une formation technique dans ce domaine, s'arrêtent devant la plomberie. Même aujourd'hui, le soudage demeure une activité étrange dont l'image est marquée de professionnalisme. A une hostilité viscérale à l'égard du métal, s'ajoute la crainte de dangers divers : appréhension de manipuler du feu, mais aussi conséquences désastreuses d'un travail raté ou approximatif.

Parmi ces bricoleurs expérimentés, quelques-uns mêlent à leur occupation leur affectivité, souvent en fonction des hauts et des bas de leur vie professionnelle ou familiale. Ainsi, plus ils seront mécontents de l'une ou de l'autre et plus ils chercheront dans le bricolage une compensation. Il devient ainsi parfois une véritable manie. Les tâches entreprises deviennent alors prétexte à s'isoler ou à quémander par leurs œuvres une admiration réconfortantes. C'est le cas de Jean K..., cinquante-deux ans, expert-comptable, qui, avec l'aide de sa femme, a consacré six ans de sa vie à l'aménagement d'un pavillon. *« Pour moi, le bricolage est une passion, une distraction qui me fait oublier tous les ennuis que j'ai au bureau... Dès que je me retrouve dans mon atelier, tous mes soucis disparaissent. »*

Enfin le rêve des bricoleurs avertis, qui constituent la troisième catégorie, est d'égaler sinon de surpasser les professionnels. Parfois, ils s'appliqueront avec une re-

(1) Dans la plupart des grandes surfaces du bricolage on trouve tout ce qui concerne l'aménagement et par extension la décoration de la maison et de son environnement, soit les rayons : quincaillerie du bâtiment (serrures, clouterie, visserie) ; électricité et luminaire ; sanitaire ; revêtements de sols ; jardin ; bois et panneaux ; baticenter (toiture, fenêtres, ciment, etc.) ; plus rare : végétaux.

(2) Centre d'étude des supports de publicité, 1978.

(3) Chiffres cités par le SOMMEP, Syndicat de l'outillage manuel, mécanique et électro-portatif.

(4) Source : SOMMEP.

(5) Source : Unibal, cité par Bricolage Service en janvier 1979 ; mais ces évaluations ne font pas l'unanimité dans la profession.

(6) Etude britannique de GIRA M.D.L., communiquée par le SOMMEP.

(7) En moins de vingt ans, les horaires, qui atteignaient parfois cinquante heures dans l'industrie, sont descendus aux alentours de quarante heures, et les congés payés de quinze jours à la Libération s'élèvent déjà à cinq semaines dans certains secteurs.

cherche constante de compétence et d'autovalorisation à faire mieux que les artisans, leur reprochant de bâcler par souci de rentabilité, mais surtout de perdre l'amour de « *l'ouvrage bien fait* ». Frédéric, quarante-cinq ans, ingénieur et super-bricoleur — d'une anonyme maison de l'Oise normande il a fait un chef-d'œuvre artisanal, — se plaint d'avoir fait les frais de cette mentalité en n'installant pas lui-même son chauffage central : « *Tout fonctionne, mais cet aligneur de tubes a travaillé sans goût. Esthétiquement, la chaufferie est une catastrophe. En tant qu'ingénieur, j'ai honte de la montrer.* »

Une fois les travaux d'aménagement terminés, ces bricoleurs « *compétents* » se spécialisent à partir d'une plus grande affinité avec un matériau. Beaucoup se consacrent à la menuiserie, activité particulièrement prestigieuse et prisée : le bois est un matériau noble et chaleureux et ce qu'on réalise avec lui est « visible ». Le mérite du bricoleur est d'autant plus grand qu'en général il invente gestes et techniques. « *Le bricoleur est avant tout un individualiste qui a ses idées, trouve ses solutions et donc n'a recours aux conseils d'amis ou d'une revue que s'il y est contraint* », affirme André Valence, rédacteur en chef de *Système D.* C'est pourquoi, en France, la plupart des clubs de bricoleurs végètent et périclitent alors qu'aux Etats-Unis chaque ville comporte une association de « Barts » allant de cinq cents à dix mille membres.

Escalade

Chez les femmes, le bricolage est souvent ressenti comme une nécessité ; c'est un des moyens de dépasser un modèle féminin ancien, qu'elles récusent. Un groupe de féministes a créé voici deux ans un centre d'initiation au bricolage (8), dont l'entrée est formellement interdite aux hommes, animé par des monitrices qui, contre des frais de participation très modiques, enseignent les rudiments des principales techniques du bâtiment. L'initiative a été dès le départ très appréciée ; les femmes qui viennent quai de la Gare ne sont pas toutes des féministes militantes ni des célibataires convaincues. Pour les femmes mariées, sans métier, l'initiation au bricolage peut créer un lien, une complicité avec le mari si celui-ci est bricoleur ou « *fait équipe* » ; elle a un effet quasi thérapeutique en favorisant une revalorisation de leur statut, de leur temps. Enfin, leur travail peut être évalué, estimé au double sens du terme, ce qui n'est pas le cas des travaux « ennuyeux et tranquilles » du ménage.

Le premier instrument de travail du bricoleur, c'est la perceuse. Instrument indispensable, sinon symbolique, il figurera d'ici peu sur les listes de mariage... Si le bricoleur « *léger* » limite son attirail à quelques outils manuels, le bricoleur « *évolutif* » ou « *compétent* » vit dans une permanente escalade. Persuadé d'avoir seul la bonne technique, hostile au système de location, il trouve tous les prétextes pour s'entourer d'un matériel de plus en plus onéreux et sophistiqué. Peu à peu, son univers ressemble à une petite entreprise artisanale ; l'outillage recensé avoisine fréquemment 15 000 F. Pourtant, si l'on en croit Alain Houisse (SOMMEP), cet outillage est souvent d'un très faible rendement : « *A titre d'exemple, une étude réalisée aux Etats-Unis par Black et Decker révèle que l'utilisation annuelle d'une perceuse oscille autour de trois minutes et demie par foyer...* »

En France, où aucune étude comparable n'a été réalisée, le marché des perceuses, bien qu'ayant ralenti son irrésistible ascension des quinze dernières années (soit de 100 000 exemplaires en 1960 à 500 000 en 1970, et 750 000 en 1975) et ayant déjà atteint des couches de renouvellement, reste un « marché porteur ». Ainsi en 1979, les ventes de perceuses atteignaient 860 000 articles, dont 420 000 intégrales (9), soit un chiffre d'affaires global de 470 millions de francs.

Le marché des outils ne cesse de s'agrandir et de se diversifier, les industriels en outillage lourd étant eux-mêmes attirés par le pactole. Anticipant les besoins des consommateurs, les fabricants, à coups d'études de marché, sortent un matériel de plus en plus sophistiqué. Selon André Regard, directeur de marketing chez Catena, « *on met à la portée des bricoleurs des produits jusqu'alors réservés aux professionnels, en enjolivant essentiellement l'aspect. Ce furent d'abord de simples perceuses, puis des blocs-moteurs avec adaptation de divers accessoires. Aujourd'hui, ce sont les intégrales, dans deux ans ce seront des machines professionnelles en format réduit...* ». Dans l'univers de l'électroportatif, le leader, Black et Decker, détient 50 % du marché avec un chiffre d'affaires global de 344 millions de francs et une progression de 27 % en 1979. Pour les seules intégrales, il propose vingt modèles différents. Un autre article-vedette, le *work mate*, sorte d'établi pliant présenté dans quatre tailles, atteint déjà les cent mille exemplaires vendus.

Patriarche

Les fabricants de matériels lourds et ultra-spécialisés obtiennent pour l'instant des succès divers. Certains, comme Legrand (électricité), ont réussi parce que l'image de cette technique s'est dédramatisée non sans risques. Les bricoleurs les moins avertis osent désormais se lancer dans une installation partielle, quitte à remonter les circuits à l'envers, de la lampe à l'interrupteur, de la boîte de jonction au tableau. La vente des bétonnières, destinées évidemment à une clientèle plus restreinte, a fortement augmenté : cinquante mille en 1979. Dans un secteur comme le soudage, la progression est plus lente. Les chalumeaux de Camping Gaz se vendent comme des petits pains, mais L'Air Liquide, spécialiste des gaz lourds, n'a pas encore séduit le grand public. Les modèles « Oxypack », matériel de soudage très élaboré (entre 1 000 et 1 500 francs), ont des ventes plus modestes — vingt mille exemplaires — bien qu'elles aient triplé en dix ans.

La distribution, elle, prospère allègrement avec ses treize chaînes de spécialistes entourées d'une infrastructure très diversifiée allant des hypermarchés des périphéries de 5 à 8 000 mètres carrés aux magasins de quartier. Catena, dont le chiffre d'affaires s'élève à 1 milliard de francs, compte une armada de huit cent cinquante points de vente de 300 à 1 000 mètres carrés en moyenne, aux mains de sept cent soixante-dix actionnaires détaillants et onze grossistes, ainsi que d'autres enseignes, dont Brico-Gite. En dix ans, le seul groupe Castorama a implanté quarante magasins géants (entre 4 et 8 000 mètres carrés) et atteint un chiffre d'affaires de 1 milliard 350 millions de francs.

Quant au B.H.V., patriarche toujours dynamique, dont tous se sont plus ou moins inspirés, il a, lui aussi, essaimé en chaîne. Depuis 1975, sa progéniture n'a cessé de croître. Elle compte aujourd'hui quinze grandes surfaces d'une superficie moyenne de 3 000 mètres carrés, dont huit à Paris et en proche banlieue et sept en province. Le chiffre d'affaires global de la société, tous produits confondus, atteint 2 milliards 74 millions de francs. Le magasin de la rue de Rivoli réalise à lui seul plus de la moitié de cette somme. Et le chiffre d'affaires des rayons bricolage en représente 23,8 %.

Bien que l'habitat draine toujours une part importante des énergies, la mécanique auto le concurrence progressivement. Le groupe Hachette vient de lancer une revue pour mécano amateur tirée à 300 000 exemplaires. Les chaînes ouvrent un peu partout des rayons de mécanique et d'entretien automobile en même temps que des particuliers créent avec succès de nouveaux magasins de pièces détachées d'occasion. Ce n'est pas tout. Le champ du bricolage ne cesse de s'élargir. Dans la navigation de plaisance, un nombre grandissant d'amateurs se lancent dans la construction d'un voilier. D'autres, grâce à des plans proposés par des revues, fabriquent divers objets de loisir allant du char à voile à la carrosserie d'une voiture décapotable...

Mais un autre phénomène vient s'ajouter à la vogue du bricolage. Car, à côté de ceux pour qui le bricolage est moins une nécessité qu'un loisir, s'accroît le nombre de ceux qui le transforment graduellement et discrètement en activité rémunérée. Glissement lucratif vers le travail au noir. ■

(8) Les 3 F, 91, quai de la Gare, 75013 Paris.

(9) Coffret contenant plusieurs outils indépendants, dont une perceuse.

PARI

Des comédiens en banlieue

Il faut être courageux pour installer une troupe de comédiens en banlieue. Le Théâtre en liberté a tenté le pari. Plus de 28 000 spectateurs l'an dernier.

MURIEL RAY

S'INSTALLER en banlieue, pour une troupe de théâtre, c'est déjà un pari. Pour le gagner, il est recommandé de choisir une salle dans la périphérie immédiate : On drainera ainsi les spectateurs parisiens, qui gonflent le nombre des entrées, et apportent la consécration indispensable pour éveiller l'intérêt du public local. Salle comble à Nanterre, Ivry ou Saint-Denis : les amateurs ne dédaignent pas le plaisir subtil de la découverte des innovations théâtrales au fond d'une banlieue ouvrière. Rive gauche, il est devenu très mal porté d'ignorer Aubervilliers.

Mais de là à s'exiler à Chelles ! La troupe du Théâtre en liberté n'a pas eu froid aux yeux. Chelles, Seine-et-Marne, quarante mille habitants, à 20 kilomètres de la porte de Bagnolet, est très loin de Paris. Comptez une heure aller, une heure retour, pare-chocs contre pare-chocs. Beaucoup trop pour qu'un Parisien égaré se hasarde à tenter l'expérience. Mais Chelles est aussi trop près de Paris pour pouvoir l'oublier. C'est une cité-dortoir banale. On n'y trouve pas comme en province le dense réseau de relations sociales qui donne aux « sorties culturelles » leur saveur conviviale.

Symbolique et dérisoire, la Maison de la culture de Chelles est plantée entre la route nationale et la voie ferrée. C'est là que le Théâtre en liberté a choisi de s'installer.

Au départ, un constat, effectué par les animateurs du centre culturel : impossible de secouer la torpeur au moyen des activités traditionnelles ; la diffusion de spectacles éprouvés ne suffit pas à capter l'attention d'une population rétive. Exemple significatif : la projection du fastueux *Apocalypse Now* n'a attiré que douze spectateurs clairsemés dans une salle de sept cents places. Qui dit mieux ?

Pour éviter l'asphyxie, une solution : porter l'imagination au pouvoir ; faire de la Maison de la culture un centre de création, en prise sur le public local, en hébergeant, de manière permanente, une troupe de théâtre. Encore fallait-il trouver des aventuriers prêts à courir le risque : la compagnie s'est constituée il y a trois ans autour de quatre comédiens au passé éloquent, passionnés de théâtre populaire : Arlette Téphany avait fondé le Théâtre de l'Est parisien avec Guy Rétoré ; son mari, Pierre Meyrand, avait longtemps travaillé avec Planchon, à Villeurbanne ; Jacques Téphany, frère de la première, fut l'administrateur du Théâtre populaire de Reims, sous le règne de Robert Hossein, puis des Tréteaux du Midi, avec Jacques Echantillon. Quant à sa femme, Dominique, elle a de qui tenir : c'est la fille de Jean Vilar.

Ça a mal commencé. C'était prévisible : l'activité théâtrale à Chelles ne risquait pas de drainer les foules avides de création culturelle. Mais se retrouver à dix sur scène, pour dix spectateurs dans la salle... Pas facile !

Le public était à créer. Pour cela, pas question de miser sur le « scoop théâtral » : « *Si l'on va voir un mauvais match de foot,* explique Pierre Meyrand, *on y retourne la semaine suivante. Mais si l'on découvre le théâtre avec une pièce qui ne vous plaît pas, on n'y retourne jamais.* »

Désillusions

Mais la compagnie a un atout majeur : sa présence permanente. Pour fidéliser le public, les comédiens ont adopté une politique de création continue, qui met l'accent sur la troupe, plutôt que sur un spectacle donné. Trois spectacles sont produits chaque année : une pièce du répertoire classique, une pièce du répertoire moderne, une pièce de création inédite. Chacune d'elles est représentée pendant deux semaines seulement. Selon J. Téphany, « *on n'est pas condamné à être génial à chaque fois. Ce qu'il faut, c'est un bon spectacle. S'il a des faiblesses, on en discute avec les spectateurs. Mais l'essentiel, c'est de produire. Après une pièce, on en prépare tout de suite une autre* ».

Une politique qui semble porter ses fruits. Beaucoup de spectateurs reviennent régulièrement. Certains ne ratent plus un spectacle. Leur profil : la trentaine, une jeunesse parisienne à l'ombre du T.N.P., puis le repli. La présence de la troupe à Chelles leur a permis la redécouverte du théâtre. Le plus souvent, ces spectateurs-modèles appartiennent à la petite bourgeoisie. Mais pour capter le public ouvrier, la tâche reste ardue ; les comédiens consacrent une part importante de leur temps à animer des débats dans les cantines d'entreprise, les associations, ou à informer les enseignants. Le théâtre, pour eux, c'est une activité militante. Il faut aller chercher le public là où il se trouve.

Ce qui ne va pas sans désillusions. Il n'est jamais agréable de s'entendre demander, après deux heures de discussion sur le métier de comédien : « *Et à part ça, vous faites quoi, dans la vie ?* »

Vaille que vaille, l'information commence à circuler, et le public « populaire » à arriver. Mais le faire venir, c'est bien, le garder est plus difficile. Impossible de se livrer aux recherches esthétiques qui raviraient le public du quartier Latin. L'objectif est de monter des pièces simples, accessibles, et qui amènent les spectateurs à réfléchir sur le système social. En un mot, du théâtre politique. « *Le théâtre est affaire d'acteur et d'auteur,* déclare Pierre Meyrand. *On joue le texte, et non quelque chose autour du texte. Ce qu'on dit a plus d'importance que les décors.* »

C'est peut-être là que le bât blesse. *La Révolte dans le désert*, une récente pièce du Théâtre en liberté, écrite par J. Téphany, raconte la sinistre histoire d'un ancien collaborateur, devenu après la guerre propriétaire d'un empire de presse, et, pour faire bonne mesure, « patron des patrons ». En coulisse, il tire les ficelles des marionnettes politiques, comme cette juive rescapée des camps s'intégrant peu à peu au système et devenant femme-ministre-alibi. Le trait est gros.

« *On n'a pas le choix,* commente Dominique Vilar. *L'an dernier, on avait monté une pièce d'un dissident tchèque, Vaclav Havel. C'était une pièce remarquable, subtile, pleine de références. Le four.* »

Une simplification du propos qui fait parfois frôler le didactisme ; une intention politique clairement explicitée... Assurément, le Théâtre en liberté ne craint pas de se situer à contre-courant, ni d'être démodé. Mais le public accroche. Les représentations sont suivies de débats passionnés. La troupe est passée de trois mille cinq cents spectateurs en 1975-1976 à 22 000 en 1979-1980. ■

● Théâtre en liberté, place des Martyrs de Châteaubriant, 77500 Chelles. Tél. : 421.20.36.

BATEAUX

Les « pétroleuses » entrent au musée

Les « pétroleuses » du bassin d'Arcachon sont en train d'entrer dans l'histoire. Pinasses et pinassottes, malgré leurs formes élégantes, n'intéressent plus guère les pêcheurs ni les plaisanciers. En quelques années, elles ont rejoint leurs aînés de la « marine en bois ».

MICHEL SAILHAN

LES filets, les patins à vase, les foënes, avaient été chargés dans l'après-midi, à marée basse. André D... avait soupé d'un dormeur ou d'une araignée copieusement arrosé, chaussé ses cuissardes, et enfilé deux marinières et la vareuse de toile. Il gagnait la « pétroleuse » à bord de l'annexe, une barque menée à l'aviron, le plus souvent seul, parfois accompagné d'un touriste, à la belle saison.

A la lumière d'une lampe à pétrole oscillant au plafond du rouf commençait alors l'inspection du monocylindre. Il fallait jouer avec art de la manivelle, du robinet à essence, dévisser la bougie, raffermir les contacts. Si le « petaduy » ne répondait pas, André présentait le fourneau brûlant de sa pipe devant le carburateur, jurait, s'énervait dans la pénombre ; mais l'incident n'était que passager. Dès qu'ils auraient dit « *oui* », les cinq chevaux tourneraient alors sans faillir le restant de la nuit, à plein régime ou dans le « *pof-pof* » régulier du ralenti.

La *Je-m'en-fous-Il* est éventrée au bord d'une « rouille », André le pêcheur est mort, et ses collègues ostréiculteurs ont abandonné pinasses et pinassottes aux touristes, qui n'en veulent guère. Après la disparition des chaloupes et des bacs à voiles, celle des pinasses annonce les dernières heures de la « vieille marine » de la petite mer d'Arcachon, qui n'a pas encore sa place au musée.

Les pêcheurs de La Teste-de-Buch et de Gujan-Mestras utilisaient, dès le seizième siècle, la chaloupe, embarcation non pontée, à rames et à voiles, de 12 mètres de long environ. La recherche du poisson leur faisait quitter le Bassin et emprunter régulièrement les dangereuses passes d'entrée. Les pinasses, souvent un peu moins longues, font leur apparition au dix-huitième siècle. Le Masson Du Parc (1) les décrit comme des bateaux de la forme « *d'une navette, avec les bouts un peu relevés... un petit mât de 14 pieds de hauteur, et une voile de 12 pieds en carré* ».

« *Quand ces pinasses sortent à la grande mer, elles ont cinq ou six hommes d'équipage, mais pour les pesches dans le Bassin, deux ou trois seulement.* » Non pontées comme les chaloupes, elles sont à la merci d'une lame trop forte, et Le Masson Du Parc note que leur usage avait été défendu en 1726 par déclaration du roi, puis toléré l'année suivante, « *avec défense néanmoins de s'en servir pour la pesche en pleine mer ou à la grande côte* ».

La « pétroleuse » actuelle, d'une dizaine de mètres de longueur, est peu différente de l'embarcation décrite par l'envoyé du roi : une silhouette fine et longue, coupée en son milieu par un rouf bas. Echouée sur le sable, légèrement gîtée, son avant tulipé domine, rehaussé d'une forte pièce d'étrave, figure de proue embryonnaire où l'on tourne le mouillage. Le cockpit arrière se termine en ovale gracieux, entre les fesses étroites de la poupe. Légère, bien profilée, elle roule peu dans le clapot du Bassin et semble posée sur l'eau. Poussée par un moteur de petite cylindrée, elle déplace peu d'eau et atteint progressivement sa vitesse, contrairement aux vedettes actuelles qui « s'arrachent » et retombent lourdement selon les caprices de la poignée des gaz. Servie par trois rangs de rameurs et un barreur tenant un aviron de queue, elle se levait facilement aux lames des passes difficiles du Bassin.

La voilure au tiers est complétée vers 1900 d'une dérive sabre ; la pinasse devient un voilier rapide et sûr, bon marcheur au près et facilement échouable. Dès 1907, la moitié des plus grandes unités est motorisée. Les pinassottes, moins longues et sans rouf, restent des voiliers. Elles sont aujourd'hui manœuvrées à la rame, ou équipées d'un moteur hors-bord.

Le plastique

Les constructeurs étaient encore nombreux, il y a une quinzaine d'années, à Gujan-Mestras, à La Teste-de-Buch, à Arcachon, au Piquey, à Arès. Trois chantiers l'un à La Teste, les deux autres à Gujan-Mestras, répondent aujourd'hui à la seule demande des plaisanciers et lancent chaque année trois ou quatre pinasses et pinassottes.

La production a décliné à la fin des années 50, mais les chantiers Lapeyre et Dubourdieu, constructeurs traditionnels, exportaient encore quelques unités au Gabon en 1976.

Les ostréiculteurs, les plus nombreux à utiliser la pinasse, ont découragé les chantiers depuis plusieurs années. La « pétroleuse » était jadis la locomotive des trains de chalands chargés des échafaudages de tuiles — collecteurs blanchis à la chaux, qui parcouraient lentement les chenaux, entre les murs de vase et d'algues plates. Mais les méthodes de travail ont évolué, et les chalands automoteurs ont sonné le glas de la pinasse.

Quant à la pinasse de plaisance, prisée un temps d'une certaine bourgeoisie bordelaise, qui préférait les joies tranquilles du moteur aux émotions des Dragon surtoilés, elle ne s'est pas imposée sur le marché du plastique et de la vitesse. Les spécialistes tordent le nez. Belle, oui, mais trop étroite, donc peu spacieuse, trop lourde et coûteuse d'entretien, du fait du matériau utilisé, le bois, « *banni du monde de la plaisance* », comme le fait remarquer avec une pointe d'amertume Jean-Pierre Dubourdieu ; charpentiers de marine de père en fils depuis 1800, les chantiers de Gujan-Mestras n'ont fait qu'une concession au plastique : le nouveau matériau est devenu l'élément protecteur de leurs coques en bois.

Occasionnellement, Jean-Pierre Dubourdieu fait encore de la pinasse, selon la tradition. Une pinassotte à moteur de huit mètres, qui attend sa peinture, coincée entre deux imposantes vedettes, sera vendue environ 20 000 francs. La pinasse d'une dizaine de mètres, avec cinq couchettes et des aménagements simples, coûte, au minimum, 100 000 francs.

Au chantier Lapeyre, voisin, on lance des projets ambitieux. « *Nous avons pensé à la construction en plastique ; le matériau est plus léger, il faudrait mettre un lest... et surtout élargir le marché. Nous n'avons pas encore pris de décision* », explique Jacques Lapeyre. Yachting France, le grand chantier de la plaisance de La Teste, à quelques kilomètres, n'envisage pas, pour sa part, de « sauver » la pinasse, bien qu'un des trois noms du groupe, Arcos, en ait construit en 1948.

« *Quelques pinasses subsistent encore, mais pour combien de temps ?* » s'interrogeaient les organisateurs d'une récente exposition de la Société historique et archéologique d'Arcachon, regrettant que la flotte traditionnelle du Bassin n'ait pas sa place dans un musée. Cette préoccupation semble gagner les plaisanciers : pour la première fois, depuis la grande époque des courses annuelles, au dix-neuvième siècle, la Société des régates d'Arcachon a organisé, le 5 juillet dernier, une régate de pinassottes à voiles. Quatre équipages étaient au départ devant la jetée Thiers. ■

(1) *Procès verbaux des visites faites par ordre du roy concernant la pesche en mer* (septembre 1727).

CROQUIS

Entre deux portes

Il a dans les trente ans, cheveux courts et veston gris, le visage fatigué du cadre moyen. Il habite le dix-septième étage d'une de ces tours de béton qui sentent l'urine et l'huile de friture. Cette année il n'est pas parti en vacances et réalise soudain que la rentrée a déjà eu lieu ; sa fille ne se promène-t-elle pas dans le quartier avec son cartable sur le dos ? Alors ce soir, quand il descend acheter son paquet de cigarettes, il se met à rêver qu'il ferme la porte *pour la dernière fois. De toutes les choses* qu'il avait jugées indispensables à son bonheur il n'emmène *que le* grand lit et ses disques *préférés.* Il va reprendre enfin ce temps qu'on lui a volé, tous ces instants qu'il a concédés par lâcheté, cette vie qu'il vivait parce qu'*il* faut bien vivre, et recommencer ailleurs avec de nouvelles priorités.

Dans un grand geste symbolique, il brise ses lames de rasoir, jette sa montre, cesse de courir et tant pis si le col de ses chemises reste froissé et si les tasses de café s'amoncellent dans la cuisine. Il découvre la vie des petites rues, s'étonne de l'agitation des autres, regarde sans même les voir les immeubles vitrés et retrouve le goût des sandwichs *préparés* à la hâte. Il se fait un bel automne, couleur de pluie, et se laisse émouvoir par des regards féminins, lui qui ferme les yeux depuis si longtemps.

Mais il n'est parti que dans sa tête : il n'a pas dépassé la porte de l'ascenseur. Ces décisions-là se prennent sur un coup de tête ou pas du tout ; il ne sert à *rien* de se *dire* que demain, sûrement demain... On s'invente des futurs, on ne les vit pas souvent. *Il* faut avoir beaucoup de chance. Ou très peu d'imagination. Lui, il n'a ni l'une ni l'autre et se déteste car il sait qu'il ne bougera jamais, qu'il fait partie de ces gens immobiles qui regardent passer les minutes sans en arracher les parcelles de rêve. Et puis d'ailleurs, demain, il a des choses importantes à faire, il doit *emmener* Sophie acheter encore des cahiers et des crayons de couleur.

JEAN-FRANÇOIS CEAS.

Kaléidoscope

Au large, deux ou trois pétroliers. A l'Est, une banlieue démente rampe le long de la maigre bande de terre italienne. Trieste continue à mourir. Les maisons du centre s'effritent dans un délaissement à la sicilienne. Crise dans la crise, le dinar a été dévalué, les Yougoslaves ne viennent plus acheter leurs jeans au marché de la place du Pont-Rouge.

De l'autre côté de la frontière, dans le calcaire karstique plein de trous, les rivières perdues errent au fond des grottes. A Postojna, le touriste s'engouffre dans l'antre dans un petit train ; dans les galeries du troisième sous-sol, la Piuka cache des poissons aveugles nommés *Protée*. A Skocjan, pour voir la Reka, l'expérience de l'abîme est intense et belle.

Parmi les chênes qui roussissent, à Lipica, vivent les chevaux. Ils sont blancs, avec une grande queue, comme sur les posters et les autocollants à fond vert pré qui célèbrent partout le quatrième centenaire du haras. Dans le hall de l'hôtel, des cavaliers et des amazones, en collant sombre, le regard germanique, une cravache à la main, croisent des groupes de petits bourgeois italiens un peu figés. Mouvantes taches de vert, de blanc et de noir, chevaux et dresseurs dessinent d'agiles figures de ballet dans la sciure d'un hangar clair. Le bonheur se trouve à Lokhev, à l'auberge. C'est le fumet d'une soupe d'orge archaïque, mijotée, avec ses quelques légumes et ses petits bouts de cochon bien cuits. Le *terran* est un vin âpre, noir et sincère. Sa saveur et sa chaleur mêlées à celles de la soupe éveillent une douce sensation dans le corps du touriste de l'automne, redevenu soudain un voyageur.

CLAUDE AMBROISE.

Parlez-vous (encore) français ?

« *L'horloge a deux aiguilles : la petite aiguille indique les heures, la grande indique les minutes.* » Le « papouse », le grand-père, éclate de rire. Il a appris le français quelque quarante ans auparavant, au collège, et n'a sans doute jamais eu l'occasion de le pratiquer depuis. Patron d'un café dans un minuscule village de Thessalie, à quinze kilomètres au sud-est de Pharsale, à l'écart de tout itinéraire touristique, il a longtemps hésité avant de parler, en effeuillant chaque syllabe.

Le lendemain, en notre honneur, il a fait une entorse au plat unique — souvlakia et tranche de pain — qu'il sert, le soir, aux mâles du village : nous avons eu droit à un poulet-spaghettis, tandis que les bouteilles de retsina, cadeaux de consommateurs, affluaient sur notre table. Lui, il est là pour parler français, émouvant effort de mémoire dont les vagues affleurent sur son visage : phrases archibanales, tirées de quelque vieux manuel oublié qu'il est allé — nous en sommes sûrs — rechercher dans un placard au cours de la journée. Si nous sourions avec lui, ce n'est pas moquerie : une sorte d'émotion nous touche, à écouter ces mots qui, dans un autre contexte, nous renverraient à Ionesco. Quand nous prenons congé, en nous serrant la main il nous chante les premiers vers de *la Marseillaise :* « Allons enfants de la patrie... »

A l'heure du petit déjeuner, un berger passe devant notre campement : de la même génération que le « papouse », tout aussi rieur, il a, lui aussi, envie de parler français. Il nous récite, en trébuchant sur chaque mot, une variante de la même leçon : « *La montre a deux aiguilles : la petite aiguille...* », et nous conjugue, d'une seule traite, le verbe avoir. Il reviendra, une demi-heure plus tard, avec des tomates, et le soir, à l'entrée de notre tente, nous trouverons un melon et deux pastèques.

Et les jeunes du village ? Eh bien, quand ils parlent quelques mots d'une langue étrangère, c'est l'anglais, parfois l'allemand qu'ils connaissent. Pas le français.

JEAN-CLAUDE DECOURT.

CONTE FROID

La répression

Peu à peu, la censure au nom de la morale devint si dure qu'on en arriva à interdire à l'affichage un magazine qui avait osé faire de la publicité pour une marque de matelas.

JACQUES STERNBERG.

PRESSE

Les aventures d'« Actuel »

La nouvelle formule du magazine « Actuel » a un an. Talent, sens commercial, adaptation aux rêves d'aujourd'hui ? Le succès est là, qui mérite l'analyse.

BERNARD SPITZ et ALEXANDRE WICKHAM

NOVEMBRE 1979. Le monde de la presse accueille avec un scepticisme amusé, presque condescendant, la réincarnation d'un journal qui avait connu son heure de gloire dans l'*underground* des années 70 : *Actuel*. Sans annoncer ouvertement son échec on suggère volontiers que l'entreprise est au mieux condamnée à une survie précaire, en marge de la grande presse.

Un an après, les choses ont changé. Alors que la diffusion garantie au départ aux futurs annonceurs était de cent mille exemplaires elle atteignit, dès le premier numéro, le chiffre de cent quarante mille pour atteindre aujourd'hui, d'après les dernières estimations de vente, environ deux cent trente mille exemplaires. Le nombre de lecteurs (acheteurs ou non) approche le million, les recettes publicitaires sont passées de 100 000 à plus de 800 000 francs par numéro et le bénéfice mensuel devrait être proche de 150 000 francs à la fin de l'année... Chiffre plus qu'enviable si on songe aux nombreuses publications lancées ces dernières années qui rêvent toujours d'approcher un simple équilibre financier.

« J'étais mauvais »

L'histoire du journal est, avant tout, celle d'un groupe d'amis — une dizaine de personnes — qui, depuis dix ans, travaillent ensemble malgré de multiples crises. C'est en 1971 qu'un jeune journaliste gauchiste issu d'une lignée d'industriels très fortunés, Jean-François Bizot, décide de reprendre une petit mensuel de jazz moribond, *Actuel*, pour mettre en pratique sa conception de la presse. Le personnage est pour le moins contrasté : centralien, il n'a dès la fin de ses études qu'une envie, écrire. Après un bref stage au *Monde* — « *d'où l'on me vire parce que j'étais mauvais* », juge-t-il aujourd'hui avec le ton sarcastique de celui qui estime avoir été dans le sens de l'Histoire — il entre en 1967 à *l'Express* où il restera trois ans, le temps de méditer sur la dure condition des avant-gardes révolutionnaires : ses propositions sont rarement acceptées, ses articles ne sont publiés qu'épisodiquement. Mais c'est là qu'il « apprend son métier ».

Contraint de se faire patron de presse pour sauver ses papiers de l'oubli, J.-F. Bizot est à l'aise dans son nouveau fief. S'inspirant des Etats-Unis où le mouvement hippie a donné naissance à une littérature souterraine qui prospère et à une contre-culture qui se veut subversive, il fait un journal brouillon mais provocant dans sa mise en page comme dans le ton des articles. Symbole d'une génération traversée de désirs d'émancipation, *Actuel*, au début des années 70, est très lié à une multitude de minorités ou de courants marginaux : drogués, détenus, homosexuels, antimilitaristes...

Coup de brosse

Mais peu à peu l'intérêt pour la politique des principaux collaborateurs de Bizot passe au second plan : Bernard Kouchner — qui fondera en 1971 « Médecins sans frontières » — quitte les étudiants communistes comme Michel-Antoine Burnier, passé par la philo et Sciences Po avant de se convertir à un « néo-cynisme désabusé ». Léon Mercadet, Jean-Pierre Lentin — eux aussi des anciens de la rue Saint-Guillaume — et Patrick Rambaud, un poète passionné de surréalisme, se détachent eux aussi, de leur côté, du trotskisme. Patrice Van Eersel se sépare de la Gauche prolétarienne juste avant de devenir un des cofondateurs de *Libération*, en 1973. Jean Ronzaud, un ancien des Beaux-Arts, devenu auteur de bande dessinée, n'avait appartenu directement à aucune organisation. Ces révisions déchirantes ne changent cependant guère l'image du journal qui reste, aux yeux de beaucoup, marqué à l'extrême gauche. Ce ghetto dans lequel *Actuel* se considère comme parqué inspire en 1973 des jugements sévères à J.-F. Bizot (1) : « *On a été « underground », car personne, vraiment personne, ne nous a aidé au début. Les journalistes bourgeois ricanaient, nous prenaient pour des fous dangereux et ne nous citaient jamais ; ils ne nous auraient probablement pas défendus contre une répression. Et les gauchistes restaient méfiants.* »

Actuel ne réussira, paradoxalement, à se débarrasser de l'étiquette de la marginalité qu'en se sabordant. Un dernier numéro est publié, où ses créateurs annoncent une pause : « Actuel *veut reprendre son souffle (...) car ses idées ne sont pas mortes mais ont besoin d'un coup de brosse.* » Comme l'explique aujourd'hui J.-F. Bizot : « *Je ne voulais pas d'un canard où le journaliste s'use et où l'institution reste.* » L'équipe éclate. Pour certains c'est une reconversion sans heurts dans l'écriture (2), l'édition ou le journalisme ; pour d'autres, c'est la grande « déprime » par manque d'argent ou de projets. Mais le mythe commence à naître : à travers des albums parodiques et des almanachs se développe de manière diffuse l'idée qu'un jour la renaissance sera possible...

Marketing

Vers la fin de l'année 1978, Jean-François Bizot sent que quelque chose est en train de bouger dans la société française. Un sentiment complexe bien décrit par Jean Ronzaud : « *Tout ce qui nous opposait s'estompe peu à peu alors que, dans le même temps, chacun se passionne pour des sujets nouveaux et intéressants. Entre hippies, beatneaks, punks, entre fanatiques de rock, de science-fiction ou de bande dessinée, la synthèse est enfin possible. De nouveau, l'équipe d'*Actuel *se sent bien et peut travailler ensemble.* »

On passe ainsi assez brutalement d'un crypto-pessimisme à un néo-positivisme enthousiaste. Le purgatoire de l'après-gauchisme est bien mort, le manichéisme militant aussi. Exorcisées, la « déprime », la « défonce », car les années 80 seront, selon une formule du journal qui a fait fureur, « actives, vigoureuses, technologiques et gaies ». Sous l'impulsion de spécialistes de la gestion, les intuitions et les inspirations de l'équipe « historique » sont reconsidérées dans une optique « marketing » destinée à impressionner favorablement les investisseurs éventuels. Mais en vain. Pour Henri de Bodinat, transfuge du groupe Expansion, « *les milieux financiers, connaissant mal les problèmes de la presse et sous-estimant sa rentabilité, n'ont raisonné qu'en termes de segmentation du marché. Notre projet de créer un journal destiné aux quinze-quarante ans leur semblait une douce utopie* ». Mais, prêt à risquer cinq millions de francs dans l'aventure, J.-F. Bizot n'en investira finalement que deux. Des experts sérieux estimaient pourtant l'opération irréalisable en dessous de dix millions (3)...

Audaces

Et *Actuel* recommence à s'amuser ! Ce sont d'abord des titres qui sont autant de clins d'œil au lecteur : « *J'ai fait les poches du dictateur fou* », « *Le funk arrive : on va se marrer* », « *J'ai coursé les pirates chinois* », etc. Mais ce sont surtout des reportages très spéciaux nécessitant souvent une longue préparation et une certaine dose d'audace. Yannick Blanc — c'est son vrai nom — grimé en noir, se fait engager sur un chantier et raconte le racisme quotidien en France. André Bercoff, déguisé en plénipotentiaire arabe, s'installe dans un grand hôtel bordelais et regarde défiler des échantillons de la bourgeoisie locale, prêts à tout pour quelques pétrodollars de plus. Puis Gonzalez-Mata — dans sa vie successivement espion franquiste, légionnaire, diplomate et pasteur ! — remonte la filière du financement de la municipalité communiste de Bagnolet pour y dénoncer des combines en tous genres. Jean-Marie Simonet, sous le couvert de repérages pour la télévision japonaise, réussit à suivre le futur président iranien Bani Sadr pendant vingt-quatre heures et à en tirer un reportage photo inédit.

Dans tous ces reportages un commun dénominateur : le journaliste ne s'en tient pas à une description objective des faits mais présente, dans une langue parfois très personnelle, une vision subjective, restructurée, de la réalité. Il ne s'agit pas de persuader le lecteur mais de le mettre en situation pour éveiller en lui des émotions authentiques. *Actuel* offre ainsi une illustration de ce qu'on a appelé, au milieu des années 60, le néo-journalisme américain. J.F. Bizot refuse pourtant toute filiation avec le « New Journalism » et se réclame d'une autre tradition, suivi en cela par Roland Cayrol, chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques et auteur d'un important ouvrage sur la presse : « *Il y a là le retour aux conceptions d'un Albert Londres ou d'un Joseph Kessel. C'est désormais au journaliste de se faire écrivain pour communiquer son expérience et non le contraire.* »

Ce parti pris de subjectivité est l'une des clés du succès d'*Actuel* qui a su, de surcroît, adopter une formule suffisamment souple pour attirer un large public. De sexe masculin, urbain, aisé, d'un niveau d'études supérieures, le lecteur type a en effet entre vingt et un et trente-quatre ans et sort souvent, principalement pour aller au cinéma (4) ; ses articles préférés ont trait à la technologie et à l'aventure. La rédaction d'*Actuel* le décrit en un mot : « anticrise ». Eric, vingt et un ans, étudiant, se reconnaît assez bien dans ce portrait : « *C'est vrai qu'il y en*

(1) Cité par F. M. Samuelson, « *Il était une fois* Libé... ».

(2) M. A. Burnier, B. Kouchner et F. Bon avaient déjà écrit, en 1974, un très spirituel pastiche cornélien : « *les Voraces* », consacré à la campagne présidentielle. M. A. Burnier et P. Rambaud se consacraient, à partir de 1976, à des parodies de « romans historiques » tandis que J. F. Bizot se plongeait dans son passé avec « *les Déclassés* » et « *les Années blanches* ».

(3) Le lancement, puis la chute rapide de *Paris Hebdo* a coûté au groupe *Expansion* environ 18 millions de francs.

(4) Résultats d'une enquête effectuée par *Actuel* auprès d'un échantillon de deux mille lecteurs.

J.-F. B., le canapé et nous

Bientôt une demi-heure d'attente. Forte envie de flipper (1). Un collaborateur de J.-F. B. (2) doit nous brancher sur le journal, mais pour l'instant toujours rien. Nous admirons le décor avec la baignoire destinée à servir de jardinière et ses posters de l'ère after-punk. Des conversations nous parviennent de la pièce voisine : « *Sur cinquante définitions du canard t'en auras pas deux pareilles... Mais la créativité ça suffit pas mon vieux...* » Quarante-cinq minutes. Réflexe : nous ouvrons la porte. Un froid. J.-F. B. referme délicatement son attaché-case pur cuir des années 80 et tire voluptueusement sur son havane avant de nous interroger distraitement du regard :

« *Bonsoir, nous souhaiterions prendre rendez-vous... si c'est possible.* »

Très en verve, le maître des lieux se déchaîne :

« *Ouais mais t'as amené ton coup de poing américain mec ? Ah, attention faut pas déconner avec ces deux-là, on est pas là pour rigoler. Tu dis quel jour ? Jeudi ou vendredi ? Ouais passez toujours...* »

Le jour dit — et confirmé — nous revoilà ! Tout va bien se passer ; le canapé de l'entrée s'est habitué à nous. Ambiance baba toujours de rigueur. Quelqu'un arrive : c'est J.-F. B. qui nous frôle, jette un look sur son courrier et repart, très cool. Nous a-t-il vus ? Oui c'est normal, nous explique un membre du staff pour calmer notre stress, « *les gars attendent souvent deux ou trois heures pour le voir...* » Mais la chance est avec nous trente-neuf minutes, après notre gourou revient : « *O.K., on y va* ». Un troisième rendez-vous sera nécessaire pour boucler l'épopée. Cette fois la dernière séance sera la bonne ; à peine trente minutes de patience. Même le canapé n'en est pas revenu.

Petite devinette : qui a écrit « *La libération des mœurs s'arrête où commence la politesse ?* » Réponse : *Actuel* dans son numéro quatre. Vous avez dit bizarre ?

(1) Petit lexique d'initiation : flipper : déprimer ; brancher : mettre au courant ; punk : mouvement idéologique et vestimentaire : baba : ridicule, démodé ; look : coup d'œil.

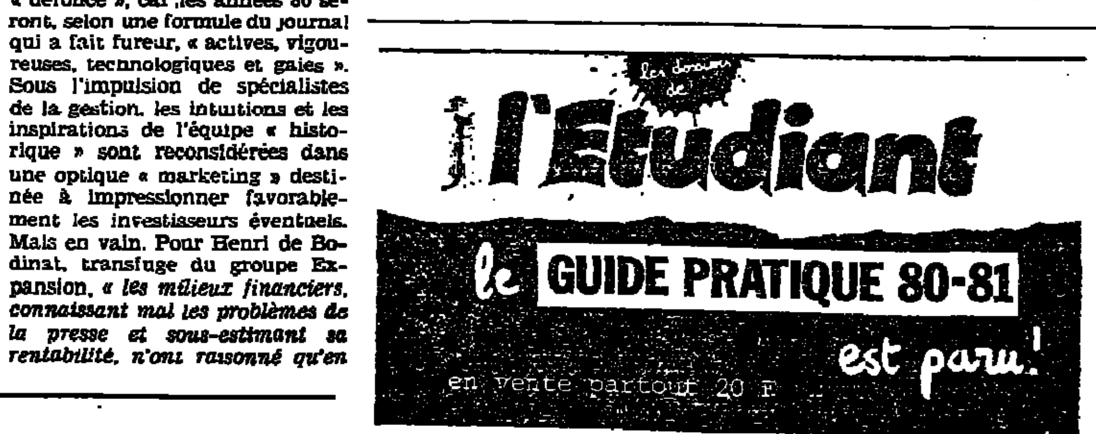
(2) Jean-François Bizot.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

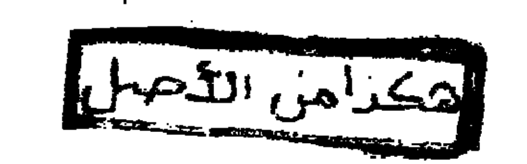
OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.









هكذا من الأصل

a assez de la morosité ambiante. Eux au moins évitent l'éternel laïus prétendument réservé aux jeunes, sur la drogue, le sexe et la politique. Ils ont dépassé les clichés post-soixante-huitards sur l'argent, l'entreprise et le profit. »

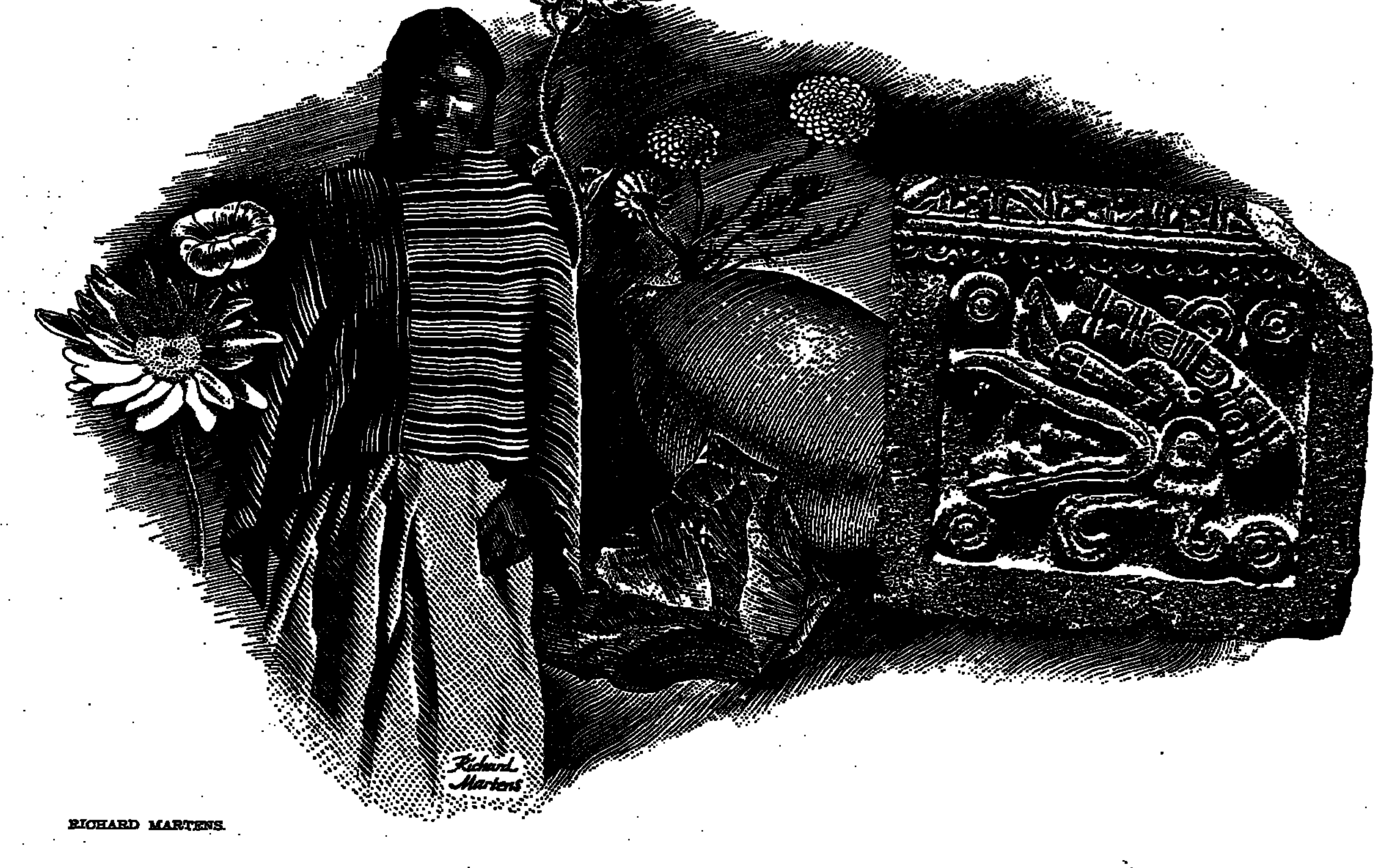
Mais c'est l'aspect visuel, plus encore que cette idée du journalisme, qui remporte la plus large adhésion. Les techniques de la publicité ont été adroitement utilisées pour surprendre et attirer le lecteur : mise en page agressive, couleurs vives, titres géants. Les couvertures, par leur esthétique et leur caractère provocant qui évoquent le luxe ostentatoire des pochettes de disque à la mode, renforcent encore cette impression. Comme l'explique le romancier Pascal Brückner : « *Le choix de privilégier l'illustration — peut-être même à l'excès — accentue l'effet de séduction du journal. Mais cela permet aussi d'intéresser les lecteurs à des sujets ne parlant pas de prime abord à leur imaginaire.* »

Étincelles

Actuel, un an après son lancement, a traité plus de cent dix sujets, parmi lesquels vingt-quatre consacrés à des voyages à l'étranger, dix-sept à des récits d'aventure, treize à des thèmes scientifiques, et onze à des peintures de mœurs. Leur répartition confirme assez bien l'analyse de Gérard Mendel, l'un des rares psychanalystes proches de la sociologie contemporaine, qui distingue quatre constantes essentielles dans le discours d'*Actuel* : l'hédonisme, l'individualisme - groupisme, — les gens sont dans leur bulle, *Actuel* les aide à en sortir, — le scientisme et la bougeotte. Mais, selon lui, les gens qui n'entretiennent qu'une relation de type culturel avec les luttes de leur époque sont totalement victimes d'une récupération politique : « *Dans une société inégalitaire et policière, et à l'heure du chômage, du terrorisme et des bruits de bottes, il n'est peut-être pas prioritaire de s'inquiéter de la dimension des baignoires ou de la déprime des pirates chinois. On peut finalement se demander si la vision du monde de ces héros positifs du giscardisme est foncièrement différente de celle du Gault et Millau... qui, eux, au moins, respectent le contrat oral passé avec leurs lecteurs.* »

L'attitude de G. Mendel reflète assez fidèlement les sentiments d'un certain nombre d'anciens lecteurs « amoureux déçus » qui ne retrouvent aujourd'hui ni les thèmes ni l'esprit de l'*Actuel* du début des années 70. Dès le premier numéro, la rédaction avait pourtant tenu à s'expliquer sur ce point : « *Nous ne comptons pas esquiver les grands problèmes, mais d'abord raconter l'époque (...) pour voir, agir, entreprendre. En négligeant un ou deux ans la politique, le temps qu'elle entende les nouvelles générations.* » Ce que J.-P. Lentin exprime aujourd'hui en disant que « *la raison d'être d'*Actuel *n'est pas de produire de l'idéologie, mais plutôt des idées qui provoquent des étincelles* ».

Ainsi, se voulant de son temps mais pas d'actualité, corrosif sans être révolutionnaire, raffiné mais pas élitiste, *Actuel* a l'ambition d'être plus qu'un point de rencontre entre générations : un lieu où se cristallisent des tendances culturelles éparses de la société et d'où émerge un style de vie qui tend à constituer une nouvelle norme, quasiment une idéologie à laquelle le lecteur est invité à se conformer. Mais s'agit-il de l'idéologie du grand brassage des idées, des modes et des cultures provenant de toute la planète ? Ou bien d'un ensemble flou des vagues à l'âme, de bonheur promis dans vingt ans, de credo pour jeune cadre émancipé, de désengagements politiques devant les désenchantements du passé ou encore les deux à la fois ? Personne ne le sait vraiment, à commencer par l'équipe d'*Actuel*. Mais qu'importe ; des émissions de télévision aux éditions du journal en langue étrangère, les projets ne manquent pas rue Réaumur. Comme dirait Jean-François Bizot, l'occasion d'« *ouvrir encore plus grandes les fenêtres* »... et peut-être aussi le tiroir-caisse ■



RICHARD MARTENS.

CROYANCES

Plantes et magie à Mexico

A Mexico, comme dans bien d'autres villes d'Amérique, d'Afrique et d'Asie, les maux du corps et de l'esprit ont leur médecine parallèle. plantes traditionnelles, mais aussi talismans en tout genre.

RICHARD CLAVAUD et SYLVIE MÉGEVAND

MEXICO : plus de dix millions d'habitants sont aujourd'hui installés sur les ruines de Tenochtitlan, l'ancienne capitale de l'Empire aztèque. Les tremblements de terre et les gaz d'échappement des *camiones* (autobus) détruisent peu à peu les dernières maisons coloniales du centre-ville. Ces anciens palais aux façades gangrénées ne sont plus que des logements insalubres où l'on s'entasse comme dans les *ciudades perdidas*, ces bidonvilles décrits par Oscar Lewis dans *les Enfants de Sanchez*. Le quart de la population de Mexico vit dans des logements d'une seule pièce, souvent sans eau courante. Et chaque jour, cinq cents nouveaux émigrants, pour la plupart des paysans misérables, arrivent dans la capitale.

Parmi les problèmes graves posés par une telle concentration urbaine, celui de la santé est un des plus préoccupants. En cas de maladie, on ne fait appel au médecin qu'au dernier moment, souvent trop tard. Une consultation coûte en moyenne 100 pesos (1), alors que la moitié des familles mexicaines ne disposent que de 25 pesos par jour pour vivre. Contre une dizaine de pesos, la *hierbera* (« herboriste ») remplace le médecin. Chaque maîtresse de maison connaît certaines plantes et leurs effets sur telle ou telle « maladie ». Il lui suffit d'aller trouver une *hierbera* sur un marché pour acheter les plantes et demander conseil si nécessaire.

Pour Francisca, par exemple, il n'a jamais été question d'aller consulter un médecin : « *J'ai toujours soigné moi-même toute la famille, et mes enfants se portent très bien. Mon mari aussi. Bien qu'il pense parfois que j'agis comme une sorcière, il est le premier à reconnaître les bons effets de ma médecine.* » Tout ce qu'elle sait lui a été appris par sa mère qui vivait dans un *rancho* et qui le tenait elle-même de sa mère.

Recettes

Voici — sans aucune garantie... — quelques-unes des recettes qu'utilise Francisca.

Pour les douleurs d'estomac : une infusion d'absinthe et de citron. Pour les embarras gastriques et les infections internes : une infusion d'un mélange de fruits d'églantier, de feuilles de lin et d'absinthe. Contre la *basurica*, maladie provoquée par l'air pollué des villes et qui se manifeste par une violente irritation des yeux, un emplâtre de galega, de camomille ou d'herbe de Sainte-Marie (balsamite) posé sur les yeux pendant la nuit.

On retrouve là certaines plantes utilisées en France, comme l'absinthe, l'arnica et la camomille. Mais il y a des maladies plus délicates, voire plus mystérieuses et irrationnelles, qui se traitent aussi avec l'aide des plantes. Parmi ces « maladies » : la « mauvaise influence » *(aire)*, le « mauvais œil » *(mal de ojo)* ou l'« effroi » *(espanto)*, qui seraient provoqués par l'influence directe ou indirecte d'une tierce personne. Pour l'*aire*, qui se traduit par des vomissements, un élément important du monde des *hierberas* intervient, le « bouquet » *(ramo)*. Il est composé de « *pirù* », *de romarin, de fl*eurs de géranium et de marguerites. Cette composition ne change jamais, quelle que soit la *hierbera* qui le prépare. C'est avec lui que s'opère la cérémonie de la « purification » *(limpia)*, qui consiste à passer ce bouquet, préalablement réchauffé sur un brasero, sur le corps du malade. Le rituel s'accompagne de la récitation d'un Ave Maria ou d'un Notre Père. S'il s'agit de soigner un enfant, un autre procédé est utilisé. Il consiste à laisser jouer le malade pendant une matinée avec un récipient plein d'eau contenant les fleurs du bouquet.

Le *mal de ojo* est provoqué par un regard malveillant jeté sur une personne. La victime éprouve alors un sentiment de malaise suivi de vomissements. Le traitement de ce genre de « maladie » est assez complexe. *La limpia* s'effectue avec un œuf de poule noire que l'on passe sur le corps du patient. L'œuf « *absorbe* » *les* « *mauvaises* humeurs » et pourrit instantanément. Deux piments secs disposés en croix servent ensuite à la même opération. Le malade doit alors s'endormir. Pendant son sommeil, un verre d'eau est placé à la tête du lit. La cérémonie est alors terminée.

Mode d'emploi

L'*espanto*, provoqué par un choc émotif, une surprise ou l'influence maléfique d'une personne, se traduit par une très grande fatigue, une soif et une anorexie permanentes. On ne peut le traiter que les mardis et vendredis. Il fait intervenir une décoction de thé mexicain additionné d'alcool, le tout ayant macéré trois jours. Le soigneur *prend cette décoction* dans la bouche et souffle trois fois en direction du cœur du malade. Enveloppé dans une couverture, celui-ci se met alors à suer, évacuant ainsi son *espanto*.

Les recettes de Francisca sont connues de la plupart des familles mexicaines. Elles ont l'avantage *d'être peu* onéreuses et faciles à utiliser. Mais le fait que de telles croyances soient solidement ancrées dans l'âme mexicaine a poussé certains *charlatans à profiter de la situation* pour commercialiser divers produits aux effets « magiques ». Ils sont vendus pour améliorer la santé mais aussi la situation sociale ou affective des clients : *obtenir de l'argent*, un *meilleur* emploi, de la chance au jeu ou en amour. On trouve ces produits *miracles dans la rue, sur les* marchés ou même dans des boutiques respectables du centre de *Mexico, près du Zócalo*.

Contrairement à celles des plantes, l'utilisation de ces produits ne demande aucune connaissance. Ils sont vendus avec leur mode d'emploi. Dans la boutique Acuario, entre la rue Madero et la rue Cinco-de-Mayo, on peut découvrir des choses étonnantes. D'abord, les savons : savon des « sept éléphants », pour conserver ses forces physiques et mentales ; savons du « juste juge », pour se libérer des tribunaux et des prisons ; savon des « trois bossus » pour la chance et la richesse ; savon de « la charité et du cuivre », pour obtenir la protection de la déesse de l'amour et du mariage.

Talismans

Viennent ensuite les « poudres authentiques » : poudre de caméléon, desséchée à la rosée du matin, à la lune montante, donne des forces ; poudre de la femme X (prostituée), à utiliser la nuit avant d'aller « travailler », pour améliorer son commerce ; poudre pour dominer sa femme ; poudre de la nouvelle vie, pour le membre le *plus sacré de l'homme* ; poudre du diable, qu'il suffit de se passer sur tout le corps, le vendredi à midi *pour avoir de la chance en* tout, progresser très vite dans les affaires, au jeu, ou dans le travail.

On peut, également, trouver la forme moderne de la poudre, *l'aérosol*. Par exemple : *les* sept puissances africaines ou l'aérosol de la divine providence, béni à *Rome* de par le Père, *le Fils* et le Saint-Esprit. Quelques talismans traînent sur des étagères : « *pour obtenir du travail et de la chance* », « *contre mes ennemis* ». Enfin, en vrac, de la *limaille de fer aimantée*, « *pour la chance et l'argent, pouvoir maléfique* », des dents d'éléphant (*qui ressemblent toutes à* des dents de chien), « *pour l'amour et la chance* », des chandelles magiques comme celle du « *symbole mystique Allan Kardec, divin messager* », qu'il suffit d'allumer en faisant un signe de croix pour que ses vœux soient exaucés.

La commerçante est très méfiante à l'égard des « *gringos* » (Américains du Nord et, par extension, Européen) trop curieux. A une Française téméraire, venue demander une poudre pour calmer une douleur d'estomac, elle conseille gentiment, *mais* fermement, d'aller consulter un médecin. Les vrais clients, eux, chuchotent avec elle et emportent leurs poudres soigneusement enveloppées comme un trésor. C'est d'ailleurs souvent le cas, vu que la plupart des clients de ce genre de boutique, centrale et chère, revendent ces produits par petites quantités et avec de gros bénéfices dans les quartiers populaires *de la ville ou sur les* marchés.

Frissons

Le plus intéressant est celui de la Merced, le plus grand marché aux fruits et légumes de toute l'Amérique. Tout comme les *hierberas*, les marchands de magie y ont leur place réservée. Mais leurs éventaires sont souvent assez précaires. Un trottoir suffit pour disposer les éléments de la mise en scène, qui permet de dramatiser les situations et aguicher le client : encens, peau de serpent, billets de banque et livres aux titres accrocheurs, comme *les Prédictions de la Grande Pyramide*, coupures de presse à donner des frissons, par exemple « Ils sacrifient un chat »... ou « Il célèbre ses noces avec la mort ».

Ici, le public est des plus humbles, et le vendeur essaie de *faire* oublier qu'il n'est qu'un marchand, grâce à des arguments « humanitaires ». L'un d'entre eux vend une pierre magique qui procure argent et santé, mais qui a l'inconvénient de valoir 490 pesos, une petite fortune. Qu'à cela ne tienne, il la laisse à 20 pesos, et accepte même de la donner gratuitement à « *ceux qui ont besoin de ces 20 pesos pour nourrir leurs enfants* ». Cette présentation s'accompagne d'une diatribe violente et xénophobe contre « *les puissants, c'est-à-dire les Arabes, les juifs et les Espagnols* ».

Ce genre de magie s'adresse aux gens les plus défavorisés. Laissés pour compte par un changement galopant, ils n'ont pas encore assimilé le slogan des Petroleos Mexicanos : « *A présent, l'or noir est la richesse de tous.* »

Pour améliorer rapidement leurs conditions de vie, ils préfèrent s'adresser à un marchand de magie, à un *hechicero* (jeteur de sorts) ou à un *brujo* (sorcier). Où est la frontière entre le rationnel et l'irrationnel ou entre le religieux et le profane ? La religion, qui a si fortement marqué le Mexique, est sans cesse réinterprétée par d'autres pratiques. Francisca, par exemple, n'hésite pas à mélanger *ramo* et ave Maria pour soigner sa famille. ■

(1) 1 peso = 0,20 franc.

ENNUI

Jeunes bourgeois de Prague

L'œil fixé sur un Occident idéalisé, les jeunes bourgeois de Prague s'ennuient. Survivre, ne pas élever la voix, refouler les souvenirs encore brûlants de 1968...

ÉLISE DESER

ROUGE. La voiture de Pavel se remarque de loin. Pas seulement pour sa couleur : au royaume des Skoda et des Lada, on lui trouve un petit air sophistiqué, incongru. Le véhicule a tout de la Renault 12, sauf la marque : il a été fabriqué en Bulgarie. Alors Pavel a arraché le sigle ; à distance, on s'y tromperait. Un ou deux autocollants à la gloire de Borg judicieusement placés, et quelques gadgets capitalistes : on se croirait presque à l'Ouest.

Pour parvenir à satisfaire leurs goûts occidentaux, les jeunes bourgeois de Prague, an XII, multiplient les acrobaties. Vlasta, qui consacre le tiers de son temps à essayer de « s'habiller », développe de savantes stratégies pour de futiles prouesses : « *Je vais consulter les journaux féminins à la bibliothèque de l'ambassade de France*, explique-t-elle. *Je repère les modèles, et j'imite.* » Vlasta porte un pantalon de boucher acheté dans un magasin de vêtements professionnels. Elle l'a teint : les carreaux blancs et noirs ont viré au rose et noir. Elle a refait la ceinture et rétréci les jambes : une réussite. A ses pieds, de ravissantes chaussures « Salamander » dénichées en Allemagne de l'Est. Petit problème : les rapporter en Tchécoslovaquie est en principe interdit. Il faut ruser. Avant chaque voyage, Vlasta chausse une paire usée, qu'elle abandonne là-bas. Il suffit d'empoussiérer un peu les chaussures neuves pour repasser la frontière sans encombre.

Pavel et Vlasta ont vingt-cinq ans chacun. Ils viennent de terminer leurs études, et cherchent une place dans la société, sans conviction excessive. Leur refuge, c'est un minuscule café du centre de Prague : quatre ou cinq tables au maximum, alignées dans la pénombre le long d'un bar où s'accumulent, vides, les bouteilles de whisky et de Cinzano. Aux murs sont placardées des photos d'Elvis Presley et de voitures américaines. Une centaine de personnes s'entassent allégrement, vers midi, dans cet espace étriqué. On y observe les innovations vestimentaires des uns et des autres, et l'on se donne rendez-vous pour le soir dans les rares boîtes de nuit.

Vlasta insiste sur l'originalité du lieu : « *Les gens que tu vois ici, c'est un peu la jeunesse dorée. Ils ont souvent des professions bizarres. Des chanteurs, des traducteurs à domicile, des architectes qui réalisent de temps en temps un chantier à l'Ouest.* » Vlasta observe avec envie les hôtes de cette oasis frelatée. Les soirées, pour elle, sont moroses : les sorties dans une boîte sont inaccessibles plus d'une fois par mois et les cinémas oscillent entre le didactisme soviétique et le mélodrame occidental, de *Kramer contre Kramer* à *la Vieille Fille*, avec Annie Girardot.

Stupide

Vlasta quitte le café pour aller dîner chez ses parents. Pendant qu'elle s'active à la cuisine, son père déclare : « *Vlasta est stupide, politiquement. Elle ne pense qu'à la mode, à s'amuser. 1968, pour elle, c'est de l'histoire.* »

De l'histoire ? Pourtant Vlasta aborde spontanément, quelques jours plus tard, le sujet tabou. Elle se promène au château de Prague, vaste quartier surplombant la ville et qui en a sédimenté l'histoire, de la cathédrale gothique aux ruelles commerçantes, de la résidence impériale des Habsbourg au palais du président de la République, en passant par la maison de Kafka. Face au palais, un mur criblé d'impacts de balles. « *Les chars russes*, dit Vlasta. *Partout ailleurs, ils ont effacé les traces. Pas ici.* » Mur de la honte. Vlasta le contemple, silencieuse. Soudain, elle se lance : « *Tout est gravé. J'avais treize ans, et j'étais en camp de vacances. Quand les Russes sont arrivés, nous sommes restés pendus à la radio toute la journée. On pleurait. Pendant la nuit, des avions ont déversé des tracts anti-soviétiques. Nous sommes allés les ramasser pour les lire. C'était complètement inutile. Mais nous voulions faire quelque chose. De retour à Prague, je suis allée me promener avec une cocarde tricolore aux couleurs tchécoslovaques. Tout le monde faisait comme moi. Il fallait montrer que nous ne voulions pas cela.* »

Jan, son mari, jette des coups d'œil inquiets autour de nous. On pourrait nous entendre. Mais pour Vlasta, plus question de s'arrêter. Sa voix durcit : « *Maintenant encore, si un Russe me demande son chemin dans la rue, je ne le vois pas. Je continue tout droit ; c'est lui qui devra s'écarter.* »

Jamais Vlasta ne parle de tout cela, même à ses amis les plus proches. A quoi cela servirait-il ? Trop tard. « *On en a pris pour quarante ou cinquante ans. Il faut vivre, s'amuser, et surtout ne pas penser que ça pourrait être autrement.* »

Les conversations politiques durent peu, à Prague. Inutiles et douloureuses. Pavel, Vlasta et les autres, tous évoquent leur anti-héros national, le « brave soldat Chveik », victime un peu débile des aberrations de la bureaucratie austro-hongroise. « *Maul halten und weiter dienen* » (1). Troublante actualité. Pas un seul Tchèque, répètent-ils sans cesse, n'est favorable à ce régime, excepté ceux qui en profitent directement, membres du parti ou changeurs de devises au marché noir. Il ne fait que rappeler de mauvais souvenirs, et s'inscrit dans une tradition trop bien connue : une bureaucratie a chassé l'autre. La domination soviétique n'a fait que remplacer, après trente années d'indépendance, le règne austro-hongrois. « *Nous sommes un si petit peuple...*, explique Jana, vingt-huit ans. *Pendant trois siècles, nous n'avons pas existé en tant que nation. Les dissidents russes, eux, ont des difficultés avec le pouvoir, mais au moins, ils savent que la culture russe, c'est important pour le monde. Nous, même de cela, nous ne sommes pas sûrs. Quand on cherche à écraser la culture tchèque, comme en ce moment, nous pouvons à peine nous défendre. Quel rôle avons-nous à jouer, au fond ?* » Vlasta renchérit, paraphasant sans le savoir un titre de l'écrivain Milan Kundera, interdit à la vente en librairie (2) « *Il faut courber le dos. On exécute des ordres idiots, et, en même temps, on essaie de vivre ailleurs.* »

Départs

Vivre ailleurs, au sens propre, c'est la fuite vers l'Occident. L'appel de l'Ouest a ainsi ravi à Vlasta, en un seul été, douze de ses amis. Elle énumère leurs noms en comptant sur ses doigts : celui-ci est en République fédérale d'Allemagne, tel autre en Australie, ceux-là aux Etats-Unis : « *J'ai des amis partout dans le monde, mais à Prague, plus personne.* » On fait un voyage touristique en Occident, et l'on ne revient pas. Ou l'on part en Yougoslavie, et l'on profite de frontières plus perméables pour filer vers l'Italie. Le cercle se rétrécit, et la tentation d'émigrer, pour Vlasta, se renforce. On a proposé à son mari de faire un stage en Allemagne de l'Ouest, l'an prochain. Vlasta l'accompagnerait volontiers, non sans arrière-pensées. Un seul obstacle, mais de taille : elle vient d'avoir un bébé, et l'enfant devrait rester. Utile précaution : les membres d'une même famille ne peuvent jamais passer le rideau de fer tous ensemble. Un garde-fou efficace, contre la tentation du départ.

Puisque celui-ci est, pour l'instant, impossible, Vlasta se contente de sa variante mineure : la fugue légale. Tous les trois ans, en principe, les Tchèques sont autorisés à voyager à l'Ouest. Trois ans d'économies acharnées pour s'offrir un moment d'évasion. Pour le touriste français qui arrive en Tchécoslovaquie, 1 franc égale 2 couronnes. Pour le Tchèque qui veut acheter des devises, 1 franc égale, tout aussi officiellement, 8 couronnes. Quatre fois plus.

Le reste du temps, Vlasta se dépense physiquement. Deux à trois heures par jour, elle use son énergie sur les courts de tennis, dans un club raffiné où elle peut reconstituer ses forces en sirotant des cocktails. L'hiver, elle file à la montagne : un mois de ski intensif en équipe étudiante, tous frais payés, avec, en prime, quelques possibilités de compétition à l'étranger. Mais la crise économique vient de pousser le gouvernement à diminuer les subventions : Vlasta est maintenant clouée sur place.

Si Pavel et Vlasta tournent des yeux éblouis vers l'Occident, d'autres jeunes cherchent à imaginer, dans leur pays même, une façon de vivre autrement. Jakub, vingt-sept ans, a acheté au prix de quelques jongleries administratives, une maison au nord de Prague, avec une vingtaine d'amis. Aucun problème pour trouver le nom : « Entre Nous ». Aux week-ends, pendant les vacances, c'est la fête, Jakub exhibe fièrement les photos : nus, hirsutes, hilares, la bande de copains a réinventé un flot de permissivité. « *Ce que l'on cherche à faire*, explique Jakub, *c'est à aller jusqu'au bout des libertés que nous laisse le système* ». Jakub et ses amis ne sont pas seuls ; quatre ou cinq groupes les ont imités. Une centaine de personnes en tout, qui se connaissent et se parlent. Ils ont fabriqué un espace de confiance, où l'on peut discuter sans crainte des indics réels ou supposés.

Travailler

Qu'ils rêvent aux standards du monde américain ou qu'ils imitent, sans le savoir, les modèles de contre-société élaborés en Californie dans les années 60, Pavel, Vlasta et Jakub partagent une certitude : le boulot ne compte pas.

Travailler, à quoi bon ? Jiri, un jeune technicien ami de Jakub, peut broder interminablement sur ce thème : « *Impossible, ici, de s'offrir le luxe du moindre effort dans le travail. C'est louche. De toute façon, tout le monde est payé pareil. Celui qui travaille est mal vu. Il dérange les habitudes, on le prendra pour un carriériste ou un membre du parti. On se méfiera.* » Eva, la femme de Jakub, ajoute, péremptoire : « *Si on se mettait au travail, toutes les richesses produites partiraient à Cuba ou au Zimbabwe. Pourquoi se fatiguer ? Et puis, pour avoir un poste intéressant, il faut entrer au parti : pas question.* »

Pourtant, l'adhésion au parti n'a pas toujours été la condition nécessaire et suffisante pour trouver un emploi. Jana se souvient des années « bénies » de l'après 68 : trois cent mille membres du parti avaient alors été exclus. Normalisation oblige. Beaucoup ont dû quitter leur poste. Un fantastique appel d'air pour les jeunes, et d'abord pour ceux qui voulaient exercer des professions intellectuelles. Jana, qui a bénéficié de ces circonstances exceptionnelles, expose avec un brin de cynisme les problèmes de la génération qui lui a succédé : « *Maintenant, les places sont prises. Et nous avons fait attention à ne pas renouveler les erreurs des anciens : le pire, c'est d'être exclu. On perd tout. Moi, je préfère végéter à coup sûr que d'adhérer au parti, grimper, et courir ce risque.* » Une petite purge est si vite arrivée...

A peine Jana a-t-elle commencé à parler qu'elle commence déjà à le regretter. Et si l'on pouvait, dans l'article, la reconnaître ? « *Pour un papier que les gens, là-bas, vont lire et oublier, je risque de perdre mon emploi* », s'inquiète-t-elle. Elle peut se rassurer : rien ne permettra de l'identifier. Formidable pouvoir du système que de museler partiellement même les étrangers grâce aux contacts affectifs qu'ils ont tissés avec des Tchèques. Les verrous sont partout.

Pologne

On s'ennuie, à Prague. La ville est trop belle. Elle écrase du charme de ses palais baroques la platitude du présent. On vibra pourtant à la fin du mois d'août. Les événements de Pologne réveillaient au cœur de chaque Tchèque l'ancien combattant qu'il n'a pas toujours pu être. Dans le quasi-silence des médias, chacun part à la pêche aux informations. Dans un vieux café des bords de la Moldou, le garçon apporte le *Rude Pravo*, soporifique organe du P.C. tchécoslovaque. Il désigne un court article en avant-dernière page : « *Ça parle de la Pologne.* » Et aussitôt : « *Que se passe-t-il vraiment là-bas ?* » Il imagine les syndicats libres, le droit de grève, l'allégement de la censure, et hoche la tête. La comparaison est immédiate : « *C'est comme chez nous, en 68.* »

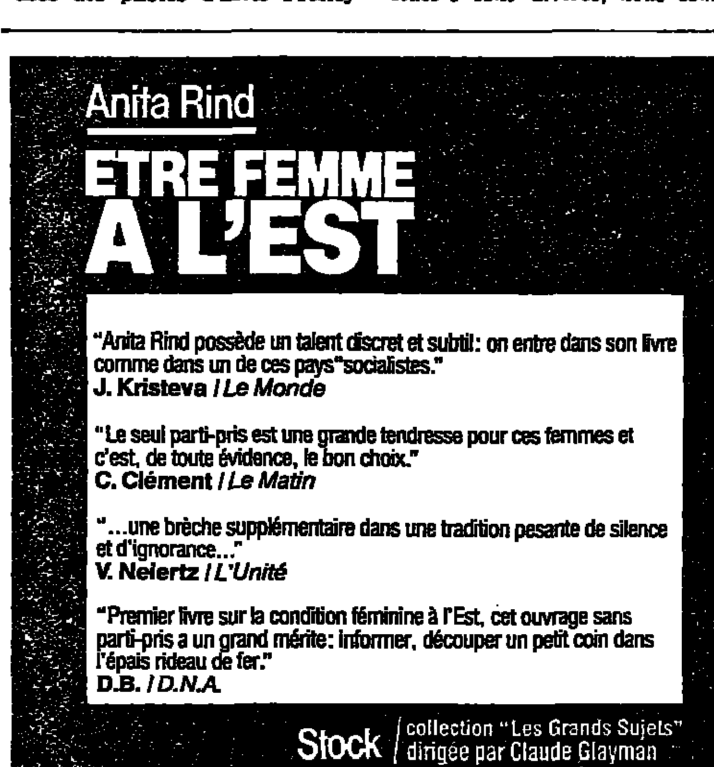
Chez Jakub aussi, un soir, la conversation s'oriente très vite vers la Pologne. Une dizaine de jeunes discutent, avides d'informations et prolixes en commentaires : Josef rentre de Hongrie, paradis relatif où souffle un certain air de liberté. Il y a constaté que le journal télévisé consacrait une demi-heure à la situation polonaise. Seulement, Josef ne comprend pas le hongrois. Il en retire simplement la conviction que c'est grave, et échafaude des hypothèses, la cervelle en roue libre : « *En fait, si les Polonais ont choisi de tellement s'endetter vis-à-vis de l'Occident, c'est qu'ils espèrent qu'un jour ça poussera les Etats-Unis à venir les retirer du bloc de l'Est. Il paraît que les Hongrois, eux aussi, aimeraient bien quitter l'Est. C'est pour cela qu'ils sont si libéraux...* »

Jakub le ramène sur terre. S'il regarde avec envie ces Polonais qui osent se révolter, il n'est au fond pas loin de les considérer comme d'incorrigibles naïfs. L'aide fraternelle et internationaliste, ça existe. Ils sont fous, ces Polonais. Kafka, déjà, le disait (3) : « *Notre peuple ignore la jeunesse. C'est à peine s'il connaît une très brève enfance. On voit bien, à la vérité, les mêmes revendications se renouveler régulièrement : il faudrait donner aux enfants une certaine liberté, leur accorder une certaine protection, reconnaître leurs droits à un peu d'insouciance (...) On approuve les revendications, on fait des essais dans leur sens, mais on revient bientôt aux anciennes habitudes.* » ■

(1) « Fermer sa gueule et continuer à servir », *le Brave soldat Chveik*, de Jaroslav Hasek.

(2) Milan Kundera, *La vie est ailleurs*.

(3) Franz Kafka : *Joséphine la cantatrice et le peuple des souris*.





REFLETS DU MONDE

AGENCE TELEGRAPHIQUE JUIVE

Le secret de la sobriété des chameaux

La recherche zoologique permet parfois de déboucher sur des applications industrielles inattendues. Du moins si l'on en croit le bulletin de l'*AGENCE TELEGRAPHIQUE JUIVE*, qui rapporte de Jérusalem cette instructive nouvelle : « *Des chercheurs israéliens ont découvert, dans le nez des chameaux, un mécanisme unique qui leur permet de survivre, dans les difficiles conditions du désert, grâce à une hydratation extrêmement réduite. Ce mécanisme, estime le professeur Amiran Shkolnik, de l'université de Tel-Aviv, pourrait être appliqué à la structure des conditionneurs d'air conçus pour les zones arides, dont le problème le plus difficile à surmonter jusqu'à présent était justement une trop grande déperdition d'humidité (...).*

» Alors que la muqueuse tapissant les narines humaines couvre tout au plus dix centimètres carrés, les naseaux du chameau ont une muqueuse de mille centimètres carrés entièrement utilisée par le mécanisme de la respiration. Cette membrane agit à l'inverse de la membrane humaine, qui laisse s'exhaler l'air humidifié dans les poumons. Continuellement humide, elle hydrate l'air desséché du désert au moment où il est inhalé dans les poumons mais retient en revanche cette humidité lorsque l'air est exhalé. Cette sorte de valve de sécurité permet au chameau d'économiser 68 % d'une humidité qu'il perdrait si ses narines n'avaient pas été dotées par la nature d'un tel mécanisme.

» Les deux savants ont découvert en outre que, alors que l'air exhalé par les humains l'est à la température du corps, le chameau exhale un air de neuf degrés plus frais (29 degrés) que sa propre température. Il reste à présent aux ingénieurs à utiliser le mécanisme reconstruit après dissection par le professeur Schroter pour améliorer la climatisation dans le désert. »

KOLNER STADT ANZEIGER

L'homme au foyer

L'« homme au foyer » est une idée qui gagne du terrain, du moins en Allemagne fédérale. Le quotidien de Cologne KOLNER STADT ANZEIGER raconte à ce sujet l'histoire édifiante de Michael Nehls, dont la femme poursuit une carrière dans l'administration tandis qu'il s'occupe des enfants.

Le journal écrit : « *Papa ! Tu me couds mon bouton !* », *dit Alexander, quatre ans, à son père âgé de trente et un ans. Michael Nehls, de Hambourg-Billstedt, va chercher une aiguille et du fil et se met à l'ouvrage en grommelant : « Bon Dieu que ce tissu de jeans est épais ! Ses deux enfants Alexander et Stefanie, qui n'a qu'un an, sont habitués depuis longtemps à voir leur père à la maison jouer le rôle de la mère de famille.*

Mélanie, qui a près de deux ans, et qui est l'un des trois enfants dont Michael Nehls assure la garde pendant la journée, ne s'est pas encore habituée à ce qu'un homme s'occupe d'elle, en dépit de son manque de préjugés liés à son jeune âge. Thorsten, quatre ans, et sa sœur cadette se sentent parfaitement à l'aise chez cette mère nourricière masculine (...).

» Les ménagères du grand ensemble situé à la périphérie de Hambourg parlent de Michael Nehls avec admiration, bien qu'elles ne cessent de s'étonner des exploits de cette maîtresse de maison masculine. Les hommes ne partagent visiblement pas cette admiration. Lorsque Michael Nehls répond au voisin qui veut passer le voir qu'il n'a pas le temps maintenant, ce dernier dit en ricanant d'un air entendu : « Ah bon ! » Je comprends ! » Mais il y a longtemps que l'ancien étudiant en mathématiques a cessé de s'intéresser à ce que disent les voisins. »

THE TRIBUNE

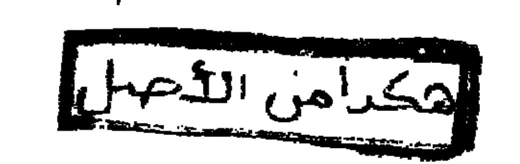
Zoo ch. tigres

Selon le directeur du jardin zoologique de New-Delhi, M. J.H. Desai, cité par le quotidien indien *THE TRIBUNE*, « *les zoos indiens éprouvent actuellement les pires difficultés pour acquérir des animaux sauvages, et plus particulièrement des tigres* ».

Bien que le nombre des représentants de cette espèce ait enregistré une augmentation impressionnante (de 2 278 en 1977, le nombre de tigres en Inde est passé à 3 015 en 1979), en raison d'un programme spécial lancé par le gouvernement, un tigre reste, pour les zoos locaux, une pièce de plus en plus difficile à trouver.

Il est vrai que depuis le vote, en 1972, d'une loi destinée à la protection de la faune, la traditionnelle source d'approvisionnement constituée par « le secteur privé » s'est, avec l'interdiction du braconnage, totalement tarie.

« *La pénurie est à présent si aiguë*, ajoute THE TRIBUNE, *que le zoo de Lucknow a dû, l'an dernier, importer un mâle d'Australie pour tenir compagnie à la tigresse locale. Celle d'un zoo proche de Chandigarh en a été quitte, elle, pour rendre visite à un mâle de la capitale. A la suite de quoi elle a donné naissance, en juillet dernier, à trois petits tigres, qui regagneront bientôt le domicile maternel.* »



L'INA face au développement des vidéocassettes

Entre la recherche et la conservation

MICHEL CARDOZE

LA vocation de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) n'a certes pas varié depuis qu'il succédait au service de la recherche du défunt O.R.T.F. (1975), mais le monde de l'audiovisuel change à vive allure : cette vocation — ou plutôt ces vocations, le pluriel étant ici de quantité et de qualité — se caractérise aujourd'hui d'un mot : *élargissement*. C'est le commun dénominateur d'une maison vaste, dont la naturelle diversité est *malheureusement compliquée par* la dispersion géographique. Affaire d'investissements, on en reparlera. *Cet élargissement (sensible* dans tous les départements de l'INA, mais notamment dans les deux — Archives et Formation professionnelle — auxquels on a rendu visite *pour ce tour d'horizon* nécessairement superficiel) ne doit pas tout aux seules hirondelles technologiques qui *annoncent le* printemps (et le règne) des « vidéastes », mais trouve finalement sa source *dans la nature* de l'INA, bête moderne à plusieurs faces.

Ce qu'un profane peut prendre pour des contradictions entre missions de service et missions de recherche (avec les risques budgétaires possibles pour ces dernières), M. Gabriel de Broglie, président de l'INA *depuis la mi-1979*, le vit comme une « enrichissante dualité ». En fait, il est vrai que les fonctions se mêlent et que la pluridisciplinarité est une règle. Exemple : le département Archives est un magasin qui a son index et constitue le *rassemblement de documentalistes le plus précieux pour qui veut écrire* ou penser en images. Mais le département est aussi un agent actif de création *lorsqu'il permet la réalisation* de séries originales comme *Rue des Archives* ou *la Télé que j'aime*. « *La dualité est dans l'image que le public a de nous* », estime M. de Broglie, qui définit les deux vocations : conservation du patrimoine (l'INA comme « sanctuaire de la mémoire ») et recherche (trois traits : être « mobile, curieux, dérangeant »), et tranche sans ambiguïté : « *Pour rien au monde nous n'abandonnerions l'une ou l'autre.* » Il est vrai : les deux termes s'appauvriraient en se séparant ou si l'un venait à s'affaiblir.

Elargissement donc. *La grande* affaire, c'est d'atteindre le grand public. Un point a été marqué, semble-t-il, auprès du premier des grands publics, celui des téléspectateurs, clients obligés des trois chaînes de programmes : il y a eu cette année ce qu'une *publication de l'Institut appelle, non sans raison,* l'« été-INA », avec au moins trois séries remarquées *(Grands-mères, Rue des Archives* et les *Télétests)*. La programmation 1980 de l'INA est de toute évidence riche. Si le téléspectateur qui consomme l'image ne mesure pas toujours qu'il s'agit bien d'une *production* INA *(c'est* telle chaîne qui diffuse et non l'INA), les *programmateurs* des trois chaînes le savent, et M. de Broglie note avec satisfaction que l'INA commence à être « courtisé » : ce que vous avez fait pour les voisins, c'est bien, pourquoi ne pas nous l'avoir proposé ?... On remarque sans s'en étonner que le succès des productions INA se taille dans la qualité, l'exigence et l'interrogation de l'image et ses usages. La « cible » du grand *public* peut donc s'atteindre avec d'autres armes que la facilité et le mauvais goût...

Mais l'élargissement de la vocation de l'INA ne passe pas forcément par la médiation des trois chaînes. Nous voilà dans LE sujet : l'ère des vidéocassettes peut commencer, *l'INA est prêt à fournir à* chaque possesseur d'un magnétoscope la possibilité d'un choix de programmes à composer lui-même. Mais avant d'en être là, quelques obstacles de taille incitent M. de Broglie à la prudence : « *Au moment où nous sommes, semble s'ouvrir au grand public l'usage massif des produits audiovisuels. C'est en train de se faire, et pourtant cela ne se produit pas vite... A quel tournant sommes-nous ? A la phase préliminaire encore, ou bien est-ce l'ouverture du marché ?* » L'INA observe : « *Nous sommes un acteur nécessairement important ; cependant, la solution des problèmes posés ne dépend pas de nous.* » Paradoxe du service public.

Cependant, seul le service public peut faire face au problème nouveau que le président de l'INA pressent en ces termes : « *A la multiplication des canaux distributeurs ne correspond pas la multiplication des canaux producteurs. Or multiplier les termes du choix des usagers de la télévision ou de la vidéo, c'est le plus difficile.* » En effet : mesure-t-on par exemple que la perspective de recevoir par satellite des télés étrangères n'élargira pas sensiblement le choix ? Les images d'information sont les *mêmes* partout ; quant aux films... Restent donc la création originale et l'exploitation du fonds d'archives pour garantir un choix véritable au consommateur équipé un jour prochain de magnétoscope et pour qu'il puisse ainsi composer ou compléter son propre programme en puisant dans sa téléthèque personnelle ou dans un catalogue de location. On aura compris que l'INA a *les moyens d'assurer sa part de* ce pluralisme projeté. Non seulement parce que c'est bien la vocation de cette société de service public, qui deviendrait ainsi un producteur privilégié de cette « chaîne du magnétoscope », mais parce que l'INA a accumulé une *expérience* et des moyens.

En attendant le marché

Une expérience, c'est notamment celle des cassettes sonores : on ira très au-delà des « radio-livres » *existants, à vocation* exclusivement *pédagogique*, en coédition avec Nathan ou Larousse. Le chantier en cours est une *véritable histoire sonore* du vingtième *siècle*. Une cassette pilote sur *les Débuts de l'aviation* précédera une *Décolonisation*, une *Libération de Paris*, un *Léon Blum*, une *Guerre d'Indochine*, une *Année 34*, etc. On imagine que le public, des innombrables *amateurs* aux enseignants, est vaste. L'INA, qui est lié par un accord contractuel avec Europe 1 *pour l'émission de Philippe Alfonsi*, « Histoire d'un jour », dispose donc de l'expérience et des outils nécessaires à cette entreprise *vouée au* succès.

Mais la grande *affaire* est évidemment la vidéocassette dont un prototype vient d'être lancé (co-*production* TF 1 - INA) avec *De Gaulle, le verbe et l'image*. « *Nous faisons l'expérience pour tout le monde* », *souligne* M. de Broglie. Quelle va être la réponse du marché ? D'elle dépendra en partie la suite des productions de l'INA, qui est évidemment prêt, à tous points de vue, à puiser dans les Archives — et notamment dans le *fonds des* Actualités françaises, la télé d'avant la télé — ou dans les émissions déjà réalisées, *soit* qu'on *en remanie* la conception *pour la cassette*, soit qu'il s'agisse d'un report pur et simple, immédiatement possible pour *le théâtre par exemple*. Mais sans parler des incertitudes d'un marché tout neuf ni des questions technologiques, *l'obstacle majeur est — pour toutes* les productions artistiques — celui des « ayants droit ». L'affaire est au point mort et apparemment sans issue immédiate. « *Les légitimes revendications des différentes catégories d'ayants droit ne devraient pas aboutir à la stérilisation de la communication* », dit M. Jacques Dumont, directeur du département Archives. Il craint que des producteurs pirates ne se substituent *au service public*.

Quoi qu'il en soit de cette épineuse question, la perspective de produire des programmes spécifiques pour les lecteurs de vidéocassettes et plus tard de vidéodisques rencontre, renforce, démultiplie le souci propre du département Archives d'élargir sa vocation. Certes, lorsqu'on y parle d'ouverture du patrimoine vers l'extérieur, *au-delà des professionnels* de la radio-télé, il n'y a nul dépassement du cahier des charges, mais on est loin *du strict héritage de l'ex-O.R.T.F.* Outre les problèmes technologiques de lecture et de support (en cinq ans, on a vu trois générations de magnétoscopes et de vidéocassettes ; le vidéodisque est encore incertain), les problèmes juridiques que l'on vient de signaler, le département Archives doit veiller à ne pas se laisser *submerger* par la masse colossale *de documents* qu'il gère. Comment *y accéder*, comment l'explorer ? Il faut trouver des thèmes, opérer des *sélections*, des *choix*, « *creuser des sillons* », dit M. Jacques Dumont. Et la recherche ? Elle accède aux *fonds de l'INA par* le truchement des séminaires, tel celui de Sciences-Po. Mais « *ce que nous souhaitons développer c'est l'accès au grand public* », dit M. Jacques Dumont.

L'ouverture de la Téléthèque qu'il annonce, et que M. de Broglie confirme pour le début 1981 au *Palais de Chaillot*, répond en partie à cet objectif. On pourra y visiter le « sanctuaire de la mémoire » que constitue le fonds des archives de l'INA. Géographiquement proche de la Cinémathèque, la Téléthèque fonctionnera selon un modèle voisin. La récente opération du Forum *des Halles*, « *Revoir revivre* la télévision » (soixante-dix émissions présentées en continu au public du *8 au 14 octobre) était une répétition* générale de cette ouverture au public de sa mémoire audiovisuelle. Au même moment, une *téléthèque* régionale devrait s'ouvrir à Marseille *(couvrant* les *régions* Alpes, Provence et Côte d'Azur).

Soixante-dix mille journées de stage

La même constante d'élargissement est en train de modifier sensiblement d'autres missions ou *vocations spécifiques de l'INA. Ainsi* de son département Formation professionnelle. Là-haut sur les coteaux *de Bry-sur-Marne, avec* ses *cinq* studios radio, ses quatre studios télé, ses équipements de reportage, ses laboratoires, le département Formation professionnelle est une véritable station de radio-télé. M. Alain Bézie, directeur du département, et son collaborateur, M. *Patrick Madelin, tournent des regards* prospectifs au-delà de leurs missions traditionnelles. Ces dernières sont pourtant *irremplaçables* : en 1980, *trente mille* journées de stages formation ou perfectionnement pour la France et quarante mille journées de stages pour *les pays* étrangers *qui font* appel à l'INA pour la formation de leurs équipes, soit directement, soit par l'intermé*diaire d'accords de coopération de* gouvernement à gouvernement. Cette activité tend en outre à s'élargir à l'ingénierie-conseil. Cela va de la formation de journalistes portugais à l'exercice des « tables rondes » et autres débats télévisés ou à la livraison « activités en main » d'un studio-école au Zaïre, de la formation d'ingénieurs vietnamiens, à une consultation pour le doublage des *films à Cuba ou à des projets* d'enseignements généralisés, etc. Mais le « marché » des sociétés de radio-télé, comme celui de la coopération, dans le contexte budgétaire actuel, affiche la baisse. Pas d'opération de recrutement importante en vue, l'activité de recyclage et de perfectionnement se sature elle-même... Trouver un autre marché ? Ici, on rencontre encore *la vague de la vidéocassette : la* vulgarisation de l'audiovisuel va poser des problèmes de maintenance ; il faut former des réparateurs ; offrir son expérience et sa maîtrise des technologies et des *problèmes de formation à l'éducation*, par exemple, dont le ministre affiche la volonté *de faire* franchir *un pas à la vaste question* des rapports du monde de l'image et du monde de l'éducation.

« *C'est un immense enjeu qui dépasse l'INA* », souligne M. de Broglie. Vieux thème de réflexion et de glose plus souvent que d'expériences ayant comporté des suites, faute de moyens. *Le sentiment du* président de l'INA est cependant qu'on a avancé sur des problèmes concrets, par exemple pour former à l'audiovisuel des agents de l'éducation.

Elément nouveau, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a *visité* l'INA le 28 *février* 1980 ; un groupe de travail a produit des rapports intermédiaires : « *Nous étudions ensemble le travail préparatoire à la mise au point d'un programme d'action qui ait une influence significative* », dit encore le président de l'INA. Prudence des formulations officielles. Si chacun comprend bien qu'on n'avancera pas de manière « significative » tant que *des moyens ne seront pas dégagés* (mais personne n'en voit la perspective immédiate), chacun connaît *l'étendue des problèmes posés* : utilisation des émissions de télé par les enseignants, versant pédagogique, versant technique, équipement des locaux scolaires ; en allant plus loin : on apprend à lire à l'école, peut-on y apprendre à lire l'image ? C'est le projet « Jeune *téléspectateur actif* » et dix autres « chantiers ». « *Cela nous mobilise beaucoup* », dit-on à l'INA. « *Si tout ce que nous avons en chantier se réalise, nous serons submergés* », dit le président.

Bien des obstacles

Des *obstacles* à la révolution par *l'image dans l'éducation*, et par là — objectif peut-être plus important encore — révolution dans l'attitude du *téléspectateur* devant l'image ? Certes, « le corps des enseignants ne s'est pas profondément transformé, et l'utilisation de l'audiovisuel n'y est pas passée », mais les problèmes financiers sont immenses : « *Il y a très peu d'argent à mobiliser* », constate M. de Broglie. Et comment reprocher à tous les enseignants la rareté des moyens qui *paralyse ceux d'entre eux qui voudraient* intégrer la télé à leur panoplie pédagogique ?

La tendance à l'élargissement des vocations de l'INA se heurte donc à *des obstacles : ils sont structurels* et économiques, ils sont aussi dans les limites budgétaires de toutes *sociétés publiques par les temps* qui courent.

Obstacles structurels : c'est l'impuissance de l'INA face aux grands constructeurs de matériels. Sans *entrer ici dans des détails technologiques*, il faut savoir que la *conservation* du fonds d'archives d'une part, que *la* production d'émissions destinées à la consommation *publique* d'autre part, dépendent des supports, de leur standardisation, de leur qualité et des appareils-lecteurs. Le vidéodisque est incontestablement le support qui réunit le maximum de qualité à la fois pour la conservation et pour la distribution. Mais il n'est pas commercialisé en *Europe. Aux Etats-Unis il est encore* onéreux. La perspective de cette mutation technologique pèse, sauf erreur, *sur un engagement plus important* dans la vidéo-cassette, commercialisée, elle, vierge pour l'enregistrement « à *la* maison », ou comme support des films de cinéma. « *Que le vidéodisque puisse se mettre en circulation le plus rapidement possible !* », lance M. de Broglie aux constructeurs.

Obstacles économiques : s'il y a deux cent vingt mille foyers équi*pés de magnétoscopes (avec une* croissance de plus de dix mille par mois), on connaît mal les réactions d'un tel marché, somme toute restreint, à une offre massive de vidéocassettes. Le comportement du prototype « de Gaulle » sera un utile témoin. La faible croissance du pouvoir d'achat n'est évidemment pas *un facteur encourageant en ce domaine*. Quant à un report des dépenses traditionnellement affectées à *l'automobile vers l'équipement* vidéo des familles, cela semble plutôt relever de légitimes actions promotionnelles des constructeurs que d'une réalité sociologique. Mais cette dernière suivra peut-être ! D'autres limites à cet élargissement vers le grand public sont celles *de l'INA lui-même*.

Son président souligne que l'INA a retrouvé son équilibre annuel d'exploitation et va retrouver son équilibre bilan. Ce qui sera une condition de l'indépendance et surtout de la réussite des projets immobiliers absolument nécessaires *à un organisme dispersé et trop* souvent locataire. Les Archives par exemple sont aux Mercuriales (porte *de Bagnolet*) mais aussi à Saint-Ouen, aux Essarts-le-Roi. Leur regroupement à Bry-sur-Marne s'impose d'ici trois ou quatre ans, d'autant que la téléconsultation et *la télécommunication des archives* sont possibles, à l'essai déjà.

Le président de l'INA ne se plaint pas des relations contractuelles que l'Institut a noué avec ses « clients » et partenaires, TF 1, A 2 et FR 3. Il note même que ces relations se sont améliorées. Mais il regrette que les ministères clients de l'INA — essentiellement Affaires étrangères et Coopération — aient tendance à souhaiter un volume finalement croissant d'opérations avec une enveloppe qui *n'évoluerait pas*.

Conclure. Il est sans doute tentant pour l'INA de trouver des ressources que ni ses relations avec les sociétés de programme ni ses relations avec d'autres partenaires du secteur public ne peuvent lui fournir aujourd'hui. *Mais il* serait fâcheux que cette recherche — pour légitime et recommandée même qu'elle *soit — s'effectue au détriment de* la spécificité de la maison ou par le seul biais de l'exploitation de la mémoire *audiovisuelle. Question* posée, au-delà de l'INA. ■

les films de la semaine

★ A VOIR ★★ GRAND FILM
Les notes de Jacques SICLIER

Mise à sac

D'ALAIN CAVALIER
Lundi 27 octobre
FR 3, 20 h 30

★ *A voir si l'on aime les exercices de style à la manière des films noirs américains, sans se soucier de la vraisemblance du scénario. C'est du beau boulot, côté technique et interprétation. Le grand jeu du cambriolage de toute une ville de province paralysée par une douzaine de malfrats.*

Un grand patron

D'YVES CIAMPI
Lundi 27 octobre
A 2, 20 h 35

Pierre Fresnay, chirurgien poursuivant implacablement son but et qu'admirent finalement même ceux à qui il a causé du tort, reste la curiosité de ce film dont le réalisme psychologique vanté en son temps ne tient plus le coup.

Le Joueur de flûte de Hamelin

DE JACQUES DEMY
Mardi 28 octobre
A 2, après-midi, 15 h

★ *Inspirée par une légende médiévale, une reconstitution historique (surprenante de la part de Jacques Demy) autour du jeune chanteur anglais Donovan qui a écrit la musique. Bien que le merveilleux et la féerie poétique n'interviennent pas ou guère, Demy a réussi à charmer par sa mise en scène fluide et la création d'une société du Moyen Age allemand où la pureté et l'innocence affrontent la cupidité, la corruption, le pouvoir et l'intolérance. Les images en couleurs évoquent la composition de tableaux de maîtres.*

La Dernière Chasse

DE RICHARD BROOKS
Mardi 28 octobre
FR 3, 20 h 30

★★ *Dans ce western refusant les traditions du genre, Richard Brooks — c'était sa grande époque — dénonce, avec une impressionnante violence, le massacre des bisons et la haine raciale dans l'Ouest de 1880. Il s'est attaché aux relations qui opposent deux chasseurs (les deux faces d'un même homme), l'un tuant par plaisir, l'autre par nécessité, et sa mise en scène porte une morale. Vêtu de noir et faisant corps avec sa carabine, Robert Taylor incarne de façon saisissante le type même du destructeur sans pitié, s'attaquant indifféremment aux animaux et aux Indiens.*

Le Retour du Grand Blond

D'YVES ROBERT
Mercredi 29 octobre
FR 3, 20 h 30

★ *Pierre Richard, toujours blond, toujours violoniste et toujours hurluberlu, revient, cette fois, avec une chaussure rouge, mais ce vaudeville d'espionnage est moins drôle que celui de la semaine dernière dont — succès commercial obligeait — il fut la suite. On sent l'effort chez Francis Veber et Yves Robert pour un renouvellement des situations sur le même mécanisme. Retenons les bons moments. C'est divertissant.*

Aimez-vous Brahms ?

D'ANATOLE LITVAK
Jeudi 30 octobre
FR 3, 20 h 35

Oui, mais pas le film, malgré Ingrid Bergman, Yves Montand et Anthony Perkins. Cette illustration hollywoodienne (réalisée à Paris) d'un roman de Françoise Sagan sur l'histoire d'une femme vieillissante prise entre deux amours, tourne au mélodrame de luxe, dans un univers futile. Litvak avait du talent, mais, là, il s'est fourvoyé. La romancière, qui figure dans le film avec plusieurs personnalités parisiennes, lui a pourtant fait compliment...

Le Tatoué

DE DENYS DE LA PATELLIERE
Jeudi 30 octobre
A 2, 20 h 35

Gabin, ancien légionnaire et vieux râleur, porte sur le dos un tatouage jadis exécuté par Modigliani. Louis de Funès, marchand de tableaux rapace, veut lui acheter ce tatouage qui vaut une fortune. A malin, malin et demi. Les deux acteurs livrés à eux-mêmes donnent dans un festival de tics, de grimaces, de comique épais qu'on a déjà vu deux fois (deux fois de trop) à la télévision.

Mont-Dragon

DE JEAN VALERE
Jeudi 30 ctobre
TF 1, 22 h 55

Jacques Brel s'est complu à jouer, avec outrance, le rôle d'un dresseur de chevaux et de femmes haïssant un milieu aristocratique où il est venu pour se venger. Humiliées, dévoyées, contraintes à des jeux érotiques, les actrices victimes de ce « maître » sont bien tristes à voir dans un spectacle affligeant qui semble avoir échappé au contrôle du réalisateur au profit d'une vedette abusive.

Adieu Philippine

DE JACQUES ROZIER
Vendredi 31 octobre
A 2, 23 h 05

★ *Commencé en 1960, terminé en 1962 après pas mal de difficultés et de mésaventures, ce premier long métrage de Jacques Rozier sur les dernières vacances d'un jeune homme, obscur technicien de l'O.R.T.F. devant faire son service militaire — c'est-à-dire la guerre — en Algérie, est tombé en porte à faux lors de sa sortie en 1963. Il n'a jamais eu de succès qu'auprès des critiques. Mais Jacques Rozier n'est-il pas un cinéaste isolé et « maudit » ?* Adieu Philippine *montre pourtant son plaisir de filmer des choses, des gens, de faire vibrer la banalité de la vie quotidienne, un regard au présent sur la jeunesse de 1960. Un film trop moderne peut-être pour être vu à une autre époque. Sa reprise en 1978 a été un nouvel échec.*

Big Jake

DE GEORGE SHERMAN
Dimanche 2 novembre
TF 1, 20 h 35

Grand-père John Wayne, à l'appel de grand-mère Maureen O'Hara (John Ford est bien loin, et le temps de l'Homme tranquille *!), va sauver son petit-fils kidnappé en vue de rançon, et anéantir toute une sale bande. Saisi par la mauvaise influence du western italien, George Sherman s'est planté. Quant à John Wayne, il parade fièrement en cabot du vieil Ouest, pour le plaisir, sans doute, d'une certaine Amérique réactionnaire.*

Le Démon des femmes

DE ROBERT ALDRICH
Dimanche 2 novembre
FR 3, 22 h 30

★ *Sosie d'une star morte mystérieusement, une jeune comédienne va se perdre en incarnant, pour un film, le personnage de la disparue. Aldrich, sans prendre de gants, s'est attaqué aux mœurs et aux turpitudes hollywoodiennes. L'effervescence baroque, le délire ahurissant de la réalisation, créent un climat morbide et nauséeux. Trop d'excès nuit à cette satire et, si l'on se souvient du* Grand couteau, *on mesure la déperdition du talent d'Aldrich et la distance qui sépare la tragédie du mélodrame emberlificoté. Mais quel étrange film, tout de même !*

TELEVISION



Au temps de Woodrow Wilson

TÉLÉFILM :
Les Dossiers de l'écran :
« Le Président est gravement malade »
Mardi 28 octobre
Antenne 2, 20 h 35

En prélude aux « Dossiers de l'écran » sur *les maladies* qui ont peut-être changé le cours de l'histoire, ce téléfilm d'Yves Ciampi et de Jean Elleinstein évoque le dernier mandat de Woodrow Wilson, élu président des Etats-Unis en 1913, qui lutte ici, avec la complicité de son épouse, contre les suites d'une hémorragie cérébrale due au surmenage, et contre le Sénat qui refuse de ratifier le traité de Versailles et la participation des Etats-Unis à la Société des nations, seule capable, dans l'esprit du président, de garantir la sécurité de l'Europe et d'empêcher une deuxième guerre mondiale.

C'est bien. Bien expliqué, bien joué, bien décoré. Les meubles sont d'époque et les dialogues sont plausibles. C'est meilleur que le « Trotski » et « le Grand Fossé » (le congrès de Tours), réalisés par les mêmes auteurs pour la même émission. Mais Wilson n'est pas le premier nom qui nous vient à l'esprit quand on songe aux malades qui nous gouvernent. De Brejnev à Churchill en passant par Pompidou, on aurait peut-être pu trouver des exemples moins éloignés.

Colons et militaires en Algérie

SÉRIE :
LES CHEVAUX DU SOLEIL
Mercredi 29 et jeudi 30 octobre
TF 1, 20 h 35

La vie quotidienne des Français d'Algérie, de la prise d'Alger à l'indépendance, durant cent trente-deux ans de colonisation. Les troisième et quatrième épisodes des « Chevaux du soleil », série adaptée par François Villiers du roman de Jules Roy, nous présentent, au siècle dernier, les deux piliers de la présence française : les colons et les militaires.

Côté colons, on assiste aux premières escarmouches avec les Arabes, tandis que, parmi les Français eux-mêmes, des démêlés opposent éleveurs et agriculteurs. Côté militaires, les premiers scrupules de conscience saisissent les officiers qui refusent de se transformer en massacreurs. La future « guerre d'Algérie » s'annonce...

Une vaste fresque historique, au rythme d'un bon feuilleton, honnêtement mis en images.

Les cris de solitude

SÉRIE DOCUMENTAIRE :
LES BRUITS DU MONDE
Mercredi 29 octobre
TF1, 22 h 40

On serait taxé de ne débiter guère que des lieux communs en affirmant que c'est bien dans la grande ville que l'homme est le plus isolé, le plus seul. Mais les lieux communs ont toujours de bonnes raisons d'être si communs. Et en une démonstration aiguë dans ce deuxième numéro de leur série consacrée à l'évolution de l'environnement sonore au cours des trois décennies passées, Claude Fléouter et Robert Manthoulis ont ausculté les musiques et les sons destinés à rassurer l'habitant anonyme de métropoles comme New-York, Los Angeles ou Paris. Ils ont interviewé le président de l'entreprise Muzak qui fabrique en studio toutes les mélodies — ritournelles préenregistrées et aux effets stimulants ou rassurants calculés — que l'on entend de la banque au supermarché.. Plus de cent mille sociétés dans trente-cinq pays ont recours aux musiques Muzak... On entendra aussi ici Ravi Shankar et Yehudi Menuhin comparant leurs jeux, et encore Xénakis parlant d'électronique, et encore Macha Béranger (la voix de la nuit) et surtout Patti Smith dire New-York et expliquer le rock.

Sim One, Hilare, Arok Virgule et les autres

V3 - LE NOUVEAU VENDREDI :
LES ROBOTS DEMAIN
Vendredi 31 octobre
FR3, 20 h 30

Le robot. Il y a encore deux décennies ce personnage métallique aux mouvements saccadés n'appartenait, aux yeux du grand public, qu'à la science fiction. Il n'avait d'âme — machiavélique, courageuse ou généreuse — que celle qui lui était donnée au cinéma. Le mot, la fonction du robot s'est, depuis lors, vulgarisée... avec les robots ménagers. Est-ce à dire que le climat d'ambiguïté entourant cette « copie », initialement très maladroite de l'être humain, a disparu ? Il ne le semble pas. C'est ce que nous permet de découvrir l'émission de ce Nouveau Vendredi. Colette Berthoud et Jacques Audoir nous y présentent d'étranges robots, Sim One, Hilare, Arok, Mérite, Virgule et les autres. Leur chasse à ces servo-moteurs les a conduits de surprise en surprise, car cet esclave, ce serviteur métallique dont nous rêvons pour nous libérer des corvées, ressemble, aujourd'hui et, à quelques exceptions près, de moins en moins à l'homme. Et plus il s'en éloigne, plus il devient performant. Les chercheurs en robotique du monde entier s'ingénient, en effet, à doter les robots de tous nos « avantages ». Il ne leur manque que l'imagination, notre imagination. Heureuse exclusive de l'être humain.

L'équipe de V3 a enquêté successivement à Los Angeles, où des professeurs de l'université du Sud-Californie finissent de perfectionner Sim One, un robot souffre-douleur. A Chicago, également, où ils ont « rencontré » Arok, le robot domestique qui symbolise le rêve des maîtresses de maison.. Mais il est unique en son genre, car il est l'œuvre d'un bricoleur américain qui y consacre toute sa vie. Et la France ? Elle a, selon les enquêteurs, une « recherche robotique honorable qui n'a rien à envier aux Etats-Unis » : de Flins à Toulouse, de Montpellier à Orsay, l'émission propose de découvrir ces drôles de mécaniques qui ont (auraient) pour vocation de remplacer l'homme dans ses tâches fastidieuses, ingrates, dangereuses ou, même, de lui porter secours le cas échéant. — A. Rd.

Le fantastique quotidien

« A DEUX PAS DE LA MER »
Vendredi 31 octobre
FR 3, 21 h 30

Les créations dans le domaine du fantastique sont trop rares à la télévision pour que celle-ci ne retienne pas l'attention. Etrange histoire que celle de Philippe Morel, ingénieur des Houillères, qui se retrouve dans une maison de repos, après un accident dans la mine. Il y est hanté par la bande dessinée qu'il lisait dans son enfance : un conte peuplé de reines mystérieuses, de souterrains, de scarabées.

Le film nous fait aller et venir entre les souvenirs de l'enfant et les fantasmes de l'adulte malade. Peu à peu, une complicité s'installe entre Philippe Morel et son infirmier. Ils se lancent tous deux dans une irréelle recherche de l'impossible, la recherche d'un passage vers la mer. Entre un ingénieur (Denis Manuel) en quête d'un idéal fantastique, un infirmier (Daniel Langlet) entraîné, malgré lui, dans l'univers du malade, et un médecin (Bernard Lavalette) qui refuse les explications paranormales, le suspens s'installe.

Pour sa première fiction télévisée, Patrick Villechaize, le réalisateur, veut démontrer que le réel et le fantastique se superposent sans cesse dans la vie quotidienne. Le téléspectateur aura des difficultés à s'y retrouver dans les nombreux retours en arrière. Après tout, c'est peut-être cela le fantastique : se perdre dans l'imaginaire.

Lundi 27 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Croque vacances.
Dessin animé (et à 14 h. 20) ; Du bricolage électronique (et à 14 h 15) : 14 h. 5, Isidore le lapin ; 14 h. 10, Variétés.
14 h 25 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus ; 14 h. 40, En direct du T.M.P. Châtelet : extrait de *la Vie parisienne* (et à 16 h. 5) ; 14 h 55, Téléfilm : « Le Fantôme d'Hollywood » ; 16 h 25, Le Châtelet ; 17 h. 10, De branche en branche ; 17 h. 45, A votre service
17 h 55 TF 4.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 15 Une minute pour les femmes.
Comment mieux dormir sans se droguer.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 L'avenir du futur.
Cinéma : « Un grand patron ».
Film français de Y. Ciampi (1951), avec P. Fresnay, R. Devillers, M. André, C. Duhamel, R. Alexandre, J.-C. Pascal (N. Redif.)
Un chirurgien sacrifie tout à sa carrière et à ses ambitions. Ceux qui le contestent ou ont à souffrir de son comportement finissent par comprendre ses raisons, sa grandeur.
22 h 10 Débat : Vaincre le cancer
Avec les professeurs L. Israël, C. Jacquillat, M. Tubiana, D. Stehelin, et Y. Cachin, et M. P. Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Chanteurs et musiciens des rues.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
L'allaitement maternel.
15 h Emissions pédagogiques.
Petites histoires électriques ; Démarches mathématiques.
15 h 55 Itinéraires.
Destination : l'Amazonie.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les alliés du poète : René Char.
17 h 50 Récré A 2.
Zeltron ; Les voyages de Tortillard ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Les Français et le défi mondial.
21 h 55 Documentaire : Les nouveaux seigneurs.
Marc Paillet et Henri Glaser continuent leur enquête sur les nouveaux pouvoirs. Interrogent cette semaine : Georges Balandier, ethno-anthropologue ; Alexandre Zinoviev, écrivain soviétique en exil ; Martin Ennals, secrétaire général d'Amnesty International ; Nax Mahomo, cinéaste sud-africain en exil ; Bernard-Henri Lévy, philosophe, et Pierre Jakez Hélias, écrivain.
22 h 55 Fenêtre sur...
Tournage d'un dessin animé de J.-F. Laguionie ou le désert d'images.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
L'Islam.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Mise à sac ».
Film français d'A. Cavalier (1967), avec M. Constantin, D. Ivernel, F. Interlenghi, P. Le Person, P. Moreau, P. Ogouz, J. Verdier, J. Champion, A. Rouyer (rediffusion).
Une bande de truands organise le pillage d'une petite ville isolée dans la vallée de l'Isère et fait vivre une nuit de terreur à ses habitants.
22 h Journal.

Mardi 28 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Croque vacances.
Dessin animé (et à 14 h. 9) ; 13 h. 55, Bricolage (et à 14 h. 6) ; 13 h. 59, Isidore, le lapin ; 14 h. 2, Variétés.
14 h 15 Féminin présent.
Mémoire en fête ; 14 h 33, Elles en question ; 14 h. 40, Feuilleton : « Jean-Christophe » ; 15 h. 38, Mini-show ; 15 h. 47, Les recettes de mon village ; 16 h. 5, A tire d'elles ; 16 h. 17, Tout feu tout femme ; 16 h. 15, Dossier : la vaccination ; 17 h 7, A vos mains ; 17 h. 17, La femme insolite ; 17 h. 22, Coup de cœur ; 17 h. 50, Variétés.
17 h 55 TF 4.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial vacances : l'écolier à l'école
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 25 Sports : Football.
Coupe du monde France-Eire
22 h 15 Mon général : 2) Du rassemblement au désert.
Une émission proposée par O. Guichard. Avec la collaboration de P.-A. Boutang et Ph. Moret.
1946 - 1958. De la tentative échouée de fonder un parti, de la traversée du désert à l'Indochine et à la guerre d'Algérie, comment le général de Gaulle est revenu au pouvoir. Avec de nombreux témoignages dont MM. Maurice Schumann, Alain Savary, André Jarrot, Christian Pineau, René Pleven, Edgar Faure, Jacques Soustelle, Roger Frey.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Qui a peur du mot culture ?
15 h Cinéma : « le Joueur de flûte de Hamelin ».
Film anglais de J. Demy (1971). Avec J. Wild, D. Pleasance, Donovan, J. Hurt, M. Hordern, C. Harrison, R. Kinnear, D. Dors (Redif.)
En 1349, un mystérieux joueur de flûte débarrasse une petite ville d'Allemagne d'une invasion de rats porteurs de la peste. Dupé par les notables, il prend sa revanche.
16 h 30 Itinéraires.
Spécial courts-métrages.
17 h 20 Fenêtre sur...
Viollet-le-Duc ou l'ambiguïté.
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Sido Rémi ; C'est chouette ; Ces sacrés parents : la fugue.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Le président est gravement malade ».
Téléfilm de J. Elleinstein, réal. Y. Ciampi. Avec A. Motet, M. Noël.
(Lire notre sélection.)
22 h Débat : Les maladies qui ont (peut-être) changé l'histoire.
Avec le professeur Milliez, MM. A. Mathiot professeur de droit ; P. Accoce, journaliste ; le docteur P. Rentchnick et J. Comiti, député R.P.R. des Bouches-du-Rhône.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti communiste marxiste-léniniste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (Cycle grands westerns) : « la Dernière Chasse ».
Film américain de R. Brooks (1956), avec R. Taylor, S. Granger, L. Nolan, D. Paget, R. Tamblyn, C. Ford, J. de Santis, A. Pryor (rediffusion)
En Arkansas, en 1883, l'association puis l'opposition de deux chasseurs de bisons dont l'un est une brute sanguinaire et hait les Indiens, dont l'autre est écœuré par l'activité à laquelle il se livre par besoin d'argent.
22 h 10 Journal.

Mercredi 29 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Les Pol-pol ; 14 h 10, Spécial 10 ans ; 14 h. 20, Le poney-club ; 14 h. 30, Dessin animé (et à 15 h 28, 16 h 36) ; 15 h. 10, Spécial 10 - 15 ans ; 16 h 57, Feuilleton : « Les Fantômes du château » ; 17 h 34, Studio 3, En direct du Salon de l'enfance.
18 h Auto-mag.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
L'hôpital à domicile ? Oui, c'est possible.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les chevaux du soleil.
D'après J. Roy. Réalisation F. Villiers.
(Lire notre sélection.)
21 h 35 Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Touchez pas au roman policier !
Avec MM. Boileau-Narcejac (*Terminus*), J. Vautrin (*Billy-ze-Kick*), P. H. Pajardie (*le Loup par les oreilles*), A. Demouzon (*Quidam*), et Ed Mac Bain, auteur populaire de la littérature policière.
22 h 40 Les bruits du monde : Les cris de solitude.
(Lire notre sélection.)
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Bonanza.
Le voisin
16 h 10 Récré A 2.
Les voyages de Tortillard ; Discorebus ; Le fantôme de l'espace ; Sports ; Anagrammes ; Zeltron ; Maraboud'ficelle ; Candy : Wattoo-wattoo...
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Chefs-d'œuvre des musées nationaux.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
Monsieur Lafont, de la Gestapo française.
Parmi les trente-deux mille agents de la Gestapo française, le groupe le plus célèbre était celui qui opérait au 93 de la rue Lauriston à Paris.
22 h 40 Histoire courte.
La traversée de l'Atlantique à la rame, de J.-F. Laguionie.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le jardinier-paysagiste ; Mieux vivre au travail.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc ; Fred Basset.
18 h 55 Tribune libre.
L'Union des démocrates, de M. Jobert.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « le Retour du grand blond ».
Film français d'Y. Robert (1974), avec P. Richard, M. Darc, J. Rochefort, J. Carmet, M. Duchaussoy, P. Le Person, C. Castel.
Soupçonné, à juste titre, d'avoir liquidé son adjoint, le colonel Toulouse, des services secrets, cherche à faire éliminer le violoniste qu'il avait fait passer pour un espion et qui pourrait le confondre.
21 h 50 Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 27 OCTOBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chipé : Poids lourds au poids ; 21 h., *L'homme qui rétrécit*, film de J. Arnold
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : L'étrange Monsieur Duvallier ; 20 h. 35, *Quand les vautours ne volent plus*, film de H. Watt
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, L'écran-témoin : Storm warning
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 30, Série : La traque ; 21 h. 25, Signes des temps : L'histoire à l'école ; 22 h. 25, Les visiteurs du soir : Le tournant chinois

MARDI 28 OCTOBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Mannix ; 21 h., *Des garçons et des filles*, film d'E. Peris.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Daniel Boone ; 20 h. 35, *les Contes de Béatrix Potter*, film de R. Mills.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Feuilleton : Les roues de la fortune ; 21 h., TV F magazine : Des fragments de bonheur. — TELE 2 : 19 h. 55, Visa pour le monde ; 21 h. 55, Feuilleton : Scènes de la vie conjugale
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 50, Jeu : Faites vos mots ; 20 h. 15, Spécial cinémathèque, avec un film de C. Goretta, *la Dentellière*, suivi à 22 h. d'un gros plan sur Claude Goretta et à 22 h. 30 du Club du cinéma

MERCREDI 29 OCTOBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., *A bout portant*, film de D. Siegel.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Petit déjeuner compris ; 20 h. 35, *Martin soldat*, film de M. Deville.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Feuilleton : Les chevaux du soleil ; 20 h. 55, Point de mire : L'affaire Marie Besnard ; 22 h. 5, De bric et de broc. — TELE 2 : 19 h. 55, Sports : 22 h., Clap ou la fête aux images.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 21 h. 45, La Chine au quotidien : Vivre à Changhai.

JEUDI 30 OCTOBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les têtes brûlées : Candidat au suicide ; 21 h., *l'Homme des hautes plaines*, film de C. Eastwood.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Pour tout l'or du Transvaal ; 20 h. 35, *l'Amérique insolite*, film documentaire de Fr. Reichenbach.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *le Chat et Souris*, film de C. Lelouch ; 21 h. 30, La musique adoucit les mœurs. — TELE 2 : Opération : Vaincre la faim.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent : U.S.A., M. le président ; 21 h. 15, Prière d'insérer ; « La vie en bleu », enquête de J. Frémontier ; 21 h. 20, La musique adoucit les mœurs, avec l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. A. Gerecz (A. Prévin)

VENDREDI 31 OCTOBRE

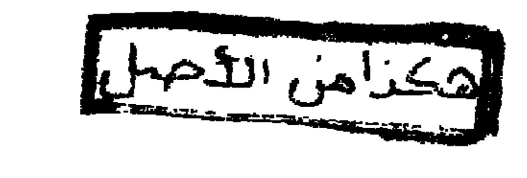
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby : La lame à deux tranchants ; 21 h., *Maldonne*, film de S. Gobbi
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Tarendol ; 20 h. 35, *la Chienne*, film de J. Renoir.
- TELEVISION BELGE : 21 h. 15, Théâtre : *la Mort de Danton*. — TELE 2 : 19 h. 55, Feuilleton : Arsène Lupin joue et perd.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *les Camarades*, film de M. Monicelli ; 22 h. 25, Czenstochowa ou le dernier miracle de la Vierge noire.

SAMEDI 1er NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Edouard VIII et Mrs. Simpson : L'abdication ; 20 h. 30, *Ce sacré grand-père*, film de J. Poitrenaud.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Le jeune homme vert ; 20 h. 35, *Erotissimo*, film de G. Pirès.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 30, Série : L'île au trésor ; 21 h. 20, Juliette Gréco.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Série : L'île au trésor ; 21 h. 20, Juliette Gréco avec ses musiciens, dir. G. Jouannest.

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Voyage dans l'inconnu ; 21 h., *Dersou Ouzala*, film d'A. Kurosawa
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Le journal ; 20 h. 35, *Cria Cuervos*, film de C. Saura
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Abba in concert ; 20 h. 40, Téléfilm : *Mon enfant, ma mère*, de S. Moati
- TELE SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, *les Choses de la vie*, film de C. Sautet ; 21 h. 10, Piaget va son chemin ; 22 h. 10, Table ouverte ; 23 h. 10, Vespérales.



Jeudi 30 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus.
14 h Les quatre fantastiques.
14 h 20 Croque vacances.
Dessin animé (et à 14 h. 50, 15 h. 10 et 15 h. 30) ; 14 h. 30, Bricolage (et à 15 h. 15) ; 14 h. 30, Isidore le lapin : 14 h. 35, Infos magazine.
17 h 55 TF 4.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Vaccinez-vous contre la grippe.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
Le R.P.R.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les chevaux du soleil.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Magazine : L'enjeu.
De P. Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Les maîtres du grain ; Ce qui change dans l'économie : « les révolutions du commerce »; Michel Moreau : le manager déménageur ; l'industrie française : les chaînons manquants.
22 h 45 Journal.
22 h 55 Cinéma : « Mont-Dragon ».
Film français de J. Valère (1970), avec J. Brel, C. André, F Prévost, G Berner, P. Le Person, M. Michi, P Mazzotti, C Rouvel.
Chargé de s'occuper de l'élevage de chevaux d'un colonel (décédé) qui a brisé sa carrière militaire, un homme se venge en humiliant et dégradant la veuve du mort et en cherchant à séduire sa fille.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
L'engagement politique des jeunes.
15 h Série : Drôles de dames.
Une prison pour ces dames.
16 h *L'invité du jeudi : Robert Hirsch.*
17 h 20 Fenêtre sur...
Quoi ça existe encore ?
A l'abri du temps, une vallée...
17 h 50 Récré A 2.
Zeltron ; Les voyages de Tortillard ; Discopuce ; Mes mains ont la parole ; Les quat' z'amis.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Tatoué ».
Film français de D. de la Patellière (1968), avec J. Gabin, L. de Funès, D Davray, L. Chardonnet, P. Guéant, J. Warfield, D.J. von Kurtz, H. Virlojeux. (Rediff.)
Un marchand de tableaux rapace veut s'emparer d'un tatouage exécuté par Modigliani sur le dos d'un ancien légionnaire. Celui-ci, vieillard irascible, se montre plus malin que lui en affaires
22 h 5 A propos de...
La cité des femmes, de Fellini.
22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
La ronde des sabots : Promenade en Ardenne ; Ki Ka Koi : l'imprimerie.
18 h 55 Tribune libre.
Centre national des indépendants paysans (C.N.I.P.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Trois questions sur la 3.
20 h 35 Cinéma (Cycle Yves Montand) : « Aimez-vous Brahms ? ».
Film américain d'A. Litvak (1961), avec *I. Bergman, Y. Montand,* A. Perkins, J. Royce Landis, P. Dux, J. Lane, M. Mercier (rediffusion).
Une femme de quarante ans, prise par la peur de vieillir et délaissée par son amant, cède à la passion qu'éprouve pour elle un homme beaucoup plus jeune.
22 h 20 Journal.

Vendredi 31 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 *Midi* première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les quatre fantastiques.
14 h 10 Croque vacances.
Dessin animé (et à 14 h. 40, 15 h., 15 h. 20) ; 14 h. 20, Bricolage (et à 14 h. 55) ; 14 h 25, Isidore le lapin ; 14 h. 30, Infos magazine ; 14 h. 34, Portraits d'arbres ; 14 h. 48, Variétés.
17 h 55 TF 4.
18 h 20 *Un, rue* Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Une simple fiche pour permettre de redonner la vie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Tchao ».
De M. G. Sauvajon, mise en scène R. Gérome, avec G. Sety, P. Delahalle, J. Poulon, M.-P. Mignal, K. Dumour.
Des familles dont les membres ne vivent pas au même rythme et ne vibrent pas aux mêmes choses gravissent côte à côte un véritable chemin de croix.
22 h 40 Magazine : Expressions.
(Lire notre sélection.)
23 h 40 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.
15 h Série : Drôles de dames.
L'antiquaire.
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Peintre de notre temps : Yves Lévêque.
17 h 50 Récré A 2.
Zeltron ; Les voyages de Tortillard ; San Ku Kai.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Papa poule.
Numéro 3. La difficulté d'être papa poule. Réal. R. Kahane. Avec S Rebbot, C. Hugnin, G. Ville...
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Michel Tournier, Jésus, Balthazar et les autres. Avec MM M. Tournier (Gaspard, Melchior et Balthazar) ; M Perrin (Sartre ou stalag 12 B), dom A. Surchamp et l'abbé F Garnier.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle francs-tireurs) : « Adieu Philippine ».
Film français de J. Rozier (1960-1962), avec *J.C. Aimini, Y. Cèry,* S Sabatini, V Caprioli, A. Tarroux, D Descamps, M. Soyer, C Longuet, M Garrel, A. Gilbert (N Rediff.)
Avant d'aller faire son service militaire en Algérie un jeune homme, assistant-caméraman à l'O.R.T.F., va passer des vacances en Corse où il retrouve deux filles (inséparables) qu'il avait connues à Paris.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : le mauvais garçon et la jolie fille ; Des livres pour nous : histoires naturelles.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.T.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3. Le nouveau vendredi : Sim One, Hilare, Arok... et les autres.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze. Reportage : C. Berthoud. Réal. : J. Audoir.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 « A deux pas de la mer ».
Scénario : R. Le Capitaine. Réal. : P. Villechaize. Avec : D. Manuel, etc.
Lire notre sélection.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Arrivée de la course La Baule-Dakar.

Samedi 1er novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Messe de la Toussaint.
Célébrée en l'église Saint-Yves de La Roche-Maurice.
12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 La cuisine légère : Soufflé glacé au chocolat amer.
12 h 45 Jeune pratique.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Woody Wood Pecker ; 14 h 29, La famille Boussardel ; 15 h. 23, Plume d'élan : 15 h 31, Le magazine de l'aventure : 16 h. 14, Maya l'abeille ; 16 h. 40, Temps X ; 17 h. 35, L'homme qui valait 3 milliards.
18 h 30 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six *minutes pour vous défendre.*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Il était une fois Joe Dassin.
21 h 35 Série : Tant qu'il y aura des hommes.
Réalisation B. Kulik, avec N. Wood, W Devane, R. Thinnes, S. Railsback.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio ; La caverne d'Abracadabra.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Documentaire : Art nouveau.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
« Maigret et l'ambassadeur », d'après G. Simenon.
Réalisation S. Bertin. Avec J Richard, J. Dumesnil, A Ducaux, O. Versois...
22 h Variétés : Bravo.
23 h Documentaire : Les carnets de l'aventure.
Le Pilier du ciel.
L'assaut d'une des plus prestigieuses parois des Alpes, la face ouest des Drus par l'équipe du commandant Marmier.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Un magazine de service produit par l'association pour l'administration des œuvres sociales d'outre-mer.
18 h 30 Pour les jeunes.
Le Flèche noire ; A vos marques : le tir à l'arc.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Court métrage.
Louis Guilloux, écrivain ; Breiz ma bro Bretagne mon pays).
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le roman du samedi : « la Naissance du jour ».
D'après Colette. Adaptation : J. Demy. Avec : D. Delorme, D. Sanda, etc.
Lire notre sélection.
22 h Journal.
22 h 20 Hollywood U.S.A.

Dimanche 2 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le Jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Yves à La Roche-Maurice.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : *Les nouveaux rendez-vous.*
Spécial Alain Delon.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Les hommes de rose.
Réalisation *M. Cloche,* avec D. Doll, S. Martinelli, M. Biraud, R. Dalban...
16 h 30 Sports première.
18 h 30 Série : Starsky et Hutch.
19 h 25 Les animaux du monde.
L'ombre du ballon sur la savane.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Big Jake ».
Film américain de G Sherman (1971), avec J. Wayne, R. Boone, *M.* O'Hara, *P* Wayne, C. Mitchum, B Cabot, B Winton
En 1909, un vieil homme qui a depuis longtemps quitté sa famille revient du Mexique, à l'appel de sa femme, pour sauver son petit-fils enlevé par une bande d'aventuriers
21 h 15 Concert : Le Requiem de G. Fauré.
Par l'Orchestre national de Paris, sous la direction de D Barenboïm, avec D Fischer-Dieskau et J Norman. Enregistré en la cathédrale Notre-Dame de Paris.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 *Cours d'anglais : Follow me.*
11 h 50 Document : La veille du septième jour.
12 h Document : L'homme et la mort.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Shérif, fais-moi peur.
La voiture du président.
14 h 10 Hors compétition.
La moto.
15 h 15 Opéra : « Sémiramis ».
(En liaison avec France-Musique.)
(Lire notre sélection.)
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Intrigues à la Maison Blanche.
D'après J. Ehrlichman. Réal. C. Nelson. Avec C. Robertson, J Robards, S. Powers, R. Vaughn...
22 h 5 Document : La poétique de la ville.
Un regard sur Londres et Paris.
D'une capitale l'autre, en va-et-vient, visite, promenade, flânerie d'un promeneur attentif aux couleurs, soucieux des musiques et qui sait par cœur ces deux cités d'Europe
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés.
1[illegible] h Mosaïque.
16 h *Il n'y a pas qu'à Paris* : « Une fugue en France ».
De P. Copeau. Réal. : M. Gérard.
Une promenade échevelée qui va d'un concert pour enfants dirigé par Casadesus à un studio acoustique, de l'atelier d'un facteur de vielles au père Eusèbe...
17 h Prélude à l'après-midi.
Le Sacre du printemps, de Stravinski, par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. : J.-C. Casadesus.
17 h 30 Théâtre de toujours : « Cinna ».
De Corneille Avec : M Etcheverry, G. Casile, C. Giraud, etc. Réal. J Kerchbron.
Un grand classique par les acteurs de la Comédie-Française
19 h 40 Spécial DOM - TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Histoire : 1920 - 1980 : Une révolution invisible.
Une émission de G. Elgey, R. Remond, G. Vincent, A. *Prost.* Réal. : P. Hubert. N° 4 : L'identité nationale.
Ce qui dans l'Eglise, la famille, le mariage, l'éducation, l'héritage, a changé, n'a pas changé, ces cinquante dernières années
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : l'île Elephanta.
Les sculptures géantes de Shiva.
22 h 30 Cinéma (cycle Hollywood vu par Hollywood) : « le Démon des femmes ».
Film américain de R. Aldrich (1968), avec K. Novak, P Finch, E. Borgnine, M. Selzer, R. Falk, G. Tinti, V Cortese, J Carroll (V.-O. sous-titrée, rediffusion).
Choisie pour incarner dans un film le personnage d'une star morte dans des circonstances mystérieuses et à laquelle elle ressemble beaucoup, une jeune comédienne s'identifie à la disparue et sombre en plein drame.

A VOIR

Exercices de style

MAGAZINE : EXPRESSIONS
Vendredi 31 octobre
TF1, 22 h 40

Dans les couloirs de métro, dans les gares, dans les usines, chez le coiffeur, la musique, qui envahit maintenant une partie de la vie quotidienne, a ses particularités. Conçue pour ne *pas être écoutée ou pour éliminer* les gestes inutiles (du point de vue d'une entreprise), elle habitue à l'écoute paresseuse, à *un certain nombre d'attitudes* que Geneviève Drouhet et Joséphine Markovits ont cherché, ici, à montrer

Une H.L.M. tout en coursives, en escaliers, fenêtres et cours intérieures, la découverte par étapes — *de loin, de près, dedans* — d'une architecture comme on n'en voit pas souvent, c'est ce que nous montrent Robert Bober et Béatrice Caufman, la caméra se balade et les questions fusent.

Le témoignage d'un homme devenu danseur à trente ans ; le maquillage en Inde... Ce sont les quatre reportages proposés, ce mois-ci, par le magazine « Expressions ». Dirigé par Claudine *Wellhoff, ce petit « mensuel »* d'information culturelle, qui passe souvent inaperçu, est souvent bon, parfois *remarquable.* Claudine Wellhof, en faisant travailler exclusivement des gens passionnés *par* leur sujet (c'est un principe), a réussi à lui donner un ton, une profondeur. On y voit des réalisateurs confirmés (Claude Ventura, Robert Bober, Guy Olivier...) et des noms tout nouveaux.

Derrière l'information, il y a une réflexion, une sensibilisa*tion sur le geste, sur le son,* sur l'image, une interrogation, rapide mais vive, sur l'art. Quinze minutes, c'est *très* court, une *discipline* pour les réalisateurs, mais aussi une sorte « d'exercice de style ».

La vie de Colette

TELEFILM :
LA NAISSANCE DU JOUR
Samedi 1er novembre
FR3, 20 h 30

C'est le titre d'un roman de Colette ou, *plutôt,* un *chapitre* de sa vie. *Il date de 1928 Elle* a cinquante-cinq ans à l'époque, moment critique, moment où les amis remplacent petit à petit les amants. *Elle n'a pas encore* rencontré son troisième mari, Maurice Goudeket Temps de pause *et de réflexions pour la fille de* Sido, cloîtrée dans la rustique et somptueuse solitude de sa propriété près de Saint-Tropez.

Elle est toujours belle, c'est Danièle Delorme, et se réchauffe aux hommages d'un garçon assez bien tourné, « logé à l'étroit dans sa belle peau brune » Si je la cite, c'est parce que ces lignes, empruntées à *son livre, elle les dit avant de* les coucher par écrit sur des rames de papier bleu, sans une rature, sans un rajout, sans *un* becquet, d'une plume ronde et sûre.

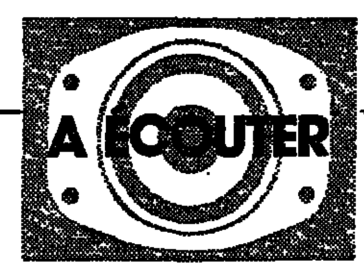
Ça fait franchement *bizarre,* cette voix bien parisienne, quand on se rappelle le fort accent bourguignon de Colette. Ce texte, très contourné, très travaillé — il fait penser à du Chateaubriand, — récité par une *actrice coiffée comme son modèle,* elle lui ressemble étonnamment, et qui arrache, sur ordre du metteur en scène, ses lunettes de presbyte chaque fois que la caméra se rapproche de sa table de travail. Coquetterie peu compatible avec les affres de la création littéraire.

Au lieu d'un document sur un écrivain, on croirait voir une publicité pour une marque de stylo à l'ancienne. Et tout le talent de la comédienne n'arrive pas à *sauver cette évocation, pourtant* signée Jacques Démy, de l'artifice et de l'ennui. — C. S.

Jour d'horreur et de bonheur

OPERA : SEMIRAMIS
Dimanche 2 novembre
A 2, 15 h 15

La « première », qui avait eu lieu sous la pluie, avait failli être un désastre, ce fut un événement. Enregistré au Théâtre de l'archevêché d'Aix-en-Provence, en juillet 1980, cet opéra de *Rossini sera retransmis sur* France-Musique en même temps que sur Antenne 2. *Sémiramis* (sur un livret tiré de Voltaire) est une œuvre rarement jouée, difficile. La mise en scène (de Pier Luigi Pizzi), le décor, les costumes, les gestes, tout ici fut parfait. Montserrat Caballe (Sémiramis), Marilyn Horne (rôle travesti d'Arsace), Samuel Ramey (Assur) *avaient réussi à transfigurer* les mélodies accablées de broderies. « *Voix parfaites* », écrivait Jacques Lonchampt, « *l'une plus claire avec cette frange d'ombre profonde, l'autre plus grave, aux irisations qui découvraient des arabesques fabuleuses avec une sûreté et un naturel si absolus, un tel bonheur de la nuance effaçant l'artifice sous la grâce* », Caballe et Horne « *ne cherchaient pas à rivaliser ; elles s'épanouissaient l'une au contact de l'autre, elles étaient à l'image de cette attirance secrète, qui pousse les deux héroïnes (ou héros) l'une vers l'autre, et rendaient même vraisemblable l'incroyable duo,* Jour d'horreur et de bonheur, *où la mère meurtrière et le fils qu'elle a voulu épouser tombent dans les bras l'un de l'autre* ».



● **LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE, France-Culture, du 27 au 31 octobre à 8 h 30 : « Le Miracle de Théophile, imagerie du treizième siècle ».**

Cette série d'émissions préparées par Régis Labourdette constituera à la fois une analyse de la légende de Théophile et une ouverture sur la littérature et l'histoire du Moyen Age. Jean Dufournet, Pascal Texier, Charles Mela évoqueront successivement la figure de Rutebeuf, la signification historique et juridique du pacte avec le diable, les vertus mêmes du « miracle » et ses *représentations* plastiques. Textes lus par Michel Derville.

● **LES LUNDIS DE L'HISTOIRE, France-Culture, lundi 27 octobre, 9 h 5**

« Les origines de la Bretagne. L'émigration bretonne. » Directeur d'études à la quatrième section de l'E.P.H.E., Léon Fleuriot expose les thèses nouvelles contenues dans son livre récemment paru aux éditions Payot. Il est entouré de Pierre Riché, André Chédeville, Michel Rouche. Producteur de l'émission : Jacques Le Goff.

● **L'AUTRE SCENE OU LES VIVANTS ET LES DIEUX, France-Culture, lundi 27 octobre, 21 h : « Maryse Choisy ou la fleur et le frelon. »**

Maryse Choisy est morte en 1979. Avec elle disparaissait une grande figure de l'aventure spirituelle contemporaine : elle avait notamment créé, en 1965, l'Alliance mondiale des religions et l'Institut supérieur d'hiérologie. Elle est aussi l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages de poésie, de romans, d'essais sur les mythes fondateurs de l'Occident, de Mémoires autobiographiques. Emmanuel Driart restitue *un portrait,* avec le témoignage de Maxime Clouzet et les voix d'Alain Cuny, Virginie Billetdoux, Michel Derville. Réalisation : Christiane Mallarmé. Assistante : Nicole Valbon.

● **NUITS MAGNETIQUES, France-Culture, du 27 au 31 octobre, 22 h 30 : « Entretiens avec Marguerite Duras ».**

Marguerite Duras est interviewée par Jean-Pierre Ceton, écrivain lui-même, auteur de « Rauque la ville ».

● **LA MATINEE DES AUTRES, France-Culture, mardi 28 octobre, 9 h 5 : « La tradition arabe dans le monde occidental. »**

Jacqueline Kelen a donné la parole aux écrivains et artistes arabes d'Irak, d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, qui rendent compte des tentatives faites en France pour faire connaître et partager les cultures arabes par les concitoyens français des travailleurs immigrés. Avec Fawzi Al Aiedy, Ali ben Azzouz, Ahmed Ben Diab, Guy Jacquet, Alderkebir Khatib, Hassan Massoudy, Abdelwahab Medded, Nedjma. Réalisation : Christiane Mallarmé.

● **SIGNALONS ENCORE : le jeudi 30 octobre, à 20 heures,** la mise en ondes en avant-première, à France-Culture, de : « A la renverse », de Michel Vinaver, qui sera créée ultérieurement au Théâtre de Chaillot. Réalisation : Georges Peyrou. Musique : Patrice Mestral. **Le vendredi 31 octobre, à 20 heures,** une réflexion sur « la décadence : angoisse collective et responsabilité individuelle », envisagée du point de vue de la biologie. Réalisation : Michel Bydlowski, assisté de Maurice Audran. **Le samedi 1er novembre, à 14 h 5,** un « Samedi de France-Culture » consacré à « la porte », par Jean-Luc Pixier, assisté pour la réalisation *de Jacques Taroni, avec la participation,* en particulier, de Jean Starobinski.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (*informations toutes les heures*); *4 h. 30* : Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas et A. Pavy ; 7 h. 15, Chronique politique ; 7 h. 25, Bloc-notes économique ; 7 h. 40, L'humeur du jour ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 30, Revue de presse, de D. Saint-Hamond ; 8 h.45, E. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., Flagrant délire ; 12 h., Variétés, par G. Klein ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

13 h. 30, La Louisiane, par M. Denuzière ; 14 h. 5, Les surdoués, de B. Mabille ; 15 h., A cœur et à Kriss; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Hugues Gall (lundi), Edmond Kaiser (mardi), Jacques Weber (mercredi), Sylvie Caster (jeudi), Jean-François Bizot (vendredi); 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 20, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed bach, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a d'la chanson dans l'air ; 23 h. 5, J. Arthur et X. Fauche ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h. J.-C. Laval ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P Bonte ; 8 h. 30, La revue de presse et Expliquez-vous de I. Leval ; 8 h. 45, A vos souhaits, de S. Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, d'A. Arnaud.

13 h. 30, Histoires vraies de *P. Bellemare ; 14 h., Histoire* d'une vie, de M. Menant; 14 h. 30, Radio magazine ; 16 h. 30, Il était une fois les stars ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Journal, de J.C. Dassier.

19 h. 30, Boom Hollywood, de F. Diwo ; 20 h. 30, Rock a Mymy, de M. Abraham ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 22 h.40, Top à Wall Street ; 22 h. 50, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h., Barbier de nuit ; 1 h., Tôt ou tard, de M. Menant.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 7 h. 15 (toutes les demi-heures), L. Zitrone ; 8 h. 10, A. Prossard ; 8 h. 35, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade de M. Drucker; 13 h., Journal.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, de P. Sabatier ; 14 h. 30, M. Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P Bouvard.

8 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30, Relax Max, 22 h. Journal et « leader » ; *0 h., Les nocturnes* ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Jose Sacre ; 6 h. 45, Télégramme au pays ; 7 h., Carole Chabrier ; 9 h. 15, J.-P. Foucault et Léon ; 11 h., Le million ; 12 h., Quitte ou double ; 13 h. 20, Corinne Delahaye (et à 16 h.) ; 14 h., F. Gérard ; 15 h. 45, Toute la vérité, avec B. Allemane ; 16 h. 30, Jacques Pessis ; 17 h., Cherchez le disque ; 18 h., Patrick Roy (et à 19 h. 15); 19 h. 30, Musique : Marc Toesca et Christian Borde.

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE-INTER (*informations toutes les heures*) ; 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., A. Perez; 9 h., Journal ; 9 h. 15, A vos souhaits; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 13 h. 30, Histoires vraies ; 14 h., C. Morin ; 17 h., Hit-parade ; 19 h., Journal ; 19 h. 30, Foot-ball ; 20 h., Hit-parade des clubs ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 1 h., Y Hegann.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 10, Stop ou encore, avec E. Pages ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L. Country Lang, 18 h. 30 W.R.T.L. tubes, avec J.-B. Hebey ; 20 h., W.R.T.L. « Hit des clubs », avec B. Schu ; 2? h 15, W.R.T.L. Live, de D Farran

● R.M.-C. : 5 h. Max La Fontaine ; 9 h. 15, Les plus belles chansons du monde ; 11 h., Les millionnaires ; 13 h., Quitte ou double ; 13 h., Magazine du disque 15 h., Hit-Parade, avec Jean Meledo ; 19 h. 30, Hôtel de Paris ; 20 h 30, Disco-Club.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., Louis Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h. 20, La vie du sport ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-Parade, d'A. Francis ; 23 h., Futura, de Y. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse, de J. Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 7 h. 45, Sports ; 8 h. 30, Journal ; 8 h. 35, C'est dimanche, avec C Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe-Midi dimanche ; 13 h., Bon appétit la France, de P. Bonte ; 13 h. 30, les années 50 de R. Willar, 14 h., Y Hegann; 15 h 30, Hit-Parade ; 18 h. 30, Europe-Soir ; 19 h., Le club de la presse ; 20 h., Journal auto-moto; 20 h 15, Rock a Mymy ; 22 h. 30, Europe panorama ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h 20, Stop ou encore ; 13 h 15, W.R.T.L., Nouveautés de J.-B Hébey ; 15 h. 35, W.R.T.L., Rock ; 18 h 30, Studio 22 ; avec A. Torrent ; 21 h., Grand Orchestre de P Petit ; 22 h 15, Jazz, avec P Adler ; 0 h., W.R.T.L.

● R.M.-C : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h 20, Les meilleurs des meilleurs ; 13 h., Chansons - spectacles ; 16 h., Passe-Présent ; 19 h., Jazz ; 21 h., Musique classique, avec L. Rose ; 23 h. Musique de nuit.

Lundi 27 octobre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La circulation des grains (l'héritage de Rome) ; à 8 h. 32, Le miracle de Théophile, Imagerie du treizième siècle : Rutebeuf.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Les origines de la Bretagne.
10 h. 45, *Le texte et la marge : « le Rire de Caïn »,* avec J.-A. Lacour.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Nous, tous, chacun : Solange, institutrice du Berry.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : L'art des bruits.
14 h., Sons : Service de spiritualité.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Le jardin d'acclimatation », d'Y. Navarre.
14 h. 47, Contact.
15 h., Le fond de la question : Les champignons.
16 h., Feu vert.
16 h. 50, Départementale : Les vendanges à *Cognac.*
17 h. 32, Visa pour la mort : Hommage musical à l'exposition du Musée de l'homme.
18 h. 30, « Le Comte de Monte-Cristo », d'après A Dumas.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Présence des arts : L'architecture à la Biennale de Venise, avec L. Godart.
20 h., La lignée des Mercant : Le libéral et la contestataire, d'après R. Leenhardt.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Maryse Choisy.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Entretiens avec M. Duras ; à 23 h., La monstruosité.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien Musique (Bach, Lully) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Jolivet) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Claude Debussy.
12 h., Musique de table : Musique légère (Ravel) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre. La ballade dans les pays nordiques (l'Ecosse) ; 14 h. 30, Concertos : A l'aube du vingtième siècle (Scriabine , Szymanowsky) ; 15 h. 30, Inventaire pour demain (Lefebvre, Bayle) ; 16 h., Cercles musicaux (Eberl, Danzi, Kraus).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Chasseurs de son : Messe et chants au monastère de Keur-Moussa au Sénégal (Enreg. M. Kremer, Paris).
20 h. 30, Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « Musique programmée » (Aveni) ; « Concerto pour piano et orchestre nº 2 en la majeur » (Liszt) ; « Symphonie nº 1 en ré majeur » dite « Titan » (Mahler), par l'Orchestre symphonique de Jérusalem, dir. : Gari Bertini, avec Y. Bronfman, piano.
23 h., Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui, Georges Barboteu, cor anglais (Corrette, Schumann, Messiaen) ; 0 h. 5, Domaines de la musique électro-acoustique (Ferrari).

Mardi 28 octobre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La circulation des grains (les blés de la Baltique) ; à 8 h. 32, Le miracle de Théophile, Imagerie du treizième siècle : Le diable et son vassal.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h. 50, La matinée des autres : Les jeunes Ivoiriens entre deux mondes.
10 h. 45, Etranger, mon ami.
11 h. 2, Visa pour la mort : Hommage musical à l'exposition du Musée de l'homme (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Nous, tous, chacun.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, *Libre* parcours *variétés.*
14 h., Sons : Services de spiritualité.
14 h. 5, Un livre, des voix : « La vie comme je te pousse », d'A. Leblanc.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 20, Actualité : Le plafond du Corrège à Parme.
16 h. 50, Départementale : en direct de Saintes.
18 h. 30, « Le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas.
19 h. 30, Sciences : Les hommes sur la planète
20 h., Dialogues : « Etre écrivain en Grèce aujourd'hui », avec J. Lacarrière et V. Vassilicos.
21 h. 15, Musique de notre temps : Avec M. Landowsky
22 h. 30, Nuits magnétiques : Entretiens avec M. Duras ; à 23 h., La monstruosité.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien Musique (Telemann, Purcell) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Telemann) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations
9 h. 2, Le matin des musiciens : Claude Debussy.
12 h., Musique de table : Musique légère (Haydn, Koseluh) ; 12 h. 35 Jazz classique ; 13 h Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre. La ballade dans les pays nordiques (Irlande, Pays de Galles) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Répertoire choral : « Messe slave Glagolithique » de Janacek, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir K. Ancerl, les chœurs et les solistes ; 16 h., Musique de chambre (Rossini, Donizetti, Gounod) ; 17 h., Symphonique (Chostakovitch).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, portrait petites touches (Debussy) ; 20 h., Première loge : Ravel, Pergolese, Granados
20 h. 30, Concert (en directe de la salle Pleyel à Paris) : « Ludi Leopoldini » (G von Einem) ; « Symphonie nº 36 en ut majeur K 425 » (Mozart) ; « Symphonie nº 4 en mi mineur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir W. Sawallisch
23 h., Ouvert la nuit : Revue de la presse et de l'édition musicale internationale, « La Neue Zeitschrift für die Musik » en 1980 (Stravinski, Henze, Bernstein, Urbanner, Verdi, Dauner, Wagner).

Mercredi 29 octobre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La circulation des grains (l'intervention royale); à 8 h. 32, Le miracle de Théophile, Imagerie du treizième siècle : Un marché de dupes
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre ouverture sur la vie : « Tonnerre entends mon cri », de M D Taylor ; « Un jour, un enfant noir », de W H. Amstrong.
11 h. 2, Visa pour la mort : Hommage musical à l'exposition du musée de l'Homme (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Nous tous chacun : Jean-Paul et la musique ancienne.
12 h. 45, Panorama : La Belgique.
13 h. 30, Soliste : M. Bourgeot, piano (de Falla).
14 h., Sons : Services de spiritualité.
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Fils empaillé », de V. Khoury Ghata.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Laideur et disgrâce du corps enfantin.
15 h. 2, Points d'interrogation : les grandes civilisations (le phénomène européen).
16 h. 20, Actualité.
16 h. 50, Départementale : A Saintes.
18 h. 30, « Le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas
19 h. 30, La science en marche : La transmission du savoir scientifique à l'école.
20 h., La musique et les hommes : Le rêve surhumain de Schubert, musique et astrologie
22 h. 30, Nuits magnétiques : Entretiens avec M. Duras ; à 23 h., la monstruosité.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien Musique (Campra, Bruckner, Mozart) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Haydn) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Claude Debussy.
12 h., Musique de table : Musique légère (Ippolitov-Ivanov, Alkan) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la *parole*
14 h., Microcosmos : Nouveaux répertoires ; 14 h. 30, (et 16 h. 40), Kaléidoscope); 15 h., Jeu des énigmes ; 15 h. 10, Le compagnon de l'après-midi ; 15 h. 30, Mosaïque ; 16 h., Galerie de portraits ; 17 h. 10, Haute infidélité ; 17 h. 30, Le royaume de la musique : œuvres des quinzième, seizième et dix-septième siècles pour flûte à bec, clavecin et viole de gambe.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (de Grigny, Bach).
20 h. 30, Concert (Deuxième Festival de Courchevel) : récital *Victor* Eresko, piano, « Ballades en sol mineur, fa majeur et en la bémol majeur » *(Chopin)* ; « *Etudes* » en fa dièse majeur, en ut dièse mineur et poème en fa dièse majeur (Scriabine) ; « Préludes » en sol dièse mineur, en sol mineur ; « Romance les Marguerites » ; « Polichinelle opus 3 nº 4 » ; « Etudes tableaux » nº 11 et nº 8 (Rachmaninov) ; « Mazurka en la mineur » (Chopin) ; « Impromptu en la bémol majeur » (Schubert) ; « Etude-tableau opus 39 » (Rachmaninov)
22 h.30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les mémoires de la musique : le 25 octobre 1904, la villa Médicis ouvre ses portes à la musique (Tomasi, Tisné, Hubeau, Bruneau, Hérold, Caplet, Busser, Aubin, Ducasse, Gallois-Montbrun, Rabaud, Thomas, Ibert).

Jeudi 30 octobre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La circulation des grains (révolution, spéculation) ; à 8 h. 32, Le miracle de Théophile, Imagerie du treizième siècle : A Notre-Dame de Paris.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : Traité des fondations d'utilité publique.
11 h. 2, Visa pour la mort : Hommage musical à l'exposition du musée de l'Homme (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Nous tous chacun.
12 h. 45, Panorama : L'opération « Orgues de France, Aquitaine 1980 ».
13 h. 30, Renaissance des orgues de France.
14 h., Sons.
14 h. 5, Un livre des voix : « Une comédie française », d'E. Orsenna.
14 h. 47, Souvenirs d'égotisme : P. Emmanuel.
15 h. 50, Contact.
16 h., Le magasin des nouveautés.
16 h. 50, Départementale : En direct de Saintes.
18 h. 30, « Le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La pathologie des migrants.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « A la renverse de M. Vinaver ».
22 h. 30, Nuits magnétiques : Entretiens avec M. Duras ; à 23 h., la monstruosité.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien Musique (Charpentier, Vivaldi, Haendel) ; 7 h. 05, L'intégrale de la semaine (Jolivet) ; 7 h. 40, Actualité de la semaine ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Claude Debussy
12 h., Musique de table : Musique légère (Berlioz, Chopin, Liszt) ; 12 h. 35, Jazz-classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : Inventaire pour demain (J.-Cl Eloy), bande électronique ; 16 h., L'art de Hermann Scherchen (Liszt, Beethoven) ; 17 h. 30, Un disque pour la semaine : « Concerto pour piano et orchestre » (Massenet), par l'Orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. S Cambreling, avec A. Ciccolini.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert en direct de l'auditorium 106 : œuvres de M. Ohana, Boucourechliev, Guinjoan, Ligeti, Debussy, avec S Decrept et D. Abramovicz, pianos, V. Geminiani et G. Citriani, percussions ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert : Anthologie des concerts donnés aux chorales de Vaison-la-Romaine en août 1980, œuvres de Landowsky, R. Calmel, J. Chailley
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le Lied Schubertien ; 23 h. : les musiciens composent et proposent : Hugues Dufourt (Sibelius, Varèse, Dufourt).

Vendredi 31 octobre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La circulation des grains (le mythe des blés russes) ; à 8 h. 32, Le miracle de Théophile, Imagerie du treizième siècle : Image et texte d'un miracle.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « L'Abbé Dom Juan », avec J Perry
11 h. 2, Visa pour la mort : Hommage musical à l'exposition du musée de l'Homme.
12 h. 5, Nous tous chacun.
12 h. 45, Panorama
13 h. 30, Musique de chambre : Von Praag, Dello Joio, Arma.
14 h., Sons : Services de spiritualité.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Une femme fragile », de F. Nespo.
14 h. 47, Un homme, une ville : Apollinaire, à Paris et à Nice.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, « *Le Comte de Monte-Cristo* », d'après A. Dumas.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'état d'ordre intermédiaire.
20 h., La décadence ; Angoisse collective et responsabilité individuelle.
21 h. 30, Black and blue : Contrebasses.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Entretiens avec M. Duras ; à 23 h., La monstruosité.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien Musique (Mozart, Hummel) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Haendel) ; 7 h. 40, L'actualité du disque ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Claude Debussy.
12 h., Musique de table : Musique légère (Khatchaturian) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Actualité lyrique : reportage sur la réouverture de l'Opéra du Rhin (première des « Noces de Figaro » de Mozart).
14 h. Musiques : Les chants de la terre (Scandinavie) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Ma discothèque inconnue (Serebrier, Dallapiccola, Rossa) ; 16 h., Orient russe IV, Orient classique (Honegger, Stravinski, Satie) ; 17 h., Norsk Musikk IV, « Aujourd'hui » (Fongaard, Bibalo, Hovland, Berge Norheim).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Actualité lyrique (Mozart).
20 h. 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Nocturne symphonique » (Busoni) ; « Variations pour orchestre » (Schoenberg) ; « Concerto pour piano et orchestre » (M. Reger), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. M. Gielen, avec A. Kontarsky, piano.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : Alain Motard, piano, interprète Poulenc ; 23 h. 5, Vieilles cires : cycle F. von Weingartner (Beethoven) ; 0 h. 5, Jazz Forum.

Samedi 1er novembre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
9 h. 7, Orthodoxie et christianisme oriental.
9 h. 30, Protestantisme.
10 h., Messe, à la Maison de Radio-France.
11 h. 2, La musique prend la parole : 1980-1981, Debussy et les régions de la musique française.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons.
14 h. 5, Territoire : La porte, par J.-L. Pivin.
16 h. 20, Livre d'or : Cycle d'orgue au festival d'Avignon 1980 (C.U. Herrmann).
17 h. 30, Fellini... les rêves... les femmes... et *le cinéma.*
19 h. 30, Radio-Canada présente : L'atelier des inédits « l'Estuaire d'Isal ».
20 h., Cerisiers roses, de J.-C. Sordelli.
21 h. 23, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Où vont mourir les oiseaux », de J. Chessex, lu par J. Topart.
21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Terre natale (Grèce).
6 h. 30, Musiques pittoresques et légères (Dieval, Kämpfert, Warren, Thielemans, *Gottschalk* et Kay, *Frim-Wood*).
7 h. 40, Cocorico'opérette : « la Fille de Mme Angot » (Lecocq) et « Ba-ta-clan » (Offenbach).
9 h. 2, Le matin des musiciens : Debussy.
10 h. 30, Samedi, magazine de J.-M. Damaian ; styles et modes actuels dans la direction d'orchestre ; 12 h., Le Billet ; 12 h. 15, Pour le jazz ; 12 h. 30, L'invité du jour ; 14 h. 45, Musique ancienne ; 15 h. 15, Acoustique musicale.
16 h., Loup y es-tu ? (Stravinsky, Bach).
17 h., Concert de musique de chambre : « Suite en la mineur pour flûte et orchestre à cordes » (Telemann) ; « Canon à trois voix » (Pachelbel) ; « Sérénade nocturne » (Mozart) ; « Danses populaires roumaines » (Bartok), par l'Orchestre de chambre de Toulouse, dir. G. Armand, avec M. Sanvoisin, flûte à bec.
18 h., Comment l'entendez-vous ? Autour de Gabriel Fauré.
20 h. 5, Concert (échanges internationaux) : « Symphonie nº 9 en ré majeur » de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. E. Inbal.
23 h., Ouvert la nuit : Genèse (Chostakovitch, Balakirev, Kurtag, Haendel) ; 0 h. 5, Le dernier concert, par l'Ensemble Ars Nova (Ferrari, Xenakis, Constant, M. Solal).

Dimanche 2 novembre

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental : Etre orthodoxe aujourd'hui.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10 h., Messe : A la chapelle Montligeon (Orne).
11 h., Regards sur la musique : « le Requiem », de Verdi (première partie).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Récital de piano par J.-P. Marty : J.-S. Bach, Beethoven, Chopin, Rachmaninoff.
14 h., Sons.
14 h. 5, La Comédie - *Française* présente : « Mithridate », de Racine.
16 h. 5, *Concert de l'Octuor de Paris* : Weber, Philippot.
17 h. 30, Escales de l'esprit : La comtesse de Ségur.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : G. Perros (quatrième partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : J. Pivin, écoutes.
23 h., Musique de chambre.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Concert - promenade (Brahm, Grieg, J. Strauss, Beaumadier, Hagen, Smetana, Dostal, Rossini, Helmesberger, Heuberger).
7 h. 40, Dimanche matin : Musiques chorales ; *8 h. 30, Les classiques favoris* (Mozart) ; 9 h. 2, Le chant grégorien à travers les âges ; 9 h. 30, « Cantate BWV 115 » de J.-S. Bach ; 10 h. 30, Les classiques favoris (Bach).
11 h., Concert (en direct du grand auditorium) : « Sonate pour violon et piano en sol majeur, op. 78 » (Brahms) ; « Sonate pour violon et piano en fa majeur, le Printemps, op. 24 » (Beethoven), par P. Fontanarosa, violon, et A. Queffelec, piano.
12 h. 5, Le jeu des penchants.
12 h. 45, Tous en scène : Claude Carrière.
13 h. 30, Jeunes solistes.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre.
15 h. 15, Concert (Festival d'Aix-en-Provence 1980, en liaison avec Antenne 2) : « Semiramis », de Rossini, par le Scottish Chamber Orchestra et les chœurs du Festival d'Aix-en-Provence, dir. J. Lopez-Lobos.
19 h., Jazz vivant, avec le quartett de A. Blythe, Sonny Rollins et Elvin Jones.
20 h. 5, Cycle des grands concerts d'archives : Bruno Walter (concert donné le 2 avril 1951) : « Danses hongroises », « Concerto pour violon et orchestre en la mineur », « Symphonie nº 2 en ré majeur » de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir B Walter, avec Corigliano, violon, et L. Rose, violoncelle.
22 h., Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h., Saturnales (Fauré, Duparc, Caplet, Debussy, Boelmann, Franck, Satie)



XAVIER TESTELIN

RIPOSTE

Contre la société duale : la maîtrise de son temps

Il faut briser la schizophrénie sociale en matière d'emploi du temps. Mais organiser la libération du temps, c'est introduire l'esprit de convivialité dans l'entreprise.

JACQUES DELORS et JEAN-BAPTISTE DE FOUCAULD (*)

AVANT d'être une *tactique* ou un *scénario* de société, la *société duale* est un fait. Elle est là, et bien là : d'un côté un secteur productiviste, de moins en moins capable d'assurer le plein emploi mais où les salariés bénéficient en général d'un statut relativement protecteur ; de l'autre un secteur informel, alimenté par la montée du chômage et aussi, parfois, par le désir de vivre autrement, mais où la précarité, la dépendance, la marginalité, sont le prix d'une souplesse, voire d'une expérimentation en général plus subie que voulue.

M. Edmond Maire (1), après d'autres, a raison de dire que la société duale est inacceptable : ce n'est rien d'autre qu'une résignation au chômage parée des plumes du droit à la convivialité et à l'innovation, collusion odieuse en effet. *Mais comment*, avec quels moyens, lutter contre le *développement* insidieux et non contrôlé de la société duale ?

Contrairement aux apparences, la maîtrise par chacun de son propre temps peut, à certaines conditions, constituer une contre-attaque efficace. La révolution du temps choisi que propose l'association Echange et Projets va rigoureusement à l'encontre de la société duale, et entend justement casser le dualisme social dans lequel nous sommes en train de nous enfoncer. *Elle repose sur* le fait que la demande personnalisée de temps est ou va devenir un fait social, auquel il n'y a pas lieu de s'opposer, bien au contraire, car il peut être porteur, à certaines conditions, d'un nouveau dynamisme social. Si la satisfaction de cette demande n'est pas organisée *délibérément*, elle va s'exprimer de façon sauvage et sera manipulée par les intérêts en place qui l'utiliseront de plus en *plus pour accroître* la segmentation du marché du travail et trouver l'équivalent d'un volant du chômage. Plutôt que de chercher à défendre les positions acquises, mais qui ne cessent d'être tournées, mieux vaut aller de l'avant et mettre en place contractuellement, au profit des salariés, de nouvelles formes d'organisation de la gestion du temps compatibles avec les nécessités de l'entreprise.

Fluidité

Pour sortir du dilemme insoluble entre, *d'une part*, le *temps* contraint et protégé (s'accompagnant de la coupure radicale travail-loisir) et, d'autre part, le temps maîtrisé, plus unifié, mais précaire, il est nécessaire de s'engager simultanément dans deux directions : d'abord, permettre à tout salarié travaillant actuellement à « plein temps » de réduire sa quantité de travail et, proportionnellement, son revenu, selon les formules *les plus diverses conciliables* avec l'efficacité de l'organisation du travail : travail trois, quatre ou cinq jours par semaine, horaires aménagés, semaines de vacances supplémentaires, etc. : le souci de répondre au désir de temps rejoint ici la préoccupation de lutte contre le chômage. Parallèlement — condition indispensable — faire bénéficier *chaque* travailleur à temps réduit d'un droit *de priorité* pour travailler à nouveau à temps plein lorsqu'il le désire. Ce droit devrait également bénéficier aux actuels travailleurs à temps partiel, dont la protection, faible actuellement, serait ainsi accrue.

Il faut, en effet, établir une continuité et une fluidité entre les différentes positions des salariés en matière d'horaire de travail et permettre à chacun des aller et retour. Briser la schizophrénie sociale en matière d'emploi du temps, c'est mettre fin à l'opposition entre ces couples antagonistes que sont, d'une part, le système des garanties dont la condition est la rigidité et l'uniformité et, d'autre part, les formes nouvelles de souplesse dont la condition est une précarité accrue. La reconstitution de l'unité sociale, qui implique la reconnaissance de sa diversité, passe, en matière de gestion du temps, par une interpénétration des objectifs : mettre plus de *souplesse, sans remettre en cause* les garanties existantes, là où il n'y a que rigidité (temps plein) et améliorer les garanties et protections là où il n'y a que souplesse unilatérale (temps partiel).

La crainte a pu être exprimée *que les possibilités de créativité* en dehors de l'entreprise, ainsi *laissées à chacun, n'entraînent* une diminution de combativité à l'intérieur de l'entreprise et n'aboutissent ainsi à figer la situation, en matière notamment de conditions de travail. Ce risque existe, certes, mais n'est-il pas plus grand encore si les désirs de convivialité et d'expérimentation ne peuvent s'exprimer que dans la marginalité et dans une contre-société isolée du reste ? Au contraire, si ce sont les mêmes individus qui ont un pied dans les entreprises ou organisations et un pied dans le secteur convivial, une convergence des valeurs et des combats pourra s'instaurer : comment imaginer qu'une personne pratiquant un mode de vie autonome et fraternel pendant un temps *important de sa vie puisse* accepter d'être traitée de façon humiliante ou irresponsable pendant l'autre partie de son temps ? Comment, d'ailleurs, concevoir la mise en œuvre concrète des formules de temps choisi sans discussions approfondies entre les salariés et leurs employeurs, donc sans droit d'expression des salariés ? Organiser la libération du temps, c'est ainsi permettre une expression plus *intense* des valeurs de convivialité et leur donner ainsi la possibilité de jouer un rôle moteur dans l'ensemble de la société, au profit d'un nouveau modèle de développement.

Urgence

Aussi serait-il souhaitable d'introduire le temps choisi dans les négociations sur la durée du travail : pourquoi les employeurs auraient-ils le droit d'accroître, par le biais des heures supplémentaires, les horaires de travail sans que, en contrepartie, *les* salariés qui le souhaitent puissent *de leur côté réduire* leur temps de travail au prix d'un abandon de revenu ? Une telle symétrie serait à tout le moins logique. Et, d'ailleurs, tout le monde aurait avantage à une pratique étendue du temps choisi : la collectivité y gagnerait une diminution du chômage, ce qui justifierait, pour les entreprises pratiquant le temps choisi, une réduction des cotisations *Assedic* ; les employeurs bénéficieraient d'un moindre *absentéisme* et d'une *meilleure* productivité, ce qui justifierait *que des progrès plus rapides* soient effectués dans le domaine de la réduction collective des horaires de travail, au profit notamment des travailleurs les plus défavorisés ; quant aux salariés et aux organisations qui les représentent, ils bénéficieraient d'une plus grande autonomie personnelle et donc d'une plus grande capacité militante *potentielle*.

Ce n'est évidemment pas que *la politique* du temps choisi tienne lieu de politique du temps *ni de politique tout court. Elle* n'est que l'un des trois volets de cette politique globale du temps dont notre société a un urgent besoin. Cette politique repose sur l'aménagement du *temps*, qui vise à desserrer les rigidités coûteuses de l'organisation sociale, sur la réduction du temps collectif de travail, qui doit être orientée vers la lutte contre le chômage et *bénéficier* en priorité aux salariés les plus pauvres à la *fois en revenus et en temps*, et *enfin sur* l'organisation d'un droit individuel au temps, expression d'une liberté nouvelle, voire d'un nouveau droit de l'homme. Elle ne se conçoit pas sans politiques appropriées de réduction des inégalités, ne serait-ce que pour que l'ensemble des *salariés soient* en *mesure* de profiter progressivement, s'ils le veulent, des *formules* de temps choisi. Elle implique que des moyens juridiques et financiers adaptés soient mis en place pour favoriser le développement d'un authentique « troisième secteur » (2) s'interpénétrant, au travers de ses membres, avec celui des entreprises et des services. Elle doit être accompagnée, enfin, d'une politique de *société visant l'amélioration* des conditions de travail, la démocratisation de l'entreprise, l'élaboration de nouvelles formes d'éducation et de culture.

Temps de crise, crise du temps : la question du temps traverse toute la société comme elle traverse nos vies. Une riposte globale s'impose. ■

(*) Respectivement *président* d'Echange et Projets, et coauteur de *la Révolution du temps choisi (Albin Michel).*

(1) *Le Monde* des 21 et 22 août 1980.

(2) Voir les travaux du centre de recherche « travail et société », de l'université de Paris-Dauphine.

TECHNOLOGIE

Du sang dans le béton

L'utilisation de sang animal dans la fabrication des bétons légers peut en révolutionner la technologie. Ce serait en même temps une solution au problème grave de la pollution provoquée par le rejet dans la nature des deux tiers du sang produit chaque année par les abattoirs.

DOMINIQUE BOUCHET

IL avait douze ans. Il était en vacances près d'Ostende, chez son oncle, qui travaillait avec une petite équipe de maçons, à l'étanchement d'une cave. Dans les Flandres, les caves sont seulement semi-enterrées, parce que l'eau est là, tout de suite, à 30 centimètres.

Il se rappelle, un jour où il est descendu apporter deux seaux qui servaient à la préparation du mortier. L'un contenait un mélange d'eau tiède et de savon noir. Dans l'autre, un liquide noirâtre qui sentait très fort, une odeur désagréable. Du sang !

Devenu ingénieur et fabricant de béton, il n'a pas d'autre souvenir que celui de ce seau de sang. Sans doute n'y aurait-il jamais repensé s'il ne s'était agi, justement, de sang, le produit le plus propre à hanter la mémoire et à exciter l'imagination. L'épisode de la cave se passe dans les années 20. Quarante-cinq années plus tard, l'ingénieur Charles Laleman travaille à mettre au point un enduit poreux et absorbant pour le tunnel du métro parisien.

La légèreté de ces matériaux étanches provient de l'air qui y est enfermé, pris dans la masse. Leur fragilité était admise, bien que leur structure réelle fût mal connue. Des observations récentes, faites au microscope électronique à balayage par le CERIHL (1), viennent de remettre en question ces anciennes certitudes. Elles ont, en effet, permis de repérer des microfissures dans les cavités et dans la pâte. Autrement dit, même l'étanchéité à long terme ne peut être garantie. Ennuyeux pour des matériaux dont c'est l'unique qualité. Du coup, s'est dit l'ingénieur Laleman, pourquoi admettre aussi leur fragilité ? Ces microfissures en sont vraisemblablement responsables.

C'est alors qu'il repense à son oncle flamand et à ce seau de sang qu'il avait un jour porté à la cave. Et si cela marchait ? Il décide de tenter l'aventure. Il se fait donc livrer 5 litres de globules rouges et de plasma de sa Belgique natale et commence ses essais. Recherche solitaire, originale, d'« original » commente-t-on même autour de lui. Cette intention prosaïque à l'égard du liquide sanglant provoque Le tabou est fort et a dû dissuader plus d'un chercheur.

Les Chinois...

Depuis le début du siècle, trois brevets ont en tout et pour tout été déposés : un brevet anglais de 1907 qui utilise le sang pour teinter des tuiles en ciment : un brevet américain de 1911 qui protège une formule de mortier dans laquelle entre du sang de bœuf et du charbon de bois : et enfin un autre brevet anglais de 1940 où l'on se sert de sang pour lier du ciment et des particules de latex. La légende ajoute que jadis les Chinois mettaient du sang frais de pigeon dans leurs porcelaines pour en diminuer la fragilité. Ce serait la raison de leur teinte rosâtre caractéristique.

Premier résultat : cela marche. Le sang se révèle être un excellent entraîneur d'air, meilleur que les plastifiants classiquement employés. Le CERIHL, déjà cité, fait des essais de contrôle et le constate. Mais, et c'est là la véritable idée, l'ingénieur Laleman imagine de faire travailler le sang dans des conditions qui permettent à ses protéines d'être actives, c'est-à-dire de concourir à une structuration homogène de la pâte. De cette façon, il entraîne parfaitement l'air, premier objectif atteint, mais, de plus, il répartit régulièrement et évite la formation des habituelles microfissures. Les bétons au sang sont légers sans pour autant être trop fragiles. Pour ce faire, nous précise M. Charles Laleman, il faut mélanger le sang avec un adjuvant spécial dont la formule est évidemment un secret jalousement protégé. Ces bétons légers reviendraient de 15 à 20 % moins cher que des bétons classiques d'usage équivalents. Des essais de laboratoire ont confirmé leurs inattendues qualités mécaniques. Et ce mélange est efficace quel que soit l'agrégat utilisé. Avec les billes de polystyrène des enduits isolants, source d'épineux problèmes d'adhérence — on a même imaginé de les préenrober de coûteuses résines. — comme avec les cailloux des bétons plus lourds.

Désastre

Les résultats sont prometteurs, mais le sang fait peur. Il charrie tant de significations symboliques, tant d'interdits s'y attachent que son utilisation frôle la transgression. Face à cette crainte, des arguments économiques en « béton armé » : ces bétons légers coûtent moins cher ; leur fabrication et leur mise en œuvre consomment moins d'énergie ; ce sont d'excellents isolants : alors que sur le plan mécanique ils valent des bétons beaucoup plus lourds qu'eux. Ces arguments devraient l'emporter sans trop de mal sur une phobie qui apparaîtra d'autant plus facilement archaïque que dans les sociétés occidentales les modèles culturels sont devenus plus mobiles.

Malgré tout, en France, les chantiers où une narine sensible pourrait reconnaître la petite odeur caractéristique ne courent pas encore les rues. Mais on n'en est plus à l'époque où l'inventeur importait de Belgique ses cinq malheureux litres de sang. Récemment, ce sont deux tonnes qui ont été mélangées au béton servant à construire le terminal méthanier de Montoire. A Fos-sur-Mer, des essais sont en cours. On observe ce qui se passe pour le mur du bac de rétention d'un réservoir de 80 000 mètres cubes. La quatrième tuilerie française, dirigée par M. Maury-Laribière, vice-président du C.N.P.F., victime cet été d'un enlèvement, fait des essais de fabrication.

Le marché est immense et particulièrement sensible, depuis la crise de l'énergie, à toute technique qui améliore l'isolation à moindre coût.

Il n'est pas impossible que ce béton au sang soit une solution pour répondre aux nouvelles normes décidées au cours du conseil des ministres du 7 mai dernier, consacré aux économies d'énergie. M. Laleman le pense. Il affirme même, mais le contraire nous eût surpris, que c'est le seul moyen actuel d'obtenir de façon économique la surisolation de 20 % en cas de chauffage électrique et de 25 % en cas de chauffage au fuel, exigée par le nouveau label « Logement à haute isolation. »

« Je pourrais utiliser tout le sang disponible » ajoute-t-il. Par de rapides calculs, ingénieur oblige, il démontre qu'il suffirait que sa technique conquière 5 % du marché. Ce qui, convenons-en, est un objectif modeste pour une révolution technologique.

Tout le sang disponible, cela représente quelque 160 000 tonnes (chiffres de 1976), produites en totalité au sein des abattoirs. La promesse est séduisante quand on sait que pour 70 % cette quantité n'est actuellement pas récupérée. Son rejet sans précautions provoque, selon un rapport de mars 1978 commandé par le ministère de l'environnement, une pollution journalière équivalente de celle d'une ville de 1,7 million d'habitants.

Ces chiffres sont un désastre sur tous les plans. Désastre écologique, désastre économique et désastre nutritif. Ce dernier n'est pas le moins absurde. Le sang, transformé en poudre ou en farine pour l'alimentation animale, est presque deux fois plus riche en protéines que les tourteaux de soja importés à prix d'or des Etats-Unis. Et il l'est dix fois plus que les céréales. Cette valeur nutritive est d'autant plus précieuse que les protéines vont manquer dans vingt ans si leur production et leur consommation ne sont pas réorientées d'ici là. Encore cela ne concerne-t-il pas les pays sous-développés, pour lesquels elles manquent déjà.

Fumant

A peine la moitié des 30 % de sang non rejeté est utilisée dans l'industrie alimentaire du bétail. Proportion dérisoire au regard de la quantité gaspillée, elle fait pourtant de cette industrie la principale consommatrice de sang.

L'industrie alimentaire humaine transforme les deux tiers de l'autre moitié qui ne va pas directement au ruisseau. Elle en fait surtout du boudin, mais les habitudes alimentaires des Français ont l'air de s'être modifiées. Nous aimons moins le boudin et nous ne paraissons pas disposés à consommer ce sang sous une autre forme. Il ne faudrait sans doute pas nous parler aujourd'hui de cette thérapie du siècle dernier qui donnait à voir des jeunes gens pâles attendant près des échaudoirs de La Villette le verre de sang fumant recueilli au premier jet par le premier garçon.

Ce sang que nous n'aimons plus, nous le donnons plus volontiers à nos animaux de compagnie. Ils sont de plus en plus nombreux, et l'industrie de leur alimentation est en expansion rapide. Mais nous restons un obstacle à ce qu'elle développe sa consommation de sang. Nous n'aimons pas, en effet, la teinte foncée, brunâtre ou grisâtre des pâtées riches en sang animal. Nous ne les mangeons pas, mais nous ouvrons les boîtes ! Ce type d'inconvénient ne concerne pas le béton, qui nous a depuis longtemps habitués au gris.

Le sang animal a encore quelques autres utilisations étonnantes. Elles n'en consomment que des quantités marginales et tombent peu à peu en désuétude, souvent plus par répugnance culturelle que par souci d'efficacité économique ou que du fait de l'invention de produits de substitution mieux adaptés.

Boiriez-vous votre verre de vin avec autant de plaisir, vous laisseriez-vous aller à la jouissance de le laisser chauffer votre palais avant de l'avaler à petits traits si vous saviez que du sang animal a servi à son « collage » ? Non ? Sachez cependant que vingt-cinq laboratoires œnologiques utilisent le sang à cet usage : 70 tonnes par an, sous forme de poudre et de cruor. Le « collage » étant un filtrage biologique, le sang, ou un produit de remplacement comme le blanc d'œuf, servant à « coller » les substances indésirables et à les entraîner au fond de la cuve, il n'y a évidemment plus trace de ce sang dans la bouteille qui atterrit sur votre table. N'empêche que l'idée ne plaît pas.

Engrais

Les Anglo-Saxons sont particulièrement sévères sur la question. Et ils ont pris des mesures en conséquence. C'est ainsi que le sang a pratiquement disparu de la composition des colles à bois. Sauf en Finlande, où l'on utilise toujours la colle à l'ancienne constituée de sang et de caséine. Et où on continue d'en mettre dans les urées formol et les colles phénoliques. Ses qualités sont reconnues. Il augmente la tenue des collages à moyenne température, leur souplesse et leur adhérence de départ, mais il est très sensible aux micro-organismes et sa présence favorise les moisissures. C'est ce problème bactériologique qui a provoqué les interdits anglais et américains. Les Anglais font des analyses biologiques de tous les produits exportés et les refusent s'ils décèlent du sang. Les Américains se contentent d'une déclaration sur l'honneur certifiant que les collages ne contiennent pas de sang. Coups fatals pour le sang dans l'industrie du bois. Elle n'en consommait que 220 tonnes par an, chiffre en constante baisse depuis une dizaine d'années.

L'industrie pharmaceutique et des cosmétiques a, dans ses catalogues, trente-huit spécialités à base de sang animal. Mais elle n'est pas, elle non plus, une très grosse consommatrice. Elle se contente de 700 tonnes par an.

Il y a encore l'industrie des engrais. Là aussi, consommation marginale. Les engrais au sang sont chers et n'intéressent que les cultures spécialisées et exigeantes, telles les cultures maraîchères et florales.

On peut enfin citer, pour la curiosité, la présence de sang dans la mousse de certains extincteurs. Mais on ne trouvera pas, dans ces filières, le moyen de consommer les presque 110 000 tonnes annuelles de sang déversées directement dans la nature. Le rapport commandé par le ministère de l'environnement, il y a maintenant deux ans, envisageait l'hypothèse où le sang actuellement rejeté serait définitivement récupéré, séché et incorporé dans les aliments du bétail. L'économie, estimait ce rapport, serait de 50 millions de francs de devises par an. M. Charles Laleman formule, lui, l'hypothèse qu'il pourrait consommer tout le sang disponible pour fabriquer ses bétons. Imaginons un instant que ces hypothèses deviennent réalité, on risquerait paradoxalement de manquer de sang. Après en avoir tant répandu. ■

(1) Centre d'études et de recherches de l'industrie des liants hydrauliques, 23, rue de Cronstadt, 75015 Paris. Tél. : 531-18-10.

REPÈRES

Le Japon, avide de vieux papiers

Le Japon importe actuellement 5 000 tonnes de vieux papiers par mois — essentiellement des Etats-Unis. Il faut dire que le pays du Soleil levant est le champion du monde du recyclage des vieux papiers. On estime que 43,4 % de ceux-ci sont récupérés et réutilisés ensuite comme matière première pour le papier-journal (à hauteur de 30 %) et pour les papiers à usage domestique (qui, eux, sont fabriqués en presque totalité à partir de papier de recyclage).

La forte concentration de la population sur une partie du territoire japonais favorise évidemment la collecte des vieux papiers. Traditionnellement, les sociétés de récupération donnaient en échange du papier à usage domestique. Certaines d'entre elles commencent à payer « cash » leurs « fournisseurs ». (SOURCE : *INNOVATIONS ET PRODUITS NOUVEAUX, 1, rue Paul-Houette, 92190 Meudon.)*

Construction d'une cité solaire en U.R.S.S.

Une cité scolaire, « centre de recherche expérimentale », va être édifiée sur les contreforts des monts Kopet-Dag, près d'Achkhabad, capitale de la Turkménie soviétique.

On y expérimentera « *des ensembles photo-électriques, des appareils photométriques, des climatiseurs solaires pour habitations et bureaux des régions méridionales, des prototypes d'« Héliobus », véhicules électriques solaires* », rapporte la *Pravda*.

En outre, on construira un village de trois cents habitants avec utilisation maximale de l'énergie solaire gratuite. Les bâtiments seront pourvus de batteries solaires verticales et horizontales et d'accumulateurs-réservoirs de chaleur remplis d'eau ou de paraffine, aménagés dans le mur exposé au soleil. — *(A.F.P.)*

L'uranium algérien

La production d'uranium algérien commencera à partir des années 1984-1985, avec une capacité de 1 000 à 1 200 tonnes de concentré par an. Des essais de concentration de ce minerai, découvert dans le massif du Hoggar (extrême Sud algérien), étaient déjà en cours pour tester les conditions de son exploitation dans un milieu où l'eau est rare. Selon la SONAREM, société algérienne de recherches minières, les réserves en uranium du massif du Hoggar sont estimées à 50 000 tonnes d'unités-métal. (SOURCE : *ENERGIES, 26, rue Cadet, 75009 Paris.)*

La disparition des forêts

Les pertes importantes subies par les ressources forestières de la planète se poursuivront au cours des vingt années à venir, à mesure que s'accroîtra la demande de produits forestiers et de bois de chauffage, note le rapport sur « Le monde de l'an 2000 » préparé à l'intention du président des Etats-Unis par le département d'Etat et le conseil de la qualité de l'environnement. On prévoit que les réserves de bois de taille commercial actuellement plantées déclineront de 50 % par habitant.

Les forêts disparaissent actuellement au rythme de 18 à 20 millions d'hectares par an dans le monde (superficie qui correspond à la moitié de la Californie), la majeure partie des pertes se produisent dans les forêts tropicales humides de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique du Sud. Il ressort des prévisions que, d'ici à l'an 2000, les pays en voie de développement auront perdu quelque 40 % de la couverture forestière qui leur reste.

Le flamboyant marché des terminaux portables

Selon une étude réalisée par International Resource Development, le marché des terminaux portables devrait être multiplié par quinze d'ici dix ans pour atteindre 3 milliards de dollars. La firme spécialisée dans le marketing informatique précise que cette expansion sera due, à la fois, au développement des besoins professionnels et à celui des achats émanant du grand public.

En effet, ces machines remplaceront les actuelles calculatrices de poche sophistiquées dont le marché, après avoir progressé de 40 % par an, ne croît plus qu'à 10 %. Toutefois, Hewlett Packard et Texas Instruments vont trouver en la nouvelle Sharp PC1211 une concurrente sérieuse à leurs productions actuelles. Par ailleurs, l'étude ci-dessus précise que la firme allemande Nixdorf Computer parviendra bientôt à proposer pour 500 dollars un terminal de la taille d'un traducteur de poche étudié pour la transmission électronique du courrier. (SOURCE : *BUSINESS WEEK.)*



MORGAN.

HISTOIRE

Messaline, impératrice, amoureuse et putain

Messaline, la femme de l'empereur Claude, a toujours été considérée comme le symbole de la lubricité. Mais s'il est vrai qu'elle fut fort dévergondée, sa perversité n'était pas telle que l'ont soutenu les mauvaises langues.

PAUL VEYNE (*)

QU'UNE impératrice concoure contre une prostituée pour établir un record d'abattage, cela n'arrive pas communément. Qu'elle se sépare de l'empereur son époux sans que l'ex-mari soit seulement informé du divorce, la chose est encore plus étrange. Mais qu'elle soit, avec cela fleur bleue comme un liseron, et finisse, à vingt-trois ans, par payer de son sang sa candeur d'amoureuse, la chose en devient surréaliste. Cette impératrice, qui s'appelait Messaline, a pourtant mauvaise réputation : son nom est demeuré le symbole de toute lubricité femelle. Pareilles choses ne pouvaient arriver qu'à Rome, car, en ce pays-là, les honnêtes femmes se faisaient payer leurs faveurs, et le mariage était très difficile à distinguer de l'union libre.

Tout avait commencé huit ans plus tôt, pendant que Caligula était empereur. Messaline, à peine nubile, avait été poussée par un quinquagénaire, Claude, qui appartenait, comme elle, à la famille régnante. Ce Claude était un compliqué. Caligula, lui, était authentiquement fou, fou à ne pas délier : Claude était seulement bizarre ; il avait des tics, il laissait échapper des étrangetés de langage et on l'avait toujours tenu à l'écart de la vie publique.

Il s'intéressait aux femmes, en effet (son biographe Suétone note avec surprise qu'il ne toucha jamais aux garçons), et, avant d'épouser Messaline, il s'était marié et avait divorcé deux fois. Cicéron ou César en avaient fait autant et cette polygamie successive n'avait rien que d'usuel ; mais ce qui surprenait et amusait était que Claude avait moins besoin de femmes que d'une épouse; il lui fallait le mariage, et qu'il sente à ses côtés un monument de féminité légitime. Dès qu'il avait sa reine, son imagination était satisfaite, et le lien conjugal pouvait se détendre jusqu'à devenir platonique, pourvu que l'institution demeure. Messaline aura le tort de n'avoir pas compris qu'il pouvait tolérer toutes les infidélités, mais pas le divorce. Le malheur est qu'elle même rêvait de couronner l'amour fou par le mariage.

Favoris

De Messaline et de ses quinze ans, on ne savait encore rien, sauf la beauté de la nouvelle épouse ; nous possédons encore son portrait, sur un camée qui est exposé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Entre les deux époux, les relations évoluèrent très vite : deux enfants, un garçon et une fille, puis chambre à part et vies séparées. Les mœurs étaient aussi libres dans l'aristocratie romaine qu'au dix-huitième siècle. Les deux époux avaient atteint un point de stabilité quand le sol se déroba sous eux : Caligula était assassiné et, à la surprise générale, un *pronunciamiento* de la garde impériale faisait de Claude le nouvel empereur.

Le couple souverain s'installa dans le palais, qui dominait le forum romain ; Claude vivait dans ses appartements avec son harem de concubines et Messaline menait de son côté la vie élégante en compagnie de ses favoris; seigneurs, gens de théâtre et célébrités diverses. Elle partageait quelquefois le lit de Claude ; on ne tarda pas à dire dans Rome qu'elle partageait aussi celui de tous ses favoris et que son entourage était composé de ses amants d'une ou plusieurs nuits. On citait un haut fonctionnaire, un grand seigneur, un sénateur, un jeune chevalier d'une grande beauté, un chanteur d'opéra ou, comme on disait, de pantomime, et aussi un médecin célèbre.

Tout cela était grave, mais sans l'être trop. La classe politique admettait l'existence d'une marge irréductible de scandale et avait pour doctrine de n'y pas trouver un chat à fouetter. L'opinion populaire était moins outrée de l'immoralité que d'un désordre : les femmes étaient de grands enfants dont l'indiscipline était un désordre public ; les maris trompés n'étaient pas molièresquement ridicules ; on les blâmait plutôt, comme on blâme chez nous les parents trop faibles envers les écarts de leurs rejetons. Il faut croire que Claude ne prenait pas les enfantillages d'une femme au tragique ou que le métier de censeur avait peu d'attraits pour lui ; en tout cas, s'il n'a rien su, c'est qu'il ne voulait rien savoir. Le couple impérial avait donc retrouvé son équilibre.

C'est pendant cette période faste que se place l'épisode de Messaline au bordel. S'il faut en croire un encyclopédiste du temps, elle voulait voir combien de mâles assauts elle pouvait soutenir en un jour et une nuit et elle l'emporta, avec vingt-cinq passes, sur la putain la plus renommée de Rome ; un poète satirique, Juvénal, dont il faut citer les paroles, prétend même qu'à la fin des épreuves elle repartit *« lassée, mais non comblée, et le vagin encore roide »*. Vrai ou faux ? Il est croyable que Messaline ait vécu dans le monde de la noce où l'ait exploré quelque temps, et il est historiquement plausible que la noce romaine ait comporté des scénarios de ce genre. L'époque n'était pas à la femme-objet, qui fait de sa personne un bibelot pour les regards mais à la femme-outil, et un outil ne fait rien du tout : il attend comme une planche.

On a la noce qu'on peut : le bordel était toute une boite à outils, et le lyrisme du scénario résidait dans la gloire de se montrer outil infatigable. Pour retourner perversement la passivité en activité ou plutôt l'utilisée en utilisatrice, elle se sert des hommes quand ils croient user de son corps. Ce scandale de la femme-homme, qui va au bordel pour y prendre, comme un homme, son plaisir et dont le vagin garde une roideur masculine, est la vraie raison de l'indignation de Juvénal contre la matrone-putain. Prendre son plaisir, de la part d'une femme, s'appelait lubricité, et Messaline est censée avoir pris du plaisir à ses vingt-cinq assauts puisqu'elle avait pris cet autre privilège masculin qu'était l'initiative. Le scénario s'inscrit dans le schéma de la femme-outil pour le transgresser en le portant à son comble : l'outil prend l'initiative de l'être, pour de l'argent.

Le beau Silius

Car l'argent confirme que la femme est instrument : elle ne se donne pas pour du plaisir ni, comme chez saint Augustin, en vertu du contrat conjugal. Messaline, en jouant les putains, exagère perversement un autre schéma du temps qui était de payer toutes les femmes, putains ou pas. Car, à cette époque, faire la cour à la plus vertueuse des matrones consistait à lui proposer de l'argent et à augmenter la somme si elle se montrait cruelle ; la belle ne s'en affectait pas : nous offrons bien de l'argent à un enfant s'il accepte de tondre notre pelouse. Réciproquement, toute idylle méritait salaire, même si la femme en avait pris l'initiative, et, le lendemain matin, on lui faisait remettre une forte somme en espèces ; on n'avait pas la délicatesse de payer en nature, par fourrures ou bijoux. On payait, on ne remerciait pas.

Messaline s'adonnait donc à des activités épidermiques ou ludiques, quand la catastrophe arriva : la jeune femme distingua un seigneur, nommé Silius, qui pouvait avoir trente-cinq ans et qu'on tenait pour le plus beau des Romains. Ce fut une liaison durable, peut-être la fidélité, la passion, un délire. Silius divorça pour que Messaline n'ait pas de rivale et, réciproquement, Messaline fit une chose qui stupéfia les contemporains comme elle nous stupéfie, mais pas pour les mêmes raisons : elle divorça de Claude et se remaria avec son Silius, le tout à l'insu du premier des deux intéressés.

Tacite, qui nous a laissé dans ses *Annales* un récit orageux du drame et de son proche dénouement, s'étonne que Messaline ait pu espérer que son remariage resterait secret et qu'il n'y aurait pas d'indiscrets ; nous nous étonnons plutôt que Messaline ait pu divorcer à l'insu de son mari. La raison en est simple. A Rome, le mariage avait des conditions et des effets qui étaient juridiques (les époux ne devaient pas être bigames et leurs enfants seraient légitimes) : en revanche, ce n'était pas, comme chez nous, un acte public, ni même un acte juridique privé. La seule différence entre le mariage et l'union libre était l'intention des époux de tenir leur union pour un mariage et non pour un concubinage. Seulement rien ne marquait formellement ni matériellement cette intention : ni contrat écrit ni rites solennels ; il y avait bien des cérémonies traditionnelles, et Messaline et Silius firent largement les choses à cet égard, mais les futurs époux y invitaient qui il leur plaisait : Messaline et Silius n'y invitèrent que des confidents et complices, sur la discrétion de qui ils croyaient pouvoir compter.

Quant à divorcer, c'était aussi facile que de se marier ; il suffisait de le vouloir et les effets de droit s'ensuivaient. Il suffisait même qu'un seul des époux le veuille. Messaline divorça donc avec facilité. Avec discrétion aussi ; on faisait bien un devoir, pour l'époux qui divorçait, d'en informer son conjoint par lettre ou messager, ce que Messaline omit évidemment de faire, mais les juristes étaient formels : pareille omission, pour être une faute, n'en entraînait pas pour autant la nullité du divorce et du remariage subséquent. Bref, Claude aurait été fondé de se plaindre de n'avoir pas été prévenu, mais son ex-femme n'en demeurait pas moins légalement divorcée, et lui aussi, du même coup. On pouvait ainsi être divorcé sans le savoir.

Les effets d'un tel divorce ne s'en ensuivaient pas moins aussitôt ; après la conclusion sanglante du drame, on retrouva des biens patrimoniaux de l'empereur dans la maison de Silius, chez qui Messaline était secrètement allée vivre après son remariage ; ce qui signifie que Messaline avait emporté du palais impérial des biens représentant la valeur de sa dot, qui lui revenait après divorce. Voilà en quel sens particulier on peut continuer à tenir les Romains pour le peuple de juristes que l'on sait.

Mais pourquoi divorcer, pourquoi épouser ? Tout simplement parce que Messaline voulait son Silius ; elle ne fit rien de plus que ce que faisaient toutes ses contemporaines, qu'elles fussent nobles ou simples plébéiennes : elles divorçaient quand un autre homme leur plaisait.

(Lire la suite page XVI.)

(*) Professeur au Collège de France.

ITALIE

Le marxisme se porte bien

Un débat d'idées particulièrement riche traverse la gauche intellectuelle italienne. S'ouvrant aux courants étrangers et puisant dans l'histoire de la philosophie, le marxisme connaît une floraison d'interprétations qui ont leur répercussion dans les appareils des partis.

HUGUES PORTELLI

La gauche intellectuelle italienne bouge. Certes, tout comme en France, elle n'échappe pas aux contrecoups de la crise du marxisme, comme des rivalités entre communistes et socialistes. *Mais* là s'arrête la comparaison. Forte de sa riche tradition, cette gauche intellectuelle a déjà franchi le cap du découragement ou de la nostalgie pour explorer de nouvelles pistes théoriques.

Bien entendu, après la critique radicale à laquelle le marxisme a été soumis dans la seconde moitié des années 70, bien des choses ont changé : la rencontre de Bologne en 1977, l'autonomie puis le terrorisme rouge ont laissé des traces dans la gauche intellectuelle. De même, la montée du parti radical a entraîné la renaissance d'une culture libertaire.

Mais c'est du côté socialiste que la remise en cause du marxisme a été la plus lourde de conséquences. Le parti socialiste avait été, à la Libération, à l'origine d'une école marxiste dont les maîtres à penser (Morandi, Panzieri) ont eu certainement plus d'influence dans la formation de la nouvelle gauche marxiste des années 60 que le marxisme traditionnel du P.C.I. La disparition de ce courant dans les années 70, son émigration au P.C.I., a permis la renaissance d'un courant réformiste, vaincu à la *Libération*, mais dont le poids durant la Résistance avait été considérable, celui du « socialisme libéral ».

Avec l'accession de Bettino Craxi à la tête du P.S.I., ce courant a enfin trouvé dans la mouvance socialiste un « espace » politique et culturel. Depuis quelques années, la revue du P.S.I., *Mondoperaio*, a permis l'agrégation d'intellectuels souvent influents, voire prestigieux, membres ou non du parti socialiste, et qui ont pu y mener une série de batailles théoriques et idéologiques visant à mettre en contradiction le discours communiste. Le philosophe du droit Norberto Bobbio a ainsi relancé le débat sur le non-dépassement de l'Etat de droit libéral, l'historien Massimo Salvadori, sur la crise du modèle stratégique et organisationnel des partis communistes. Ces offensives, prolongées par des remises en cause de l'ensemble des secteurs de la tradition politique communiste, ont secoué durement le P.C.I. et permis d'attirer au P.S.I. une part non négligeable du monde intellectuel pour la première fois depuis trente ans, mais sur des bases totalement nouvelles.

Cette concurrence socialiste, aiguisée par la crise verticale des « modèles » communistes et de la culture politique liée à la troisième Internationale, a, dans un premier temps, mis en difficulté le P.C.I. Mais ces critiques ont été finalement mises à profit pour y relancer le débat théorique à un niveau remarquable.

Cette relance a été facilitée par l'attitude même du parti communiste. La « laïcisation » du P.C.I., son refus de toute conception « théologique » du projet politique ont été la principale réponse donnée aux critiques socialistes. Mais elles ont aussi permis de faire disparaître la plupart des contraintes qui pesaient sur la réflexion des intellectuels communistes en rendant impossible toute nouvelle querelle entre « orthodoxes » et « révisionnistes ». De surcroît, la reconnaissance autocritique de la crise — théorique mais aussi *culturelle* — qui secoue le marxisme, l'affirmation de la nécessité de remises en cause, de renouvellement sans préjugés de la réflexion, ont abouti à une floraison d'écoles, qui débattent entre elles en permanence. Chacune pouvant compter sur le support institutionnel de maisons d'édition (et non des moindres) ou d'universités, les revues théoriques du parti (*Rinascita*, *Critica marxista*) sont devenues le lieu privilégié de la confrontation.

Face à l'ébranlement du marxisme de la troisième Internationale, les intellectuels communistes se sont lancés à la redécouverte du marxisme de l'entre-deux-guerres, mais aussi des conditions dans lesquelles la « glaciation » stalinienne a non seulement coupé le mouvement communiste de l'analyse *réelle* de la crise de 1930 et des réponses qui lui furent données (en Allemagne et aux Etats-Unis), mais également éloigné le marxisme des grands courants de la culture « bourgeoise ». La réflexion sur l'entre-deux-guerres a eu pour second effet d'obliger le marxisme italien à sortir d'un certain « provincialisme » et de l'inciter à débattre soit d'autres courants marxistes jusqu'alors négligés (notamment l'école de Francfort ou l'austro-marxisme), soit des maîtres à penser de cette période (Weber, Schumpeter, Kelsen, Keynes, Schmitt, etc.).

Retour aux sources

Il n'est pas étonnant que dans ce retour aux années 20 et 30 les marxistes italiens les moins sensibles à la tradition de Croce et Gramsci aient été les plus audacieux : c'est le cas de Mario Tronti, théoricien de l'*ouvriérisme* et responsable des *Quaderni Rossi* dans les années 60, redécouvrant l'autonomie du politique à la lecture du New Deal. Mais c'est aussi celui de Giacomo Marramao à propos du marxisme allemand et autrichien, ou de Massimo Cacciari relisant Nietzsche et Wittgenstein (1).

Dans chaque cas, cette relecture des marxismes hétérodoxes et des grands courants de pensée d'avant 1940 a poursuivi un double objectif : tout d'abord, tenter de mettre le marxisme contemporain « au niveau » des autres écoles, à travers une « marche forcée » théorique reparcourant les années perdues, mais aussi trouver, chez ses interlocuteurs, soit les analyses, soit les pistes qui permettent de faire progresser le marxisme dans les domaines où ses réponses sont devenues inadéquates, voire demeurent insuffisantes.

Pourquoi dès lors, dans cette vaste quête théorique, s'arrêter à l'entre-deux-guerres, voire aux années 1900 ? Puisque, par exemple, le marxisme ne dispose pas de véritable théorie de l'Etat, autant remonter aux sources : Mario Tronti, relisant Karl Schmitt et remontant jusqu'à Hobbes, a, encore une fois, donné l'exemple.

Le problème évident que pose cette démarche, et que les marxistes traditionnels n'ont pas manqué de souligner, est celui du statut de ces apports nouveaux : ne court-on pas le risque de voir, sous prétexte d'approfondissement théorique ou de mise à jour, des pans entiers du marxisme classique remis en cause ? Comment intégrer Hobbes, Nietzsche ou Weber dans une démarche marxiste ? Le débat soulevé par les ultimes ouvrages de Tronti et son postulat de l'autonomie du politique en sont la preuve : l'autonomie du politique ne signifierait-elle pas, à terme, l'autonomie *théorique* du politique, libéré de toute analyse marxiste au profit d'autres références classiques ou modernes ?

La question a été d'autant plus soulevée que sur le terrain du politique et de l'Etat, le marxisme italien semble disposer de références solides, à commencer par celle de Gramsci. Or la fidélité à la tradition pose autant de problèmes : actualiser Gramsci (et Togliatti) n'est pas une simple tâche théorique, mais bien un acte politique qui peut conduire à des jugements critiques sur tel ou tel aspect de leur action. N'est-ce pas le privilège de l'appareil ? Il n'est donc pas étonnant que rares soient ceux qui tentent et réussissent à intégrer dans l'analyse gramscienne les apports de la théorie politique moderne (2).

La conséquence de ce décalage entre courant traditionnel et courant non conformiste est de conduire à un renversement qualitatif. Si la tendance actuelle devait se prolonger, on assisterait à une perte d'influence du discours dominant, la référence à Gramsci et Togliatti n'alimentant plus que le débat interne à l'appareil ou la recherche historique, le relais étant pris par une école plus sensible à la culture internationale, marxiste ou non.

Bien entendu, l'enjeu de ces discussions n'est pas purement théorique, mais influe, peu ou prou, sur la politique concrète du P.C.I. Lorsque, dans son dernier ouvrage (3), Mario Tronti tente de traduire sur le terrain ce que signifie l'autonomie du politique, reprenant la métaphore hobbesienne de l'Etat-machine, opposant la démocratie à l'Etat, n'est-ce pas la stratégie même du parti communiste qui est en cause, celle de la démocratisation de l'Etat et de sa conquête progressive ?

De même, lorsque les jeunes économistes communistes de la *Rivista trimestrale* proposent comme solution à la crise italienne le « modèle Bad-Godesberg » (du nom du congrès du parti social-démocrate allemand de 1959, où fut abandonnée la référence au marxisme), avec les conséquences qu'il implique tant au niveau idéologique qu'économique (rapport marché - plan), c'est une remise en cause encore plus claire des références traditionnelles du parti qui est suggérée.

Mises en garde

Face à ces « débats » entre intellectuels communistes, qui, il faut le reconnaître, n'ont qu'une influence limitée à la base, sinon à travers l'écho qu'en donnent les médias, quelle est l'attitude du P.C.I. ? Celle-ci est en fait variable, mais garde pour principe la liberté totale de discussion et de recherche, à commencer au sein de la presse et de l'édition du parti.

Lorsqu'il s'agit d'un débat purement théorique, le parti n'intervient pas : de toute façon, il se trouvera toujours une école pour contredire ce qui a été affirmé par une autre. Le problème est plus délicat pour les réflexions à objectif directement politique : lorsque c'est le P.C.I. lui-même qui en a l'initiative (comme le débat actuel sur la démocratie industrielle, où *Rinascita* ouvre ses colonnes à toutes les opinions, y compris patronales), le problème ne se pose pas. En revanche, lorsque l'initiative lui échappe, une certaine mise en garde est jugée utile : ainsi, la prise de position favorable au « modèle Bad-Godesberg » a non seulement suscité une réfutation radicale par la gauche intellectuelle (4), mais également un rappel par le directeur de *Rinascita*, Luciano Barco, lui-même l'un des économistes (très modéré) du P.C.I., que la laïcité « *du parti ne peut signifier substituer son idéologie personnelle à celle des autres, ou considérer comme laïque sa propre manière d'affronter les problèmes et idéologique celle des autres* », mais « *fonder l'unité du parti et sa raison d'être sur un projet politique, sur sa définition, son enrichissement, sa mise à jour* ».

Habile manière de renvoyer dos à dos chacune des écoles et d'affirmer, face aux intellectuels — et à leurs « idéologies », — la primauté du parti, de ses instances de décision, et ce au nom de la « laïcité ». Le risque ne serait-il pas, sinon, de voir, à travers la médiation des différentes tendances intellectuelles, de gauche ou de droite, modernistes ou traditionnelles, se former d'authentiques courants politiques au sein du parti ? Risque d'autant plus réel que plus d'une sensibilité existe au sein du P.C.I. et qu'il suffirait de peu de chose pour qu'elles se cristallisent ouvertement.

De toute façon, en acceptant un libre débat permanent en son sein, le P.C.I. savait que ce risque était inévitable. Le prix en est cependant bien faible si on le compare aux avantages évidents : certes, l'existence d'un pôle idéologique-intellectuel autour du parti socialiste entraîne des possibilités d'influence accrues (on l'a vu avec la *Rivista trimestrale* notamment), mais, d'un autre côté, le P.C.I. ne peut que tirer avantage, tant au niveau de son image de marque que de la qualité de sa propre réflexion, du débat incessant de ses intellectuels. De ce côté-là des Alpes en tout cas, le marxisme n'est pas encore mort. ■

(1) Mario Tronti : *Soggetti, crisi, potere*. Cappelli Editore Bologne 1930. Massimo Cacciari : *Krisis*, Feltrinelli, Milan 1979. Giacomo Marramao : *Il politico e le trasformazioni*. De Donato Bari 1979. Massimo Cacciari : *Walther Rathenau e il suo ambiante*. De Donato Bari 1979.

(2) On peut pourtant citer Biagio De Giovanni et Leonardo Paggi, cf *Politica e storia in Gramsci* II. Rome, Editori Rinuti 1979.

(3) Mario Tronti : *Il tempo della politica*, Rome 1980, Editori Riuniti.

(4) Angelo Bolaffi et Giacomo Marramao : « Chi a paura di Bad Godesberg ». Rinascita, du 19 septembre 1980, p. 29.

Une histoire en mouvement

Les marxistes italiens ont à présent le choix. Déjà, l'éditeur milanais Feltrinelli avait publié récemment une *Histoire du marxisme contemporain* (traduite en France par 10/18) alors que la maison d'édition officielle du P.C.I. optait pour la traduction de *l'Histoire du socialisme*, publiée aux PUF sous la direction de Jacques Droz. *L'Histoire du marxisme*, dirigée par l'historien britannique Eric Hobsbawm, et dont l'éditeur turinois Einaudi a entrepris la publication, est la dernière en date.

Si l'on en juge par les deux premiers volumes publiés * (sur les quatre prévus), l'entreprise est une réussite. Alors que *l'Histoire du marxisme contemporain* opte pour l'exposition, en une série de monographies, de la doctrine des maîtres à penser du marxisme d'« après- Marx », et que *l'Histoire du socialisme* s'étend au-delà des confins historiques et idéologiques du « socialisme scientifique », l'entreprise d'Eric Hobsbawm (1) opte pour une démarche centrée certes sur le marxisme et lui seul, mais le situant constamment dans sa réalité politique, sociale et organisationnelle, en le confrontant à ses critiques et en étudiant concrètement comment il s'est élaboré et diffusé, lors des quatre grandes étapes de son histoire : du vivant de Marx, à l'époque de la IIe Internationale, durant la période marquée par la IIIe Internationale (1917-1949) et de nos jours. Ces quatre étapes, qui correspondent aux quatre volumes de l'ouvrage, sont analysées par une équipe d'historiens se reconnaissant dans les trois postulats qui orientent le projet :

1) L'histoire du marxisme n'est pas terminée et ce courant de pensée continue encore aujourd'hui de jouer un rôle central dans l'analyse et la résolution des problèmes contemporains ;

2) Il n'y a pas un, mais *des* marxismes, dont on ne peut exclure que ceux qui en refusent l'objectif commun — le « socialisme », — à l'exemple des marxistes légaux russes du siècle dernier, ou qui en rejettent intégralement la doctrine, comme les socialistes fabiens :

3) Les auteurs ne devront être ni des « agnostiques » (et se reconnaîtront dans le postulat n° 1) ni les « théologiens » (et admettront le postulat n° 2).

Sur ces bases théorico-idéologiques, l'étude tient ses promesses. Au-delà de la qualité des auteurs (E. Hobsbawm, N. Badaloni, M. Salvadori, M. Reberioux par exemple), l'intérêt se concentre surtout sur les aspects les plus originaux de la recherche. C'est le cas notamment des études plus sociologiques qui s'interrogent sur le niveau de diffusion des œuvres de Marx-Engels, sur la formation progressive du vocabulaire marxiste, sur les effets de la vulgarisation de la doctrine après 1875 et sur les rapports avec la culture européenne non marxiste.

Autant d'analyses qui permettent d'apprécier concrètement la force et la nature réelle du marxisme suivant les époques, tout comme ses difficultés d'expansion face aux problèmes tels que la méconnaissance d'une grande partie de l'œuvre des pères fondateurs jusqu'à une date récente, les problèmes de traduction, le rôle respectif des œuvres maîtresses et des ouvrages de propagande...

De même, à un niveau plus théorique, *l'Histoire du marxisme* offre d'intéressantes analyses « horizontales » des réflexions marxistes sur les problèmes-clés de l'époque — le mouvement des nationalités, la question agraire, les colonies, l'impérialisme, la guerre — ou met en relief des aspects moins connus des débats théoriques (comme le conflit Lénine-Bogdanov au sein du parti bolchevik d'avant 1914).

De façon plus classique, *l'Histoire du marxisme* comprend bien entendu de solides études sur la pensée marxienne (à laquelle le premier volume est presque intégralement consacré), mais également sur les grands courants de la IIe Internationale, notamment les marxismes alemands et russes qui sont remarquablement analysés et situés.

Les deux volumes à paraître abordent des questions plus controversées, celles du marxisme de la IIIe Internationale et du « socialisme réel » notamment. Il sera intéressant alors de connaître quelle lecture l'équipe d'E. Hobsbawm — composée d'historiens mais aussi de théoriciens du marxisme — donnera d'une évolution qui l'oblige, peu ou prou, à prendre parti.

H.P.

(1) Conçue en collaboration avec Georges Haupt, Franz Marek, Ernesto Ragionieri, Vittorio Strada et Corrado Vivanti.

● *Storia del Marxismo* (vol. I : *Il marxismo ai tempi di Marx* ; vol. 2 : *Il marxismo nell'età della Seconda Internazionale*). Giulio Einaudi, Editore, Turin.

Messaline

(Suite de la page XV.)

Messaline était malheureusement femme de l'empereur, et une impératrice ne quitte pas le souverain pour un amant sans devenir, avec lui, criminelle d'Etat.

Or une loi punissait le crime de lèse-majesté et elle avait l'avantage d'être arbitraire : elle permettait d'envoyer au bourreau un sénateur gênant qui était allé aux latrines sans ôter sa bague où était gravé le portrait de l'empereur.

Quand le secret du divorce et du remariage commença à percer, les rares initiés furent abasourdis. Comment expliquer pareil délire ? L'égarement allait si loin que Messaline ne pouvait s'être, pensait-on, égarée par hasard ; il fallait qu'elle l'ait fait exprès et que, dit Tacite, l'énormité de l'infamie ait été pour elle le dernier plaisir qu'il lui restait à épuiser ; car la passion, selon lui, était un snobisme du mal pour le mal. Le nom de Messaline en est resté, jusqu'à ce jour, synonyme de sophistication dans l'excès.

Mais une autre explication était possible, encore plus fâcheuse pour notre amoureuse. Dans une famille régnante, mariages, divorces et liaisons ont des conséquences politiques ; on soupçonna que le fin mot de ce délire était que Messaline et Silius méditaient quelque usurpation. Il n'en était rien, comme la suite le montra : les deux amants et leurs amis furent cueillis comme pigeons au nid ; ils n'avaient rien préparé et ne cherchaient qu'à être ignorés. Mais les têtes politiques ne purent le croire. Toutes les liaisons amoureuses, au palais, n'étaient pas politiques, mais beaucoup d'intrigues politiques se doublaient d'une liaison amoureuse. On n'avait pas attendu Antoine et Cléopâtre pour en tirer un idéal romanesque : l'Occident antique magnifiait l'amour en lui donnant des trônes pour jouets et en l'exposant à de grandes catastrophes.

Messaline fera les frais de ce schéma. L'empereur prenait ses ministres parmi ses hommes de confiance, c'est-à-dire parmi ses esclaves, et son Richelieu s'appelait Narcisse. Celui-ci ne se demanda pas ce que Messaline ou Silius voulaient, mais ce qu'ils pouvaient faire ; or le nom de Silius était puissant, car c'était celui d'un grand seigneur. Dès lors, tout allait se passer très vite.

Un soir, l'empereur avait appelé dans son lit deux de ses concubines, Calpurnia et Cléopâtre ; dès que les domestiques se furent retirés, les deux femmes se jettent aux genoux de Claude et lui racontent tout. Narcisse confirma et plusieurs hauts fonctionnaires aussi, car eux savaient. Claude se vit déjà dépouillé de son trône ; Narcisse lui suggéra un *gentleman agreement* : l'empereur abandonnerait à Silius la dot de Messaline (car, à Rome, les mariages étaient aussi du *business*), et, en échange, Silius lui rendrait Messaline (car, à Rome, les matrones étaient un bien d'usage qu'on se prêtait et échangeait sans sotte répugnance). En vain : Claude voulait se venger. En vain aussi, les vestales vinrent demander la grâce de Messaline. Claude prit cependant la précaution d'aller haranguer les soldats de sa garde, de leur détailler la conduite de sa femme et de leur promettre que, « *puisque les mariages ne lui réussissaient pas, il ne se remarierait plus* ».

Garden party

Pendant ce temps, Messaline donnait une garden-party dans l'hôtel particulier qu'elle habitait avec Silius ; les invités s'étaient déguisés en Bacchus, satyres ou silènes, et Messaline, vêtue d'une peau de bête, dansait le délire des bacchantes ; on jouait à vendanger pour rire la vigne des jardins. On profitait d'une absence de Claude, qui avait quitté Rome pour Ostie, où il devait présider quelque cérémonie. Tout à coup, des messagers viennent leur révéler que Claude sait tout. Les invités s'enfuient de tous côtés, mais sont tous arrêtés et chargés de chaînes. Messaline parvint à prendre la route d'Ostie, en empruntant un tombereau à ordures ; elle rencontra la voiture de Claude, qui revenait à Rome en hâte ; elle implora sa grâce, mais, dans sa voiture, l'empereur était bien encadré par ses conseillers, dont l'un couvrit la voix de Messaline en lui criant le détail de ses infamies.

Aussitôt emmenés devant le tribunal, les invités avouèrent ; Silius eut la plus grande dignité ; en revanche, le « gardien » qu'il avait donné à Messaline (telle était la coutume) et qui aurait dû se conduire comme son chevalier servant dénonçait à tour de bras pour sauver sa vie ; le médecin chef de secte en faisait autant. Tous furent décapités. Claude, qui présidait en personne le tribunal, n'hésita un moment que dans le cas du chanteur d'opéra ; celui-ci était un esclave, comme tous ses pareils ; déchirant ses vêtements, il représenta à Claude qu'il n'avait été l'amant de sa maîtresse que pour lui obéir et il montra à l'empereur la trace des coups de fouet que Messaline lui administrait. Un seul sauva sa peau, un homosexuel passif, trop efféminé pour être digne d'être justicié.

Messaline vivait toujours, et, le lendemain matin, Claude commençait à la regretter. Narcisse comprit qu'une réconciliation signifierait son propre arrêt de mort et il ordonna aux gardes d'aller tuer Messaline au plus vite. Celle-ci se trouvait alors dans les jardins de son hôtel, sur le Pincio, là même où s'était déroulée la garden-party. Prostrée sur l'herbe, elle écoutait sa mère, qui, assise à côté d'elle, lui conseillait en pleurant de ne pas attendre le bourreau ; mais Messaline ne s'était probablement pas donné l'entraînement mental au suicide, qui était usuel dans son milieu. Les bourreaux apparurent, la couvrirent d'injures pour la décider ; elle essaya alors de se poignarder, en vain, et, par pitié, un officier l'égorgea.

Claude apprit à dîner la mort de Messaline ; il ne fit pas de questions, finit sa coupe et demeura muré dans une espèce d'indifférence. Après tout, les femmes passent, et la fonction d'épouse demeure : peut-être songeait-il déjà à une remplaçante ? quelques mois après, il se remariait avec sa propre nièce, une veuve, qui n'était autre qu'Agrippine, dont il adoptait le fils Néron. Quant aux deux enfants que Claude avait eus de Messaline, l'une, Octavie, devait être pendant quelques années l'épouse de Néron, qui finit par la faire tuer, et l'autre, un garçon, s'appelait Britannicus. ■

● On lira le livre XI des *Annales*, de Tacite ; les *Vies des douze Césars*, de Suétone ; les satires 6 et 10 de Juvénal contiennent quelques allusions à l'affaire.

SOCIOPSYCHANALYSE

Gérard Mendel élargit la lutte contre les pères

Les collectivités sont comme les individus : pour devenir adultes, elles doivent passer par le meurtre du père. Tel est le principe de base de la sociopsychanalyse, théorie inventée par Gérard Mendel.

FRANÇOIS GEORGE

GÉRARD MENDEL n'est pas un homme unidimensionnel. Etudiant en médecine dans les années 50, il publie sous le pseudonyme de Gérard Delmain, des romans dont un au *moins, le Professeur Lorin*, mériterait une seconde chance : c'est l'histoire troublante d'une fausse filiation et d'un rêve qui dévore une vie.

Alors qu'il se trouve confortablement installé dans la routine professionnelle de la psychanalyse, Gérard Mendel, quelques années avant mai 1968, prend conscience que le *freudisme ne* règle pas tous les problèmes historiques et sociaux. Il entreprend de mettre au point une méthode, la sociopsychanalyse, capable de prendre en compte ce qui tient à l'insertion actuelle du sujet dans la société, ainsi qu'à ses relations inconscientes au pouvoir.

Son ouvrage le plus connu demeure *la Révolte contre le père ;* on y trouve notamment une analyse de l'hitlérisme qui démonte par avance le fonctionnement de ce qu'on a appelé « nouvelle droite ». Gérard Mendel a également décrit *la Crise des générations*, opposant cette notion au traditionnel conflit fondé sur l'identification : aujourd'hui, les fils ne veulent plus se mettre à la place des pères, refusent la place paternelle elle-même. Il a été ainsi amené à s'intéresser au problème de l'éducation *(Pour décoloniser l'enfant)* et de *l'institution scolaire (le Manifeste éducatif*, écrit en collaboration*)*. Le huitième volume, dernièrement paru, de la série « Sociopsychanalyse », s'intitule *Pratiques d'un pouvoir plus collectif aujourd'hui.* Gérard Mendel achève actuellement, pour les éditions Stock, un livre où, retraçant son itinéraire, il s'interroge sur les rapports entre psychanalyse et société (1).

***

« Alors que vous étiez étudiant en médecine, vous avez commencé par écrire des romans. Comment le psychanalyste, ou le sociopsychanalyste, juge-t-il aujourd'hui ces essais de jeunesse ?

— *J'ai dû* affliger mes camarades quand j'ai abandonné la préparation de l'internat de Paris pour aller écrire un roman. Mais je pense toujours que le médecin doit être aussi un littéraire, et je m'inquiète de la formation actuelle qui tend à faire de lui un ingénieur, à fonder la sélection sur les mathématiques. Dans la mesure où l'on est dans *une* relation humaine avec quelqu'un, ce quelqu'un fût-il malade, et surtout s'il est malade, on est autant dans le domaine de la littérature que dans celui de la science ou de la technique. Quant à mes romans, je les ai un peu oubliés. Ils correspondent à quelqu'un que j'ai été il y a bien longtemps, dont je pourrais dire que je l'ai *connu autrefois.*

— Entre le romancier Gérard Delmain et le psychanalyste Gérard Mendel, pas de continuité ?

— Bien sûr, il y a une certaine continuité, assurée notamment par l'inconscient, qui ne change guère au niveau individuel. La prévalence du thème de la paternité, dans les trois romans que j'ai publiés, doit bien être significative. Pourtant, je crois que, si nous rencontrions le personnage que nous étions il y a vingt ou trente ans, nous serions étonnés des différences que nous aurions avec lui. Pour *ma part*, intellectuellement parlant, j'ai changé plusieurs fois de peau. Jugement qui se pondère de lui-même, puisque aussi bien il n'y a *que* la peau, la superficie, de changées...

— Et c'est ainsi que vous avez échappé au reproche qu'on fait traditionnellement au psychanalyste d'ignorer les problèmes de l'histoire, de la société, de la lutte des classes.

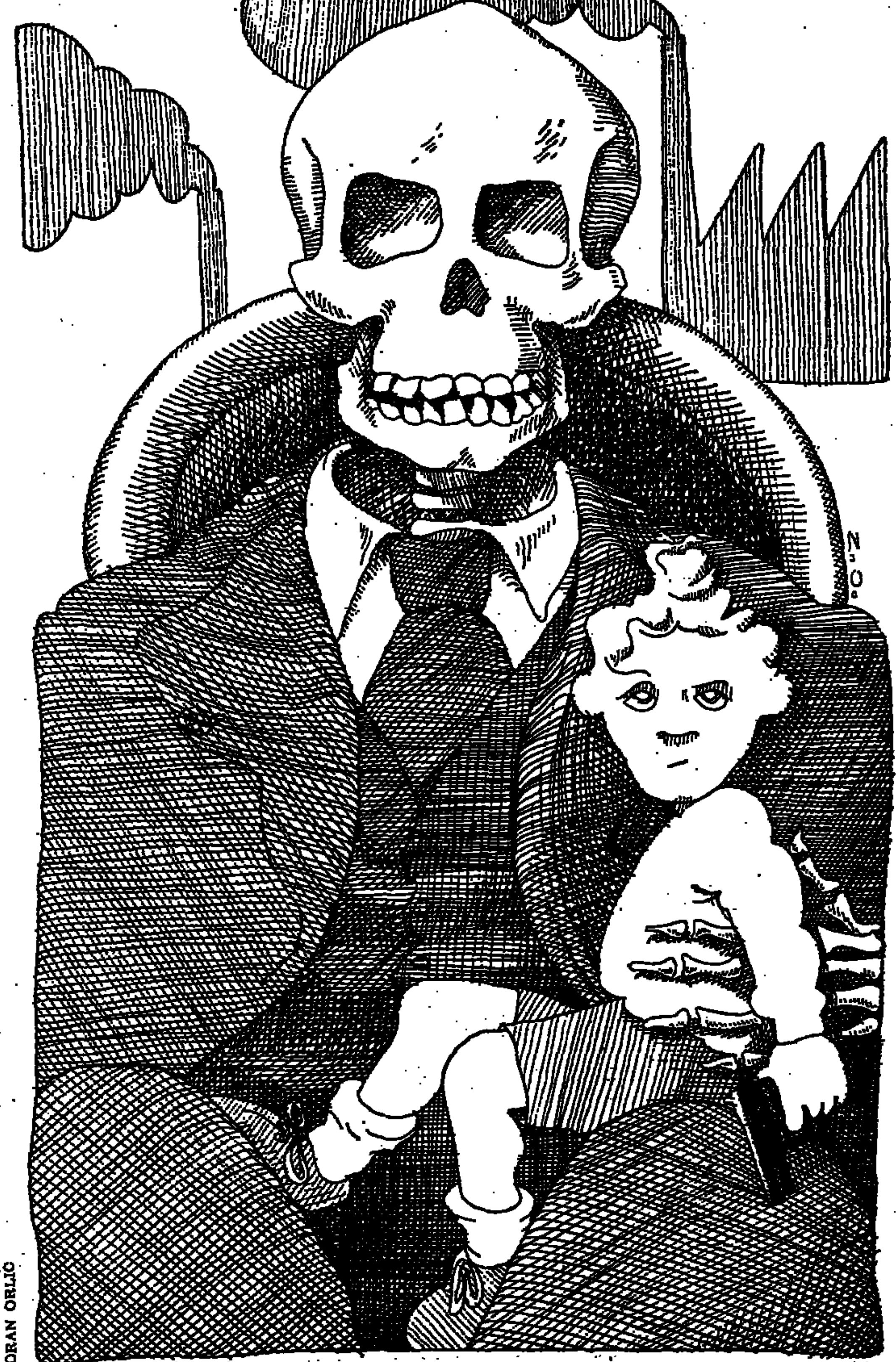
— C'est là un reproche fondé, dont Freud lui-même ne peut pas être exempté, puisque, pour lui, la sociologie se réduit à la psychologie appliquée. A vrai dire, dès mes débuts, j'ai éprouvé de la gêne quand *j'ai vu mes collègues* faire de *Malaise dans la civilisation* la somme indépassable de la sociologie. J'étais gêné quand certains d'entre eux réclamaient qu'on édite l'œuvre de Freud comme la Bible, avec des versets numérotés, pour faciliter les discussions. J'étais gêné aussi quand j'entendais soutenir que, si l'on analysait tout le *monde*, les *patrons* et les *ouvriers*, les exploités et les exploiteurs, il n'y aurait plus de conflits sociaux. Au début des années 60, les psychanalystes commençaient à être reconnus par la société et ils avaient une mentalité assez triomphale. Ils se voyaient volontiers en conseillers du prince, l'idée d'un ministère de l'inconscient ne leur aurait pas paru saugrenue.

» En même temps, j'ai été frappé par les réflexions des vieux psychanalystes, qui se plaignaient qu'on leur ait changé leurs patients, qui ne retrouvaient plus, pour ainsi dire, leur matériel d'avant-guerre... Très schématiquement, on peut dire que, tandis que les patients d'autrefois se battaient contre le père, ceux de maintenant se débattent avec leur narcissisme. Au lieu d'un conflit bien structuré, on trouve une organisation confuse, où l'image du père n'émerge que difficilement du magma primitif.

Fiers-à-bras

— Dans quelle mesure votre premier ouvrage théorique, « la Révolte contre le père », traduisait-il cette évolution ?

— Dans ce livre, j'ai effectivement voulu traiter de la dégradation de l'image du père, qui est d'origine historique, sociale, culturelle. L'image du père n'est pas inscrite dans nos gènes. Je vous disais tout à l'heure que l'inconscient ne change guère. Mais il change tout de même, et pour moi c'est là un problème fondamental que la psychanalyse n'est pas outillée pour traiter, car elle est une pensée du non-changement, de la répétition et d'une prétendue nature humaine. L'évolution rapide des rapports


ZORAN ORLIC

sociaux, *des* techniques, des modes de vie, ébranle forcément ce pilier majeur de l'ordre social qu'est le principe paternel. Du coup, on prend l'effet pour la cause, et l'impression qui prévaut *dans les temps de changement* et donc d'angoisse est celle d'un affaiblissement du père. Et dans ce contexte troublé surgissent des faux pères, des fiers-à-bras qui prétendent restaurer *l'ordre et la stabilité des valeurs*, mais dont l'image est en fait très ambiguë, infiltrée de traits archaïques, et ne peut constituer un rempart contre le chaos. Hitler, par exemple, est un faux père. L'idéologie nazie affirme la primauté absolue de la nature, vécue comme une mère mauvaise, sur un homme réduit à l'impuissance.

— Il semble qu'à l'ordre rassurant du père vous opposiez un univers archaïque dominé par la figure de la mère.

— Ici, il faut être très prudent. La mère n'est pas responsable de l'archaïsme, elle en est seulement contemporaine. Il se trouve qu'au commencement de la vie nous sommes plongés dans un univers de fantasmes où règne l'arbitraire, où tout est possible, et rien, où les autres n'existent pas, où il n'y a pas de rapports étalonnés à la réalité. Il faut passer de cet univers socialement invivable à un autre, *et telle est la fonction de l'initiation*, qui est une sorte de renaissance, de naissance au monde culturel, qui relève des pères. Du même coup, la femme se voit chargée de tous les attributs de la première phase : on fait d'elle un être irresponsable, irrationnel, capricieux, dominé par ses émotions.

— Vous venez de parler d'initiation. Dans une société qui en est de plus en plus dépourvue, la psychanalyse serait-elle un rituel d'initiation ?

— Dans une certaine mesure, puisque la psychanalyse cela consiste à vivre une nouvelle enfance, permettant de remanier la première et, surtout aujourd'hui, à tâcher de fabriquer artificiellement, artisanalement, du père. *Mais elle se passe hors* de la société, hors de la réalité. La partie de notre personnalité qui naît sans cesse de notre relation avec l'environnement *social*, la psychanalyse ne la connaît pas, parce que pour elle il n'existe que la personnalité infantile éternelle. Le sujet en analyse est par définition mis hors d'état d'agir, et, de ce fait, pour la bonne cause, il est induit à régresser. La psychanalyse laisse de côté l'acte et l'actualité.

Terrorisme

— Or, selon vous, c'est l'acte qui nous permet de sortir du monde de l'archaïsme ?

— En effet. Les cauchemars nous restituent ce monde sur lequel on n'a pas de prise et qui est sans doute celui des débuts de la vie : on court mais on reste sur place, on tourne la clé dans la serrure mais la porte ne bouge pas... C'est l'acte, qu'il soit moteur, perceptif, langagier, qui nous situe dans la réalité, qui nous permet d'établir avec elle un rapport qui n'est pas obnubilé par le fantasme. Or, aujourd'hui plus que jamais, les hommes perdent le pouvoir sur ce qu'ils font, leur acte leur échappe : aussi sont-ils engagés sur la voie de la régression. Cette *dépossession constitue une explication* — mais évidemment pas une justification — du terrorisme. Celui qui jette une bombe peut mesurer son pouvoir à son acte. Mais cet acte est piégé : le terrorisme entraîne le renforcement de l'Etat, du contrôle policier, c'est-à-dire une déperdition accrue de pouvoir.

— Vous avez donc été amené à concevoir une discipline nouvelle : la sociopsychanalyse.

— A vrai dire, la sociopsychanalyse, je l'avais déjà entrevue pendant la guerre. Mon père, qui est juif, était parti se réfugier en province. Tous les mois, deux inspecteurs bien polis se présentaient à la maison pour demander où il se trouvait. Nous répon*dions* qu'il était en voyage. Nous ne savions pas encore exactement ce qui se passait. En 1944 quand nous avons eu la révélation des camps d'extermination, dont toute une partie de ma famille n'est pas revenue, ce qui m'a frappé, c'est que les deux inspecteurs qui venaient bien poliment demander mon père étaient, à leur insu probable*ment, au départ d'une filière qui* conduisait à Auschwitz. Ces inspecteurs, pourtant, on ne pouvait pas les voir comme des agents exterminateurs. Ce fut l'occasion de réfléchir sur le pouvoir de nos actes, sur le contrôle que nous en avons ou non, sur la manière dont ils s'enchaînent à d'autres actes, eux-mêmes parcellaires, en dehors de nous, dont *ils engagent une responsabilité* personnelle qu'ils dépassent.

» Le problème, dans la société, c'est que personne ne fabrique un acte tout seul. Pas seulement parce que le travail, de nos jours, est en miettes. Parce que le principe même de la société est la coopération. La sociopsychanalyse essaie donc de reconstituer la production d'un *acte social et de son pouvoir.*

— Vous avez ainsi justifié socio ; mais psychanalyse ?

— Parce qu'il faut procéder à une analyse, parce qu'il faut trier ce qui tient à une relation actuelle au pouvoir social, et ce qui, projeté sur cette relation, est en fait de l'inactuel, de l'infantile, du psychique *inconscient, et finalement du familial.* La société n'est pas une grande famille. En même temps, on ne peut comprendre le fonctionnement d'une Eglise ou d'un parti politique, par exemple, si l'on fait abstraction de cet aspect familial, de cet aspect parents-enfants, frères et sœurs...

— Ce que vous dites des églises et des partis vaut également pour les sociétés de psychanalyse ?

— Dans toutes les sociétés de psychanalyse, l'aspect économique est essentiel, mais on ne cesse de le travestir en conflit œdipien non liquidé... Si la transmission y est un problème aussi crucial, c'est parce qu'à travers elle, bien souvent, se *constituent* les rentes de situation. Si vous appartenez à un groupe dominant, vous êtes assuré que jusqu'à la fin de vos jours des gens vont venir se faire analyser chez vous pour devenir eux-mêmes psychanalystes. Et si dans le groupe dominant vous avez une position dominante, on ne vous refusera pas un candidat, car ce serait s'exposer à des mesures de rétorsion.

— Vous vous livrez là à une analyse plus économique et politique que psychologique...

— Pour moi, les problèmes sociaux sont économiques et politiques, mais bien sûr ils ont une dimension psychique qui peut devenir obsédante et exclusive. Cela peut d'ailleurs être une stratégie. Un appareil peut délibérément organiser ce que j'ai appelé dans mon jargon la régression au psycho-familial. Si une tension, comme par exemple celle qui est née dans le parti communiste à la suite de la rupture de l'union de la gauche, ne peut être traitée au niveau adéquat, celui de la discussion politique interne, eh bien ! on l'éclusera sur le plan psychologique, en utilisant le thème : *le parti est attaqué, pas de discussions*, il faut serrer les rangs, il faut faire l'union sacrée, comme lorsqu'on défend la mère patrie. Ce type de manipulation permet d'intensifier le vécu inconscient du « *parti comme famille* » au détriment de la réalité actuelle qui est d'ordre politique. Donc, si la psychanalyse permet de comprendre quelque chose aux problèmes sociaux, c'est dans la mesure où ceux-ci sont masqués, ne sont pas posés à leur niveau propre. Mais il ne faut pas négliger le ferment critique de la psychanalyse. Quand le psychanalyste, par exemple, débarque à Tbilissi, et qu'il voit partout des immenses portraits de Lénine et de Brejnev, il est quand même en mesure de juger cela naïf...

Sortir de l'enfance

— Va pour Lénine et Brejnev, mais beaucoup de vos collègues ont idolâtré Lacan.

— Il y a un problème Lacan, c'est vrai. Je crois que le succès de Lacan tient à ce qu'il est un de ces faux pères dont j'ai parlé tout à l'heure. Lacan rétablit le règne, sinon du père, du moins du nom du père, ce qui rassure, quel que soit le prix à payer. D'autre part, le principe de la psychanalyse, principe démystificateur, c'est d'analyser le transfert, c'est-à-dire de distinguer le présent du passé qui se projette sur lui. Très grossièrement, l'interprétation du transfert, cela consiste à dire au patient : « *Non, je ne suis pas votre père.* » Mais Lacan, lui, n'analyse guère le transfert, semble-t-il ; d'abord, parce qu'il n'a pas le temps, et ensuite parce que ce n'est sans doute pas son intérêt s'il veut reconstituer à son profit la « horde primitive ». Telle est très probablement l'origine d'un certain nombre de fixations à sa personne.

— A l'inverse d'une pratique comme celle de Lacan, la sociopsychanalyse voudrait donc faire en sorte qu'un leader ne soit pas vécu comme un père ?

— La sociopsychanalyse est animée par la volonté de sortir de l'enfance. Elle voudrait aider à constituer, au niveau microsocial de chaque institution, la sphère du politique, de telle manière que celle-ci échappe à l'attraction des schémas originaires et familiaux.

— La sociopsychanalyse, c'est donc la forme élaborée de la révolte contre le père ?

— Révolte contre les faux pères, essai d'aller au-delà de la vision paternaliste et patriarcale de la société, oui. Mais vous ne pouvez pas deviner à quel point le fait de parler de révolte contre le père entraîne des réactions de culpabilité. Très souvent, *dans les discussions*, je pourrais même dire une fois sur trois, j'ai enregistré ce curieux lapsus : mes interlocuteurs parlaient de la révolte *du* père, au lieu de la révolte *contre* le père... Après tout, il faut bien reconnaître au père, ou plus généralement à l'ordre patriarcal, le mérite d'avoir fait vivre l'humanité jusqu'à maintenant.

» J'ai connu un ordre patriarcal pur. C'était quand je faisais mes études de médecine. L'hôpital était un morceau de monde féodal enclavé dans notre époque, régi d'ailleurs par des règles de filiation, puisque un Patron sur deux était fils ou gendre de Patron.

» Je n'ai pas gardé un trop mauvais souvenir de cet ordre patriarcal, et j'en comprends la nostalgie. Mais là n'est pas la question. Cet ordre est entré dans une crise dont il ne sortira pas, et c'est là-dessus que nous devons réfléchir. Car la solution de remplacement la plus probable, c'est cet effondrement dans l'archaïsme que l'on peut appeler totalitarisme. Le recours à une autorité toute-puissante, totalement arbitraire, échappant aux limitations de la loi, voilà ce qui risque de se substituer au consensus patriarcal épuisé. Modestement, à partir d'expériences très terre à terre, la sociopsychanalyse essaie d'élaborer une pratique et une théorie qui aideraient à y voir plus clair ceux qui souhaitent mener une stratégie contraire, une stratégie tendant à développer le maximum de pouvoir social sur ses actes du sujet individuel et collectif. En un mot, le réel, pour moi, c'est le modifiable. » ■

(1) Gérard Mendel a également publié aux éditions Payot : *Anthropologie différentielle, Pour une autre société* et *la Chasse structurale* et, chez Robert Laffont, *Quand plus rien ne va de soi.*

GÉNÉALOGIE

Chercher soi-même

PIERRE CALLERY

LORSQUE la recherche par correspondance a permis de retrouver l'état civil des ancêtres depuis au moins un siècle, la loi autorise, et les secrétaires de mairie et d'archives départementales encouragent, à faire le travail soi-même (1). Cela correspond d'évidence à la voie du bon sens pour le chercheur. En effet, le fonctionnaire, submergé de travail, sera souvent tenté de simplifier la copie des actes demandés, n'indiquant pas, par exemple, qu'un parent est décédé, ne voyant pas la différence entre les indications « feu » (mort tout récemment) et « défunt » (décédé plus anciennement), ne signalant pas que l'un ou l'autre a signé l'acte...

Ne lui jetons surtout pas la pierre, mais disons plutôt comment procéder par nous-même.

L'état civil officiel comporte deux séries de documents, celle, laïque, créée par la Révolution, et celle, confessionnelle, tenue antérieurement par les curés des paroisses.

Pour la recherche, il faut procéder comme par correspondance. S'appuyer sur les renseignements indiqués dans un acte plus récent pour consulter un acte antérieur. Ce dernier contient de nouveau des informations permettant d'en compulser encore un autre. Et ainsi de suite.

Toutefois, les textes n'indiquent pas toujours tout ce qu'on est en droit d'attendre d'eux. Plus les actes sont anciens, plus les dates des naissances sont rares. Elles sont souvent remplacées par l'âge de la personne en question. Les décès sont parfois indiqués sans aucune précision.

Le législateur, dès la Révolution, a prévu cette difficulté. Dans chaque commune, trois jeux de « tables décennales », théoriquement alphabétiques mais souvent abécédaires (par initiales des patronymes), donnent la liste des actes dressés dans la commune, l'un pour les naissances, l'autre pour les mariages, le troisième pour les décès. Les actes sont répertoriés dans ces tables, de dix ans en dix ans, à partir de la création de l'état civil. Toutefois, la première table, de 1792 à 1802, qui n'a pas été dressée concomitamment aux actes, mais seulement après coup, manque bien souvent. A partir de la suivante, de 1803 à 1812, et jusqu'à l'époque actuelle, elles accompagnent toujours les actes de l'état civil et permettent de gagner un temps considérable pour l'obtention des textes.

Il est facile de deviner comment procéder. Lorsqu'on connaît le lieu où un acte a été rédigé, et la date de celui-ci, il suffit alors pour l'obtenir de chercher dans le registre de l'état civil où les actes sont inscrits chronologiquement. Si l'on n'en connaît pas la date exacte, il faut la chercher dans la ou les tables correspondant à la date approximative. Cela est rapide. Si l'on n'en connaît pas le lieu mais seulement la région, l'affaire se corse. Pourtant, l'étude successive de toutes les tables décennales d'un canton peut généralement se réaliser en moins d'une heure. Evidemment, pour un arrondissement, cela peut demander un après-midi.

Si l'on connaît la date exacte, les risques d'ambiguïté sont inexistants. Si l'on ignore et le lieu et la date, il convient d'être très prudent et de s'entourer d'un maximum de recoupements, car, si les homonymes ne sont pas aussi fréquents en France que, par exemple, au Vietnam, ils existent et l'on peut éventuellement trouver deux « Jean Martin » époux respectivement de deux « Marie Lefèvre »...

Surtout lorsque les actes sont incomplets, l'ambiguïté peut se produire plus fréquemment pour un décès et même une naissance... Cela explique simplement que — même en dehors des renseignements complémentaires sur la vie d'un ancêtre — la recherche de la simple filiation nécessite de tout noter.

Registres et tables

Cela est encore plus vrai avec les minutes de catholicité qui furent retenues par les révolutionnaires au moment de la création de l'état civil laïc. En effet, les registres paroissiaux tenaient alors son office, de par le roi, tout à fait officiellement.

Ils sont donc conservés dans la mairie du lieu où les actes ont été dressés. Depuis une loi récente, certaines petites communes les ont déposées aux archives de leur département, ainsi que les actes civils de plus de cent cinquante ans. Toutefois, l'application de la loi n'est pas encore effective partout. De toute façon, les doubles, aussi bien de l'état civil laïc que des registres paroissiaux qui les ont précédés, sont eux-mêmes conservés très généralement au dépôt des archives départementales.

En France, ce n'est qu'exceptionnellement que les registres paroissiaux possèdent des tables. Le travail dans ceux-ci s'oriente donc de façon assez différente.

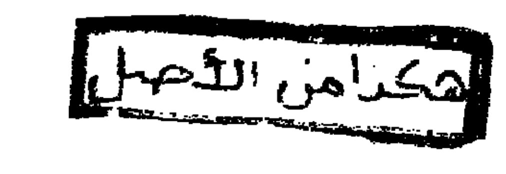
Losque l'on peut supposer qu'un ancêtre né sous l'Ancien Régime est mort depuis la Révolution, la recherche de son acte de décès devient relativement assez facile grâce aux tables décennales. L'acte lui-même apporte alors des renseignements précieux. Le lieu de naissance et sa date, le nom des parents, celui du conjoint, correspondent à la fois à des éléments pour la poursuite de la recherche et pour la justification qu'il n'y a pas d'erreur sur la personne.

A partir de l'acte de décès, ou encore d'un acte de mariage, la naissance d'un ancêtre peut alors être recherchée. Elle se présente sous la forme d'un acte de baptême. La date de la naissance y est théoriquement indiquée ; pas toujours, cependant. Toutefois, à un ou deux jours près, naissance et baptême coïncident généralement.

Jusqu'en 1730 au moins, les parents sont à peu près toujours indiqués dans les actes de mariage. La principale exception a lieu lorsque l'un des époux est veuf ; auquel cas, il faut rechercher le mariage antérieur. De toute façon, il convient de relever, d'acte en acte, les baptêmes des différents enfants jusqu'au moment du mariage.

Celui-ci a eu lieu dans la paroisse, ou pas. Si les baptêmes cessent plusieurs années sans que l'union ait été retrouvée, le mariage se trouve souvent dans les actes de la paroisse de l'un des premiers parrains et marraines. En effet, si les deux époux ne venaient pas de la même paroisse, ils s'étaient sans doute mariés dans l'autre. Les parrains et marraines, presque toujours parents proches, étaient évidemment originaires des deux... Enfin, il y a deux cents ans, presque tous passaient un contrat de mariage, que ce soit devant un notaire ou sous signature privée. Le « contrôle des actes » (série C aux archives départementales) enregistrait les uns et les autres. Pour la deuxième moitié du dix-huitième siècle (et même plus récemment !), le chercheur, bloqué dans sa progression trouvera profit à consulter la liste alphabétique des contrats de mariage du canton. ■

(1) Cet article destiné plus particulièrement aux débutants fait suite à celui du 12 octobre. Un troisième article proposera des idées de présentation, d'illustration et de classification.



Greffes et dons d'organes

Le prix Nobel de médecine et physiologie, attribué au Français Jean Dausset et à deux Américains, a sanctionné notamment un progrès décisif pour les greffes de tissus et d'organes. Bien que les dons de reins se fassent maintenant à l'échelle internationale, on manque encore de donneurs.

PIERRE ZIMMER

La France manque de donneurs d'organes. Beaucoup de services de transplantations le déplorent. Or, ces donneurs potentiels (les « comas dépassés ») existent, notamment à cause des trop nombreux accidents de la route. Ce qu'il faut, à en croire les praticiens concernés, c'est une prise de conscience du public et des médecins réanimateurs et neurochirurgiens ayant en charge ces comas dépassés. Un mouvement de générosité comprise, de solidarité. Alors qu'en France les médecins paraissent demandeurs auprès des familles, malgré les facilités données par la loi Caillavet relative aux prélèvements, aux Etats-Unis, ce sont les familles qui incitent à prélever pour sauver les vies humaines.

La tâche du médecin, qui a le soutien confiant des familles, en est grandement facilitée. *Actuellement, si la transplantation* rénale est passée dans les mœurs (deux par jour en moyenne en France), la transplantation cardiaque s'effectue dans une quasi-clandestinité. La publicité faite autour de la première greffe du cœur, tentée en *Afrique du Sud le* 3 novembre 1967 par le docteur Chris Barnard sur la personne de Louis Weshansky (survie dix-huit jours), a beaucoup nui à cette indication pratiquée dans les cas les plus extrêmes.

Comment lutter contre les réticences ? (1) Il s'agit d'opérer un changement radical de mentalité. Une association existante, la Fédération française des donneurs d'organes et de tissus humains, s'est assigné le rôle de faire comprendre au public le besoin vital du don d'organes.

La première greffe de rein entre faux jumeaux est tentée et réussie presque simultanément à Boston (professeur John Merrill) et à Paris (professeur Jean Hamburger) en 1959.

Parallèlement, Jean Dausset (1958) et John Van Rood (1962) *découvrent qu'une sélection immunologique* des donneurs est possible grâce au complexe HLA (H pour homme, L pour leucocytes, A parce qu'il est le premier et le plus important des systèmes d'histocompatibilité : compatibilité des tissus cellulaires) Ce système permet de déterminer le mieux possible la compatibilité entre donneur et receveur (*le Monde du 11 octobre*).

Grâce à cette découverte capitale, l'ère des transplantations rénales sur des malades traités par les dialyses (reins artificiels) s'ouvrait sur de nouvelles bases. Désormais, le problème le plus *important était de trouver* des donneurs ou plutôt que le législateur crée ue structure juridique favorisant les dons et les greffes d'organes.

Depuis sa création en 1974, la Fédération (2) a eu pour unique objectif d'alerter le public par tous les moyens de propagande des énormes besoins d'organes. Tout le monde conçoit aisément la nécessité des dons de sang, mais un rein, un cœur...

Deux mille insuffisants rénaux, de grands cardiaques difficilement dénombrables, des malvoyants et d'autres malades — dont la seule chance de recouvrer la santé, et, par suite, une *vie normale*, est le recours à la greffe, — attendent tout de cette thérapeutique qui doit être mieux connue et comprise du public pour être mieux acceptée.

« Toute son éducation reste à faire, dit Maurice Magniez, président de l'association *Dans notre civilisation, la mort est restée un sujet tabou. On évite d'en parler de peur de l'attirer. La grande majorité des gens est d'accord sur le principe des dons d'organes* post mortem, *mais devant la mort d'un proche, certaines personnes s'élèvent contre une prétendue perte d'intégrité. Pie XII n'avait-il pas déclaré que donner un organe à la science était l'un des services les plus fraternels ? Dans les moments de malheur, des tergiversations peuvent être la cause d'une perte de temps précieux. Ensuite, c'est irréversible.* »

Bien que la loi Caillavet (voir encadré) stipule que « des prélèvements *peuvent être effectués* à des fins thérapeutiques ou scientifiques sur le cadavre d'une personne n'ayant pas fait connaître de son vivant son refus d'un tel prélèvement », on n'a jamais fait autant parler les morts.

Les prélèvements d'organes sont donc régis par la loi : ils interviennent après la mort cérébrale d'un malade. Le législateur a exigé que le contact de la mort soit fondé sur des preuves concordantes cliniques et paracliniques permettant aux cliniciens de conclure à la mort du sujet. A l'heure actuelle, l'état de la science considère qu'il y a *mort cérébrale lorsque plusieurs* électro-encéphalogrammes se sont révélés plats sur une période *de vingt-quatre heures*.

En l'absence de refus dûment constaté, et après un examen très poussé du donneur, le prélèvement est réalisé dans un service de réanimation, en milieu hospitalier. Le corps doit être encore oxygéné et les organes (dans le cas du rein ou du cœur par exemple) vascularisés.

Si le rôle principal de la Fédération est la propagation d'informations par la voie de campagne publicitaire, il est également possible par le canal de cette association de posséder et de porter sur soi une carte de *donneur. Elle permet de sauver* de grands brûlés par des dons de tissus et de léguer, à sa mort, un ou plusieurs organes en vue de transplantations.

Deux mille candidats

Quand le prélèvement est possible, l'association France-Transplant (3) peut intervenir. Les transplantations d'organes actuellement le plus couramment *pratiquées concernent le rein*. Celles du cœur, du foie et du pancréas, beaucoup plus délicates, sont en cours de développement avec des résultats inégaux.

France-Transplant, association reconnue d'utilité publique par le décret du 18 décembre 1978, fonctionne depuis onze ans grâce aux subventions du ministère de la santé et de la caisse d'assurance-maladie *dans le but de* développer la transplantation et les recherches sur la compatibilité

Cette association, créée à l'initiative du professeur Jean Dausset, regroupe désormais trente-cinq équipes médico-*chirurgicales et vingt-trois* laboratoires d'histocompatibilité travaillant avec les mêmes techniques standardisées.

La complexité et la diversité des groupes H.L.A et divers problèmes d'ordre pratique avaient conduit, dès 1967, à organiser la transplantation sur le plan régional, tant à Paris (professeurs Jean Hamburger, Jean Crosnier) qu'à Lyon (professeur Jules Traeger).

En fait, pour permettre une meilleure compatibilité avec chaque greffon disponible, c'est la structure nationale qui a prévalu. Une liste de candidats à la greffe rénale atteint maintenant environ deux *mille personnes*.

Seule une gestion informatique pouvait « digérer » tous les paramètres à considérer pour le choix du meilleur receveur : groupes ABO (sang), groupes HLA (tissu), ancienneté d'inscription sur la liste d'attente, *problèmes logistiques*, degré d'urgence clinique, degré de pré-immunisation, etc.

Depuis neuf ans, Air France a mis au service de l'association ses ordinateurs et a pris en charge la gestion et la maintenance de la liste des receveurs en attente. Les services informatiques de l'Assistance publique de Paris (SETI) s'occupent de *l'exploitation* des résultats.

Chaque équipe est reliée à l'ordinateur d'Air France (par le canal d'un câble des P.T.T.) et peut, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, interroger la liste. L'ordinateur *ne se contente* pas de désigner un seul receveur mais imprime la liste des plus compatibles. Le médecin responsable de la greffe choisit alors, parmi cette sélection, le meilleur receveur. *La procédure est* décentralisée au maximum : un secrétariat, qui a son siège à *l'hôpital Saint-Louis*, est opérationnel en permanence pour faciliter les choix et l'expédition du rein.

Une fois prélevé par l'équipe de France-Transplant, appelée d'urgence sur place, perfusé par une solution spéciale (liquide Eurocollins), le greffon peut être conservé stérile dans de la glace en parfait état fonctionnel pendant vingt-quatre à trente heures. C'est un délai suffisant en pratique pour expédier de ville à ville, par container, le rein vers le receveur le plus compatible.

On voit ainsi que la greffe est permise grâce à une véritable chaîne de *solidarité*. Elle commence par l'équipe de neurochirurgie ou de réanimation qui, avant de débrancher l'appareillage désormais inutile, pense à prévenir France-Transplant, après avoir vérifié l'absence d'opposition de la part du donneur potentiel auprès de *son entourage*. Puis les services informatiques se déclenchent. La gendarmerie nationale ou la *protection civile peuvent être* amenés à apporter leur concours et la S.N.C.F ou Air Inter coopèrent pour acheminer à temps l'organe prélevé. Environ la moitié des reins prélevés sont ainsi expédiés dans une autre ville où attend le receveur choisi. *Les échanges européens* sont également en train de se développer. ■

(1) Le « don du corps » pose d'autres problèmes qui ne sont pas évoqués ici. Il est au contraire de plus en plus fréquent.

(2) F.F.D.O.T., 96, avenue Marcel-Cachin, 95100 Argenteuil. Tél. : 982-38-98.

(3) Hôpital Saint-Louis, place du Dr-Fournier, 75010 Paris. Tél. : 203-40-83.

Les diverses transplantations

● LA TRANSPLANTATION RÉNALE a connu un *essor constant* en vingt ans. A ce jour et en Europe, le nombre de greffes *pratiquées* dépasse vingt-cinq mille. Pour la première fois en France l'année 1979 a vu passer *le cap des six cents*, essentiellement à partir de donneurs non apparentés aux receveurs.

Très peu de greffes avec donneur familial (autre que frère ou sœur H.L.A. identique) sont encore pratiquées : en effet, les résultats obtenus avec un rein de cadavre sont désormais aussi satisfaisants que ceux obtenus avec un donneur parent vivant. Ils avoisinent 75 % de succès à long terme pour plusieurs catégories de receveurs.

Les progrès de la greffe du rein (c'est-à-dire la diminution des risques de rejet du greffon) ont été acquis grâce à une meilleure maîtrise des médicaments immunosuppresseurs (il faut savoir que ces médicaments ont pour inconvénient majeur d'affaiblir le bouclier immunitaire du sujet) et à une meilleure préparation du receveur *par un petit nombre de transfusions*.

« Après onze ans d'activité, l'association a pour perspectives d'avenir de pratiquer huit cents à mille greffes par an, nécessaires pour l'équilibre », déclare le docteur Jacques Hors, secrétaire général de France-Transplant.

Celui-ci se félicite, comme la grande majorité des praticiens spécialistes des transplantations, de la loi Caillavet : *« Elle favorise le recrutement d'organes de substitution Comblant un grave vide juridique, elle simplifie et normalise la recherche du respect scrupuleux de la volonté du donneur.*

» Le problème du don d'organes comporte des aspects humains, médico-légaux, mais aussi sociaux : en effet, les structures d'hémodialyse ne sont pas extensibles à l'infini et la transplantation représente le traitement de l'insuffisance rénale de loin le moins lourd pour la société et le plus confortable pour la grande majorité des malades. »

On évalue actuellement le coût d'une transplantation rénale à 100 000 F pour la première année.

● LA GREFFE DE LA MOELLE est tributaire pour sa réussite d'une parfaite identité H.L.A. entre donneur et receveur car un greffon compatible mais non identique risquerait d'être accepté (donc pas de rejet apparent) mais de provoquer une grave réaction d'agression immunologique contre l'hôte (G.V.H.).

C'est donc l'identité H.L.A. complète apportée par un frère ou une sœur qui peut permettre d'envisager au mieux la guérison des malades atteints de leucémie ou d'aplasie médullaire (travaux du professeur Jean Bernard et Eliane Gluckman, hôpital Saint-Louis, Paris).

● LA TRANSPLANTATION CARDIAQUE a bénéficié de progrès constants et considérables, essentiellement dans le domaine de *l'hémodynamique* (meilleure maîtrise du maintien des volumes et des pressions sanguins rigoureusement répartis), commençant à donner, chez les équipes américaines et françaises, des résultats plus satisfaisants mais encore insuffisants.

Le nombre d'hommes et de femmes, qui ont subi cette intervention, est difficile à savoir. Un registre mondial, qui, il y a encore quelque temps, était tenu à jour de façon rigoureuse, n'existe plus.

Le *groupe du professeur* Norman Shumway (Standford, Etats-Unis) a pratiqué environ deux cents greffes du cœur avec une proportion de survie de 50 % sur un an, 30 % à 35 % sur trois ou quatre ans.

En France, pays du doyen des transplantés (M. Emmanuel Vitria vit avec un cœur étranger depuis maintenant douze ans), *des équipes à Lyon et à Paris*, celle de cette dernière ville conduite notamment par le professeur Christian Cabrol, ont réalisé environ une cinquantaine de greffes.

On dénombre, à ce jour, soixante-dix survivants aux *Etats-Unis, dix en France*. Le coût, pour l'Etat, d'une opération à cœur ouvert ou du remplacement d'une valve est d'environ 50 000 F (10 000 dollars aux Etats-Unis). Une transplantation cardiaque, qui nécessite à peu près deux mois d'hospitalisation, *coûte environ* 100 000 F.

● LA GREFFE DU FOIE : *depuis 1963, environ quatre cents* transplantations *hépatiques* ont été pratiquées. Il y a actuellement vingt à trente survivants dans le monde, deux ou trois en France. Le coût d'une transplantation hépatique est d'environ 100 000 F. Les indications *les plus courantes sont* les cirrhoses aiguës et les hépatites B graves.

ORGANIGRAMME DE FRANCE-TRANSPLANT

ANGLETERRE
BENELUX
SCANDINAVIE
ALLEMAGNE
SUISSE
AUTRICHE
ESPAGNE
LILLE
ROUEN
CAEN
NANCY
PARIS
STRASBOURG
BREST
RENNES
ANGERS
TOURS
DIJON
BESANÇON
NANTES
POITIERS
LYON
LIMOGES
CLERMONT-FERRAND
GRENOBLE
BORDEAUX
NICE
MONTPELLIER
TOULOUSE
MARSEILLE

Ordinateur central d'Air-France
Équipe médico-chirurgicale
Laboratoire d'histocompatibilité
Paris-Transplant et Rhône-Méditerranée-Transplant
Laboratoire national de référence d'histocompatibilité
Télex

La loi Caillavet

La loi Caillavet du 22 décembre 1976 (décret d'application du 31 mars 1978) est le premier texte juridique qui régit d'une façon précise et générale les prélèvements d'organes sur cadavre ou sur *sujet vivant*.

Cette loi stipule que « *des prélèvements peuvent être effectués à des fins thérapeutiques ou scientifiques sur le cadavre d'une personne n'ayant pas fait connaître de son vivant son refus d'un tel prélèvement* » (art. 2).

L'autorisation du représentant légal est prévue dans le cas d'un prélèvement sur un mineur ou *sur un incapable*.

Un décret en Conseil d'Etat (inclus dans la loi n° 76-1181 du 22 décembre 1976) détermine (art. 4) :

1. Les modalités selon lesquelles le donneur ou son représentant légal est informé des *conséquences éventuelles* de sa décision et exprime son consentement ;
2. Les *modalités selon* lesquelles le refus ou l'autorisation doit être exprimé :
3. Les conditions que *doivent* remplir les établissements hospitaliers pour être autorisés à effectuer les prélèvements et être inscrits sur une liste établie *par* le ministre de la santé :
4. Les procédures et les modalités selon lesquelles la mort doit être *constatée*.

Une circulaire du 3 avril 1978 parue au *Journal officiel* du 5 avril 1978 précise *les dispositions* en cas de refus de prélèvement. Elle indique également les différents cas où le médecin doit s'abstenir ou limiter les prélèvements, décès imputables à un crime ou à un suicide, à une maladie suspecte, soumis*sion du corps* à un examen médico-légal, etc.

Les banques d'organes

● LA BANQUE DES OS (1) à l'hôpital de la Salpêtrière, sous l'égide du professeur André Sicard, n'existe plus. Le docteur Gérard Saillant, du service d'orthopédie de cet hôpital, dirigé par le professeur Raymond Roy-Camille, explique : *« La greffe d'os de cadavre est une thérapeutique que nous ne pratiquons que dans des cas très rares et très particuliers où le pouvoir de régénération osseuse du patient est inexistant Dans la plupart des cas, nous prélevons de la matière osseuse sur le malade pour une consolidation de fracture. Mais une greffe d'os de cadavre n'est pas à exclure si elle joue un rôle de stimulation osseuse Dans ce cas, l'absorption de médicaments immunosuppresseurs présente les mêmes dangers que dans les autres greffes. Pour éviter ce risque, la greffe d'os étranger restera un moyen extrême*

Pourtant, le remplacement complet d'une articulation sera certainement l'avenir dans notre branche médicale ».

● *LA BANQUE DES TYMPANS* (2), dont l'activité ne cesse de se développer en France depuis dix ans grâce aux docteurs *Pierre Elbaz* et Pierre Rouleau à Paris, *Michel Portman* à Bordeaux et François Legent à *Nantes*, permet de soigner, avec un pourcentage de *réussite* de 9? %, certaines affections de transmission de l'oreille moyenne.

Malheureusement, sur dix per*sonnes atteintes de surdité*, trois présentent des altérations de transmission, sept des troubles de la *perception (oreille interne). Pour* ces dernières, l'état actuel de la science ne permet pas encore d'y remédier.

Pour bien comprendre, il faut rap*peler* que l'oreille moyenne se compose du tympan, qui est une membrane, et du marteau, de *l'étrier, de l'enclume, qui sont* les osselets. Le bon fonctionnement de ces organes va transformer l'énergie mécanique du son en énergie électrique. Cette énergie enverra un message au cerveau quand le son, par l'intermédiaire de l'oreille moyenne, passera dans le liquide labyrinthique de *l'oreille* interne.

L'homogreffe tympano-ossiculaire consiste à remplacer un tympan *complètement détruit ou le tympan* et les osselets détériorés *par une* maladie ou une chirurgie antérieure.

On en pratique environ cinq cents par an.

● LA BANQUE FRANÇAISE DES YEUX (3). — *On estime à environ deux mille* le nombre de greffes de cornées pratiquées en France chaque année. L'accident du 9 octobre 1979 qui a provoqué la mort d'une personne ayant subi une kératoplastie (greffe de cornée) et qui a été contaminée par la rage non diagnostiquée du donneur — un cas tout à fait exceptionnel, un sur un million, disent les spécialistes — est à *l'origine* de *l'ouverture* d'une enquête administrative.

Le premier objectif de cette enquête est de mettre en évidence si les praticiens autorisés à prélever ont commis des fautes et s'ils ont respecté toutes les précautions requises stipulées dans les lois 49-890 *du 7 juillet 1949 (loi Lafay)* et 76-1180 (loi Caillavet) Son second objectif est de donner à la Banque *française des yeux de nouvelles* structures. En attendant, cet organisme à but non lucratif, créé en *1946* et reconnu d'utilité *publique* en 1961, est fermé temporairement et tout prélèvement a été ajourné *sine die*.

C'est regrettable car ce cas mal*heureux et, rappelons-le, très marginal*, ne doit pas faire oublier le bilan positif dressé par la B.F.Y. à *l'occasion de son trentième anniversaire* : un fichier de cinquante mille donneurs volontaires, la fourniture, en *1977 (derniers chiffres* connus), de cinq cent quatre-vingts globes oculaires en vue de greffes (les autres prélèvements sont pratiqués sur place par des équipes autorisées dans des établissements privés ou de l'Assistance publique) et des contributions importantes à la recherche, notamment en vue d'une meilleure conservation des cornées.

En effet, le principal problème auquel sont confrontés chercheurs et praticiens est celui de la conser*vation des cornées. S'il est effectué* en vue d'une greffe, le prélèvement doit avoir lieu au plus tard six heures après le décès dûment constaté Au-delà de ce délai, la cornée perd ses principes actifs, les cellules meurent et elle devient impropre à des utilisations thérapeutiques. Ainsi la loi Lafay, dérogeant au délai légal de vingt-quatre heures, a été déterminante dans le développement des kératoplasties en France.

Après le prélèvement, en ayant *respecté les volontés du donneur* et des conditions d'hygiène rigoureuses, il s'agit de maintenir les *cellules en vie trois ou quatre jours*, temps souvent nécessaire à la convocation et à l'hospitalisation du *malade ou à l'expédition vers le* chirurgien utilisateur. Les techniques actuelles comme la conservation en chambre froide à 4 °C donnent des résultats satisfaisants pour ces délais à court et à moyen terme.

La mise au point d'un liquide de conservation propre à la cornée (et *non de biologie générale*) permettrait selon toutes probabilités de prolonger les délais de survie des cellules.

Dans l'état actuel des connaissances, une congélation à très basse température dans des conditions techniques particulières, avec addi*tion d'un protecteur cellulaire*, est la seule méthode pour la conservation à long terme. ■

(1) Hôpital de la Salpêtrière, service du professeur Roy-Camille, 83, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris. Tél. : 584-14-12.

(2) Fondation A. de Rothschild, service du docteur Elbaz, 29, rue *Manin, 75019 Paris. Tél. : 203-96-96*, poste 2 653.

(3) Fondation ophtalmologique A. de Rothschild, 56, avenue Mathurin-Moreau, 75019 Paris. Tél. : 205-93-67.

Le Monde

UNE NOUVELLE INÉDITE DE RÉGIS PINEAU

L'aîné



ALAIN KLEINMANN.

LES plus jeunes d'entre nous ont dans le cœur un vide où tressaille parfois l'image de l'aîné. Souvent, nous ouvrons le vieil album, cherchant les photographies jaunies où se dresse sa haute silhouette, gainée dans l'uniforme, sur le pont d'un navire. Son visage est penché, et ses yeux, dans l'ombre d'une visière, sont du gris des photographies. Nous savons bien pourtant que son regard est vert comme un ciel d'orage. Et nous restons des heures, à la lumière de la fenêtre, imaginant ses périples d'outre-mer.

Une photo, des plus anciennes, a ma préférence : elle a fixé pour toujours le court instant où, svelte bachelier, devant une bâtisse provençale ombragée de platanes, il me porte sur ses épaules. J'ai l'âge des « papa-maman » et des premiers balbutiements. Son visage, que pressent mes petites cuisses blanches, a un sourire étrange, qui, chaque fois que je l'observe, provoque en moi une ondée souriante, et triste toutefois.

Il a la beauté si troublante des hommes dont la détresse se cache sous la froideur — de ces hommes qui font souffrir pour avoir trop souffert. Parfois, la fierté s'enfle dans nos poitrines, fierté d'avoir pour frère un émissaire au charme si pervers... Et le soir, quand vient la nuit, nous songeons à sa vie tumultueuse et lointaine, preuve de sa faiblesse.

Quelquefois, il nous parvient, de contrées ignorées, une lettre de lui. Oh, c'est si rare, et quand, à la dérobée, nous la lisons, elle nous paraît si brève... Le style est invariable : c'est celui des êtres qui ont plus de choses à taire qu'à révéler. Et, de lettre en lettre, la chute demeure la même : de la même formule, cruelle et touchante, il assure nos parents soucieux d'une affection sincère qu'il n'éprouve jamais.

Et jamais les parents ne parlent de l'aîné... Pourtant, il arrive que mon père, ému pour un instant, ou simplement distrait, m'appelle de son prénom. Alors je me sens l'autre, et, vibrant comme les herbes sous le vent, j'accours — plus vite qu'à l'appel de mon propre prénom.

Aux méprises du père, il y a une explication : bien que trop frêle et de traits plus grossiers, je ressemble à l'aîné, et de façon frappante — au dire de ceux qui lui furent proches. Mal placé pour juger, il me semble pourtant, au hasard des miroirs, que c'est vrai. Et cette ressemblance m'est aussi précieuse que douloureuse — comme un amour qu'on porte à qui ne peut le rendre.

OUI, tout ce que j'ai dit — au présent narratif — FUT vrai. Mais, maintenant, tout est si différent. A quand remonte donc l'origine du changement ?

Un matin où je dormais encore malgré le soleil qui chauffait les persiennes, les échos d'une conversation pénétrèrent mon rêve, pénibles et brisés. Au réveil, ils sonnaient encore à mes oreilles, par bribes incompréhensibles. Il me semblait y reconnaître la voix de ma mère, forte, et presque cassée. Et soudain, une phrase entière revint, sonore et fugitive, à mon souvenir :

« Puisque je vous dis que nous ne savons pas où le joindre ! »

Le ton était celui de la réprimande. Il y avait là je ne sais quoi de froid, comme l'indifférence forcée à l'égard de quelqu'un qui, si l'on n'y prenait garde, vous attendrirait. Et, ténus et discrets, j'entendis des sanglots étouffés qui répondaient ; puis, le bruit d'une porte refermée. Bientôt tout s'évanouit, et, malgré mes efforts, le reste du songe me demeura inaccessible.

Vaguement agacé, je me levai. Il était déjà tard, et nous nous retrouvâmes vite autour de la table pour déjeuner. Tout paraissait normal, mais, à la réflexion, il me semble maintenant que bien peu de paroles furent échangées au cours de ce déjeuner-là.

A la fin du repas, alors que nous étions absorbés dans nos pensées respectives, la sonnette retentit, solitaire et grinçante. Ma mère eut un léger sursaut — qui me fit frémir. Elle nous quitta aussitôt et j'entendis ses pas rapides traverser le couloir jusqu'à la porte du palier. Puis je perçus le déclic du judas minuscule, brillant et rond tel un œil de faucon, dont on faisait glisser le petit cache, paupière de métal. Un bref regard sur mes jeunes frères et sœurs me permit de vérifier que je ne m'étais pas trompé : tout comme moi, ils avaient entendu. Puis le cache retomba, et ma mère revint.

A peine était-elle assise parmi nous que le timbre sonna de nouveau, plus longuement peut-être, et presque déchirant. Comme nous la regardions, ma mère dit :

« C'est un colporteur..., il ne faut pas ouvrir à ces gens-là, ou alors, on n'en sort pas... »

Et ses yeux de porcelaine semblaient posés sur une scène lointaine. Puis le repas s'acheva, morne et quotidien.

Bientôt je m'habillai pour aller au lycée. Bien que ce fût une obligation, ma bonne humeur me revint à cette perspective, et j'oubliai l'incident. Peut-être y avait-il sous cet oubli la joie envahissante de marcher au soleil pendant quelques minutes — car c'était au mois de mai, et le beau temps coulait son or sur façades et trottoirs.

Adolescent que j'étais, cette période de l'année me troublait. Les jeunes filles dévoilaient ce que l'hiver m'avait fait oublier : la blancheur d'un bras nu, la finesse d'une jambe, la candeur d'une gorge... Que sais-je ? Il arrivait parfois qu'une femme, que l'été grisait, sur moi se retournât, et son sourire alors faisait battre mon cœur vite et fort. A seize ans, les sentiments sont violents et la chair obsédante, et ce mélange baroque fait perdre toute audace : Amour et pensées basses ont ceci en commun d'être inavouables. Que dire alors si les deux sont en vous ?

Je descendis dans la rue. L'air vif et pur ruisselait dans ma poitrine. Je marchais, léger, et le sol, élastique et ferme, se déroulait sous mes pieds. Une brise affaiblie coulait son haleine sur ma nuque, et la ville semblait endormie sous des tropiques imaginaires.

AU détour de la rue, alors que j'allais prendre le boulevard large et scintillant, mon regard rencontra une femme à la peau brune, vêtue d'une robe légère aux couleurs chatoyantes, adossée à un mur et la tête inclinée. Elle était belle, si belle... C'était une métisse, de ces pays brûlants où les races ont passé, et laissé des enfants tissés de sangs mêlés, et dont le corps a toutes les beautés mûries aux quatre horizons.

Imperceptiblement, et sans en avoir la claire conscience, je ralentis mon pas. Elle leva son visage, et me regarda. Alors, aussitôt, dans ses yeux fauves je vis une interrogation. Ses sourcils de fusain s'étaient arqués. Pressé par la question sans pouvoir la comprendre, je me troublai. Un sourire emprunté vint à mes commissures. Mais, déjà, je l'avais croisée, et ne gardai dans mon corps que la chaleur vibrante de cette femme enivrante, oubliant son regard — son regard suppliant.

Cependant, quelques instants plus tard, par force ou par faiblesse, je me tournai. Et je la vis qui me suivait.

Alors, tentant le sort par un acte stupide et sans envergure, je m'arrêtai pour m'asseoir à la terrasse ensoleillée d'un café. Je n'osais lever les yeux pour la voir passer, pensant qu'une fois encore je n'aurai le courage d'aborder celle qui m'avait touché. Et, là, incrédule et crispé, je la vis s'approcher, et, dans un mouvement gracieux, s'asseoir à mon côté.

J'exultais sans doute sous ma paralysie. Je sentais son odeur d'herbes brûlées, et son épaule, couleur tabac, frôlait la mienne. Que signifiait tout ceci ? Je ne voulais cependant ni parler ni penser. Je voulais l'éternité. Ni fin ni déception. Enfin, sa voix — que je reconnaîtrais encore aujourd'hui au cœur d'une rumeur — me dit :

« As-tu tes papiers ? »

J'aurais dû rire, très fort, mais je ne pus. J'ai dû rire un peu toutefois puisqu'elle m'a souri, et a répété, de sa voix chantante et mouillée :

« Tu as tes papiers, s'il te plaît ? »

Et là, je ne savais pourquoi, j'ai senti qu'elle allait pleurer. Alors, bien qu'ébranlé par ce qui me semblait une farce énorme, je sortis aussitôt sans réfléchir mon portefeuille, et le lui tendis dans un geste gauche, comme un cadeau. Elle l'ouvrit furtivement, le reposant vite sur la table. Je vis sa poitrine se soulever un peu, puis redescendre, en une longue et muette expiration.

Puis elle se tourna vers moi, et, d'un regard grave, commença de scruter mon visage. Curieusement, je n'étais plus mal à l'aise, car ses yeux en amande s'étaient emplis d'une tendresse immense et me prodiguaient des caresses impalpables. Je me sentais aimé, et, ne sachant pourquoi, j'avais le sentiment qu'elle me donnait cet amour comme on lègue ses richesses au premier venu, faute de parents proches. Je ne disais rien, conscient du maigre bonheur qu'elle éprouvait à m'aimer à cet instant — bonheur qu'on avait dû lui refuser dans le passé. Mais, moi-même, j'étais ému, ému de son émotion même. Nos yeux se rencontrèrent et échangèrent un long baiser. J'étais si proche de son grand corps de tigresse que je sentais mon désir monter vers elle. Son visage, cependant, demeurait empreint de tristese. Comment réconforter ma déesse à peau noire perdue loin des atolls, cette créole des îles en exil en ville ? Ce fut elle encore qui me parla :

« Allons nous promener. »

Elle se leva et fit quelques pas. Après avoir remis en poche mon portefeuille, je la rejoignis, et nos bras se frôlèrent. Je pris sa main et je sentis ses doigts se presser contre ma paume. Je l'aimais.

NOUS marchions ainsi, sans mot dire, et j'étais heureux. L'était-elle ? Tout était si calme... Nous étions apaisés, semble-t-il, et convalescents, comme deux malades qui connaissent la première accalmie, après des mois, des années de fièvres.

De temps à autre, elle examinait mon profil, puis me serrait contre elle. Au bout de quelques minutes — étaient-ce des heures ? — nous nous retrouvâmes dans un vaste parc, bordé de bois feuillus. La diablesse au cœur pur me posait des questions. Au détour des allées désertes, je me surprenais à lui parler de ce que je n'avais jamais cru pouvoir confier. Mais d'elle je n'appris rien sinon qu'elle était de Madagascar, et depuis quelques semaines en France. A mes questions, elle opposait un sourire triste et désarmant qui semblait dire : « Mais, voyons, là n'est pas la question... »

Nous pénétrâmes dans un petit bois où le soleil pleuvait à travers les branches, tachetant le sol. Bientôt nous étions assis dans l'herbe, et nous parlions si simplement... Ses jambes élancées et musclées, et l'arrondi sauvage de ses hanches retenaient mon regard, tandis qu'elle m'interrogeait sur ma vie, ma famille et mes frères. Puis, soudain, je vis son visage, son doux, son beau visage aux pommettes brillantes, s'approcher du mien, et je sentis ses lourdes lèvres brunes se poser sur les miennes...

Nous fîmes l'amour lentement, tandis que le soir descendait. Elle me guidait discrètement, corrigeant aussitôt mes maladresses — comme si elle ne voulait pas voir mon inexpérience, comme si j'étais un homme, son amant retrouvé. Et lorsqu'elle fut au comble du plaisir, elle m'appela, elle cria, oui, elle m'appela, mais le prénom qu'elle cria fut celui de l'aîné.

Quant tout fut consommé, et que je la regardais, tremblant encore, abasourdi, elle pleura — enfin. Elle pleura longtemps, la tête dans ses mains. Sa lourde chevelure de nuit roulait sur son visage.

Alors je pleurai avec elle, avec celle que mon frère avait abandonnée sur un quai, dans un port, sous un soleil épais, dans un silence d'or.

Et je partis, le cœur meurtri. Je n'étais plus l'autre. J'étais moi désormais — pour toujours. ■

Régis PINEAU, vingt-trois ans, est attaché de direction dans une société d'édition.

